Guide Arts et Spectacles

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14210 – 5 F – JEUDI 4 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'Europe automobile

FAUT-IL renégocier l'Acte unique européen ? La proposition que vient de faire M. Calvet, l'inflexible patron de Peugeot, au moment où s'ouvre le Salon de l'automobile, paraît très intéressée. Il s'agit de définir, à ses yeux, une politique extérieure commune qui bloque *tout simplement les importations* de voitures japonaises.

Le patronat était en majorité protectionniste en 1958 ; il l'est *à nouveau à la veille de 1993.* Même frilosité à laquelle, aujourd'hui comme hier, il convient de ne pas attacher une importance excessive. L'*ouverture des frontières de la France provoquée par le traité de Rome a été suivie de trente années de croissance « glorieuse », et tout porte à croire que 1993 ouvrira de même une époque de prospérité partagée. En économie libérale, le libre-échange est le moteur de la croissance.

AU moment où la crise du Golfe souligne les fragilités industrielles de pays comme la France, où l'unification allemande gonfle les muscles de notre premier partenaire et où les pays de l'Est s'ouvrent à l'économie de marché, la question posée par M. Calvet mérite pourtant l'attention. La démission de Mme Edith Cresson du gouvernement va dans le même sens. Elle *militait* pour une « mobilisation » de l'industrie française. Elle part pour ne pas avoir été écoutée.

Les industriels européens de l'automobile sont unanimes, à une exception près, et de taille : Daimler-Benz (Mercedes), qui est justement le premier groupe industriel allemand. Ils réclament d'abord un délai de dix ans pour mettre à niveau leurs usines et relever leur productivité, inférieure à celle des Japonais d'environ 25 %. Ensuite, une réciprocité : que le Japon cesse de fermer son propre marché comme il le fait depuis trente ans. Enfin, ils ajoutent de plus en plus souvent un souhait : que Tokyo *modifie* sa politique de change et cesse de faire du yen une monnaie de combat au service de sa compétitivité. *Sans* satisfaction sur tous ces points, l'Europe ne doit pas s'ouvrir à des industriels *qui* refusent de *jouer avec les mêmes règles* qu'elle, ajoutent-ils.

LES gouvernements sont partagés. Les pays latins sont *protectionnistes ; ceux des* pays du Nord qui n'ont pas d'industrie automobile sont indifférents ; la *Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Allemagne* sont libre-échangistes. Un compromis a pu être trouvé sur le principe d'une protection temporaire mais aucun accord n'a encore été obtenu sur les chiffres. Les divergences restent de taille. D'un côté, M. Calvet qui n'ignore pas les faiblesses de l'industrie française et fait preuve d'intransigeance. De l'autre, Mme Thatcher qui se *reconstruit* une industrie automobile grâce aux investissements nippons et *Daimler qui* négocie pour son compte un vaste accord avec Mitsubishi.

Dans un monde dominé par la technologie, la puissance *industrielle* précède la puissance politique. L'Europe ne pourra se construire sans un compromis sur une politique *industrielle* commune.

Lire nos informations page 34 section C



A Abou-Dhabi puis en Arabie saoudite

M. François Mitterrand rend visite aux forces françaises dans le Golfe

M. François Mitterrand a quitté Paris, mercredi 3 octobre en fin de matinée, après avoir présidé le conseil des ministres, pour une visite de trente-six heures dans la région du Golfe, où il devait passer en revue une partie du dispositif français. Sa première escale était Abou-Dhabi (Emirats arabes unis), où un entretien et un dîner avec le cheikh Zayed étaient prévus, avant que le chef de l'Etat ne rejoigne la frégate « Dupleix », pour y passer la nuit. M. Mitterrand devait se rendre ensuite en Arabie saoudite, à Djeddah et à Yanbu, port sur la mer Rouge où débarquent les forces françaises.

Le chef de l'Etat, qui sera le premier haut responsable occidental à se rendre dans la région depuis le début de la crise (M. Bush pourrait aller en Arabie saoudite en novembre), doit rencontrer le roi Fahd et rendre visite à des unités françaises dont le déploiement en Arabie saoudite est en cours d'achèvement.

Outre les plus hautes autorités militaires françaises ainsi que les ministres de la défense et des affaires étrangères, MM. Jean-Pierre Chevènement et Roland Dumas, M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, accompagne M. Mitterrand. Il avait fait partie des émissaires envoyés dans la région, au tout début de la crise, par le chef de l'Etat.

Lire nos informations pages 8 et 9



De nouveaux ministres à la justice, l'agriculture, l'Europe et la santé

Le remaniement du gouvernement confirme un souci d'ouverture

Le remaniement du gouvernement de M. Rocard, mardi 2 octobre, était justifié par les départs attendus de M. Pierre Arpaillange (justice) – nommé mercredi premier président de la Cour des comptes – et de Mme Edith Cresson (affaires européennes), ainsi que par les difficultés de M. Henri Nallet à l'agriculture. Ce dernier prend la responsabilité de la justice et il est remplacé par un autre socialiste, M. Louis Mermaz. L'ouverture est confirmée par l'entrée de M. Bruno Durieux, barriste, qui sera chargé de la santé et par la promotion de M. Brice Lalonde.

par Jean-Yves Lhomeau

En mai et juin 1988, lors de la formation du premier et du deuxième gouvernement Rocard, *M. Mitterrand avait tiré les conclusions* d'une stratégie qui lui avait permis une réélection relativement aisée. Des gouvernements d'ouverture répondaient à un discours d'ouverture et au choix d'un premier ministre dont l'image se superpose sans dommage à cette thématique. Le remaniement intervenu mardi procède, par certains de ses aspects, d'une démarche inverse. Ce gouvernement, dans sa composition actuelle, pourrait passer pour l'ébauche d'une autre stratégie électorale, législative puis présidentielle, « d'ouverture » elle aussi, celle de M. Rocard.

Lire la suite page 12

Les trois coups de l'unité allemande

A Berlin, comme dans toutes les villes et tous les villages à l'Ouest et à l'Est la fête et l'émotion étaient à ce rendez-vous de l'Histoire

BERLIN

de notre correspondant

A minuit tapant, le lourd drapeau noir, rouge et or de l'unification allemande s'est élevé doucement au milieu d'une foule immense massée au pied du Reichstag, siège du dernier Parlement allemand d'avant-guerre, où doit avoir lieu, jeudi 4 octobre, la première réunion du Parlement de la nouvelle République fédérale d'Allemagne. Dans les deux anciens Etats maintenant *réunis, des millions* d'Allemands de l'Ouest et de l'Est avaient attendu ce moment toute la soirée pour faire sauter les bouchons de champagne.

Le 3 octobre avait été décrété jour férié. Dans toutes les villes et les villages des deux côtés de l'ancienne ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest, on a célébré ce moment d'Histoire. Les médias ouest-allemands font état d'une participation importante aux festivités dans de nombreux villages et villes, à l'Est comme à l'Ouest. Des villes de l'ex-RDA avaient organisé parallèlement à Berlin leurs propres manifestations pour marquer la rupture avec le passé et appeler à la réflexion. A Dresde, une cérémonie solennelle pour l'unité a eu lieu à minuit à l'Opéra Semper. Là, comme à Leipzig, des rues, des places ont été rebaptisées, notamment la célèbre place Karl-Marx de Leipzig, haut lieu des manifestations de l'automne dernier, qui a retrouvé son ancien nom d'Augustusplatz. D'une manière générale, l'ambiance était bon enfant, malgré quelques heurts dans plusieurs villes de l'Est entre les forces de l'ordre et des petits groupes d'extrême droite ; avec des groupes d'extrême gauche à Berlin-Ouest. Annoncée par le timbre grave de la cloche de la liberté, l'apparition des couleurs nationales, qui flottent désormais sur tous les bâtiments officiels de l'Est comme de l'Ouest, a été accueillie par un mélange d'enthousiasme et d'émotion. La brève déclaration du président de la République fédérale d'Allemagne, M. Richard von Weizsaecker, a été couverte par une explosion assourdissante de fusées d'artifice et de pétards en tout genre. Des centaines de drapeaux allemands s'agitaient *dans la foule.*

C'est la gorge serrée pourtant que beaucoup ont repris en chœur, presque d'une manière hésitante, les premières strophes de l'hymne national entonné par une chorale sur la terrasse du Reichstag.

HENRI de BRESSON

Lire la suite page 4

Lire également

Vuillard, la peinture en chambre

Le Musée des beaux-arts de Lyon a concocté avec amour une rétrospective de ce peintre qui fut subtil et hardi avant de sombrer dans l'académisme

LYON

de notre envoyée spéciale

Sans doute manque-t-il, pour consolider cette rétrospective organisée à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'artiste par les Musées des beaux-*arts de Lyon et de Nantes et la* fondation Caixa de Pensions de Barcelone, plusieurs tableaux majeurs, notamment du Musée d'Orsay, qui, paraît-il, ne pouvaient circuler en raison de leur fragilité. Mais de nombreux prêts de collections publiques et privées étrangères, de Suisse en particulier, sont là pour donner de l'éclat à l'événement.

Sans doute l'exposition n'est-elle pas parfaite, à Lyon, où les travaux de rénovation du musée ne permettaient pas de la présenter dans de bonnes conditions. Il n'empêche qu'on peut s'y régaler, savourer cette peinture de rien, dont André Chastel a si bien cerné les grandes qualités, il y a longtemps, et encore tout récemment dans le beau texte d'introduction au catalogue.

Dans les années 90 du siècle dernier, Edouard Vuillard est un jeune peintre que l'on trouve toujours là où il est question d'en finir une bonne fois avec l'académisme et de dépasser le naturalisme. Il est l'ami de K. X. Roussel, Maurice Denis et Lugné-Poe, qui avaient été ses condisciples au lycée Condorcet. Il est l'ami de Bonnard et de tous ceux qui, à l'académie Julian, se sont laissé convaincre par Sérusier de devenir prophètes en leur pays. Il est donc nabi et expose avec le groupe. *Il est aussi dans les* parages de la *Revue blanche*, où les Natanson, encore des amis, lui organisent sa première exposition personnelle. Et dans les coulisses du théâtre de l'Œuvre, pour qui il dessine des programmes, des affiches, des décors. Bref, il est partout. Et nulle part. Ou plutôt chez lui, c'est-à-dire chez sa mère, une honnête femme, à la tête d'une maison de corsets, avec laquelle il vivra, célibataire. De quoi broder, autour d'un nœud freudien.

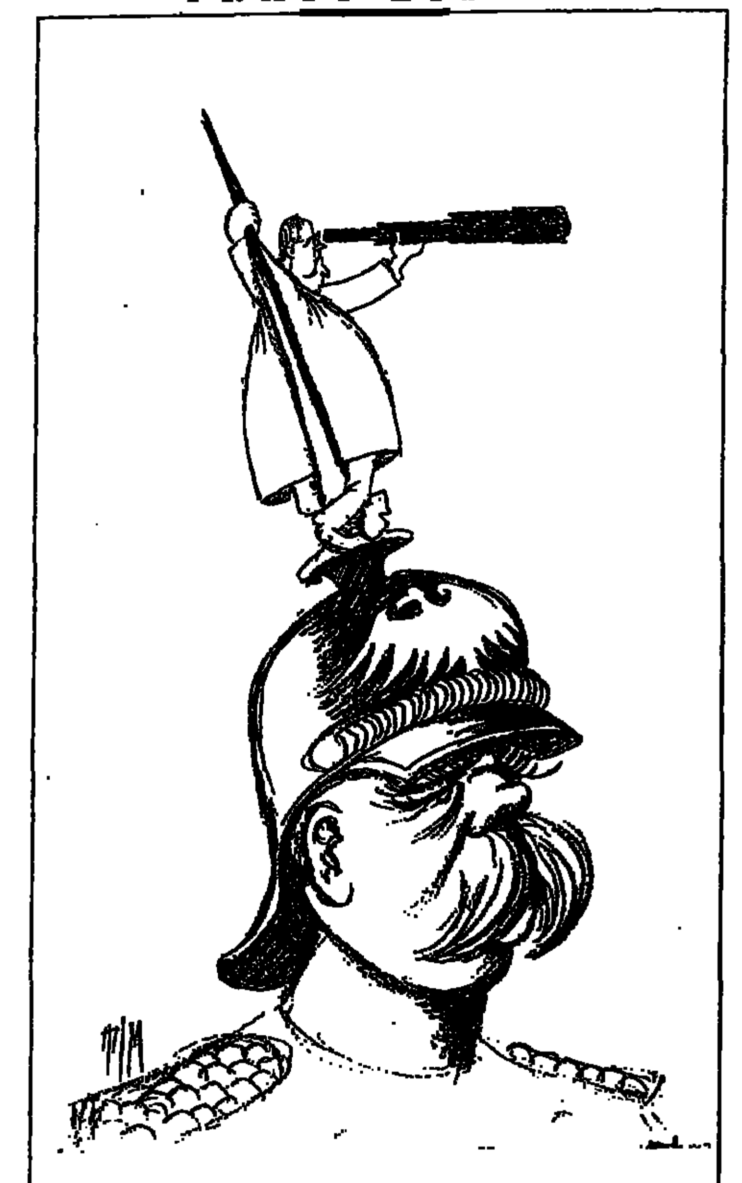
GENEVIÈVE BREERETTE

Lire la suite page 19 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 7 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $

DÉBATS

TRAIT LIBRE



Economie mixte

Pour une Europe européenne

par Jacques Fournier

ETRE pour ou contre l'Europe, cette question n'a plus aujourd'hui aucun sens. L'Europe se construit sous nos yeux. L'évolution est suffisamment engagée pour qu'on puisse la juger irréversible. Mais quelle Europe se met ainsi en place ? Cette interrogation fondamentale est au cœur des débats que le Centre européen de l'entreprise publique (CEEP) organise au cours de son congrès, à Montpellier, du 3 au 5 octobre.

Deux modèles s'offrent aujourd'hui aux citoyens de notre continent.

Le premier est celui qui, peu ou prou, préside au développement des différents pays constituant la Communauté des Douze. C'est un modèle équilibré. Tous ces pays sont en économie de marché. Ils font confiance à l'esprit d'entreprise et à la concurrence pour créer et accroître les richesses. Mais tous, à des degrés divers, ont également été conduits, pour corriger les effets négatifs d'un système purement libéral, à développer un certain nombre d'interventions publiques visant à préparer l'avenir, à lutter contre les inégalités et à mieux satisfaire certains besoins fondamentaux. Il en est résulté un modèle d'économie mixte qui fait place aux notions d'intérêt général et de service public, qui combine secteur public et secteur privé, et dans lequel les politiques menées par les pouvoirs publics encadrent solidement le fonctionnement du marché.

Qu'il faille transposer ce modèle, avec les adaptations nécessaires, au niveau de la Communauté des Douze paraît aller de soi. Pourquoi, en effet, les pays européens iraient-ils s'engager dans une voie de développement contraire à celle que leur dictent leur culture et leur tradition ? C'est pourtant ce à quoi pourrait conduire, si l'on ne réagissait pas en temps utile, une certaine dynamique de la construction européenne. D'une part, en effet, la priorité donnée, avec l'échéance du 1er janvier 1993, à la réalisation du marché unique légitime les efforts de tous ceux qui travaillent à créer les conditions d'une libre concurrence sur l'ensemble du territoire européen. D'autre part, dans le même temps, les politiques prenant en compte les intérêts généraux de la Communauté et les aspirations des populations qui la composent tardent à se mettre en place.

La concurrence et rien d'autre

On voit ainsi s'esquisser un second modèle possible de l'Europe future. A la différence du premier, il n'a pas, même aux Etats-Unis, de référence historique réelle. C'est un modèle purement libéral. L'Europe ne trouvera son salut que dans et par la concurrence. L'essentiel est d'assurer le fonctionnement du marché. Les interventions publiques, dès lors qu'elles dépassent la simple fixation d'un certain nombre de règles du jeu nécessaires à ce fonctionnement, deviennent suspectes par nature et doivent être sévèrement contrôlées.

Le projet de communication sur les aides de l'Etat aux entreprises publiques, actuellement soumis par le commissaire Brittan aux réflexions de la Commission, pousse ce modèle jusqu'à la caricature. Devrait être considéré comme aide de l'Etat tout comportement de celui-ci vis-à-vis d'une entreprise publique qui s'avérerait différent de celui qu'aurait sur le marché un investisseur avisé. Tout comportement de ce type devrait être au préalable porté à la connaissance des services de la concurrence. Et il reviendrait à ceux-ci de se prononcer sur la licéité de l'action envisagée au regard des règles, au demeurant fort vagues, du traité de Rome. Le dispositif de contrôle ne serait appliqué dans un premier temps qu'à l'industrie manufacturière. Mais les principes posés ont une portée plus générale et pourraient faire ultérieurement l'objet d'autres applications.

A prendre ce document à la lettre, ce serait dès aujourd'hui la politique industrielle, demain peut-être celle de l'énergie et des transports qui passeraient sous la coupe d'une autorité de la concurrence établie à l'échelle européenne.

On peut penser que, pour partie au moins, les exagérations de ce projet seront corrigées avant qu'il ne prenne force exécutoire. Et il existe fort heureusement, au niveau communautaire, des initiatives qui s'inscrivent dans une tout autre perspective. Ainsi de l'accent mis sur la réalisation progressive de réseaux européens en matière d'infrastructures de transport, de communication et de transmission de données, d'éducation et de formation. Ainsi, également, des tentatives, encore bien timides il est vrai, visant à la constitution d'un espace social européen.

Dans ce contexte, la stratégie des entreprises publiques (qui représentent dans l'économie européenne plus de 10 % des effectifs, près de 12 % de la valeur ajoutée et près de 18 % des investissements de l'ensemble des entreprises) se définit comme résolument constructive. Il ne s'agit pas d'opposer aux initiatives de la Commission les prérogatives des Etats dont ces entreprises dépendent. A ce jeu, elles seraient toujours perdantes. Il s'agit au contraire pour elles d'aller de l'avant et d'apporter, dans leur secteur d'activité comme à l'échelle de l'économie tout entière, leur concours à des politiques prenant en compte l'intérêt général européen.

Cela suppose qu'elles sachent surmonter leur particularisme et s'engager, en accord avec les gouvernements, dans des actions de coopération qui sont naturellement appelées à déboucher, un jour ou l'autre, sur le concept d'entreprise publique ou de service public européens.

Je donnerai trois exemples d'application de cette stratégie. Le premier se situe sur le plan d'un secteur d'activité, celui des transports ferroviaires. Les réseaux de chemins de fer européens ont constitué, au sein de leur organisation internationale, l'UIC, un « groupe des douze » qui réunit les chemins de fer de la Communauté. Ce groupe a préparé et soumis aux services de la Commission un projet de schéma directeur du futur réseau européen des liaisons à grande vitesse. Ses propositions ont été prises en compte par le commissaire Van Miert dans une communication présentée à la Commission des Communautés en novembre 1989.

Les axes d'une action communautaire dans ce secteur commencent ainsi à se dessiner. Ils incluent, outre celui des lignes à grande vitesse, le développement des transports combinés. Dans le même temps, un projet de directive sur les rapports entre l'Etat et les compagnies de chemins de fer est en cours d'élaboration. Il offre une base sérieuse à la réflexion, même si certaines de ses orientations appellent encore la discussion.

Une politique commune pourrait ainsi se mettre progressivement en place. Encore faut-il qu'elle soit dotée des moyens nécessaires, notamment pour le financement des investissements d'intérêt communautaire. Prédominantes dans ce secteur, les entreprises publiques, en tout cas, se doivent d'y contribuer.

Le deuxième exemple concerne les rapports sociaux au sein de la Communauté. Les entreprises publiques ont une forte expérience en ce domaine. Sous des formes diverses, elles ont toutes organisé en leur sein une représentation des travailleurs. C'est donc sans arrière-pensée qu'elles participent au côté de la Confédération européenne des syndicats (CES) et de l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE) au dialogue social initié à Bruxelles par Jacques Delors. Dans le prolongement de ce dialogue, le CEEP vient de conclure avec la CES un accord-cadre visant à permettre l'application concrète du principe de libre circulation des travailleurs entre les entreprises publiques de transport ferroviaire et de distribution d'énergie des différents pays de la Communauté.

Un modèle pour l'Est

Ce n'est qu'un accord-cadre, dont l'application reste donc subordonnée à des actions décidées au niveau des entreprises. Il ne concerne que deux secteurs d'activité. Il n'en a pas moins une grande portée symbolique. C'est la première fois que des partenaires sociaux s'entendent au niveau européen pour mener de telles actions communes. Et celles-ci visent à permettre aux travailleurs salariés d'exercer effectivement, grâce à des échanges de personnes, des actions de formation, des garanties sociales, les possibilités nouvelles de choix que leur ouvre la construction européenne.

L'Europe ne sera qu'un mythe pour la grande masse de la population tant que des initiatives de ce genre n'auront pas été multipliées.

Mon dernier exemple porte sur les relations de l'Europe des Douze avec les pays de l'Est. Au moment où ceux-ci entreprennent, d'une manière souvent désordonnée, de passer à une économie de marché, je suis persuadé que le modèle d'économie mixte tel qu'il est pratiqué en Europe occidentale peut constituer le point d'ancrage de leur nouvelle organisation. Il existe en tout cas là-bas une très grande curiosité vis-à-vis de ce modèle, du rôle qu'il impartit à l'Etat et de la manière dont il organise les rapports entre l'Etat et les entreprises publiques. Il va de soi que les entreprises publiques d'Europe occidentale sont prêtes, tant au niveau européen qu'à leur niveau national, à participer à toute action d'information ou de formation visant à satisfaire ce courant d'intérêt et, par là, à créer les bases d'un rapprochement progressif entre des systèmes jusqu'à présent séparés.

C'est une autre manière de construire une Europe qui, au sens de la géographie comme à celui de l'histoire et de la culture, soit vraiment européenne.

► Jacques Fournier est président de la SNCF et du Centre européen de l'entreprise publique.

Golfe

L'autre blocus

par Michel Jobert

DE Bagdad à Washington, il n'est qu'un cri, qu'une dénonciation : *« Intolérable ! »* Et, en effet, depuis deux mois maintenant, alors que l'irréparable – c'est-à-dire la guerre – n'est pas encore survenu, chacun des adversaires clame très haut que les manœuvres de l'autre sont *« intolérables »* (mais jusqu'ici assez bien supportées). La liste en est longue, vue soit avec les lunettes irakiennes, soit avec les lunettes américaines. Bref, l'indignation est sélective, selon les sentiments et les intérêts. Pour vêtir ou camoufler ceci, on trouve toujours un droit transcendantal et, dit-on, respecté. Il faut le chérir, et il faudrait mourir pour lui.

Je n'ai pas le cœur, après avoir chaque semaine, depuis le début du mois d'août, dénoncé les périls et les illusions, à dresser la liste, en partie double, de l'« intolérable ». J'ajouterai seulement que, dans le répertoire du comique sinistre, la mobilisation des Nations unies, téléguidée depuis Washington, au nom du respect du droit international, rassemble, y compris sous sa forme militaire, des Etats qui n'ont pas respecté naguère les résolutions des Nations unies quand elles les concernaient et qui n'ont aucune intention d'y satisfaire quand l'épreuve irako-américaine sera terminée, d'une manière ou d'une autre. Ces Etats, il faut les citer : la Turquie, qui occupe Chypre ; la Syrie, qui occupe le Liban ; Israël, qui occupe le Golan, Jérusalem et la Palestine. Etranges alliances, de pure circonstance, et qui se soucient du droit international comme d'une guigne ! Mais qui prétendent le défendre maintenant pour, eu égard au service rendu, camper plus superbement encore demain sur leurs positions acquises en violation de ce droit. Quant aux Etats-Unis, le bon et juste droit, c'est toujours lui qui guide leur lourde main...

Aujourd'hui, contentons-nous, si nous en avons encore le temps, d'évoquer l'« autre blocus ». Pas le blocus aérien de l'Irak qui vient de s'ajouter au blocus terrestre et maritime. Ce dispositif-là, on ne sait combien de temps l'Irak pourra le supporter et l'accepter. Mais il faut s'interroger aussi sur le blocus que les Etats industrialisés se sont imposé, sans le vouloir. Voici deux mois qu'il exerce ses effets sur leurs économies et il n'est pas sûr que celles-ci puissent tenir encore de longues semaines. La mobilisation dans les sables d'Arabie saoudite et autour de ses puits de pétrole est un fait considérable. Mais les réactions de l'économie mondiale, rationnelles ou pas, en sont un autre, plus important encore. L'incertitude ronge le moral de l'arrière économique : hausse des prix, à partir de celui du pétrole, relance de la course prix-salaires, chute du dollar, hausse des taux d'intérêt, ralentissement de l'activité économique, et ses conséquences sur l'emploi. Pour illustrer chaque jour ces menaces qui se précisent et l'inquiétude qui en résulte, les places financières internationales sont en chute libre et continue.

Les grandes réunions financières de cet automne ont évoqué et évoqueront la récession générale qui, à coup sûr, ébranlerait en profondeur l'ordre politique mondial. Or, les coalisés des Nations unies n'ont même pas encore réussi à financer la Jordanie, l'Egypte et la Turquie, aux fragiles équilibres, éprouvés par l'embargo décrété contre l'Irak. Les Etats-Unis, au bord de la récession, paraissent incapables, le voudraient-ils, de réduire le déficit de leur budget fédéral et de stabiliser la situation de leurs banques. Ni l'Allemagne, ni la Grande-Bretagne, ni l'Italie ne sont prêtes, actuellement, à une politique de rigueur budgétaire. Voici quelques certitudes, qu'aggravent les menaces de guerre.

Il faut donc lever cette hypothèque, soit par la paix, soit par la guerre. L'une et l'autre sont indécises. Mais cette indécision ne peut se prolonger. Espérons encore que les choix ne se feront pas à la légère !

► Michel Jobert est ancien ministre des affaires étrangères (1973-1974).

Au sommaire du « Monde de l'éducation » d'octobre

Les facs de la réussite

Plus d'un million d'étudiants font leur rentrée ce mois d'octobre dans les soixante-quinze universités françaises. L'heure est aux chiffres : on compte les centaines d'enseignants supplémentaires, les dizaines de milliers de nouveaux entrants, les centaines de milliers de mètres carrés à construire... Mais, par-delà ces calculs, l'heure est à la réflexion qualitative. En mettant en place une mosaïque d'innovations, certaines universités travaillent à améliorer les chances de réussite de leurs étudiants de premier cycle. Et elles anticipent sur les mutations – d'attitude, de pédagogie – indispensables si l'on veut remplir l'objectif officiel socialement nécessaire : accueillir deux millions d'étudiants vers l'an 2000. Catherine Bédarida a enquêté auprès de ces *« facs de la réussite »* ; ce qu'elle a découvert est dans *le Monde de l'éducation* d'octobre.

Egalement au sommaire

Une interview de Lionel Jospin : sur six pages, le ministre de l'éducation nationale s'explique sur la nouvelle école primaire, le recrutement des enseignants, les IUFM, la rentrée universitaire, la construction de nouveaux établissements d'enseignement supérieur, etc.

Dans nos rubriques

Politique éducative : « Quel avenir pour l'école rurale », à l'heure de la « mission Mauger ».

Ecole au quotidien : « Les difficultés de recrutement à la tête des lycées et collèges : le « bourdon » des apprentis chefs d'établissement » ; « L'ambition des enfants d'immigrés » : la réussite scolaire, naturellement ; « Es-tu heureux à l'école ? » : une enquête du bimensuel *Astrapi* analysée par *le Monde de l'éducation*.

Société : « Qui sont les héros de nos enfants ? ».

Carrières : « Les métiers de l'humanitaire ».

Et nos chroniques habituelles : « Livres et revues » ; « Cinéma, théâtre » ; « Etranger » ; « Guide » (« Le sport stimule l'intellect » ; « A Paris » : pour les juniors ; Parents/Enfants (« Ces bébés qui pleurent la nuit ») ; « Recherches » en éducation, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Castro au clair de lune

FIDEL CASTRO, CONVERSATION AU CLAIR DE LUNE
de Jean-Edern Hallier, Ed. Messidor, 248 pages, 95 F.

FAUT-IL discuter avec Jean-Edern Hallier ? Régis Debray disait que non. Apparemment, son ancien ami, Fidel Castro, en a jugé autrement, puisqu'il a bavardé toute une nuit avec l'ex-directeur de *l'Idiot international*. La conversation ayant eu lieu *« au clair de lune »*, rien d'étonnant qu'elle ait tourné à l'idylle. L'auteur est allé d'extase en extase en écoutant le *Comandante* : il en arrive même à confier que, s'il avait été femme, il aurait aimé se *« faire caresser »* par lui.

Cet aveu lâché, on n'est plus surpris par la suite. Fidel est un *« chef généreux »*, un *« libérateur des peuples »*. Ce qui est *« magnifique »*, dans l'*« utopie concrète »* qu'est Cuba, d'où toute *« dictature »*, toute *« tyrannie »* est absente, c'est de voir « *un peuple en armes* ». Dire que les Cubains n'ont rien à manger est un *« lieu commun accablant »*. La preuve : ils *« s'empiffrent de fayots qui font péter »*.

Entre l'interviewer et l'interviewé, que d'émouvants points communs ! Enfants, ils ont été arrachés à leur mère par une institutrice, et ils ont été tous les deux battus par les « bons pères » qui leur enseignaient les humanités : on sait ce que ces épreuves enfantines ont de déterminant pour les grandes destinées.

Après avoir rêvé de guerroyer dans la sierra Maestra, Jean-Edern serait prêt à renouer avec ses rêves si Cuba était envahi. *« Je viendrais me battre avec vous »*, dit-il au *Lider maximo*, qui lui dit que, dans ce cas, il devrait venir avec un peu d'avance, sous peine de ne jamais arriver. *« Je veux bien revenir ici ... pour écrire »*, répond notre valeureux chevalier, qui s'engage, par la même occasion, à amener des intellectuels français *« influents »* – pour aider. La pleine lune produisant ses effets, Jean-Edern Hallier demande : *« Que manque-t-il au socialisme pour être parfait ? »*

On comprend que Fidel Castro se dise *« stimulé »* par une telle conversation. Il est devenu rare, par les temps qui courent, de voir débarquer à La Havane, venant des *« lointains parapets »*, un fan aussi parfait. Que ce dernier soit parrainé par les éditions Messidor, du PCF, ne fait qu'ajouter à sa drôlerie. La dialectique anti-impérialiste, sous la plume de J-EH, se résume à des affirmations du genre : *« Les Américains sont des merdes »* et les Français *« des enculés de l'Amérique »*. Régis Debray avait tort. Il faut discuter avec Jean-Edern Hallier, il faut même le lire. Pour s'amuser.

CHARLES VANHECKE

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

L'UNIFICATION DE LA RFA ET DE LA RDA

« Enfin le jour est venu. L'Allemagne est unie. L'Allemagne est totalement libre », a déclaré le président George Bush, saluant avec *« grand plaisir »* la réunion des deux Allemagnes le 3 octobre. *« Aujourd'hui commence un nouveau chapitre dans l'histoire de votre nation ; quarante-cinq ans de conflit et d'affrontement entre l'Est et l'Ouest sont maintenant derrière nous »*, a poursuivi le chef de l'Etat américain dans un message adressé au peuple allemand. Les Etats-Unis *« sont fiers d'avoir bâti avec vous les fondations de la liberté, fiers d'avoir été un partenaire résolu dans la quête d'une seule Allemagne, une et libre. L'Amérique est fière de se compter parmi les amis et alliés de l'Allemagne libre, maintenant et à l'avenir. »*

Le président François Mitterrand a placé ses vœux aux dirigeants allemands sous le signe de la construction européenne. *« Vous vivez les heures intenses de votre unité nationale*, a-t-il dit dans des messages adressés au président Richard von Weizsäcker et au chancelier Helmut Kohl. *Nous avons fait ensemble beaucoup de chemin. Nous allons continuer. La Communauté et l'Europe tout entière attendent de nous l'élan nécessaire. Notre conviction est la même. Dites à vos proches, dites à tous les Allemands, la solidarité de la France. »*

Dans une interview accordée aux chaînes de télévision allemandes ARD et ZDF, M. Mitterrand a d'autre part estimé qu'il n'était pas *« opportun »* de laisser des troupes françaises en Allemagne. *« Un grand pays comme le vôtre a-t-il besoin de troupes étrangères sur son sol, même si ce sont des troupes amies ?*, a interrogé le président français. *S'il estime cela nécessaire dans le cadre de la défense européenne, alors c'est tout autre chose : il faut un nouvel accord, il faut qu'on en parle clairement. »*

La CEE a, dans une déclaration de la commission européenne, souhaité *« la bienvenue aux nouveaux citoyens de la Communauté. Depuis le début, la RFA a fourni une éminente contribution à l'intégration européenne. Une Allemagne unifiée continuera d'être un facteur puissant de cohésion qui aidera l'Europe sur le chemin de l'union politique. »*

Pour Mme Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, par l'unification de l'Allemagne, *« l'Europe veut guérir l'une des plus graves blessures générée par sa propre histoire »*.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a elle aussi félicité le chancelier Kohl, avec une chaleur contrastant avec les craintes qu'elle a récemment exprimées sur le poids de l'Allemagne en Europe. *« L'unification de l'Allemagne constitue une étape importante pour parvenir à surmonter la division de notre continent »*, a-t-elle dit. De son côté, M. Gorbatchev a estimé, dans un message de félicitations au président de RFA, M. von Weizsäcker, que l'unification n'est pas seulement *« un grand événement pour les Allemands, elle est un symbole, et je l'espère, deviendra un facteur de consolidation d'un ordre de paix général »*.

L'unification *« n'aurait pas eu lieu si une profonde transformation démocratique interne ne s'était produite dans nos pays. L'histoire, l'influence et l'attrait réciproque ainsi que la place de nos deux Etats dans le monde rendent souhaitable et naturelle une coopération multiple »*. M. Gorbatchev pourrait se rendre en Allemagne en novembre, indiquait-on mardi de source proche du gouvernement ouest-allemand à Bonn.

L'économie est-allemande donne des signes de reprise

L'économie est-allemande a probablement touché le fond et donne désormais des signes encourageants de reprise. C'est en substance le discours qu'a tenu *M. Johann Wilhelm Gaddum*, le directeur de la Bundesbank, qui fut chargé de mener à bien l'introduction du deutschemark à l'Est le 1er juillet dernier, dans une conférence de presse tenue mardi 2 octobre à Leipzig.

M. Gaddum présentait à la presse le nouveau billet de 100 marks à l'effigie de Clara Schumann (née à Leipzig). Il en a profité pour révéler les *résultats d'une enquête de la Bundesbank* auprès des entreprises est-allemandes : 60 % d'entre elles ont qualifié de *« satisfaisant »* le niveau actuel de leurs carnets de commandes Un résultat *« relativement surprenant »* et bien sûr encourageant, selon M. Gaddum. L'introduction du deutschemark a infligé un *« traitement de choc »* à l'économie.

M. Gaddum a indiqué que la flambée inflationniste tant redoutée ne s'était pas produite : les prix à la consommation hors pétrole n'ont pas augmenté, ceux des denrées alimentaires ont même diminué de 5 %, tandis que le revenu réel moyen des Allemands de l'Est a, lui, progressé. Le directeur de la Bundesbank a mis en garde une nouvelle fois contre certaines hausses de salaires *« qui dépassent les gains de productivité, mettant ainsi en danger le processus d'adaptation en cours »*.

A la fin de la semaine dernière, l'Institut de recherche économique IFO de Munich a publié sa première enquête de conjoncture sur les entreprises est-allemandes, qui révèle elle aussi une *« lueur d'espoir »* : 26 % des entreprises prévoient une augmentation de leur production au cours des trois prochains mois, contre 24 % qui envisagent une diminution.

C'est dans le secteur des biens de consommation que la reprise semble la plus nette, et dans celui du bâtiment qu'elle paraît la plus lointaine. Dans celui des biens d'équipement, les choses sont plus contrastées : 28 % des entreprises s'apprêtent à augmenter leur production et 23 % à la réduire.

Cela n'empêchera pas, dans un premier temps, le chômage de continuer à progresser : 86 % des entreprises interrogées s'attendent à une réduction de leurs effectifs, et 14 % à une stagnation.

S. Gh.

Des Mig-29 pour la nouvelle armée

Dans un long document publié avant l'unification des deux Allemagnes, le ministère ouest-allemand de la défense indique que la Luftwaffe va recevoir une vingtaine d'avions de combat Mig-29 de conception soviétique, dont étaient dotées auparavant les forces aériennes de la RDA. Les Mig-29 avaient été achetés par la RDA à l'Union soviétique dans leur version destinée à l'exportation. Ils étaient principalement stationnés sur la base Vladimir-Komarov (du nom d'un cosmonaute soviétique mort en mission en 1967) à Preschen, près de Cottbus, dans le sud du pays.

En revanche, si l'on en croit des informations de source française, les Soviétiques ont ramené chez eux les missiles sol-sol Scud et les missiles sol-air SA-10 qui avaient été déployés en RDA dans les rangs de la NVA. De même, selon les mêmes sources, les Soviétiques procèdent à l'évacuation des 20 000 à 30 000 tonnes de munitions chimiques qu'ils avaient stockées dans ce pays. *« C'est un véritable défi lancé à la logistique soviétique »*, explique un spécialiste français du renseignement, en raison des précautions à prendre.

Dans les rues de Berlin

Décontraction et bonne humeur

BERLIN

de notre envoyé spécial

Parmi les « journées historiques » ayant ponctué la marche de l'allemagne vers son unité, celle du 2 octobre restera plus marquée par sa décontraction et sa bonne humeur que par son intensité dramatique. Ces dernières heures de la République démocratique allemande avaient, à berlin, des allures de saint-sylvestre.

On attendait minuit en flanant dans les rues, remontant et descendant Unter den Linden, la prestigeuse avenue qui va de la porte Brandebourg au Palais de la République, siège de l'ex-Chambre du peuple fermée pour cause de pollution à l'amiante. Les marchands de bière et de saucisses avaient installé leurs cahutes aux portes des palais néo-classiques, surveillés de haut par la statue équestre de Frédéric le grand.

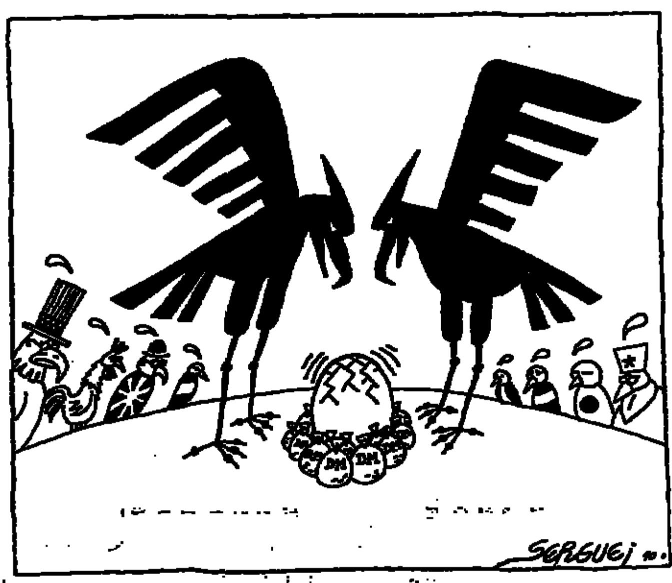
La porte de Brandebourg avait été pour l'occasion débarrassée de ses échafaudages, mais semblait bien que sans son quadrige déposé pour être restauré. Peu à peu, à mesure que la soirée avançait, la foule se faisait plus dense, convergeant vers le Reichstag pour attendre la levée des couleurs devant cet édifice chargé d'Histoire, témoin des grandeurs et des misères de ce peuple allemand auquel il est consacré. Quelques notes humoristiques ajoutaient au caractère bon enfant de cette journée. Devant la porte de Brandebourg, des militants du parti Vert distribuaient des cartes de vœux : *« Amusez-vous bien, mais faites attention ! »*, pouvait-on lire. Et à l'intérieur de la carte se trouvait un préservatif... Il eût été judicieux d'y adjoindre un cachet anti-migraine, car l'absorption intensive de mousseux de mauvaise qualité, vendu par milliers de bouteilles dans la rue se traduisait, quelques heures plus tard, par un nombre a peu près équivalent d'estomacs retournés.

Moins bruyante et braillante que les soirées de victoires en coupe du monde de football, la nuit de l'unité n'a pas été cependant d'un niveau culturel particulièrement élevé. On ne se bousculait pas pour regarder les groupes folkloriques du monde entier qui se produisaient sur la place de l'Opéra.

Les nouveaux uniformes des vopos

L'attraction la plus prisée consistait à essayer d'atteindre, à l'aide de fusées de feu d'artifice, une Trabant juchée en haut d'une grue et ornée du drapeau de la RDA. Les symboles de l'ancien régime, comme les casquettes de la volkspolizei ou les casques de l'armée populaire sont devenus objets de dérision. Bradés par les marchands ambulants, ils se transforment en accessoire de carnaval.

Le *degré d'enthousiasme national* peut être mesuré par le type de drapeau que l'on agite : le simple noir, rouge et or pour les patriotes modérés, frappé de l'aigle fédéral pour les nationalistes plus décidés, flanqué de l'oriflamme bleu étoilé de la Communauté pour *les Européens* convaincus. Quelques jeunes portant des badges des Républicains de Franz Schonhüber brandissent un drapeau de la marine de Guerre impériale, celui qui se rapproche le plus des couleurs nazies sans tomber sous le coup de la loi.



On craignait, après les violentes bagarres de la semaine dernière entre autonomes policiers et *skinheads d'extrême-droite* que les festivités de l'unité ne soient marquées par ces accès de violence dont Berlin est coutumier. L'impressionnante mobilisation policière – plus de 7 000 agents venus de Rhénanie du nord-Westphalie avaient été appelés en renfort – a dissuadé les casseurs de passer à l'action. L'unification policière de la capitale avait été réalisée la veille en prévision des actions de la nuit du 2 au 3 octobre .

Les ex-vopos avaient touché des uniformes neufs encore raides d'apprêt et les policiers de Berlin-Ouest avaient parcouru, plan de la ville en main, les secteurs de Berlin-Est qui leur étaient attribués pour se repérer dans ce territoire encore inconnu. On les sentait se détendre à mesure que la nuit s'avançait sans incidents, et que leur rôle se limitait à canaliser une foule toujours plus dense sous la porte de Brandebourg.

Les violents étaient restés chez eux, *les grognons aussi*. Le PDS (parti communiste rénové) avait annulé la manifestation « d'adieu à la RDA » qu'il avait prévue, demandant à ses militants de *« se réunir entre eux à la base »*. L'un de ses militants, rédacteur de la revue politique *Horizont* nous a assuré qu'il consacrerait la journée du 3 octobre à *« nettoyer ses vitres »*. Demain, il verra peut-être plus clair.

LUC ROSENZWEIG

L'UNIFICATION DE LA RFA ET DE LA RDA

En Bavière

A Rosenheim, la célébration sans la fête

Pour célébrer l'unification allemande, la soirée a été calme à Rosenheim. A 60 kilomètres de la capitale bavaroise, dans cette ville où l'extrême droite a obtenu 22 % aux dernières élections municipales, le retour des frères de l'Est inquiète plus qu'il ne réjouit.

ROSENHEIM

de notre envoyé spécial

Par centaines, par milliers peut-être, ils s'entassent sur la place Max-Josef, les arcades sont près d'exploser, les fontaines débordent. Pour l'occasion, certains ont sorti la traditionnelle culotte de peau bavaroise et l'inévitable chapeau vert. Au sommet des mâts, la bannière de Rosenheim accompagne le drapeau allemand.

De klaxons, de pétards ou de feux d'artifice, il n'a pas été question dans la nuit du 2 au 3 octobre à Rosenheim. A 23 h 55, une cinquantaine d'adolescents sont sortis des tavernes avoisinantes pour se réunir sur la place Max-Josef. Quelques bouteilles de mousseux, des canettes de bière, trois tentatives pour lancer l'hymne national, interrompues avant la fin du premier couplet, et ce fut tout. A minuit et demi, les plus tenaces étaient rentrés chez eux.

A minuit, les cloches de l'église n'avaient pas non plus dépassé les douze coups réglementaires. La hiérarchie catholique avait laissé à chaque prêtre le soin de décider. Johann Huber, curé de l'église Saint-Nicolas, n'a pas hésité : *« Ceux qui voudront entendre les cloches n'auront qu'à venir mercredi à la messe. »*

« Une légendaire rivalité »

C'est qu'en Haute-Bavière on ne voit pas d'un très bon œil la réunification allemande. Dans son principe, tout le monde y est naturellement favorable. *« Maintenant, ils sont libres »*, répète-t-on à l'envi. Mais le prix à payer en effraie plus d'un.

Hubert, Claudia et les autres ont donc fêté la naissance de la Grande Allemagne sur les marches du McDonald's. Aucun d'eux n'a dépassé vingt ans, mais leurs propos rejoignent ceux de leurs grands-parents : *« Il n'y a aucune raison pour que l'on paie pour eux. Ce sont des gens différents, avec une culture différente. Nous parlons la même langue, c'est tout. »* Et Michael, pourtant fils d'immigrés yougoslaves, d'ajouter : *« Les Allemands de l'Est en Allemagne de l'Est, Rosenheim à Rosenheim. »* Culture différente, caractère différent, la légendaire rivalité entre Bavarois et Prussiens est effectivement omniprésente. Les *« Ce sont des gens prétentieux »*, les *« Ils sont arrogants »* et autres variations sur le même thème fusent d'un peu partout. *« Ils pensent que tout leur est dû,* ajoute une vieille dame, *mais ils oublient que nous avons travaillé pour reconstruire notre Allemagne. »*

Tous n'ont pas la même virulence, et surtout pas les mêmes conclusions. Klaus Schultz a trente-six ans. Pour ce gérant d'un magasin de matériel informatique, *« la réunification est inscrite dans l'Histoire et tout le monde l'attendait. Mais les gens ne sont pas prêts à réduire leur niveau de vie. Le gouvernement dit qu'on va pouvoir s'en sortir sans sacrifices, mais personne ne peut croire cela »*.

Alors la peur s'installe, suivie par les rumeurs. *« On va leur proposer des appartements pour 10 deutschemarks par mois, alors que nous devrons bientôt payer cent fois plus pour nous loger »*, affirme une lycéenne. *« Une vague d'immigration sans précédent se prépare »*, avertit un bijoutier. Son assistant trouve les mots pour le rassurer : *« C'est mieux que les Grecs ou les Turcs... »*

La mairie se veut apaisante. *« Il suffira que nous apprenions à nous connaître. »* Diethard Schinzel, directeur de cabinet du maire de Rosenheim, prêche l'optimisme, comme tous ses collègues du conseil municipal, des Verts à l'extrême droite. *« Ce sera un peu difficile pendant trois ou cinq ans, mais ensuite tout ira bien »*, pense-t-il.

Pour réduire encore cette période délicate, la municipalité a choisi le travail sur le terrain. Les fêtes que tout le monde attendait pour le 3 octobre ont été supprimées, et l'argent ira aux enfants nécessiteux et aux vieillards de Greiz, une petite ville de Thuringe. Mais, surtout, le maire a lancé une souscription publique. L'objectif était de réunir 52 000 deutschemarks, soit un mark par habitant. Le 2 octobre, à quelques minutes de son départ pour la cité est-allemande, il manquait encore 17 000 marks.

NATHANIEL HERZBERG

Israël est partagé entre la sérénité officielle, l'indifférence et les craintes inavouées...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Au moment où était célébrée l'unification de l'Allemagne, mercredi 3 octobre, le personnel de l'ambassade de RFA en Israël s'est rendu à Yad Vashem, le mémorial de l'Holocauste, à Jérusalem.

Ce fut un geste de recueillement pour dire que l'Allemagne n'oublie pas, qu'elle veut apaiser les sentiments d'une partie de la population d'un Etat né au lendemain du génocide, enfin qu'elle n'ignore rien des appréhensions que peut faire naître ici l'unification. L'événement est lourd de réminiscences douloureuses, de craintes inavouées, de malaise non dit.

Entre l'Allemagne et l'Etat juif, aucune des étapes de la « normalisation » de l'histoire n'a été facile. Quand Ben Gourion conclut avec la RFA, en 1952, des négociations sur l'attribution de réparations allemandes à Israël, la droite descendit dans la rue pour animer une série de manifestations violentes. Lorsque furent établies des relations diplomatiques entre l'Etat hébreu et la République fédérale, en 1965, le premier ambassadeur allemand en Israël, le Dr Rolf Pauls, fut reçu à coups de pierres.

Par comparaison, l'unification est aujourd'hui accueillie avec beaucoup de sérénité – au moins officiellement. Le gouvernement se veut froidement réaliste. L'unification est une évolution inévitable sur laquelle l'Etat hébreu n'a aucune prise ; les relations tissées avec la RFA incitent à la confiance – c'est l'Allemagne démocratique qui l'emporte ; les dirigeants allemands ont d'ores et déjà, et publiquement, fait savoir que l'Allemagne unie reconnaissait ses responsabilités et devoirs envers le peuple juif.

Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir, dit-on encore, même si, dans le même souffle, tel haut fonctionnaire spécialiste du dossier confie gravement : *« C'est vrai, c'est une Allemagne différente, à tous points de vue, mais tout de même cette puissance qui réémerge au milieu de l'Europe, chargée de symboles et de souvenirs, c'est très impressionnant. »*

Wagner toujours paria

Le malaise est partagé. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, dont presque toute la famille a disparu dans les camps de la mort, serait des plus réservés. *« Sa position*, dit un de ses conseillers, M. Avi Pazner, *est qu'il est impossible d'oublier ce qui s'est passé quand l'Allemagne était unie, mais que cela s'est fait parce qu'elle avait à sa tête le régime nazi et non parce qu'elle était unie. »* Rescapé de la Shoah, le président du Parlement, M. Dov Shilansky, un homme qui n'a jamais voulu recevoir les personnalités ouest-allemandes en visite en Israël, se refuse au moindre commentaire.

Spécialiste des questions allemandes et éditorialiste au quotidien *Haaretz*, Tom Segev parle de *« tabous »* : *« On ne joue toujours pas Wagner ici, la télévision ne montre pas de films allemands »* ; le seul poste qu'un diplomate israélien puisse refuser est l'Allemagne.

Pourtant, poursuit Segev, l'évolution qui compte à l'heure de l'unification, *« c'est qu'un changement fondamental* [dans le sens de la normalisation] *est bel et bien intervenu dans les attitudes israéliennes à l'égard de l'Allemagne »*. Les plus récents sondages l'expriment : on ne trouve que 20 % des personnes interrogées pour s'opposer à l'unification ou dire que telle devrait être la ligne du gouvernement ; une majorité d'Israéliens affirme *« ne pas avoir d'opinion »* et estime que l'Etat hébreu n'a pas à prendre position (les plus gros bataillons dans cette majorité se recrutant chez les jeunes séfarades nés en Israël).

Les premiers ébranlements du mur de Berlin, l'hiver dernier, avaient été perçus avec plus d'émotion. Puis l'onde de choc s'est dissipée et c'est à peine si M. Moshe Arens, alors ministre des affaires étrangères, fut contredit lorsqu'il déclara en février qu'*« une Allemagne unifiée ne devait provoquer aucune inquiétude dès l'instant qu'elle serait parfaitement consciente de ses obligations à l'égard du peuple juif »*.

Quelques semaines plus tard, au lendemain des premières élections libres en RDA, les nouveaux responsables est-allemands faisaient part de leur désir d'établir – pour la première fois – des relations diplomatiques avec Israël. Il fallait y voir un geste destiné à bien marquer la rupture avec le précédent régime. Celui-ci, estimant n'avoir à porter aucune responsabilité pour la période nazie, s'était toujours refusé au versement de réparations à Israël et aux rescapés de l'Holocauste en général ; de tous les pays du bloc de l'Est, la RDA fut le plus violemment hostile à l'Etat hébreu, apportant son soutien aux groupes palestiniens les plus radicaux.

Le 12 avril, le nouveau Parlement est-allemand adoptait une déclaration solennelle reconnaissant ses responsabilités historiques et formulant des excuses à l'égard du peuple juif. La voie de l'établissement de relations diplomatiques était tracée et des discussions engagées sur la question des réparations (au terme de l'accord de 1952, un tiers du montant de la somme convenue devait être versée par la RDA).

Mais l'accélération de l'histoire a rendu inutile cette étape : c'est avec l'Allemagne unie qu'auront lieu les discussions. Très symboliquement, les présidentes des Parlements des deux Allemagnes, Mme Rita Süssmuth (RFA) et Mme Sabine Bergamnn-Pohl (RDA), s'étaient rendues ensemble, en juin dernier, en visite officielle à Jérusalem.

ALAIN FRACHON

En Italie

Une certaine jalousie

ROME

de notre correspondant

« Vœux profonds et chaleureux » de la part du président de la République au chef du nouvel Etat allemand réunifié, M. von Weizsaecker, *« félicitations sincères »* du ministre des affaires étrangères à son homologue, M. Hans Dietrich Genscher, l'Italie officielle, au soir de la grande fête allemande, n'a pas manqué de se réjouir de ce que M. Francesco Cossiga a appelé dans son message *« un événement historique de première importance »*.

Mais si, d'une façon générale, les commentateurs transalpins se congratulaient à la « une » de tous les journaux du mercredi 3 octobre, certains, et non des moindres, n'ont pas hésité, dans les heures précédant la solennelle unification, à émettre quelques réserves sur *« les inconnues »* que recèle, pour l'avenir, le grand événement berlinois. *« La réunification allemande*, écrivait ainsi le célèbre politologue Galli Della Loggia dans *la Stampa, contient plus d'un élément inquiétant, voire potentiellement dangereux. »* La renaissance du colosse d'outre-Rhin, poursuit le « professore » sur une page entière du journal de Turin, *« ne peut en aucune façon être considérée comme un processus parallèle ou idylliquement confluent à celui de la construction européenne »*.

Tout le problème, *« toutes les inquiétudes diffuses »* également observées, et déplorées, par *Il Corriere* de Milan tournent bien sûr autour de l'Europe. *« Nous attendons de l'Allemagne nouvelle*, écrivait mardi soir M. Gianni De Michelis, le chef de la diplomatie transalpine, *un apport essentiel au processus d'intégration politique et économique de la Communauté. »* Même ton un peu comminatoire au Parti communiste réformateur et très europeiste, dirigé par M. Achille Occhetto. *« Ce n'est pas sans préoccupation,* déclarait mardi encore le secrétaire général du PCI, *que nous avons noté dans l'action du chancelier Kohl une tendance à diminuer le rôle de la CEE, à mener une politique du fait accompli. Ce n'est pas la bonne voie. »*

« Un Commonwealth teuton »

Pour le chef de l'opposition, comme d'ailleurs pour la plupart des dirigeants de la coalition au pouvoir à Rome, *« l'Allemagne unie doit absolument se développer dans une Europe unie »*. Or, regrette par exemple M. Giorgio La Malfa, numéro un du Parti républicain, allié à la démocratie chrétienne au gouvernement, pour l'instant, il faut bien reconnaître que *« les conséquences de la réunification sur l'intégration européenne constituent encore une question ouverte »*. *« Tout le monde feint aujourd'hui de se réjouir*, affirme M. Pino Rauti, chef des néofascistes du MSI, *mais, pour éviter de retomber dans les travers qui ont conduit à la guerre civile entre Européens, il faut faire montre d'un européisme plus incisif. »*

Ne serait-ce que pour éviter sur le Vieux Continent *« la constitution de cette espèce de Commonwealth teuton »* que craint tant M. Galli Della Loggia, effrayé *« par la déjà virtuelle hégémonie politico-économique allemande sur l'Europe »*. Mais *« cet alarmisme est-il vraiment justifié ? »*, demande, dans sa livraison du lundi 1er octobre, l'hebdomadaire *Panorama*. Ou bien *« la germanophobie est-elle devenue une réflexe conditionné né du passé ? »*.

Une chose est sûre, regrettent la plupart des commentateurs, l'unité retrouvée des Allemands prend effet au moment même où celle de l'Italie, qui n'a jamais été très puissante, est remise en cause avec force par divers mouvements régionalistes et centrifuges. En clair, la Péninsule se sent peut-être un peu jalouse d'une unification qu'elle-même – il suffit de voir à quelle vitesse la déchirure entre le Sud et le Nord s'accélère – n'a pas encore pu mener à son terme. *« L'Europe,* écrit encore le *Corriere della Sera, ne peut se faire sans l'Allemagne. »* Or l'Italie, sans l'Europe... ?

PATRICE CLAUDE

A l'ambassade de RFA

A défaut d'être à Berlin...

L'ambassade de la République fédérale d'Allemagne avait ouvert ses portes en grand, mardi 2 octobre, quand sonna 21 heures. Et l'on y entrait sans plus de formalités que dans un moulin. Des Allemands de Paris, quelques amis français et américains affluaient par milliers pour fêter l'unification. Loin du pays natal, on venait en famille vivre l'ultime moment, où le passé bascule et naît une ère nouvelle.

A 0 heure, l'ambassade devint celle d'une seule Allemagne : la RFA enrichie de Berlin et des cinq Länder de l'ex-RDA. *« Ce sera désormais notre fête nationale. Cette nuit, nous la célébrons pour la première fois. Je ne veux pas louper ce rendez-vous avec l'Histoire. »* Pour la lycéenne née à Francfort, les festivités avaient commencé dès l'après-midi à l'Ecole allemande de Paris. *« Demain, nous affronterons nos différences sociales et culturelles. Et puis ici, sur les écrans de télévision nous pouvons suivre en direct ce que vit Berlin, à défaut d'y être. »*

La ruée sur les buffets

Assis discrètement dans un coin de l'immense salon, Son Excellence l'ambassadeur, le docteur Franz Pfeffer, écoutait l'homme de l'Est, M. de Maizière, probable vice-président du futur Parlement. Pas plus qu'il n'avait exigé de carton d'invitation, l'ambassadeur ne ferait de déclaration. Cette fête avait lieu en effet *« entre amis »*. Une autre réception très officielle était d'ailleurs prévue à sa résidence de l'hôtel de Beauharnais.

Il y avait bien, non loin de lui, le chargé d'affaires représentant l'ancienne RDA. Mais il était seul, son personnel ayant plié bagages quelques jours auparavant. Le Centre culturel est-allemand avait lui aussi fermé ses portes le 29 septembre, l'Institut Goethe ayant récupéré l'essentiel de la bibliothèque. On avait bu tristement un dernier verre de vin à défaut d'argent et l'on avait tiré un trait définitif.

Mais ce 2 octobre, à l'ambassade de RFA, les buffets furent pris d'assaut. On s'arracha les *wursten* (saucisses) et les salades de pommes de terre. On se rua sur les chopes et sur les tonneaux. Dans la fraîcheur du jardin, on pique-niqua en cercle, plaisantant de tout et de rien. Qu'elle semblait loin la politique... *« On se croirait à la fête de la bière »*, avoua Andréas. Etudiant, il errait en solitaire dans les salons. Mais il préférait tout de même *« être ici »*. Car la semaine passée, il vit *« à Berlin-Est le désarroi sur les visages et le désastre économique, et à l'Ouest des jeunes brandir leur badge sur lequel était inscrit « je suis fier d'être allemand »*.

0 heure, 3 octobre 1990 : quand à Berlin on hissa le drapeau de la nation unie, à Paris, dans les salons de l'ambassade, jaillit l'hymne de la RFA. Celui d'hier devenu celui de demain. Ainsi basculait l'Histoire.

DANIELLE ROUARD

Les trois coups de l'unité allemande

Suite de la première page

La joie de l'unité ne fait pas oublier les difficultés à surmonter, et ils sont nombreux sans doute ceux qui ont dû avoir un pincement de cœur, à côté de ce Reichstag symbole du meilleur mais aussi du pire de l'histoire allemande, en songeant à l'héritage à assumer.

A côté de M. von Weizsaecker avaient pris place, face à la foule, tous les principaux dirigeants politiques allemands. Le chancelier Kohl était là, flanqué de ses ministres et de M. Lothar de Maizière, premier ministre de la défunte RDA, qui doit siéger désormais dans le gouvernement élargi de la nouvelle RFA. Pour l'opposition, étaient présents le candidat du Parti social-démocrate à la chancellerie, M. Oskar Lafontaine, et bien sûr M. Willy Brandt, président d'honneur du SPD, père de l'Ostpolitik allemande, qui vint serrer la main du chancelier.

Aucune personnalité étrangère de premier plan n'a participé, à titre officiel, aux cérémonies. Les chefs d'Etat des quatre puissances ayant exercé depuis la guerre la tutelle sur l'Allemagne avaient finalement décliné l'invitation.

« En plein exercice de notre autodétermination, nous voulons réaliser l'unité de l'Allemagne dans la liberté, a déclaré le président de la République dans sa brève allocution. *Pour accomplir nos tâches, nous sommes conscients de notre responsabilité devant Dieu et les hommes. Nous voulons servir la paix du monde dans une Europe unie. »*

« Auspices porteurs d'espoir »

L'unité de l'Allemagne en harmonie avec ses voisins : c'est ce qu'avait également souhaité quelques heures plus tôt M. Lothar de Maizière au cours de la dernière cérémonie officielle de la RDA, organisée mardi soir sous les lambris de la Schauspielhaus, en présence des membres des deux gouvernements et des deux Parlements. Le premier et dernier chef de gouvernement librement élu de RDA a remercié M. Mikhaïl Gorbatchev pour avoir renoncé à soutenir le régime communiste par la *« violence des armes »*.

Après avoir brièvement retracé la douloureuse histoire de la RDA, M. de Maizière a rendu hommage à tous ceux qui avaient lutté ces dernières années aux côtés de l'Eglise et aux premiers manifestants de l'automne dernier. En rappel de ces événements, c'est au chef d'orchestre Kurt Mazur, chef du Gewandhaus de la ville de Leipzig, qu'il avait été demandé de diriger pour cette cérémonie l'orchestration de la *Neuvième symphonie* de Beethoven. M. Mazur avait été l'un des cosignataires de l'appel à la modération lancé par des personnalités communistes et non communistes de Leipzig, le 9 octobre dernier, jour où s'est jouée la décision des autorités communistes de recourir ou non à la violence armée contre les manifestants.

Avec l'unification, *« la phase dramatique de la nouvelle orientation qui a commencé à l'automne 1989 prend fin. Nous nous trouvons au bord d'une ère nouvelle »*, a déclaré le premier ministre est-allemand. *« Ce chemin dans l'avenir, nous pouvons l'entamer sous des auspices porteurs d'espoir. C'est la liberté, la démocratie, l'Etat de droit et la justice sociale. »* Si *« le rêve est devenu aujourd'hui réalité »*, M. de Maizière n'en a pas moins souligné que le chemin à parcourir restait encore long pour parachever cette unité. Evoquant le décalage entre les mentalités des deux populations, il a appelé au respect mutuel et à la patience dans l'apprentissage de la vie en commun.

HENRI DE BRESSON

Dans la presse internationale

Après Bismarck, après la défaite de 1918, c'est maintenant la troisième fois que l'Allemagne se voit offrir la chance de *« devenir ce qu'elle doit devenir : la pièce centrale d'un ordre européen stable »*, estime le *Financial Times* dans son éditorial du 3 octobre. Le quotidien britannique est optimiste : *« Le pays ne peut pas satisfaire les attentes de chacun (...)*, écrit l'éditorialiste, mais la tâche *« est beaucoup plus facile que pour le Reich de Bismarck. La troisième fois devrait être chanceuse »*. *« L'unité allemande ne marquera qu'un modeste changement dans la position déjà assise de l'Allemagne de l'Ouest. Cette position n'a présenté – et ne présentera – aucun danger. Si ce n'est en période de guerre, la prospérité d'un voisin est un avantage, pas une menace »*, ajoute le *Financial Times*.

L'éditorialiste du *Times* est beaucoup plus prudent : *« Margaret Thatcher a raison de se demander comment, à présent, éviter que l'Etat allemand agrandi ne domine politiquement l'Europe, alors que son autorité économique semble de plus en plus évidente. »* *« L'Allemagne n'est pas encore la reine du continent, mais la probabilité qu'elle devienne le banquier et le gestionnaire de l'Europe paraît inévitable. Cela à moins que la Communauté européenne ne prenne des mesures pour favoriser l'intégration de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie dès la mise en place du marché unique, à la fin de 1992 »*, note le quotidien londonien.

Plus serein, *The Independent* estime que *« la nouvelle Allemagne n'est pas l'ancienne. Elle est plus petite que celle de Weimar ou de Hitler, elle vit en paix avec elle-même et avec ses voisins, relativement confiante dans son succès et solidement ancrée dans des institutions démocratiques. Pour la première fois de leur longue et turbulente histoire, les Allemands possèdent un véritable Etat-nation »*.

Pour le *Wall Street Journal*, l'« ancrage » de l'Allemagne dans la Communauté européenne écarte tout danger : *« En s'impliquant dans le marché unique européen, le gouvernement allemand a montré qu'il ne veut pas devenir un pouvoir politique et militaire autonome. »* Et l'éditorialiste de conclure : *« L'Allemagne réunifiée est un pays qui cultive la liberté de l'individu et le bonheur humain. Malgré les inquiétudes quant au prix à payer et aux turbulences induites au plan social, c'est un grand jour. »*

Enfin, *Die Welt* estime que *« la très grande majorité des Allemands ne veulent pas d'une nouvelle grande Allemagne. Tous nos voisins les plus proches doivent le savoir. Notre futur se trouve dans une autre voie »*.

L'ALLEMAGNE AU SINGULIER

III. – Un pays achevé, riche et stable, à moins que...

Nous poursuivons la publication d'une série d'articles consacrés à la nouvelle République fédérale d'Allemagne, qui compte quinze Länder et près de 79 millions d'habitants sur une superficie de 357 000 km² (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre et 2 octobre). Cette « grande Allemagne » que l'on redoute ici ou là a franchi placidement la *première* phase de son processus d'unification qui l'a surprise tout autant que ses voisins.

BONN

de notre correspondant

L'Allemagne unifiée a un nom (République fédérale d'Allemagne), un drapeau (noir, rouge et or), un hymne (le *Chant des Allemands* de Joseph Haydn et Hoffmann von Fallersleben) et une Constitution, qui sera pour l'essentiel la reprise de la Loi fondamentale ouest-allemande adoptée le 23 mai 1949. Les sportifs diraient que l'on ne change pas une équipe qui gagne, les philosophes que l'on est enfin parvenu à l'identité du réel et du rationnel.

L'apport de la RDA au nouvel ensemble se limite à un territoire et à une population qui a décidé, dans son immense majorité, de tirer un trait définitif sur quarante ans de son histoire. Bref, si le mot « Anschluss » n'avait pas déjà *servi, il serait tout à fait adapté* : le 3 octobre, la République fédérale d'Allemagne a annexé dans l'allégresse générale cinq provinces : le Mecklembourg-Poméranie occidentale, le Brandebourg, la Saxe-Anhalt, la Saxe et la Thuringe. Son territoire passe de 249 000 km² à 357 000 km² et sa population de 61,2 millions à près de 79 millions d'habitants.

La *« grande Allemagne »* que l'on redoute est en fait plus petite que la France ou l'Espagne, et si sa population dépasse celle de pays comme l'Italie, la Grande-Bretagne ou la France, ce n'est pas dans une proportion telle que l'on puisse comparer la position de l'Allemagne en Europe à celle de la Chine en Asie, ou même du Brésil en Amérique latine. Mais ces données objectives ne reflètent qu'une partie de la réalité et doivent être complétées par d'autres éléments qui donnent une image plus précise de la place de l'Allemagne dans le monde : troisième puissance économique et commerciale mondiale, elle jouit du produit national brut par tête d'habitant le plus élevé de la Communauté européenne et d'une position dominante dans toute une série de secteurs-clés de l'économie moderne comme la chimie ou la construction automobile.

Santé économique

Son extension territoriale et démographique ne change rien pour l'instant à des données objectives qui faisaient déjà d'une RFA *réduite à elle-même* le numéro un économique et financier en Europe. Il suffit d'observer l'évolution, ces derniers mois, des indicateurs reflétant la santé de l'économie depuis les bouleversements politiques intervenus à l'Est pour constater que la monnaie est restée stable en dépit de l'union monétaire instaurée le 1er juillet dernier avec la RDA, que les grands équilibres ont été préservés dans le domaine économique et social. Mieux, alors que la Bundesbank injectait plusieurs dizaines de milliards de deutschemarks en RDA, les négociations salariales qui se tenaient parallèlement en RFA aboutissaient à une augmentation du pouvoir d'achat réel des salaires de 3 % à 5 % et à des engagements précis sur l'instauration progressive de la semaine de trente-cinq heures...

L'Allemagne a donc franchi placidement la première phase d'un processus d'unification qui l'a surprise tout autant que ses voisins : jamais en fait la confiance du pays en lui-même *et des autres nations* dans la capacité de la République fédérale à absorber économiquement et socialement une RDA à l'économie dévastée par quarante ans de planification et de ponction soviétique n'a été sérieusement mise en doute. Dès le mois de janvier, le ton était donné par le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Pöhl, qui donnait la juste mesure du défi que constituait pour son pays et son institution l'intégration de la RDA : *« Sa population est équivalente à celle de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, et son produit national comparable à celui de la Hesse. »*

Aujourd'hui, le défenseur de la sacro-sainte stabilité du deutschemark ne se souvient plus des réticences manifestées lorsque le chancelier Kohl décida d'instaurer l'union monétaire au taux de un mark-Ouest pour un mark-Est : il constate, pour s'en réjouir, que le pouvoir d'achat des Allemands de l'Est a augmenté, en moyenne, de 5 % à 6 % – ce qui donne un coup de fouet à l'activité en RFA, et accessoirement dans le reste de l'Europe des Douze. Les faillites se multiplient, le chômage monte, des grèves se déclenchent ça et là ? Même un syndicaliste de pointe comme M. Franz Steinkühler, président de l'IG Metall, et bon nombre de sociaux-démocrates ne croient pas à un embrasement social dans l'ex-RDA : *« N'oubliez pas que ce sont aussi des Allemands qui vivent là-bas »*, nous font-ils remarquer, presque découragés devant le sage comportement de leurs compatriotes de la RDA, qui font, pour l'instant, une confiance aveugle aux vertus de l'économie de marché et de ses défenseurs les plus ardents, les partis de droite et le patronat.

Angoisses et obsessions...

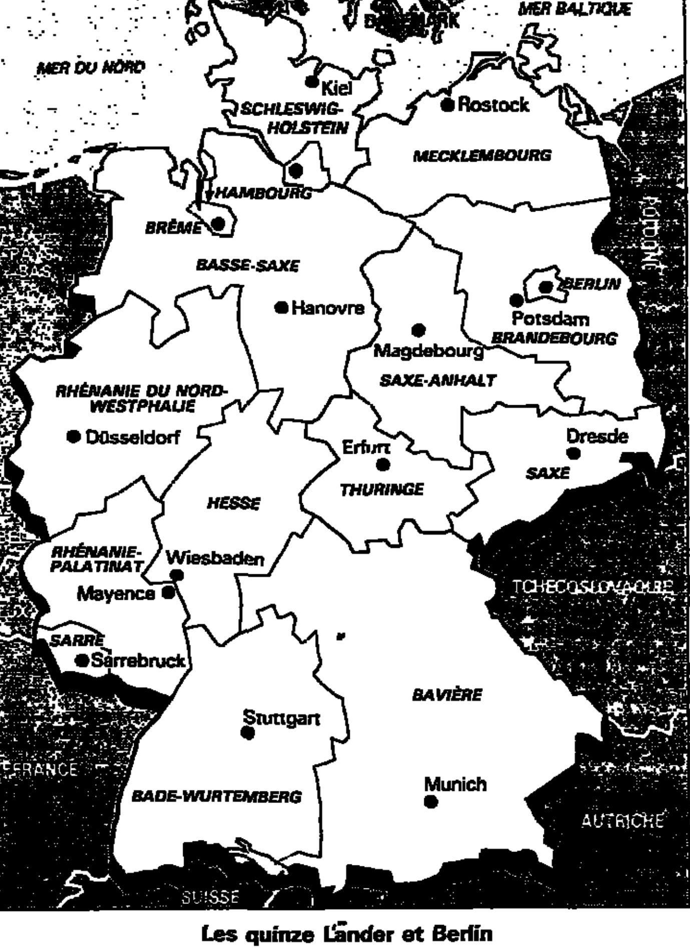
A l'heure de son unification, l'Allemagne est, dans toutes ses parties, *« dans toutes ses tribus »* dit l'expression populaire, un pays où le calme, la stabilité et même – fait nouveau – l'optimisme *semblent avoir définitivement pris le* pas sur l'angoisse, le ressentiment, la mauvaise conscience. Les années 80 avaient été marquées par les grandes peurs qui s'étaient emparées d'une opinion publique encline à accorder crédit à tous les prophètes d'apocalypse : on s'était fait peur successivement avec la guerre atomique, Tchernobyl, le sida, le trou dans la couche d'ozone... Ces préoccupations restent présentes dans le débat public, mais n'engendrent plus les comportements quasi hystériques qui *avaient surpris, et inquiété*, les voisins des Allemands. Le slogan *« Plutôt rouge que mort »* a perdu toute signification depuis que Mikhaïl Gorbatchev a rendu évident aux yeux du monde entier qu'un monde meilleur ne devait pas être recherché dans le système dont il cherche lui-même désespérément à sortir.

M. Peter Gauweiler, ce secrétaire d'Etat bavarois qui défraya il y a peu la chronique en proposant d'enfermer tous les séropositifs dans des camps, a été prié de s'occuper de la politique du logement social de son Land et de mettre une sourdine à sa croisade anti-sida. Reste l'angoisse devant la destruction de l'environnement, le rejet de l'énergie nucléaire : ces obsessions allemandes sont devenues l'apanage d'un peuple tout entier, et non plus seulement d'une minorité d'écologistes organisés dans le parti des Verts. En se diffusant dans l'ensemble du monde politique et médiatique d'outre-Rhin, l'impératif écologique s'est quelque peu assagi dans ses formes d'expression, mais est entré en résonance avec les croyances profondes d'un peuple toujours partagé entre la méfiance vis-à-vis du progrès scientifique et technique et son désir d'être à la pointe de l'évolution du savoir et du savoir-faire.

L'Allemagne nouvelle qui prend place au centre de l'Europe se présente donc comme un pays et une nation dont le visage et l'âme sont *familiers* à ses voisins. Elle sera, certes, comme le note l'hebdomadaire *Die Zeit*, *« plus nordique, plus orientale et plus protestante »*, mais cela ne devrait pas modifier fondamentalement son comportement sur la scène internationale. Il suffit de voir comment la population est-allemande, nourrie il est vrai des valeurs diffusées par la télévision de l'Ouest, s'est adaptée, dès qu'elle en a eu les moyens, aux modes de vie et de consommation occidentaux pour en être convaincu.

Les cadres idéologiques et politiques qui ont fait le succès de la République fédérale s'adaptent comme un gant à l'ex-RDA. Une langue de bois chasse l'autre, et le credo de la *« soziale Marktwirtschaft »*, l'« économie sociale de marché » de l'ancien chancelier Ludwig Erhard se substitue à la vulgate marxiste.

La Société pour la défense de la langue allemande notait récemment la rapidité avec laquelle disparaissaient les mots créés du temps du régime communiste, dont seules quelques exceptions devraient survivre.



Les quinze Länder et Berlin

L'avenir dira si le PDS, parti communiste « rénové », héritier du SED d'Erich Honecker, qui a obtenu 15 % des voix aux premières élections libres de mars 1990, sera lui capable de conserver une place significative dans le spectre politique de l'Allemagne unie. Mais qu'il disparaisse ou qu'il se maintienne au-delà de la barre lui assurant une représentation parlementaire, cela ne témoignerait que d'une normalisation de la démocratie allemande par rapport à celle de ses voisins occidentaux : à la britannique dans le premier cas, à la française ou à l'espagnole dans le second...

Est-il alors incongru de s'interroger sur le rôle futur de l'Allemagne unifiée ? D'exprimer des craintes en raison du poids trop important pris par une nation dans un ensemble européen fondé sur l'équilibre des principales puissances qui la composent ? *« Nous avons suffisamment donné de preuves de notre attachement à la démocratie, à la construction de la Communauté européenne, au maintien de la paix pendant quarante ans pour que l'on ne nous fasse pas de mauvais procès »*, rétorque-t-on à ceux qui manifestent leurs inquiétudes.

A cette argumentation difficilement réfutable s'ajoute maintenant le fait proclamé par ses dirigeants qu'ayant rempli la mission que lui confiait sa Loi fondamentale, l'Allemagne est achevée : en unifiant la RFA, la RDA et Berlin, elle se trouve dans une situation inédite dans son histoire de n'avoir plus de revendication territoriale. Cela ne s'est pas passé sans douleur : l'acuité du débat sur la reconnaissance du caractère définitif de la ligne Oder-Neisse en témoigne.

Cependant, un problème demeure : en renonçant à l'idée d'un Reich englobant tous les Allemands de souche *« de la Meuse jusqu'à Memel et du Belt jusqu'à l'Adige »*, l'Allemagne ne s'est pas pour autant déchargée de sa mission de protection des populations « de souche allemande » vivant hors de ses frontières. Les deux millions d'Allemands d'URSS, les Saxons de Transylvanie, les Souabes de Hongrie, les Allemands de la Silésie polonaise bénéficient toujours de ce *« droit du sang »*, fondement de l'identité germanique, qui garantit à tous ceux qui en manifestent le désir l'accès à la nationalité, donc au bien-être de la *« métropole »*. Déjà, on surprend quelques visionnaires à rêver d'un *« territoire de Königsberg »* regroupant les Soviétiques de souche allemande dispersés dans l'immensité de l'URSS.

Déjà, on entend les fameuses associations de réfugiés des territoires de l'Est réclamer aux nouveaux dirigeants polonais le droit d'établissement et des droits nationaux spécifiques pour des Allemands fortunés qui rachèteraient, hectare après hectare, des terres perdues en 1945. L'Allemagne, instruite par la dure épreuve de la seconde guerre mondiale, a définitivement abandonné l'habit du guerrier pour ne se revêtir que de celui du marchand. Cela ne veut pas dire qu'elle renonce pour autant à défendre ses intérêts, bien au contraire. Plus grande, plus forte, plus sûre d'elle-même, elle va s'attacher à faire la conquête *« pacifique »* d'une Europe qu'elle fascine plus qu'elle n'effraie.

Elle va s'efforcer de rendre universels des axiomes issus de son expérience singulière, de transformer les vérités relatives en vérités absolues. Elle a les moyens, on le constate depuis quelque temps, d'imposer ses conceptions sur les catalyseurs dans l'automobile et sur les normes industrielles ; elle souhaite maintenant être entendue et suivie dans une conception du destin européen qui lui est propre. Une fois de plus, elle donne raison à la formule controversée selon laquelle *« tout pays fait la politique de sa géographie »*.

La dépendance, géographique autant qu'historique, de l'Allemagne à l'égard de la Russie lui fera désormais donner priorité aux bonnes relations avec un puissant voisin oriental auquel elle va être liée par une dette soviétique énorme et une dépendance énergétique résultant du choix du gaz naturel contre l'énergie nucléaire.

En s'unifiant, l'Allemagne ne rompt pas ses liens tissés dans le cadre de la Communauté européenne, mais elle met ses partenaires les plus proches dans une position pour le moins incommode. Celle d'accepter, chaque jour un peu plus, la vision allemande de l'Europe, puissance uniquement marchande, déléguant aux deux Super Grands la gestion de l'ordre du monde pour ne pas risquer la résurgence d'antagonismes dévastateurs.

LUC ROSENZWEIG

Prochain article :
Les nationalismes croisés de Helmut Kohl et de Hans Dietrich Genscher par Luc Rosenzweig

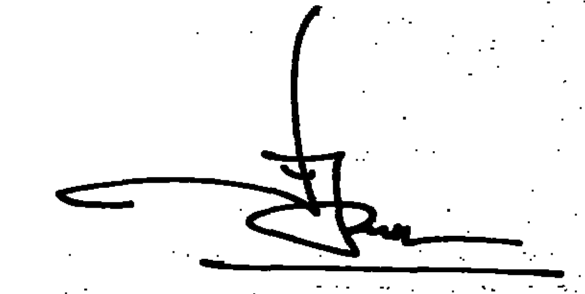
(Publicité)

EH BIEN OUI, LA CFDT EST FAVORABLE A LA CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE

Vous voulez faire peur aux Français ? Parlez-leur d'un nouvel impôt ! Mais cette fois la ficelle est un peu grosse. Ceux qui, avec véhémence, s'opposent à la Contribution sociale généralisée (CSG) en agitant l'épouvantail fiscal cherchent à escamoter un débat de fond : le financement de la Sécurité sociale. Oui, la CFDT est d'autant plus favorable à cette réforme que c'est elle qui, depuis 1982, l'a proposée aux gouvernements successifs. Devant les amalgames et les manipulations, il est temps de rétablir la vérité des faits. La vérité c'est que la Sécurité sociale repose depuis son origine sur le principe de solidarité. Et de fait tout le monde en bénéficie. Mais son financement est source d'inégalités car seuls ou presque les revenus du travail sont soumis à cotisation. Et peut-on vraiment parler de solidarité quand on sait qu'en France proportionnellement plus on gagne moins on paye ? La vérité c'est que la CSG va introduire plus de justice dans le financement de la Sécurité sociale par une contribution étendue à l'ensemble des revenus. Non seulement les salaires mais aussi les revenus du capital et les revenus de remplacement imposables. Il va de soi que les faibles ressources ne doivent pas être touchées. Mais qu'y a-t-il de scandaleux à demander un effort de solidarité à un retraité percevant deux ou trois fois le SMIC alors que des salariés non imposables avec charge de famille paient des cotisations ? La vérité c'est que la CSG va permettre – pour la première fois depuis dix ans – de faire baisser les cotisations sociales. 85% des salariés pourront constater sur le bulletin de paie une augmentation de leur salaire net. La vérité c'est que la CSG n'est pas un impôt. Pour une bonne raison : plus de 80% des contributions seront prélevées directement par la Sécurité sociale et le reste lui sera automatiquement affecté. Si l'on veut assurer l'avenir de notre système de protection sociale, on ne peut plus faire l'économie de la solidarité. La contribution de tous permet un financement plus équitable, mieux réparti. Bien sûr, la CSG ne résoudra pas tous les problèmes financiers. Bien sûr, il faut agir contre les gaspillages, pour la maîtrise des dépenses, la qualité de la santé, une politique de la famille et une garantie des retraites. Bien sûr, il faut s'opposer à la mainmise de l'Etat sur la Sécurité sociale. La CSG est aujourd'hui une étape nécessaire. Evidemment, il est plus confortable de défendre le statu quo ou le "laissez faire" que de construire ensemble les nouvelles formes de la solidarité. Pour notre part nous avons choisi.

Le faux débat sur "l'impôt Sécu" est un mauvais prétexte pour faire l'économie de la solidarité.

Jean Kaspar, Secrétaire Général de la CFDT



CFDT
SÉCU·VÉRITÉ



EUROPE

GRANDE-BRÊTAGNE : devant le congrès travailliste de Blackpool

M. Kinnock fait l'éloge de l'économie mixte à la française

Les congrès du Parti travailliste commencent à ressembler singulièrement à ceux des conservateurs. Ovations interminables pour le leader et son conjoint, mise en scène soigneusement huilée, prééminence du spectacle sur le débat d'idées...

BLACKPOOL

de notre envoyé spécial

M. Neil Kinnock a changé radicalement de style dans la harangue annuelle traditionnelle qu'il a prononcée mardi 2 octobre devant les délégués travaillistes. Celle-ci a duré une heure pile (télévision oblige). Elle a été encore ponctuée de quelques *« camarades ! »* mais plus des *« frères et sœurs ! »* de jadis.

Le leader travailliste a centré son propos sur la nécessité de consacrer plus d'argent à l'éducation, *« qui est en crise faute de moyens comme tout le monde – parents, employeurs, enseignants et élèves – le sait, sauf le gouvernement »*. Il a eu le courage de chiffrer cet objectif. Il faudrait revenir selon lui aux 5,5 % du PNB promis par le dernier gouvernement travailliste, celui de M. Jim Callaghan (1976- 1979), lequel était d'ailleurs présent dans la salle. M. Kinnock propose de multiplier les classes de maternelle, très rares ici, en abaissant à quatre, voire trois ans l'âge auquel l'Etat se sent tenu d'accueillir les plus jeunes dans le système scolaire si leurs parents le souhaitent.

A l'autre bout de la chaîne il veut développer la formation continue, qui souffre elle aussi de la comparaison avec les autres pays européens. Après onze ans de gouvernement conservateur, un tiers seulement des salariés britanniques bénéficient d'une quelconque formation permanente, alors que la proportion est des deux tiers en France, en Italie et en Allemagne, a-t-il affirmé.

La France a été plus d'une fois à l'honneur. *« Elle n'a pas de pétrole, à la différence de la Grande-Bretagne, et elle subit une forte pression économique en raison de la crise du Golfe, mais le budget publié le mois dernier comporte une augmentation de 9 % des crédits destinés à l'éducation »*, a relevé, admiratif, le leader travailliste, qui a longuement cité en exemple cette *« priorité »* française.

Ce n'est pas une partie de cricket

La France a été également évoquée à propos des transports. *« Il faut construire une liaison ferroviaire à grande vitesse depuis l'Ecosse et le pays de Galles jusqu'au tunnel sous la Manche. Nous y procéderons grâce à un partenariat entre les secteurs public et privé. C'est ainsi que le TGV a été construit en France. Il n'aurait jamais vu le jour si le gouvernement socialiste français n'avait pas pris les engagements à long terme que le gouvernement conservateur britannique se refuse précisément à souscrire au nom d'une idéologie aussi perverse que dogmatique »*, a déclaré M. Kinnock.

Il n'est pas sûr que cet éloge appuyé de la France socialiste soit électoralement payant. Mais M. John Smith, le chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme travailliste, a été apparemment convaincu des mérites de l'économie mixte à la française, et pas seulement dans le domaine des transports en commun, lors d'une visite à Paris, il y a exactement un an, au cours de laquelle il a été fort bien reçu par MM. Rocard et Bérégovoy. Il a converti à son tour M. Kinnock...

Ce dernier s'est même donné le luxe d'attaquer les conservateurs sur ce terrain. Ils sont tellement têtus, explique-t-il, qu'ils ne veulent laisser l'Etat intervenir nulle part. Pourtant en France, en Allemagne et au Japon, les pouvoirs publics apportent un soutien à long terme souvent décisif à des secteurs industriels entiers. *« Pas chez nous,* se lamente M. Kinnock, *ils crieraient aussitôt à la tricherie. Mais ils feraient mieux de comprendre que ce dont il s'agit n'est pas une partie de cricket mais une concurrence impitoyable »*.

La politique étrangère a été traitée sur le mode de la sincérité et de l'enthousiasme avec un idéalisme sans complexe mais sans qu'il soit une seule fois fait explicitement mention de l'existence de la CEE. *« L'année écoulée a été la plus rapide de l'Histoire »*, a affirmé M. Kinnock, citant l'effondrement du communisme dans les pays d'Europe centrale, la disparition du pacte de Varsovie en tant qu'alliance militaire et l'apparition d'un *« nouvel ordre mondial »* sur les ruines de la guerre froide. Il a évoqué l'unité allemande, qui prenait effet le soir même à minuit, et salué de la voix et du geste l'ambassadeur d'Allemagne, M. Herman von Richthofen, présent dans la tribune des invités étrangers.

A propos du Golfe, le leader travailliste a réaffirmé la position selon laquelle le déploiement de forces et les sanctions doivent faire céder M. Saddam Hussein et l'obliger à rendre le Koweït. M. Kinnock est allé nettement plus loin que lors de la session spéciale du Parlement consacrée cet été à cette crise. Le leader travailliste demande maintenant qu'après son retrait du Koweït la communauté internationale fasse en sorte que l'Irak ne puisse pas se doter de l'arme nucléaire.

DOMINIQUE DHOMBRES

POLOGNE

L'élection présidentielle aura lieu le 25 novembre

L'élection présidentielle polonaise, qui permettra de désigner au suffrage universel le successeur du général Jaruzelski, aura lieu le 25 novembre, avec un éventuel second tour le 9 décembre si aucun candidat ne remporte plus de 50 % des voix, a annoncé mardi 2 octobre le président de la Diète, M. Mikolaj Kozakiewicz.

M. Lech Walesa, pour l'instant encore seul candidat déclaré, a donné lundi le coup d'envoi de sa campagne électorale officielle au cours d'un meeting à Torun, au nord de Varsovie. Pressé de questions par l'assistance sur la dégradation du niveau de vie, le président de Solidarité a évité, cette fois-ci, d'attaquer le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki.

Rentré à l'aube, mardi matin, de New-York où il avait participé aux travaux de l'assemblée générale des Nations unies, M. Mazowiecki a reconnu que le moment de vérité approchait pour lui : tout le monde attend en effet de savoir en Pologne s'il va être candidat contre M. Walesa. De toute évidence, le premier ministre, homme prudent s'il en est, aura été partagé jusqu'au dernier moment sur cette question. La perspective de faire campagne contre Lech Walesa, auquel il a été très lié, ne l'enthousiasme guère, d'autant plus qu'il sait que les chances de victoire du chef de Solidarité sont grandes. Mais l'entourage de M. Mazowiecki le pousse à se présenter, escomptant soit qu'il l'emportera, soit au moins qu'il permettra de limiter l'ampleur de la victoire de M. Walesa et donc du « danger populiste ».

Le mouvement Action démocratique (ROAD), qui soutient l'action du gouvernement, a proposé lundi la candidature de M. Mazowiecki, mais a précisé qu'au cas où ce dernier ne se présenterait pas, il soutiendrait la candidature du professeur Andrzej Stelmachowski, actuel président du Sénat, dont le nom a été avancé par Solidarité rurale. Enfin, le parti social-démocrate créé sur les cendres du POUP, l'ancien parti communiste, a fait savoir qu'il présenterait vraisemblablement un *« candidat de gauche »*.

Des élections législatives seront organisées au printemps prochain.

S. K.

URSS : la crise de l'Union

Ouverture du dialogue officiel entre le Kremlin et Vilnius

Les premières discussions officielles entre le Kremlin et les dirigeants de Vilnius, depuis la déclaration d'indépendance lituanienne du 11 mars, se sont déroulées mardi 2 octobre à Moscou, mais cela ne signifie pas encore que Moscou soit prêt à reconnaître cette indépendance, ont indiqué les délégués lituaniens. Les quatre heures d'entretiens entre le président lituanien Vytautas Landsbergis, le premier ministre Kazimiera Prunskiene et son adjoint Romualdas Ozalas d'une part, le premier ministre soviétique Nikolaï Ryjkov de l'autre, ont porté sur *« les questions ayant trait à l'ouverture de négociations bilatérales officielles »*, selon un communiqué lituanien.

Une seconde réunion consultative, préparée par des groupes d'experts, doit se tenir dans deux semaines, ont déclaré les responsables lituaniens, qui ont fait part d'un optimisme modéré. *« Le chemin sera encore probablement long avant d'arriver aux négociations »*, a reconnu le président du Parlement lituanien. Mme Prunskiene a indiqué pour sa part que la Lituanie *« respectera ses engagements commerciaux pour 1990 »*. C'est-à-dire qu'elle ne s'engage pas à le faire pour 1991, bravant le dernier décret de M. Mikhaïl Gorbatchev sur le strict maintien des contrats entre entreprises jusqu'à la fin de l'an prochain.

Le premier ministre lituanien a souligné que son engagement pour 1990 *« n'exclut pas la conclusion d'accords bilatéraux entre Républiques, comme la semaine dernière à Tallin »*, en référence à la création dans la capitale estonienne d'un Comité permanent de consultation économique par sept des quinze Républiques de l'URSS, dont les trois baltes et la Russie. L'Ukraine n'y participait pas, mais, malgré l'échec d'une grève organisée lundi 1er octobre par les nationalistes ukrainiens, les dirigeants communistes de cette République d'une importance-clé en URSS, enfourchant la vague séparatiste, se montrent de plus en plus partisans d'une souveraineté économique totale. – *(AFP, Reuter.)*

Les parlementaires du Conseil de l'Europe se sont prononcés en faveur de l'adhésion de la Hongrie

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a donné, mardi 2 octobre, à Strasbourg, un avis unanimement favorable à l'adhésion de la Hongrie à l'organisation, composée jusqu'à présent de vingt-trois pays d'Europe occidentale. L'adhésion officielle de Budapest devrait intervenir lors de la prochaine réunion des ministres du Conseil, les 5 et 6 novembre à Rome.

La Hongrie, qui bénéficie depuis l'été 1989 du statut d'invité spécial de l'Assemblée parlementaire, avait été le premier pays de l'Est à déposer officiellement – le 16 novembre 1989 – une demande d'adhésion. L'avis favorable de l'assemblée constitue une reconnaissance du processus démocratique entamé par Budapest en 1988 : mise en place d'une nouvelle Constitution fondée sur la prééminence du droit, respect des droits fondamentaux, séparation des pouvoirs, organisation d'élections législatives et municipales.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est par ailleurs prononcée en faveur de l'adhésion de la Pologne, mais seulement après *«la tenue d'élections législatives libres»* dans ce pays. L'avis *«favorable mais assorti d'une importante condition»* traduit le souci de l'assemblée de ne pas *«offrir un chèque en blanc»* à la Pologne, a indiqué un parlementaire.

Enfin, l'assemblée a refusé d'attribuer à la Roumanie le statut d'invité spécial dès cette session, en se disant *«préoccupée»* par les excès de violence intervenus en mars et juin dernier et par les risques de maintien au pouvoir de la Securitate. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE

M. Mitsotakis annonce « deux années difficiles »

Le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, a pris en charge, lundi 1er octobre, le ministère de l'économie, en remplacement de M. Georges Souflias, en congé de maladie pour trois mois. La fille de M. Mitsotakis, Mme Dora Bakoyannis, entre au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

M. Mitsotakis a, d'autre part, annoncé qu'il présenterait un budget d'austérité dans le cadre de sa politique d'assainissement de l'économie et de sa lutte contre l'inflation et les déficits publics. Ce budget prévoit notamment une augmentation des recettes, qui devraient être de 33 % supérieures à celles de l'année dernière, des *« coupes drastiques »* dans les dépenses de l'Etat et une lutte accrue contre l'évasion fiscale, a précisé M. Mitsotakis au cours d'un débat au Parlement consacré à la situation économique.

Il a annoncé *« deux années difficiles »* en 1991 et 1992 pour sortir le pays de la profonde crise dans laquelle il est plongé. Il a également rappelé que la dette publique globale pour cette année se montera à 15 000 milliards de drachmes (100 milliards de dollars), garanties comprises, et la dette extérieure à 18,7 milliards de dollars. *« Notre économie est en faillite, nous devons vivre selon nos moyens »*, a fait remarquer le premier ministre.

Par ailleurs, l'ancien vice-premier ministre socialiste, M. Agamemnon Koutsoyorgas, impliqué dans le scandale résultant des activités du banquier escroc Georges Koskotas, a été placé en détention provisoire. M. Koutsoyorgas est accusé d'avoir reçu un pot-de-vin de 2 millions de dollars sur un compte suisse pour avoir fait passer, alors qu'il était ministre de la justice, une loi sur le secret bancaire favorable à Koskotas. Le banquier, actuellement emprisonné aux Etats-Unis, est accusé d'avoir détourné 230 millions de dollars de la banque de Crète.

Enfin, l'ancien premier ministre socialiste, M. Andréas Papandréou, a été hospitalisé d'urgence, mardi 2 octobre, à la suite de complications cardiaques. Agé de soixante et onze ans, M. Papandréou dont l'état est qualifié de satisfaisant, avait subi une opération à cœur ouvert en août 1988 à Londres et avait de nouveau été hospitalisé en juin 1989. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

RWANDA : venus d'Ouganda

Des réfugiés armés envahissent le nord-est du pays

NAIROBI

correspondance

Les autorités rwandaises ont instauré, mardi 2 octobre, un couvre-feu jusqu'à nouvel ordre sur tout l'étendue du territoire à la suite de l'incursion depuis l'Ouganda, la veille, d'un groupe de rebelles, près de Mutara, dans le nord-est du pays. Des centaines de civils, essentiellement des femmes et des enfants, fuyant la zone des combats, sont déjà arrivés à Kigali. La situation a été jugée suffisamment grave pour obliger le chef de l'Etat, le général Juvénal Habyarimana, au pouvoir depuis 1973, à écourter un séjour aux Etats-Unis. Dans un communiqué lu à la radio, le ministère de la défense nationale a invité *« la population à rester vigilante pour identifier et, surtout, dénoncer tous ceux qui se sraient infiltrés parmi elle »*.

L'armée a immédiatement dépêché des renforts sur place et, a-t-on appris de source officielle, les soldats auraient réussi à contenir l'avance des rebelles. Mais, d'après des informations recueillies à Nairobi, ces derniers, quelque deux mille hommes puissamment armés, se seraient emparés de la ville de Gabiro, au bord du parc national de l'Akagera, à une centaine de kilomètres au nord-est de Kigali.

Le gouvernement ougandais a condamné *« l'action de ces réfugiés rwandais qui ont profité de l'hospitalité de l'Ouganda depuis plus de trente ans »*. Officiellement, quelque quatre-vingt-quatre mille Rwandais, d'origine tutsie pour la plupart, ont trouvé refuge en Ouganda après les massacres interethniques de 1959, qui ont permis aux Hutus (90 % de la population) de prendre le pouvoir jusque-là aux mains de la minorité tutsie.

Des milliers de ces réfugiés se sont engagés dans l'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museveni, qui, après des années de guérilla, s'est rendue maître du pays en janvier 1986. Certains détiennent, aujourd'hui, des postes-clés dans le gouvernement ougandais, mais les hommes qui ont pénétré au Rwanda ne bénéficieraient d'aucun soutien des autorités de Kampala. Selon une source américaine, Fred Rwigyema, leur commandant, un ancien officier supérieur de la NRA, avait été limogé, à la fin de l'an dernier, par le président Museveni, pour cause de corruption.

Un mouvement contestataire qui milite pour le retour au pays et la défense de la minorité tutsie du Rwanda s'est développé ces derniers temps parmi les réfugiés de la deuxième génération, affirment certains observateurs à Kampala. Il pourrait avoir pris l'initiative de cette « invasion » du Rwanda.

JEAN HÉLÈNE

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : le chef de l'Inkatha refuse de rencontrer M. Mandela.** – Le chef du parti Inkatha à dominante zouloue, M. Mangosuthu Buthelezi, a décliné l'invitation du Congrès national africain (ANC) à participer, vendredi, à une réunion au cours de laquelle il aurait rencontré M. Nelson Mandela, en compagnie des chefs de cinq autres bantoustans d'Afrique du Sud. M. Buthelezi souhaite rencontrer M. Mandela en tête-à-tête en tant que dirigeant d'une formation politique. – *(AFP.)*

□ **CAP-VERT : adoption du multipartisme.** – L'Assemblée nationale a approuvé, vendredi 28 septembre, l'instauration du multipartisme en abolissant l'article 4 de la Constitution qui érigeait le parti unique PAICV en force dirigeante de la société et de l'Etat. Des élections législatives et présidentielle auront lieu en janvier et février 1991. – *(AFP.)*

□ **KENYA : constitution d'une commission d'enquête judiciaire sur le meurtre de M. Ouko.** – Le président Daniel Arap Moi a annoncé, lundi 1er octobre, la constitution d'une commission d'enquête judiciaire pour élucider le meurtre, en février, de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Robert Ouko, meurtre qui avait provoqué de sanglantes manifestations antigouvernementales. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : offensive de la force d'interposition.** – La force ouest-africaine d'interposition a lancé, mardi 2 octobre, à Monrovia, une offensive contre les troupes rebelles de Charles Taylor. Elle a ainsi attaqué à l'artillerie lourde des bâtiments du gouvernement dans le centre-ville, près du palais présidentiel. – *(Reuter.)*

□ **MAURITANIE : exécutions sommaires dans le sud.** – Plusieurs centaines de Noirs ont été exécutés, cette année, en Mauritanie et de nombreux autres ont *« disparu »*, affirme Amnesty International dans un rapport rendu public, mardi 2 octobre. *« Des violations très graves des droits de l'homme ont été régulièrement perpétrées dans tout le sud du pays. Des centaines de villageois non armés ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires »*, précise l'organisation humanitaire.

□ **ZAIRE : nouveau rapport sur le massacre de Lubumbashi.** – La Ligue zaïroise des droits de l'homme a estimé, dans son premier rapport sur l'état des libertés au Zaïre, rendu public lundi 1er octobre, *« qu'il y a bel et bien eu massacre »* par les forces de l'ordre, en mai, à l'université de Lubumbashi et que *« plusieurs dizaines d'étudiants ont été tués »*. A son avis, le pouvoir qui a refusé la création d'une commission d'enquête indépendante, a entrepris de brouiller les pistes pour que la vérité n'éclate jamais sur cette affaire. – *(AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

Selon un rapport d'Amnesty International

Les forces irakiennes ont tué et torturé un « très grand nombre » de Koweïtiens

Les forces irakiennes ont torturé et tué un *« très grand nombre de personnes »* au Koweït, y compris des adolescents, affirme un rapport d'Amnesty International publié mardi 2 octobre. L'organisation de défense des droits de l'homme, qui a envoyé une mission dans la région, précise qu'elle a pu recueillir de très nombreux témoignages de personnes ayant fui le pays après l'invasion irakienne.

Les témoignages *« font état d'arrestations massives, de tortures et d'exécutions sommaires »*, précise Amnesty International dans son rapport, indiquant que des centaines de Koweïtiens et de ressortissants d'autres pays sont emprisonnés au Koweït et en Irak. *« Les forces irakiennes ont arrêté non seulement des personnes suspectes de résistance armée mais aussi des hommes, des femmes et des enfants trouvés en possession de drapeaux koweïtiens ou de portraits de l'émir »*, déclare l'organisation.

La possession de tels objets est effectivement considérée comme un crime passible de la peine de mort. Selon Amnesty, certaines personnes ont été arrêtées ou tuées pour avoir refusé de remplacer la photo de l'émir du Koweït par celle de Saddam Hussein.

Des prisonniers, selon Amnesty, sont détenus dans des commissariats, des écoles et autres bâtiments publics au Koweït, d'autres ont été transférés en Irak. Ceux qui ont été libérés affirment que les forces de sécurité se livrent à des tortures systématiques.

D'après Amnesty, les forces de sécurité irakiennes utilisent pour leurs interrogatoires des chocs électriques ou des passages à tabac prolongés. Certains prisonniers ont eu des côtes brisées, d'autres les cheveux ou les ongles arrachés, indique Amnesty. *« Nous ne pouvons pas donner de détails sur les victimes de tortures de peur d'exposer leur famille à des représailles »*, ajoute le rapport.

Des médecins ayant travaillé dans des hôpitaux au Koweït après l'invasion irakienne témoignent que les soldats amenaient de nombreux cadavres de jeunes gens abattus à bout portant, d'une balle dans la tête ou le cœur. Les médecins étaient contraints, sous la menace, de signer des certificats de décès affirmant que ces personnes étaient mortes après leur arrivée à l'hôpital. D'autres témoins font état de pendaisons d'opposants au régime irakien sur le campus de l'université de Koweït.

Une résistance dispersée

Amnesty condamne les exécutions sommaires et la torture ainsi que l'instauration de la peine de mort pour les personnes cachant des ressortissants occidentaux ou coupables de pillage et stockage de vivres. Un Koweïtien a été exécuté en septembre pour avoir caché un Américain, et l'Irak a confirmé que dix personnes avaient été exécutées pour pillage.

Par ailleurs, la résistance s'étend au Koweït en dépit de la répression brutale de la part des forces irakiennes d'occupation, selon l'ambassadeur du Bangladesh au Koweït, de retour à Dacca. *« La résistance là-bas est dispersée, mais assurément elle s'étend »*, a ainsi déclaré M. K. M. Shahabuddin Ahmed. *« L'écho des coups de feu résonne toutes les nuits à Koweït. Même pendant la journée, il arrive qu'on voie soudain un char ou un véhicule blindé prendre feu en pleine rue et des soldats irakiens blessés qui crient à l'aide »*, a-t-il ajouté.

« Mais, après, il y a les représailles. Des soldats prennent immédiatement position dans les environs. On entreprend des recherches, on interroge des gens, et personne n'a plus le droit de passer d'un quartier à un autre », a-t-il poursuivi, précisant que l'invasion du Koweït n'avait pris que deux ou trois heures le 2 août, et qu'elle a été suivie d'actes de torture et de pillages de la part des soldats irakiens.

Au Caire, un rapport du ministère égyptien de l'intérieur indique que les corps de ressortissants égyptiens décédés en Irak et au Koweït arrivent au Caire au rythme d'environ 140 par mois depuis le début de la crise, alors que la moyenne mensuelle se situait entre 30 et 40 corps avant l'invasion du Koweït par l'Irak.

Selon ce rapport, qui avait été demandé par le président Hosni Moubarak, les corps jusqu'à présent rapatriés sont ceux d'hommes agés de dix-neuf à quarante-quatre ans. 60 % de ces corps portent des traces de mort violente : éclatement de la boîte crânienne, impacts de balles, traces de décharges électriques, fracture des cervicales. – *(AFP, Reuter.)*

D'ici à la fin de 1991

La CEE accordera 10 milliards de francs à la Jordanie, à l'Egypte et à la Turquie

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Après presque un mois de tergiversations, les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis le 1er octobre à New-York, en marge de l'assemblée générale des Nations unies, ont finalement confirmé leur intention d'accorder d'ici à la fin de 1991 une aide de 1,5 milliard d'écus (10,5 milliards de francs) aux trois pays les plus immédiatement affectés par la crise du Golfe, à savoir l'Egypte, la Jordanie et la Turquie.

Cette aide sera fournie à hauteur de 500 millions d'écus (3,5 milliards de francs) par la Communauté elle-même sur son propre budget, principalement sous forme de dons, et le reste, soit 1 milliard d'écus (7 milliards de francs), par des contributions volontaires des Etats membres.

Les ministres des finances des Douze, qui se réunissent lundi prochain à Luxembourg, devraient préciser comment répartir entre eux la prise en charge de ce milliard d'écus. L'exercice ne sera pas forcément facile dans la mesure où il a été entendu qu'il serait tenu compte, sans préciser davantage, des contributions militaires consenties par certains pays, en particulier par la France et le Royaume-Uni.

La commission européenne avait proposé que le concours proprement communautaire soit fixé à 750 millions d'écus (5,25 milliards de francs) mais elle n'a pas été suivie. De même que les ministres n'ont pas retenu son idée de mobiliser, au-delà de 1,5 milliard d'écus, une réserve de 150 millions d'écus (1,05 milliards de francs) afin de les affecter ensuite à d'autres pays tels le Maroc ou Djibouti, eux aussi sérieusement affectés par les événements.

L'effort de la communauté est intégré à un programme international dont il avait été prévu que les pays du Golfe prendraient en charge les deux tiers, le reste étant financé par la CEE, le Japon, les autres pays de l'OCDE et la Corée du Sud. On ignore comment ce projet sera exactement mis en œuvre, alors que l'Arabie saoudite a fait connaître son intention d'interrompre son aide à la Jordanie.

PHILIPPE LEMAITRE

La libération de neuf otages suscite une polémique parmi les Français de Bagdad

Les neuf otages français dont Bagdad a annoncé la libération devaient regagner la France via Amman, mercredi 3 octobre, en compagnie de M. Gilles Munier, secrétaire général de l'association des amitiés franco-irakiennes. Ils n'étaient pas retenus sur des sites stratégiques, contrairement aux premières affirmations irakiennes (*Le Monde* du 2 octobre), et leur rapatriement ainsi que les conditions dans lesquelles il a été obtenu a fait éclater au grand jour une polémique qui couvait au sein de la communauté française.

Les neuf otages ont effectué mardi matin à Bagdad les formalités nécessaires à l'obtention de leur visa de sortie, mais l'annonce de ces libérations, lundi en milieu de journée, par les médias officiels irakiens qui ont publié la liste des bénéficiaires, a provoqué la surprise. *« Pourquoi ne laissent-ils pas plutôt partir ceux qui sont sur les sites ou alors ceux qui sont malades ? »* a été la première réaction de la plupart des otages français rencontrés soit à l'ambassade de France, ouverte en permanence, soit dans les hôtels où ils résident, pour certains depuis bientôt deux mois.

Sur un total de l'ordre de 5 500 Occidentaux, un peu plus de 300 Français sont retenus en Irak et au Koweït, dont 67, selon le Quai d'Orsay, sont répartis sur des sites stratégiques où les Irakiens les utilisent comme des *« boucliers humains »*.

Parmi les neuf otages libérés figurent un cancérologue de Lyon, M. Jean-Yves Bobin, et un étudiant – tous les deux de passage à Bagdad au mauvais moment –, un chef d'entreprise dont la société était menacée par la faillite, et deux employés qui venaient de recevoir une lettre de licenciement.

Les premiers communiqués officiels irakiens ont accordé le crédit des libérations à M. Munier, en visite à Bagdad depuis deux semaines.

Dans une déclaration à l'AFP, M. Munier a indiqué avoir établi *« lui-même »* la liste des personnes qui ont été libérées *« en y mettant les noms de personnes qu'il connaissait, qui étaient venues lui présenter leurs problèmes »*. Il n'a pas pu expliquer pourquoi il avait demandé la libération de neuf personnes et non de trois ou de douze et a ajouté qu'il n'avait pas songé à demander celle de tous les otages français et occidentaux. *« Il ne faut pas rêver*, a-t-il répondu, *Jesse Jackson* [l'homme politique américain] *n'a sorti, lui, que sept otages et* [l'ancien président algérien] *Ben Bella quatre »*.

« Démarches marginales »

L'annonce de la libération a provoqué des réactions négatives d'une autre délégation actuellement à Bagdad, celle de l'Association des rapatriés d'Algérie de confession musulmane, dirigée par son président, M. Hachemi Bounini. Celui-ci, a-t-on appris de bonne source, affirme que sa liste à lui – qui n'a pas été prise en considération – comptait douze noms, des malades et des cas particuliers dont la libération était, selon lui, prioritaire. Les choses se sont cependant apparemment arrangées et MM. Munier et Bounini, associés au dernier moment, ont tenu en commun, mardi matin à Bagdad, une conférence de presse avec les otages libérés.

Au cours de cette rencontre avec la presse, les otages ont confirmé ne pas savoir pourquoi ils avaient été libérés. M. Munier, pour sa part, a profité de la conférence pour réaffirmer le bien-fondé, selon lui, de la position irakienne dans le conflit actuel.

La venue de MM. Munier et Bounini avait conduit certains Français, avant l'annonce des neuf libérations, à faire circuler une lettre rejetant catégoriquement les *« démarches marginales »* de *« personnalités de divers horizons animées par des motivations qu'il nous est parfois permis de suspecter »*. Dans cette lettre adressée à M. Michel Rocard, qui a recueilli dix-sept signatures, il est aussi affirmé que, *« face au terrorisme d'Etat pratiqué par les autorités irakiennes, seule est acceptable la détermination officielle de la France à obtenir la libération de l'ensemble de ses ressortissants, par tous les moyens diplomatiques, économiques et, en dernier ressort, militaires »*.

Un autre Francais, M. Michel Sergent, se réclamant du Front national (1), se trouve à Bagdad pour manifester son soutien au gouvernement irakien. Dans une lettre adressée de Bagdad à M. Mitterrand, M. Sergent écrit que *« si, mise à la remorque des pirates anglo-saxons, l'armée francaise devait attaquer l'Irak, elle achèverait de déshonorer la France »*. M. Sergent annonce avoir *« demandé, et obtenu, à être placé sur un site stratégique irakien »*. Aux dernières nouvelles, cependant, M. Sergent devait rentrer lui aussi mercredi à Paris. – *(AFP.)*

(1) M. Michel Sergent est adhérent du FN dans le septième arrondissement de Paris (NDLR).

□ Hanoï est prêt à envoyer un bateau pour rapatrier ses ressortissants. – Le Vietnam est prêt à envoyer un bateau en Irak pour amorcer le rapatriement de ses seize mille travailleurs bloqués dans le pays et leur apporter des vivres, a annoncé le *Nhan Dan* mercredi 3 octobre. *« Le bateau partira dès qu'une autorisation sera délivrée par la commission des Nations unies chargée de l'embargo au Conseil de sécurité »*, a annoncé le quotidien du PC. Le *Nhan Dan* a souligné que le gouvernement indien a décidé de réserver aux Vietnamiens 240 tonnes de riz, 1 600 kg de lait et 2 tonnes de vivres prélevés sur les stocks que New-Delhi a acheminés en Irak pour ses propres ressortissants. Le ministre vietnamien du travail, M. Tran Dinh Hoan, s'est rendu récemment à Bagdad pour discuter du sort de ces travailleurs vietnamiens. Hanoï a adopté une attitude prudente depuis le début de la crise du Golfe, exprimant son désir d'une solution pacifique, sans condamner ouvertement l'occupation irakienne du Koweït. – *(AFP.)*

□ Une réunion euro-arabe reportée. – Une réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE et de la Ligue arabe, prévue pour dimanche et lundi prochains, a été reportée à cause des divisions du monde arabe, a annoncé, mardi 2 octobre, un porte-parole du ministère italien des affaires étrangères. Tous les membres de la Ligue arabe, à l'exception de l'Irak, avaient été invités à cette réunion qui devait avoir lieu à Venise. – *(Reuter.)*

L'aide aux entreprises en difficulté

L'Etat prend partiellement en charge les salaires d'une trentaine d'otages

Le ministère du travail et de l'emploi a rendu public, mardi 2 octobre, le dispositif d'aide aux salariés français, retenus dans le Golfe. Ces mesures ne concerneront, a précisé le ministère, qu'une trentaine de salariés employés dans la dizaine de petites et moyennes entreprises *« dont la situation financière ne permet pas de conserver sans aide extérieure les contrats de travail »*.

Rétroactif à compter du 2 août, le dispositif prévoit de prendre en charge *« jusqu'à 100 % »* le salaire de ces salariés, tandis que leurs employeurs seront exonérés des cotisations sociales correspondantes.

Ces mesures seront financées par quatre contributions émanant, pour moitié et à hauteur de 25 % chacune, du Fonds de garantie contre les actes de terrorisme, alimenté par une taxe prélevée sur tous les contrats d'assurance, et de l'UNEDIC, régime d'assurance-chômage géré par les partenaires sociaux. L'autre moitié des salaires sera prise en charge, par une participation de l'entreprise, *« ajustée en fonction de sa situation financière »*, le complément émanant du Fond national de l'emploi.

ASIE

CHINE

Un ou plusieurs pirates de l'air avaient tenté de détourner sur Taïwan l'avion qui s'est écrasé à Canton

Le premier ministre chinois, M. Li Peng, s'est rendu à Canton sur les lieux de la catastrophe aérienne survenue mardi 2 octobre et qui a fait, selon le dernier bilan fourni par les autorités locales, 127 morts et 46 blessés.

PÉKIN

de notre correspondant

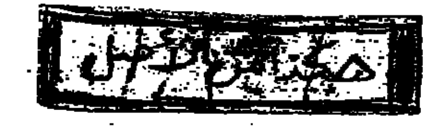
Le déplacement du chef du gouvernement est la manifestation la plus visible de la dimension politique de cette catastrophe. Celle-ci survient en effet au moment où le régime pensait s'être refait une image de respectabilité grâce aux Jeux asiatiques, qui se poursuivent à Pékin, prétexte à des précautions minutieuses pour garantir la sécurité des transports. Un autre signe en est la discrétion des médias officiels, qui confine à la tentative de maquillage des responsabilités.

L'agence Chine nouvelle n'a fourni aucune indication sur l'identité ou le nombre des pirates, dont l'un aurait été tué dans l'accident. Il est vraisemblable que la destination du ou des auteurs du détournement n'était pas Hongkong, comme l'affirment les officiels de Canton, mais plutôt l'île de Taïwan, située à quelques dizaines de minutes de vol d'Amoy (Xiamen), d'où l'avion avait décollé. Il apparaît également que la décision d'empêcher l'avion de se poser à Taïpeh, comme l'avait fait le premier avion civil du continent détourné en 1988, a été prise au plus haut niveau. On a sans doute jugé à Pékin qu'un tel dénouement ferait trop mauvais effet tandis que la Chine empoche des brassées entières de médailles d'or.

Chine nouvelle affirme que l'ordre avait été donné de laisser l'avion se poser où le pirate le souhaitait, de manière à assurer la sécurité des passagers, alors que l'appareil a été envoyé à Canton, sa destination normale. Un important dispositif de sécurité y était mis en place. C'est vraisemblablement en découvrant la supercherie que le pirate a compris que la peine de mort l'attendait et a fait exploser sa bombe. Un épisode que la version officielle résume en une phrase laconique : *« Quelque chose d'anormal s'est produit »* à bord. Déstabilisé, l'appareil s'est jeté sur deux avions au sol. Les ambassades étrangères s'efforçaient, mercredi, non sans difficulté, d'obtenir des informations précises sur la présence éventuelle, parmi les victimes, de certains de leurs ressortissants.

FRANCIS DERON

□ AFGHANISTAN : roquettes sur Kaboul : 22 morts. – Des tirs de roquettes ont fait au moins 22 morts et plus de 30 blessés, mardi 2 octobre à Kaboul, ont rapporté des témoins. La plupart des victimes faisaient la queue pour acheter du charbon dans le quartier de Kushal-Khan quand les roquettes sont tombées. C'est la deuxième attaque majeure lancée par les moudjahidins contre la capitale afghane en trois jours. Au moins dix personnes avaient été tuées, dimanche 30 septembre, par des tirs de roquettes. – *(Reuter.)*



LA CRISE DU GOLFE

Sous leur cocarde ou celles de pays clients de la région

Les Français devraient être en charge d'une centaine de Mirage

Huit avions de combat français devaient arriver, mercredi 3 octobre en début d'après-midi, sur la base saoudienne de Hufuf (et non pas Yufuf comme nous l'avons précédemment écrit par erreur) pour protéger le dispositif terrestre qui s'installe près de Hafar-al-Batin, à quelque 100 kilomètres de la frontière avec le Koweït. C'est le premier groupe aérien envoyé par la France en Arabie saoudite depuis que M. François Mitterrand a décidé, le 15 septembre, d'y déployer des forces. Sous sa cocarde ou celles de pays clients de la région, l'armée de l'air française devrait, au total, soutenir une centaine de Mirage dans la zone du Golfe.

ISTRES

de notre envoyé spécial

Le chef d'état-major des armées, le général Maurice Schmitt, ne veut pas qu'il soit dit que l'opération « Daguet » a pris son temps pour se mettre en place en Arabie saoudite. Sur le terrain d'Istres (Bouches-du-Rhône), en compagnie du général Jean Fleury, chef d'état-major de l'armée de l'air, il est venu, mardi 2 octobre, superviser la préparation du départ des quatre premiers Mirage-2000 et des quatre premiers Mirage-F1 CR pour Hufuf.

Le général Schmitt a expliqué à leurs pilotes qu'il a été *« compliqué »* de trouver une base d'accueil dans un pays où sont déjà déployés, au total, mille cent avions de combat saoudiens et alliés, dont sept cent cinquante pour les seuls Américains.

Une organisation sereine

« On a dû débattre avec les Saoudiens pour trouver une base cohérente avec l'emplacement de nos forces terrestres, a dit le général Schmitt, *et avec un circuit convenable pour profiter des avions-radars AWACS américains ou saoudiens et de la défense aérienne alliée. Dès le 16 septembre, nos aviateurs étaient prêts et le retard dans la mise en place n'est pas dû au délai de la montée en puissance des forces françaises sur le terrain. »*

Dès mercredi 3 octobre à 13 h 30 (heure de Paris), la première cellule venue d'Istres (quatre intercepteurs de défense aérienne Mirage-2000, quatre avions de reconnaissance Mirage-F1 CR et leurs deux ravitailleurs C-135) devait se poser à Hufuf, après cinq heures et trente minutes de navigation et trois ravitaillements en vol, au travers de Rome, au large de la Crète et non loin de la côte ouest de l'Arabie saoudite.

Une deuxième cellule composée à l'identique devrait suivre au début de la semaine prochaine. Pour compléter le dispositif, huit avions Jaguar d'attaque au sol pourraient être déployés dans une dizaine de jours, mais la date de leur transfert n'a pas encore été officiellement arrêtée. *« Dès lors qu'il n'y a pas bousculade,* explique le chef d'état-major des armées, *il n'y avait aucune raison impérative de précipiter le mouvement. »*

A Hufuf, une piste civile de 3 000 mètres de long, avec les moyens de navigation adaptés au trafic commercial, trois avions de transport Transall ont précédé, lundi 1er octobre, la cellule partie d'Istres. Les Français ont dû, en effet, installer le soutien logistique, le support technique et les transmissions nécessaires à une base à vocation militaire, pendant que les Saoudiens, eux-mêmes, entreprenaient d'agrandir les parcs de stationnement pour recevoir, au total, une trentaine d'avions. Une véritable base aérienne a été aménagée pour accueillir jusqu'à sept cents Français, le double de ce qui était prévu.

Des avions à Qatar

La frontière avec le Koweït, plus au nord, est à environ 360 kilomètres. Mais, surtout, la garnison française (la brigade formée de régiments d'hélicoptères et d'infanterie antichars) à Hafar-al-Batin est à moins de trente minutes de vol pour les différents Mirage qui pourraient, si besoin était, demeurer au-dessus de la zone – pour la défendre à basse altitude, c'est-à-dire à moins de 1 500 mètres – pendant quinze à vingt minutes sans ravitaillement.

« C'est de la défense aérienne de l'Arabie saoudite contre toute intrusion étrangère et de la couverture de nos propres troupes à terre contre toute attaque qu'il s'agit », dit le général Fleury, en évoquant les missions des Mirage.

Le dispositif aérien est autonome. Mais, naturellement, il est à même de coopérer, comme c'est déjà le cas en Europe, avec les avions-radars AWACS (*« Au besoin,* ajoute le chef d'état-major de l'armée de l'air, *on aura des contrôleurs à bord pour assurer nos liaisons »)* et avec certains avions de ravitaillement en vol (comme ceux des marines, de l'US Navy ou des Britanniques).

C'est tout juste si le général Fleury ne déplore pas le fait que la densité du trafic aérien en Arabie saoudite, ajoutée à la nécessité de son contrôle permanent, conduira à diminuer le rythme de l'instruction de ses pilotes par rapport aux normes de leur entraînement en France.

En réalité, l'armée de l'air française, en s'installant dans le Golfe, va directement ou va devoir indirectement entretenir entre quatre-vingt-dix et cent avions de combat Mirage de plusieurs modèles, qu'ils lui appartiennent en propre (comme c'est le cas en Arabie saoudite et à Djibouti) ou qu'ils soient la propriété de pays voisins (comme les Mirage-F1 du Koweït et de Qatar, ou les Mirage-2000 et Mirage-5 des Emirats arabes unis) auxquels la France prêtera des mécaniciens et des électroniciens pour la maintenance.

Dans une semaine, de nouveaux Mirage-F1 de la défense aérienne, commandée par le général Bernard Norlain, seront encore envoyés à Qatar, à la demande de cet émirat. A quelques unités près, l'armée de l'air française soutiendra dans la région autant de Mirage qu'il en demeure aux mains de l'Irak.

JACQUES ISNARD

Dans le détroit de Bal-el-Mandeb

Premier tir de semonce d'un navire de la marine nationale

L'aviso-escorteur *Doudart-de-Lagrée* de la marine nationale a tiré, mardi 2 octobre, un coup de semonce, puis un coup d'arrêt contre un cargo nord-coréen, le *Sam-il-Po,* qui refusait de se laisser reconnaître au nord du détroit de Bal-el-Mandeb, dans le cadre du blocus naval décrété par l'ONU contre l'Irak. C'est la première fois depuis le 25 août, date de la participation de la France au contrôle de l'embargo, qu'un navire de la marine nationale a ouvert le feu.

Donné à la mitrailleuse de 12,7, le coup de semonce a été appliqué à 300 mètres de la proue du cargo, hors des eaux territoriales yéménites dans le détroit de Bal-el-Mandeb. Avec la même mitrailleuse de bord, le *Doudart-de-Lagrée* a ensuite effectué un tir d'arrêt, à 100 mètres devant le *Sam-il-Po.* Le cargo nord-coréen s'est alors arrêté. Après une fouille, il a été autorisé à reprendre sa route.

A ce jour, la marine française a effectué près de mille cent reconnaissances dans les détroits de Bal-el-Mandeb, de Tiran (en mer Rouge) et d'Ormuz (dans le Golfe). Sur ce total, seize reconnaissances se sont achevées par des visites à bord de navires jugés en infraction.

M. Chirac regrette d'avoir approuvé l'opération « Daguet »

Devant les députés de son groupe réunis, mardi 2 octobre, à l'Assemblée nationale, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a durci le ton contre l'attitude du gouvernement dans la crise du Golfe. Déjà, à plusieurs reprises, M. Chirac avait interrogé le gouvernement sur sa stratégie après l'envoi de 4 000 hommes en Arabie saoudite en riposte à la violation de la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït (opération « Daguet »).

« En envoyant des forces terrestres, nous avons modifié notre stratégie. Quelle est-elle, exactement, aujourd'hui ? Je souhaite des explications, qu'on ne nous a toujours pas données, nous a déclaré M. Chirac à l'issue de cette réunion. *Si nous sommes sortis d'une stratégie de blocus pour entrer dans une stratégie de combat, il faut nous le dire, car, alors, des questions se posent : quelles sont les missions de nos soldats, sous quel commandement combattraient-ils en cas de conflit, etc. ? »*

Devant les députés RPR, M. Chirac a été encore plus explicite. Il a déclaré qu'il avait sans doute, avec M. Valéry Giscard d'Estaing, commis une erreur en collant, le 15 septembre, *« sous le coup de l'émotion »*, à la position du chef de l'Etat après la violation de la résidence de l'ambassadeur.

Lors de la première réunion du bureau politique de l'Union pour la France (UPF), les deux hommes avaient estimé *« justifiées »* les décisions prises par la France (*le Monde* du 18 septembre). M. Chirac a expliqué que M. François Mitterrand avait commis une erreur en changeant de stratégie, alors que les intérêts de la France dans cette région du Golfe *« ne sont pas les mêmes »* que ceux des Etats-Unis, qui chercheraient, avant tout, à protéger leurs approvisionnements en pétrole et Israël.

M. Chirac regrette *« l'attitude potentiellement offensive »* de la France. *« Nous ne savons pas où l'on va, la stratégie française n'a pas été clarifiée depuis qu'elle est entrée dans sa troisième phase* [l'envoi de 4 000 hommes] *: la première fut marquée par le flottement du chef de l'Etat, la seconde par l'appui au blocus. »* Le président du RPR s'est montré particulièrement réticent à voir la France s'engager dans un éventuel conflit.

M. Georges Gorse, député RPR, estime que la France *« liquide la politique arabe du gouvernement »* en suivant les Américains sur le chemin de la guerre. M. Jean de Lipkowski, que le président de la République avait chargé d'une mission d'explication dans plusieurs pays, s'est montré totalement opposé à cette analyse, affirmant que la politique arabe de la France n'est pas bradée. *« Nos intérêts rejoignent le combat pour la morale et le respect du droit international. On ne peut avoir aucune indulgence pour un homme qui viole les lois internationales et qui risque de prendre le contrôle de 40 % des ressources pétrolières »*, a expliqué le député de la Charente-Maritime.

Au dire de plusieurs participants, M. Chirac s'est montré sensible à l'argumentation de M. Gorse tout en ne la faisant pas complètement sienne.

□ **Des parlementaires de l'UEO envisagent la création d'une « force d'action rapide européenne ».** – L'Union de l'Europe occidentale réfléchit à la création d'une *« force d'action rapide européenne »* qui pourrait intervenir militairement hors de la zone d'opération de l'OTAN, a indiqué mardi 2 octobre, à Bruxelles, M. Armand De Decker, président de la commission politique de l'Assemblée de l'UEO. Un rapport en ce sens sera soumis lors de la prochaine réunion de l'Assemblée, en décembre, à Paris. – *(AFP.)*

La communauté internationale est plus encline à envisager une action militaire

estime M. James Baker

Comme on lui demandait, lors d'une conférence de presse à New-York, mardi 2 octobre, s'il y aurait une large participation à une éventuelle intervention militaire décidée par le Conseil de sécurité des Nations unies, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a répondu : *« Il semble qu'il y ait une plus grande disposition à envisager une chose pareille qu'on ne pouvait s'y attendre il y a une semaine »*, à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, avait rappelé mardi dernier à l'Irak que les Nations unies avaient le pouvoir de repousser l'invasion du Koweït et le feraient s'il refusait de se retirer.

M. Baker a par ailleurs estimé que les analyses du discours prononcé lundi par le président George Bush étaient excessives. M. Bush avait déclaré qu'un retrait inconditionnel de l'Irak du Koweït offrirait des possibilités pour le règlement du conflit israélo-arabe. Le président américain ayant auparavant refusé catégoriquement de lier ce conflit à la crise du Koweït comme Bagdad a tenté de le faire, cette petite phrase a été lue par beaucoup comme une ouverture envers l'Irak. *« C'est chercher des signaux là où il n'y en a pas »*, a déclaré M. Baker.

Les Etats-Unis, a-t-il répété, préfèrent de loin une solution diplomatique pacifique mais n'excluent pas une option militaire.- *(AFP.)*

Le déploiement des forces

Le porte-avions américain « Independence » est entré dans le Golfe

Pour la première fois depuis 1974, un porte-avions américain est entré dans le Golfe mardi 2 octobre. Selon le Pentagone, l'*Independence* va s'y familiariser avec ses *« conditions opérationnelles particulières »* et fournir une *« démonstration visible de ses capacités opérationnelles (...) à ses amis et alliés de la région »*.

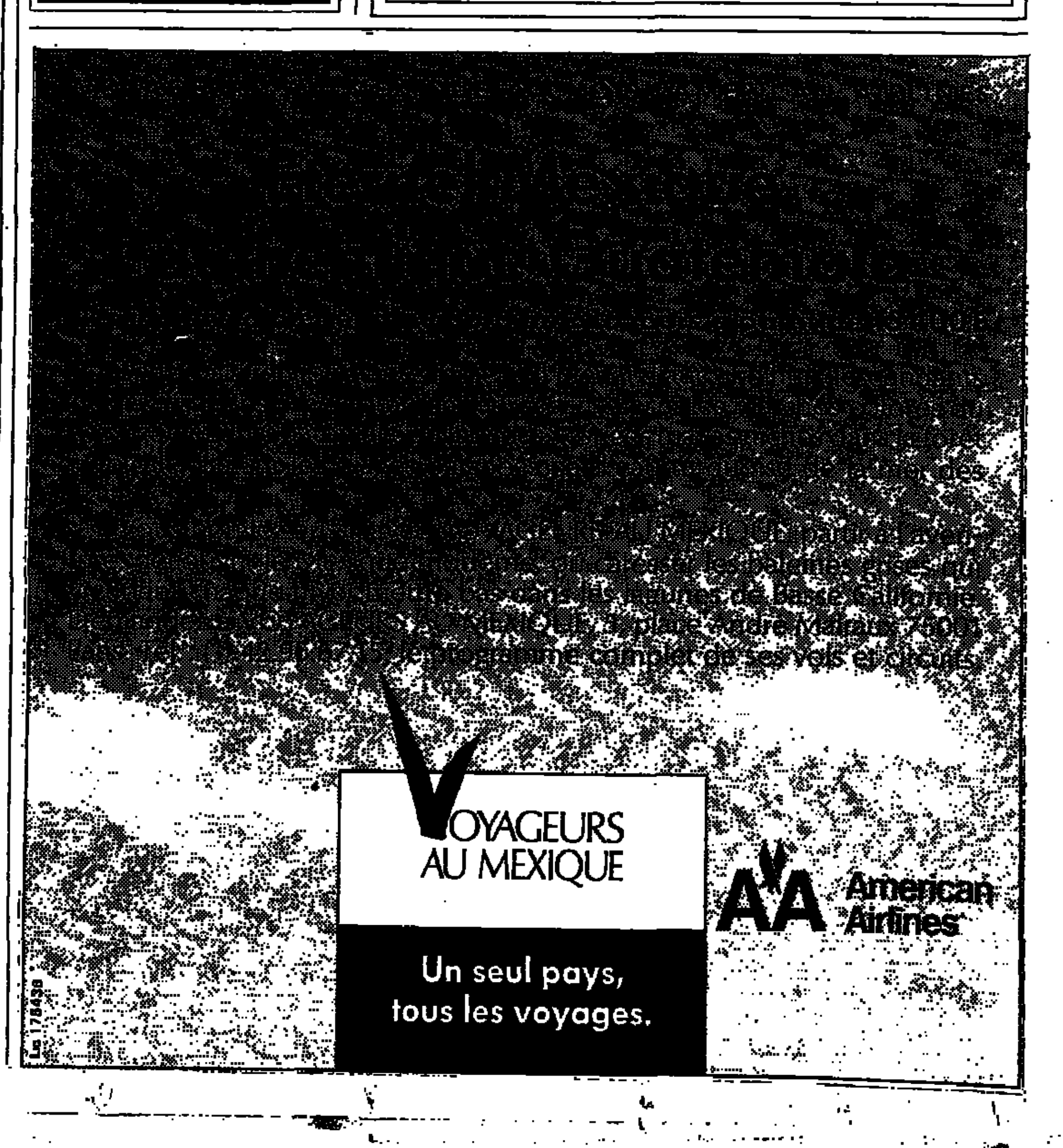
Le même jour, Washington a annoncé que l'effectif des troupes américaines dépassait 170 000 hommes dans la région du Golfe, où elles font désormais face à la moitié de l'armée irakienne, soit près de 500 000 hommes. Par ailleurs, de nouveaux renforts ont quitté l'Egypte pour l'Arabie saoudite.

Dans le même temps, le blocus de l'Irak se renforce. La Turquie a confirmé avoir interdit un déchargement de produits chimiques sensibles – du cyanure de sodium fabriqué en RFA – officiellement destiné à l'Iran mais qui pourrait avoir pour acheteur véritable l'Irak.

Londres a demandé à Ankara de *« faire attention »* au destinataire de la cargaison de blé d'un navire britannique. A Chypre, la police a arrêté trois membres de l'équipage, de nationalité libanaise, d'un cargo battant pavillon hondurien suspecté d'avoir violé l'embargo ; le *Fiona* est retenu dans le port de Larnaca.

En RFA, un haut fonctionnaire a été placé sous mandat d'arrêt pour espionnage militaire en faveur de l'Irak, a annoncé mardi le parquet fédéral de Karlsruhe. Enfin, selon le vice-président de la Commission politique de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), le parlementaire belge Armand de Decker, l'Irak pourrait avoir placé des mines dans le Golfe au large du Koweït. – *(AFP, Reuter, AP.)*





POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

L'opposition réclame un débat sur l'agriculture

L'opposition s'est mise en jambes, mardi 2 octobre, à la rentrée du Parlement, en exigeant un débat à l'Assemblée nationale sur la situation de l'agriculture, débat jugé *«vital»* par le président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie. Le ministre des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, a fait savoir que la date du débat du budget de l'agriculture sera avancée. Les députés de l'opposition estiment que l'Assemblée est brimée par rapport au Sénat, qui, dès le 9 octobre, doit se saisir de ce dossier. L'agriculture devait, cependant, occuper une bonne part de la séance des questions au gouvernement mercredi. Les députés ont, par ailleurs, adopté en première lecture deux projets de loi.

• **Interdiction du «4 × 4» et de la moto verte hors piste.** – L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi du nouveau ministre délégué à l'environnement – dont la promotion a été saluée par Mme Huguette Bouchardeau, – M. Brice Lalonde, interdisant la pratique hors piste du «4 × 4» et de la moto verte, ainsi que l'utilisation du «scooter des neiges». Tous les groupes ont voté pour ce texte, sauf le PCF, qui s'est abstenu.

L'objectif du texte est d'interdire la circulation en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat (800 000 km), des départements et des communes, des chemins ruraux (1 400 000 km) et des voies privées ouvertes à la circulation publique. Le rapporteur de la commission de la production et des échanges, M. Jean-Pierre Baeumler (PS, Haut-Rhin), a souligné la nécessité de dégager *«de nouveaux instruments juridiques»*. *«La législation actuelle est insuffisante. Si les épreuves et com pétitions sportives sont soumises à autorisation, pour la pratique individuelle, la règle est la liberté, sauf dans certaines zones protégées, en montagne notamment»*, a-t-il expliqué.

Le ministre a développé la même argumentation, estimant que la législation actuelle ne permet pas de combattre *«la dégradation que subissent les milieux naturels, des dunes aux sous-bois et aux friches remporaires»*.

L'un des amendements adoptés prévoit que, désormais, la charte constitutive de chaque parc naturel régional doit comporter un article réglementant la circulation des véhicules sur les voies et chemins de chaque commune adhérente du parc. Contre l'avis du gouvernement, un amendement a été retenu, permettant à toute commune d'avoir un ou plusieurs gardes champêtres, ou à des communes d'en avoir un ou plusieurs ensemble. M. Lalonde souhaitait que ce sujet fût renvoyé au texte sur les polices municipales.

• **Sécurité routière.** – Les députés ont adopté, en première lecture, le projet de loi du ministre de l'équipement et des transports, M. Michel Delebarre, sur la lutte contre l'insécurité routière. Les groupes PS, UDC et PCF ont voté pour, les députés RPR et UDF contre. A l'origine, ce texte poursuivait deux objectifs : améliorer la sécurité routière et lutter contre les abus des «scooters des mers». La deuxième partie avait été intégrée dans un autre projet au cours de la session de printemps, pour la rendre applicable dès l'été.

M. Delebarre a rappelé l'augmentation de la gravité des accidents. *«Il faut encourager une nouvelle forme de civisme sur la route pour réduire les comportements agressifs, cela, à la fois, par la coercition et par l'éducation»*, a-t-il expliqué. Ce projet permettra aux officiers de police judiciaire de procéder à des contrôles préventifs d'alcoolémie. Les véhicules à deux roues dont les conducteurs seront surpris à piloter sans casque pourront être immobilisés, voire conduits à la fourrière.

Après immobilisation, les conducteurs disposeront, toutefois, de quarante-huit heures pour présenter un casque avant la mise en fourrière. Par ailleurs, le vendeur d'un véhicule doit prouver, avant tout transfert de carte grise, qu'il a acquitté les amendes infligées pour des contraventions au code de la route. Les députés ont souhaité qu'un délai soit prévu pour permettre aux préfectures de se doter des moyens informatiques nécessaires.

PIERRE SERVENT

A la Réunion

«Fin de guerre» proclamée entre les Virapoullé et les Vergès...

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

«J'ai averti mes hommes que la violence et la bagarre nous donnaient une mauvaise image de marque au plan national et qu'il fallait arrêter la guerre», c'est ce que déclare M. Jean-Paul Virapoullé, maire de Saint-André, député UDC, dans la dernière livraison de *Témoignages*, l'organe du Parti communiste réunionnais (PCR).

Cette interview constitue en soi un événement. C'est la première fois depuis sa création, en 1945, que le PCR ouvre les colonnes de son journal à l'un de ses plus farouches adversaires. Au cours de ces vingt dernières années, les relations entre M. Jean-Paul Virapoullé – le «départementaliste» – et M. Paul Vergès, secrétaire général du PCR – le «séparatiste», – ont été fort tumultueuses et souvent violentes.

A Saint-André, on ne compte plus les échanges de coups entre les partisans des deux camps à l'occasion des campagnes électorales. On ne recense plus, également, les nombreuses plaintes introduites au tribunal de Saint-Denis par le dirigeant du PCR contre son adversaire. Pour sa part, le député centriste n'a eu de cesse de dénoncer, ces dernières années *«l'affairisme»* du Parti communiste réunionnais.

M. Jean-Paul Virapoullé est depuis 1967 maire de Saint-André, une municipalité convoitée par les communistes locaux, plus pour des raisons sentimentales que politiques. Le père de M. Paul Vergès, le docteur Raymond Vergès (l'ancien député qui avait fait approuver, en 1946, la loi de départementalisation des quatre «vieilles colonies» des Antilles-Guyane et de la Réunion) fut, en effet, maire de Saint-André de la fin des années 40 jusqu'en 1957.

A plusieurs reprises, tant M. Paul Vergès lui-même que son jeune fils Laurent (ancien député, décédé), avaient essayé en vain de faire chuter M. Virapoullé. Dans cette «guerre» entre deux familles, un premier armistice était intervenu en 1974 et cette année-là le secrétaire général du PCR avait réussi le tour de force d'appeler les grands électeurs communistes à voter en faveur de M. Louis Virapoullé (frère du député centriste) aux élections sénatoriales. Cette réconciliation avait été fêtée au champagne. Par la suite, M. Jean-Paul Virapoullé s'était constamment félicité d'avoir pu, au moins une fois, *«rouler Paul Vergès dans la farine...»*

ALIX DIJOUX

M. Méhaignerie souhaite que l'opposition ait un «message commun»

M. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 2 octobre, que l'opposition se montrera *«plus offensive dans sa critique de l'immobilisme gouvernemental»*, tout en faisant *«un effort d'honnêteté et de rigueur dans la critique et l'élaboration de contre-propositions»*. *«Nous souhaitons que l'opposition ait un message commun»*, a-t-il ajouté. En cas de dépôt d'une motion de censure, le président de l'UDC souhaite que l'opposition respecte la discipline de vote, dès lors qu'une telle initiative aura été *«annoncée et proposée en commun»*.

A propos du projet de regroupement des élections cantonales et régionales, le président de l'UDC demande que l'ensemble des modalités des élections soient fixées une fois pour toutes et que le gouvernement envisage, de préférence, de regrouper les élections régionales et européennes. De leur côté, M. Charles Millon, président du groupe UDF, et M. Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine) ont déposé une proposition de loi aux termes de laquelle les conseillers généraux élus en 1991 et 1994 le seraient pour quatre ans au lieu de trois. La concomitance entre les élections régionales et cantonales serait établie, ainsi, en 1998.

France unie crée son amicale parlementaire

M. Jean-Pierre Soisson a présidé, mardi 2 octobre, à l'Assemblée nationale, l'installation de l'Amicale des parlementaires de France unie. Autour des ministres de l'ouverture étaient présents des députés M. Alain Bonnet (MRG), Mme Huguette Bouchardeau (apparentée PS), MM. Jean Charbonnel (ex-RPR), Bernard Charles (MRG), Jean-Marie Daillet (ex-UDC), Jean-Pierre Defontaine (MRG), Serge Franchis (ex-UDF), Claude Gaits (MRG), Kamilio Gata (MRG), Jean Rigal (MRG) et Emile Zuccarelli (MRG); des députés européens, MM. Jean-Paul Benoît (Association des démocrates) et Jean-François Hory (MRG); des sénateurs, MM. François Abadie (MRG), Gilbert Baumet (ex-PS), François Giacobbi (MRG), François Lesein (Association des démocrates), Albert Pen (apparenté PS), Jean Roger (MRG) et Jacques Rocca-Serra (apparenté PS).

Cette amicale devrait se réunir chaque mardi. Sa présidence est confiée à M. Zuccarelli, président du MRG. Dans l'immédiat, ces parlementaires ont l'intention d'adopter une démarche législative commune par le biais d'amendements. *«Les socialistes,* a résumé M. Michel Durafour, *sont nos alliés, nous sommes des alliés loyaux et personne ne peut nous faire de procès d'intention.»*

Le MRG, dont le prochain congrès se réunira les 24 et 25 novembre à la Défense, devait décider, le 3 octobre, de confier à M. Jean-Denis Bredin le soin de coordonner la rédaction de son nouveau programme.

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs affaiblissent la protection du «conseiller du salarié»

Les sénateurs ont adopté, mardi 2 octobre, une proposition de loi, émanant de M. Louis Mermaz et du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui tend à créer la fonction de «conseiller du salarié». Cette proposition complète la loi du 2 août 1989, donnant aux salariés des petites entreprises, dépourvues d'institutions représentatives du personnel, le droit de se faire assister par un conseiller lors de l'entretien préalable à un éventuel licenciement.

La majorité sénatoriale a refusé d'aligner le statut des conseillers sur celui des salariés protégés que sont les représentants du personnel. Les sénateurs ont préféré au terme de «conseiller» celui d'«assistant». Ils ont supprimé la nécessité de l'accord de l'inspection du travail pour le licenciement d'un assistant, permis à l'employeur de récuser un assistant et allégé les sanctions pénales applicables à l'employeur en cas de délit d'entrave. Les représentants des groupes communiste et socialiste ont voté contre la proposition ainsi modifiée.

G. P.

Renforcement de la lutte contre le trafic de drogue

Les sénateurs ont adopté en première lecture, mardi 2 octobre, le projet de loi portant adaptation de la législation française aux dispositions de la convention des Nations unies contre le trafic illicite des stupéfiants et substances psychotropes.

Ce projet de loi constitue le troisième volet d'un dispositif législatif de renforcement de la lutte contre le recyclage des fonds provenant du trafic de drogue, adopté par le conseil des ministres le 9 mai 1990. Le premier volet était la ratification, acquise en juillet dernier, de la convention de l'ONU, et le deuxième prévoyait la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment de capitaux (*le Monde* du 17 juillet). Le projet de loi examiné au Sénat dispose que les Etats signataires de la convention déterminent, dans leur ordre juridique et sur leur territoire, *«les conditions d'exécution des décisions de recherche et d'identification, de confiscation de biens et de saisie conservatoire prononcées par les autres pays parties à la convention»*, les droits de la défense et les libertés individuelles étant saufs.

Les sénateurs ont introduit une disposition renversant la charge de la preuve pour les personnes soupçonnées de participer à un trafic.

G. P.

□ **M. Mazeaud (RPR) propose de supprimer les départements.** – A l'occasion du débat sur le projet de loi relatif au renouvellement des conseils généraux et régionaux, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) devait déposer, mercredi 3 octobre, un amendement tendant à supprimer les départements. M. Mazeaud estime que la *«superposition»* de trois niveaux de collectivités territoriales *«est un luxe que la France ne peut pas s'offrir»*. Le député RPR ne souhaite remettre en cause ni les communes, qui *«trouvent leur légitimité dans l'adhésion incontestable de leur population»*, ni les régions, qui sont *«les structures les mieux adpatées aux défis de l'avenir»*, mais il juge que le département est *«un cadre territorial désuet, inadapté sur les plans technique, financier, géographique et administratif»*. Soulignant la *«surreprésentation des zones rurales»* dans les conseils généraux, l'ancien président de la commission des lois observe que, *«même régulièrement élues, ces assemblées sont d'une légitimité douteuse»*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

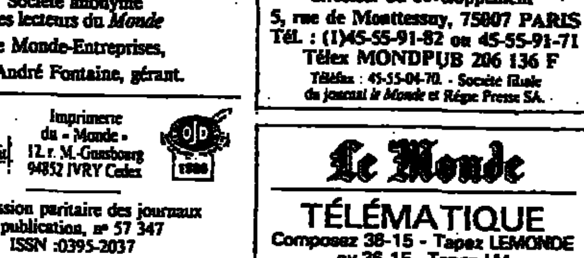
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.



Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037


affaiblissent
du salarié

Trois départs, quatre arrivées et la confirmation de la volonté présidentielle d'élargissement

M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, a rendu public, mardi 2 octobre, peu après 19 heures, un remaniement de l'équipe gouvernementale.

C'est la sixième modification qui touche le deuxième gouvernement de M. Michel Rocard depuis sa nomination le 28 juin 1988. La première concernait la démission, le 7 juillet 1988, de M. Léon Schwartzenberg, ministre délégué chargé de la santé; la deuxième, le 16 février 1989, le transfert à M. Louis Le Pensec de la fonction de porte-parole du gouvernement, dont M. Claude Evin avait la charge; la troisième, le départ, le 22 février 1989, de M. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement nommé au Conseil constitutionnel et son remplacement par M. Michel Delebarre, comme ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer; la quatrième, la nomination, le 29 mars 1989, de M. Louis Besson, comme ministre délégué chargé du logement et des modifications des attributions de MM. Gérard Renon et Brice Lalonde; la cinquième, la démission, le 4 juillet dernier, de M. Olivier Stirn, remplacé le 17 juillet par M. Jean-Michel Baylet et la nomination, le même jour, de M. Philippe Marchand, comme ministre délégué chargé des collectivités territoriales et de la sécurité civile.

Ce remaniement est toutefois le plus important au regard du nombre de postes concernés. Trois départs : ceux de deux ministres (M. Pierre Arpaillange et Mme Edith Cresson) et d'un ministre délégué (M. Théo Braun). Quatre arrivées : celles d'un ministre, M. Louis Mermaz, et de trois ministres délégués (Mme Elisabeth Guigou, MM. Georges Kiejman et Bruno Durieux). Trois changements d'attribution : M. Henri Nallet quitte le ministère de l'agriculture et de la forêt pour celui de la justice; M. Claude Evin voit son titre modifié (protection sociale devenant affaires sociales à côté de *solidarité*, et il perd au passage la charge de la santé, confiée à M. Durieux, ministre délégué auprès de lui); Mme Hélène Dorlhac voit s'ajouter à son secteur de la famille celui des personnes âgées, dont avait la charge M. Braun. Un changement de titre : M. Brice Lalonde garde les mêmes attributions mais prend le titre de ministre délégué auprès du premier ministre.

A cette promotion d'un non-socialiste s'ajoute, sur le plan de l'équilibre des sensibilités, un « dosage » subtil. Le départ de M. Braun est plus que compensé par l'entrée d'un barriste, M. Durieux, confirmant la volonté présidentielle d'ouverture. Le choix d'un avocat pour succéder à un magistrat est là pour signifier que le recours à la société civile n'est pas abandonné. Si le Parti socialiste perd Mme Cresson, il « place » M. Mermaz. Le choix de Mme Guigou relève davantage d'un choix personnel de M. Mitterrand que d'une représentation politique. Quant à la représentation régionale, elle provoque, avec le départ de M. Braun, des critiques de la part des Alsaciens, traditionnellement sensibles à ce que l'un des leurs fasse partie de l'équipe gouvernementale.

La sortie de Mme Cresson ne revêt pas cet inconvénient puisque M. Philippe Marchand, nommé en juillet dernier, assure la présence d'un défenseur de la région Poitou-Charentes. En revanche, les régions Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais gagnent chacune, avec MM. Mermaz et Durieux, un avocat supplémentaire.

Au passage, le décret du 2 octobre 1990 relatif à la composition du gouvernement publié au *Journal officiel* du 3 octobre actualise les attributions du ministère de la culture en lui retirant celle du bicentenaire de la Révolution...

ANNE CHAUSSEBOURG

Un souci d'ouverture

Suite de la première page

Le premier ministre, en prenant ses fonctions, savait que ses deux premiers gouvernements – celui d'avant et celui d'après les élections législatives des 5 et 12 juin 1988 – ne seraient pas les siens, mais qu'ils seraient fabriqués, pour l'essentiel, par le président de la République. Depuis plusieurs mois, il hésitait à parler à M. Mitterrand d'un remaniement justifié par les départs inévitables de Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, qui ne se sentait plus en charge de quoi que ce soit et du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, dont l'expérience gouvernementale, malgré les qualités de l'homme et du magistrat, n'a pas tenu – c'est le moins que l'on puisse dire – ses promesses.

Il savait qu'un remaniement de quelque ampleur donnerait du gouvernement une autre image, qu'il serait perçu comme un peu le sien et non plus tout à fait comme celui du chef de l'Etat. La gestion, délicate, des relations entre les deux têtes de l'exécutif, rendait ce grand pas difficile à franchir. Or un pas, même s'il est encore menu, sinon retenu, même s'il porte l'empreinte du président de la République, a été fait mardi.

Chacun sait, au Parti socialiste plus encore qu'ailleurs, que M. Rocard a besoin de gagner les élections législatives pour mettre les meilleures chances de son côté à l'élection présidentielle. Chacun sait aussi que M. Rocard, sauf accident, sera candidat quoi qu'il arrive puisqu'il s'est effacé, la mort dans l'âme, à deux reprises, en 1981 et en 1988, devant M. Mitterrand, et que ce dernier, selon toute probabilité, ne se représentera pas pour un troisième mandat. La stratégie des socialistes, de son point de vue, ne peut que se confondre avec la sienne.

« Parler dans le vide »

Que M. Brice Lalonde – promu au rang de ministre délégué – soit plutôt « traité » par l'Elysée, et que M. Bruno Durieux, nouveau ministre tout droit venu des rangs centristes et du proche entourage de M. Raymond Barre, soit « traité » par Matignon et l'Elysée à la fois, ne change rien à l'affaire. Pas plus que les entrées au gouvernement de deux proches du président de la République, Mme Elisabeth Guigou, sa collaboratrice à l'Elysée, et M. Georges Kiejman, l'un de ses compagnons préférés de promenade. Ni l'un ni l'autre ne sortent de l'appareil du Parti socialiste. Ni l'un ni l'autre n'ont de mandat électif.

Les éclats de Mme Cresson, mitterrandiste de choc et militante du même acabit – *« J'en avais assez de parler dans le vide »*; *« La puissance politique de la France risque de s'affaiblir faute d'une mobilisation industrielle. Il y a une guerre économique mondiale et la France ne la mène pas »*, – s'adressent d'abord, compte tenu de la fonction qu'elle occupait et des dossiers dont elle traitait, au chef de l'Etat. Quant au retour de M. Louis Mermaz, après neuf années d'absence, il satisfait pleinement le premier ministre, tant le président du puissant groupe socialiste de l'Assemblée nationale était devenu l'une des bêtes noires de Matignon, son principal empêcheur de tourner en rond. Il vaut mieux, du point de vue de M. Rocard, l'avoir à l'intérieur du gouvernement plutôt qu'à côté, voire contre lui.

Pied de nez aux socialistes

La promotion de M. Lalonde – si elle répond au souci de mieux traiter un dossier de société central, l'écologie – a des incidences électorales évidentes. Comme l'entrée d'un centriste, M. Durieux, qui professait il y a peu que *« le centre doit être autonome s'il veut reprendre des parts de marché aux socialistes »* et la présence dans l'équipe gouvernementale de onze ministres et secrétaires d'Etat membres de France unie (formation qu'animent M. Jean-Pierre Soisson et M. Michel Durafour), elle pourrait être considérée comme un pied de nez aux socialistes au moment ou ces derniers s'interrogent sérieusement sur leurs alliances.

Génération écologie, formation animée par M. Lalonde, ne s'est d'ailleurs pas privée de leur en adresser un, et de taille, dès mardi, en affirmant qu'elle continuerait de soutenir qui elle veut aux élections partielles ou générales, quoi qu'en pense et qu'en dise un Parti socialiste dont elle refuse qu'il *« décide pour les autres »*. De tout cela, le Parti communiste fait ses choux gras : l'arrivée de M. Durieux lui paraît confirmer une logique ancienne en donnant le poids supplémentaire d'un *« ministre de droite »* à une *« politique gouvernementale de droite »*.

Même si M. Rocard peut trouver matière, avec ce gouvernement, à peaufiner sa stratégie, il devra en gérer les retombées avec doigté. Car c'est maintenant, dira-t-on, que les ennuis recommencent. Que le RPR, par l'intermédiaire du suppléant de M. Durieux, dispose d'un député de plus à l'Assemblée nationale reste anecdotique, même si M. Rocard a dû dépenser beaucoup d'énergie pour se construire des majorités parlementaires et constituer une « réserve anti-censure » en puisant parmi les barristes et autres centristes. Il devra surtout canaliser la méfiance et l'irritation accrues de ses amis socialistes envers les ambitions de France unie et l'impertinente arrogance de M. Lalonde. Et, accessoirement, se débrouiller avec son ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, dont il n'était pas question de se séparer en pleine crise du Golfe.

JEAN-YVES LHOMEAU

Ceux qui arrivent

Louis Mermaz : neuf ans de patience

Enfin ministre ! Louis Mermaz n'osait plus l'espérer. Les députés socialistes non plus. Depuis juin 1988, le maire de Vienne était, à l'Assemblée nationale, un président de groupe qui avait la tête ailleurs. Il faut dire qu'il n'avait pas précisément recherché cette fonction : il y avait été envoyé en service commandé par le président de la République. M. Mermaz, qui avait reçu le portefeuille des transports dans le premier gouvernement de Michel Rocard, formé après l'élection présidentielle, l'avait quitté sans plaisir, d'autant que, attaché à l'union de la gauche, il allait animer un groupe en situation de majorité relative, tenu de pratiquer l'« ouverture » vers le centre.

La mésaventure avait, au surplus, un goût fade de répétition. En juin 1981, déjà, après les élections législatives, M. Mermaz, ministre de l'équipement et... des transports dans le premier gouvernement de Pierre Mauroy, avait laissé la place pour devenir président de l'Assemblée nationale, parce que Gaston Defferre, à qui cette fonction était destinée, avait préféré rester au ministère de l'intérieur afin d'attacher son nom à la décentralisation. Il est vrai que M. Mermaz avait, alors, transmis son portefeuille au numéro deux du Parti communiste, Charles Fiterman, sacrifice qui ne pouvait être, pour lui, qu'idéologiquement suave. Et que l'entrée du gouvernement était fermée à Hubert Dubedout, le maire de Grenoble, son rival dans l'Isère. Fidèle de M. Mitterrand depuis 1955, le maire de Vienne n'avait pu que prendre acte du choix de Lionel Jospin pour assurer l'intérim du premier secrétaire, candidat à la présidence de la République, puis pour lui succéder à la tête du PS.

La victoire de la gauche n'appor-



tait donc pas à M. Mermaz une joie sans partage, mais elle couronnait un long combat, et il lançait, en réplique à l'indignation de la droite chassée des palais nationaux : *« Nous ne sortons pas des égouts. Nous savons nous servir de couverts à poisson ! »* L'épreuve du pouvoir allait, néanmoins, être cruelle pour M. Mermaz. Après l'avertissement des élections cantonales de mars 1982, il a vu Grenoble passer, en 1983, aux mains du RPR en la personne d'Alain Carignon, qui, deux ans plus tard, lui a enlevé la présidence du conseil général de l'Isère.

La querelle entre M. Jospin, premier secrétaire du PS, et Laurent Fabius, premier ministre, donnait aux mitterrandistes plus anciens l'espoir de reprendre leur place dans l'ordre de succession. M. Mermaz a tenté sa chance en mai 1988, lorsque le conflit entre les deux héritiers est devenu irréductible. A M. Mauroy, candidat de M. Jospin, comme à M. Fabius, préféré du président, le député de l'Isère a proposé de se retirer en sa faveur. Le premier a accepté, pas le second. A défaut de pacifier le parti, M. Mermaz a repris le chemin du Palais-Bourbon, pour faire coexister au sein du groupe ces deux tribus nouvelles, appelées « fabiusiens » et « jospinistes ».

La familiarité du chef de l'Etat et un humour froid ne lui ont pas rendu plus légère une fonction qu'il exerçait à contre-cœur. M. Mermaz, pourtant capable d'égarer sans vergogne un interlocuteur, dissimulait de moins en moins son impatience d'entrer enfin, pour de bon, au gouvernement. Chacune de ses initiatives était interprétée comme une tentative pour se rapprocher de ce but. Tel avait été le cas de la contribution qu'il avait déposée, au nom de la vieille garde mitterrandiste, lors de la préparation du congrès de Rennes de mars dernier, alors même qu'il paraissait viser, en priorité, la succession éventuelle de M. Mauroy.

L'agriculture n'est pas précisément, par les temps qui courent, un cadeau. Au surplus, M. Mermaz, qui exprimait une fois de plus, il y a une semaine, sa nostalgie d'une majorité PS-PCF, préférée à ce qu'il appelait la *« pêche aux voix »* du centre, devient ministre en même temps que Bruno Durieux, député centriste. La fidélité vous joue de ces tours !

P. J.

[Né le 20 août 1931 à Paris, professeur d'histoire, Louis Mermaz a adhéré en 1955 à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) de M. Mitterrand. Candidat malheureux aux élections législatives de janvier 1956 dans l'Orne, M. Mermaz devient, en 1963, l'un des animateurs de la Convention des institutions républicaines, fondée par M. Mitterrand, dont il dirige la campagne pour l'élection présidentielle de décembre 1965. Elu député de l'Isère en mars 1967, battu en juin 1968, il devient maire de Vienne en mars 1971 (réélu en 1977, 1983 et 1989) et rejoint, la même année, avec M. Mitterrand, le nouveau Parti socialiste. Il retrouve le siège de député de l'Isère en mars 1973 et le conserve en 1978, 1981, 1986 et 1988. Conseiller général du canton de Vienne-Sud en septembre 1973, constamment réélu, il est président du conseil général de mars 1976 à mars 1985. Ministre de l'équipement et des transports (mai-juin 1981), président de l'Assemblée nationale de juin 1981 à mars 1986, M. Mermaz, ministre des transports de mai à juin 1988, présidait, depuis cette date, le groupe socialiste du Palais-Bourbon.]

Fabiusiens et jospinistes pourraient se disputer la présidence du groupe socialiste à l'Assemblée nationale

L'entrée de M. Louis Mermaz au gouvernement comme ministre de l'agriculture laisse vacant le poste de président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui devrait être pourvu lors de la prochaine réunion plénière du groupe, le 9 octobre. Ou plus tard, si les courants du PS ne sont parvenus, d'ici là, à un accord.

Lorsque M. André Labarrère, en pleine réunion du groupe socialiste, mardi 2 octobre dans l'après-midi, a lancé à M. Mermaz : *« Mon cher Louis, est-ce que je dois t'appeler monsieur le ministre ? »*, nombreux sont les députés qui n'ont pas compris. Arrivés directement de leur circonscription, la plupart n'avaient pas encore eu vent des multiples rumeurs concernant la nomination de leur président au ministère de l'agriculture. M. Mermaz s'est d'ailleurs bien gardé de décrypter la question, en répondant, laconique, à son interlocuteur : *« Tu lis trop les journaux »*, avant de poursuivre sur le seul débat inscrit à l'ordre du jour de la réunion du groupe, la contribution sociale généralisée.

Le départ de M. Mermaz n'aura pas, pour autant, pris tout le monde de court. Depuis juin dernier, date des premiers murmures sur sa probable entrée au gouvernement, deux députés avaient clairement laissé entendre qu'ils se porteraient candidats à sa succession : M. Jean Auroux, fabiusien, et M. Jean Le Garrec, mauroyiste. Avec la prudence qu'imposait une nouvelle encore non confirmée, tous deux ont renouvelé, mardi, leur offre de services. *« Un homme politique est toujours disponible pour des postes »*, confiait M. Auroux, tandis que M. Le Garrec déclarait : *« Je n'ai pas changé d'avis, je serai candidat si la question se pose. »*

Deux autres noms ont circulé, cette fois parmi les proches de M. Lionel Jospin, réunis mardi soir : celui du président de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn, et celui du numéro deux du PS, M. Henri Emmanuelli. Tous deux ont déclaré n'avoir aucune envie d'abandonner leurs actuelles fonctions, mais ils sauraient sans doute se plier, le cas échéant, aux servitudes de la politique. Jusqu'à nouvel ordre, cependant, c'est entre les deux candidats déclarés, MM. Auroux et Le Garrec, que le titre de président de groupe devrait se jouer.

Le premier a pour lui l'appui du courant majoritaire dans le groupe (les amis de M. Fabius sont estimés à une centaine sur les deux cent cinquante-sept députés socialistes) et il bénéficie d'une bonne image auprès de ses collègues. Ancien ministre, redevenu député, il a *« quelques idées sur le fonctionnement d'un groupe et les améliorations à y apporter dans ses rapports avec le gouvernement »*. Habitué des cercles restreints de l'hôtel de Lassay, M. Auroux n'a pas pour autant l'image d'un fabiusien de combat. Un atout qui pourrait lui valoir le soutien – nécessaire – d'une bonne partie des députés rocardiens (dont le nombre est estimé à quarante-sept) et des amis du ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen (une quinzaine de députés).

Le second, porte-parole du groupe, très proche du premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, revendique la succession de M. Mermaz au nom de l'équilibre entre les courants. L'argument pourrait ne pas suffire, car les socialistes n'ont pas envie d'offrir, une fois de plus, le spectacle de leurs divisions internes. *« Il est légitime que la motion 1* [celle de MM. Mauroy, Mermaz, Jospin] *récupère la présidence*, observait M. Daniel Vaillant, jospiniste, dans les couloirs du Palais-Bourbon, *mais cela dépasse les problèmes de courant. Le président du groupe devra avant tout être un gestionnaire, un fédérateur, avec une capacité de résistance au gouvernement. »*

Une façon voilée d'annoncer avant l'heure que les signataires de la motion 1 ne seront peut-être pas tous d'accord pour tenter d'imposer un candidat. Les mermaziens auraient pu sans peine revendiquer le bénéfice de la continuité, mais leur seul candidat incontestable, dont le nom avait d'ailleurs été évoqué en juin, était M. Philippe Marchand, entré au gouvernement en qualité de ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur. Les mauroyistes, qui soutiennent, bien sûr, M. Le Garrec, observent toutefois, avec réalisme, que leur faiblesse numérique ne leur permet pas de prétendre exercer à la fois la direction du parti et celle du groupe.

Restent les jospinistes, qui, par définition, ne peuvent invoquer, pour prétendre à ce poste, ni le particularisme des mermaziens, ni l'œcuménisme des mauroyistes. Ils n'entendent pas, pour autant, abandonner la partie d'entrée de jeu, car cela reviendrait à considérer que le courant 1, qu'ils s'emploient à consolider, n'existe pas. Or, suivant la règle du parti, ce courant, détenteur de la présidence du groupe avec M. Mermaz, doit la conserver après lui. Sauf à remettre en question toutes les responsabilités réparties entre les différents courants du PS, à l'Assemblée nationale, depuis juin 1988...

Dès lors, selon M. Jospin et ses amis, si le groupe est appelé à voter – et, donc, à se diviser, – c'est M. Laurent Fabius et les siens qui en auront pris la responsabilité.

PATRICK JARREAU et PASCALE ROBERT-DIARD



…ssement

… politique. Quant à la … régionale, elle provoque, avec le … des critiques de la part des … sensibles à ce que … fasse partie de l'équipe …

… Cresson ne revêt pas cet … M. Philippe Marchand, … assure la présence d'un … région Poitou-Charentes. En … régions Rhône-Alpes et … gagnent chacune, avec … et Durieux, un avocat …

… du 2 octobre 1990 relatif … du gouvernement publié au … du 3 octobre actualise les … de la culture en lui … de la Révolution…

ANNE CHAUSSEBOURG

Ceux qui arrivent

Me Georges Kiejman : la fierté de l'attaque

Après Robert Badinter et Roland Dumas, voilà donc un autre grand avocat du barreau de Paris appelé à des fonctions ministérielles depuis 1981. A cinquante-huit ans, Georges Kiejman, né à Paris le 12 août 1932, touche au bord séduisant, mais quelquefois mouvant, de l'exercice du pouvoir. Il est vrai que le domaine où il aura à l'exercer lui est familier. S'il se voit confirmer plus précisément, Place Vendôme, le soin d'une réforme judiciaire, il est assurément de ceux qui doivent savoir à la fois ce qu'il y a à réformer et la difficulté de faire ensuite adhérer à la réforme. Après trente-huit ans de palais et d'une activité incessante, le nouveau ministre délégué aura suffisamment vécu, travaillé, plaidé, peiné lorsqu'il le fallait pour connaître le poids des inerties, l'étendue des susceptibilités, la difficulté de se faire toujours bien comprendre.

Connu par l'émission « Vive le cinéma »

Inscrit au barreau en 1953, il y est, à quelques années près, le contemporain d'hommes dont la notoriété professionnelle dans les années 70 fut comparable à la sienne, comme y sont comparables les traits de la pensée : Robert Badinter et Roland Dumas, déjà nommés, mais aussi Jean-Denis Bredin, Henri Leclerc et quelques autres. Comme eux, il s'est toujours senti, dans l'exercice quotidien de son métier, un battant et, si possible, un gagneur. Si, demandeur au civil, partie civile au pénal, il doit parler le premier, il est bien rare qu'il n'ait pas d'avance les réponses à donner aux arguments à venir de ses adversaires, qu'il sait toujours pressentir. Au cas où il découvre, après coup, qu'il a omis un point important, il aime volontiers répliquer. Il aime de la même façon préciser ce qui, dans une décision concernant telle ou telle de ses propres affaires, lui semble primordial si, d'aventure, ce primordial aurait, à ses yeux, échappé à la sagacité du chroniqueur.

Un magistrat a dit un jour de l'avocat que le meilleur est celui qui sait donner aux juges l'envie de le faire gagner. Georges Kiejman a retenu le conseil. Cela vaut également pour des fonctions de réformateur. Dans la forme, c'est un classique. Passé par ce moule très particulier qu'est la Conférence du stage des avocats à la Cour de Paris, il en fut un brillant deuxième secrétaire. La phrase qu'il commence s'achève toujours en conformité avec la syntaxe et la grammaire; fût-ce au plus vif d'un de ces échanges imprévus que réserve si souvent le débat judiciaire.

Il est tout autant à son aise dans l'écrit. Les lecteurs du *Monde* ont pu s'en rendre compte.

Curieusement, ce n'est pourtant pas le Palais qui lui conféra sa première notoriété, celle qui dépasse l'univers des pairs. Ce qui le fit nommer et connaître d'abord fut une émission de télévision intitulée « Vive le cinéma » dont il était le concepteur. L'ORTF décida d'en suspendre la diffusion *« devant un ton très particulier qui utilise les films à des fins politiques et publicitaires »*. Ce fut un beau tollé. Georges Kiejman commençait son combat contre toute censure, pour la libre circulation des idées et, d'une façon générale, pour la défense des droits de l'homme et de toutes les conventions qui les proclament.

Ainsi l'avocat s'est affirmé. Il est devenu un maître aussi bien dans la connaissance de la loi sur la propriété littéraire et artistique de 1957 que dans celle d'une autre loi, sur la liberté de la presse, du 31 juillet 1881. Ceux pour lesquels il plaide sont rarement des obscurs : Gaston Defferre, Jacques Attali, Danièle Mitterrand, Roger Hanin, Léon Schwartzenberg, le juge Jean-Michel Hayat dans la mouvance de l'affaire Jobic, Régis Debray ou encore Coluche.

Pierre Goldman et la famille Oufkir

Sa renommée maintenant n'est plus à faire. Elle a été acquise du jour où il fit son entrée dans le procès de Pierre Goldman, après que ce militant eut été condamné par la cour d'assises de Paris pour des agressions qu'il reconnaissait mais aussi pour un double meurtre dont il se défendait. L'arrêt ayant été cassé, le procès recommença devant les assises de la Somme. Georges Kiejman devait, devant cette juridiction, emporter l'acquittement qui avait été refusé à l'origine sans lui.

Dès lors, et parce que, quoi qu'on en dise, un succès aux assises dans une affaire, de surcroît retentissante, fait souvent plus dans une carrière d'avocat que cent procès gagnés devant une chambre civile, Georges Kiejman, sans délaisser ses activités ordinaires, prend rang parmi les pénalistes. Bien qu'il n'ait pas pour les assises un goût immodéré, on l'y verra, malgré tout, en plusieurs occasions. Les causes qu'il y soutient n'étant pas indifférentes, on ne pouvait que le remarquer.



On le remarqua pour sûr en février 1987 lorsque Georges Ibrahim Abdallah comparut devant les assises de Paris. Le trouver en cette occasion au banc de la partie civile avait de quoi surprendre dans la mesure où il occupait cette place au nom du gouvernement américain et de la famille de Robert-Charles Ray, attaché militaire de l'ambassade des Etats-Unis, assassiné en 1982 par les Fractions armées révolutionnaires libanaises. Ce n'en fut pas moins Georges Kiejman qui domina ce procès, imposant constamment la force de ses interventions au point de faire oublier un défenseur de la réputation de Jacques Vergès auquel il se trouvait pour la première fois confronté. C'est la même énergie qu'il déploya, la même autorité qu'il afficha, toujours au banc de la partie civile, pour la famille de Malik Oussekine, victime, le 6 décembre 1986, de deux policiers du peloton de voltigeurs motocyclistes.

Le vrai Georges Kiejman serait-il alors celui d'autres combats, comme celui mené en faveur d'un directeur adjoint des douanes contre un juge d'instruction dont l'avocat obtiendra finalement le désaisissement ? Serait-il encore dans l'homme qui, en 1988, s'intéresse passionnément au sort malheureux de l'épouse et des enfants du général Oufkir, retenus au Maroc sans raison légitime, et qui cherche désespérément à avoir de leurs nouvelles ?

Morigéner la presse

En politique, sa première fidélité, lors d'un bref passage au PSU, l'entraînera d'ailleurs dans le sillage de Pierre Mendès France, dont il sera à la fin des années 60 le secrétaire. Une figure idéaliste dont il se réclame toujours, même si, aujourd'hui admis dans l'un des premiers cercles de l'entourage présidentiel, il sait épouser les causes plus pragmatiques que lui confie François Mitterrand.

Alors s'efface l'image du flegmatique à la silhouette britannique distillant dans un débat le mot qui fait mouche. L'avocat qui, de la sorte, s'engage pour imposer un respect des droits de la défense comme pour dénoncer un abus de pouvoir se met au rang de celui des « grands ancêtres » auquel il ferait le plus penser, Maurice Garçon. C'est la même fierté qui s'exprime, la même hauteur aussi et, au besoin, le même dédain. Comme Maurice Garçon, Me Kiejman sait quand il faut descendre dans l'arène, comme il sait en appeller, pour les besoins d'une cause, à la presse. Comme lui encore, et une intervention dans la revue *le Débat* de mai-août 1990 est venue le montrer, il peut s'offrir le luxe de morigéner cette même presse et d'appeller contre elle une loi plus rigoureuse.

S'il s'agit aujourd'hui pour lui de réformer une institution, il doit pourtant bien mesurer que, dans l'ordre des urgences, une meilleure manière de sanctionner la diffamation mérite peut-être une réflexion mais assurément pas la priorité des priorités.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

[Né le 12 août 1932 à Paris, Georges Kiejman est diplômé d'études supérieures de droit public. Avocat à Paris depuis 1953, il est également administrateur de la Fondation Saint-Simon depuis 1983, de la Fondation France Libertés, animée par Danièle Mitterrand depuis 1985 et vice-président de la Société des lecteurs du Monde depuis 1985. Me Kiejman est chevalier de la Légion d'honneur.]

Bruno Durieux : le premier des barristes

Cela faisait des mois que ses amis centristes ne le saluaient plus, histoire de plaisanter un peu, qu'à coups de pontifiants *« Monsieur le ministre ! »* On savait qu'il avait été sollicité dès juin 1988 mais qu'il avait alors refusé, plus par souci de ne point brusquer ses électeurs du Nord que par égards pour l'opposition. On n'ignorait point non plus ses bonnes relations avec Pierre Bérégovoy, bien plus amicales qu'avec Edouard Balladur. On l'avait vu invité, avant l'été, à se joindre au déplacement de Michel Rocard au Japon, et on savait que, là-bas, entre deux bouffées de cigarette, les deux hommes avaient appris à se connaître.

Un pied-de-nez aux frileux

Puis, sa désolation lors des journées parlementaires centristes de Vitré, le 18 octobre dernier, n'avait pu échapper à personne. Ce jour-là, les députés centristes firent acte d'allégeance à l'UPF et à ses pompes giscardiennes et, lui, dernier héraut d'un centre libre et indépendant, fut l'un des rares à oser dire que ce ralliement était *« une connerie »*. Deux années de crapahutage sur le terrain miné de l'ouverture envolées du jour au lendemain ! Il était fatal que le sous-lieutenant Durieux, qui connut jadis la méthode Bigeard, abandonnât dans la tranchée son paquetage centriste, pour monter au feu au gouvernement,, baïonnette barriste au canon.

Bruno Durieux fait aujourd'hui un pied-de-nez à tous les centristes frileux et l'on se doute que, dans la coulisse, Raymond Barre doit s'en amuser. Car bon sang barriste ne saurait non plus mentir. Bruno Durieux n'aurait certainement pas dit oui à Michel Rocard si Raymond Barre avait dit non, ou simplement sussuré, entre deux soupirs, la formule d'usage : *« Cher ami, vous êtes libre… »*. Plus que Jean-Pierre Soisson, Michel Durafour, Lionel Stoléru, Bruno Durieux peut porter, lui, au revers de son nouveau veston ministériel, la légion d'honneur du barrisme.

Homme du premier cercle et du dernier carré, ce nouveau ministre pratiqua le barrisme bien avant de songer à faire de la politique. Polytechnicien décontracté, s'ennuyant ferme dans l'administration de l'INSEE, il vient proposer ses services, en 1976, au tout nouveau ministre du commerce extérieur de l'époque, le professeur Raymond Barre, qu'il a rencontré quelques années plus tôt, à un jury de thèse. *« Il m'avait enthousiasmé*



par sa rigueur mais aussi son respect de l'autre », se souvient-il.

Depuis quatorze ans, dans les bons comme les mauvais moments, cet enthousiasme-là ne fut jamais pris en défaut. En août 1976, quand le ministre du commerce extérieur part à Matignon, c'est lui qui, dans sa 404 décapotable, déménage les rares membres du cabinet acceptant de suivre le mouvement.

Poil à gratter

En 1981, il reste, contre vents et marées socialistes, sur le bateau barriste, acceptant même de se mettre aussi en plongée à Lyon. Sous-directeur au ministère de l'économie et des finances, il devient l'un des principaux animateurs des groupes d'experts du futur candidat Barre. Arrivent 1986 et la période de la cohabitation, honnie des barristes. Jacques Chirac tente de le débaucher en agitant déjà la carotte d'un maroquin, mais ce fils de nordiste préfère retrouver ses racines en se faisant pour la première fois élire député du Nord, avec le label CDS, recommandé encore par M. Barre.

A l'Assemblée, il deviendra le poil à gratter de M. Balladur, distillant dans la politique économique chiraquienne un acide barriste dévastateur. Le RPR patientera un an, jusqu'aux élections municipales de Lille, pour lui faire payer ces affronts, en lui refusant l'investiture officielle RPR-UDF.

Dans la campagne présidentielle de 1988, M. Durieux est l'un des premiers amiraux du navire barriste, alliant à sa compétence reconnue une élégance et une séduction presque exceptionnelle dans ces eaux-là. Au lendemain du naufrage de juin 1988, il se replie sur ses terres lilloises pour défendre avec succès son siège de député. En gage d'amitié, M. Barre fait une entorse à sa cure de silence en venant le soutenir à Lambersart.

Les deux hommes restent très proches et ils disposent de plus de loisirs pour confondre leurs vues sur les thèses de Schumpeter, parler musique, sculpture, voyages, pour rire aussi, comme ils savent si bien le faire entre quatre murs, de tout et des autres. M. Durieux a un humour froid mais ravageur et cela le rapproche également de l'ancien premier ministre. Ensemble, ils rallient, à l'Assemblée nationale, le groupe centriste de l'UDC. On y rit beaucoup moins. Ils s'efforcent tant bien que mal d'emmener leurs amis sur les chemins de l'audace et de l'autonomie. Difficile, voire impossible. Avec son départ, c'est le groupe UDC qui va perdre beaucoup.

On dit qu'en privé M. Barre lui-même songerait à dériver vers les non-inscrits. L'irruption de ce ouveau ministre de la santé, qui sera chargé de faire accepter la contribution sociale généralisée, pourrait bien déclencher également… une contribution barriste généralisée.

DANIEL CARTON

[Bruno Durieux est né le 23 octobre 1944 à Montigny (Sarthe). Ancien élève de l'École polytechnique, diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, il est, en 1970, chargé de la conjoncture et du plan à la division emploi de l'INSEE.

En 1975, il devient rédacteur en chef d'Economie et statistiques, la revue de l'INSEE . Conseiller technique, en 1976, du cabinet de M. Raymond Barre, ministre du commerce extérieur, il devient d'août 1976 à mai 1981, conseiller technique de M. Barre, à Matignon . D'octobre 1981 à mars 1986, M. Durieux est sous-directeur des études à la direction générale de la concurrence et de la consommation au ministère des finances. Elu député (CDS) du Nord, (en troisième position sur la liste UDF), M. Durieux fut réélu, en juin 1988, député de la quatrième circonscription du Nord (Lille-Ouest) avec un score de 57,14 % au second tour.]

Cohérences

Depuis le 6 juillet 1988, date de la démission du professeur Léon Schwartzenberg, M. Claude Evin n'avait plus à ses côtés de ministre délégué chargé de la santé. Comme s'il avait été une bonne fois pour toutes « vacciné » contre l'idée même de se voir adjoindre un second. A maintes reprises, lorsque la question du successeur de M. Schwartzenberg lui était posée, M. Evin répondait que *« la cohérence »* voulait qu'il ait en charge, seul, l'ensemble des différents domaines de la politique sanitaire et sociale.

Un emploi du temps surchargé, surtout à l'occasion des conflits sociaux qu'il a eu à affronter, ne semblait pas constituer pour le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale une raison suffisante pour se faire aider par un ministre délégué à la santé.

Avant lui, ni Mme Georgina Dufoix (qui était secondée par M. Edmond Hervé) ni M. Philippe Séguin (qui avait un ministre délégué à la santé en la personne de Mme Michèle Barzach) n'avaient eu à affronter seuls des dossiers aussi complexes que ceux de la Sécurité sociale, du financement des retraites, de l'immigration, de l'hôpital ou des professions de santé.

Aujourd'hui, ouverture oblige, M. Evin accueille M. Bruno Durieux avenue de Ségur. La cohérence y trouvera-t-elle son compte ?

F. N.

La question des alliances à gauche

M. Leroy : « Voilà des hommes de droite ! »

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du mercredi 3 octobre, le directeur du quotidien du PCF, M. Roland Leroy, répond aux dirigeants socialistes, qui s'interrogent sur leurs perspectives électorales d'alliances à gauche, en écrivant notamment, à propos du remaniement du gouvernement : *« Les électeurs socialistes ont voulu voter pour une politique de gauche, et un gouvernement de gauche. Mais voilà des hommes de droite – Jean-Pierre Soisson et quelques autres – participant au gouvernement, et voilà de grandes manœuvres entreprises pour aller plus loin. (…) Hier soir, le président de la République nomme Bruno Durieux, nouveau ministre de droite. Et, dans un mouvement naturel, Jean-Pierre Soisson pose ses conditions. Pour lui,* « il faudrait d'abord que le Parti communiste soit disposé à abandonner la politique du pire ». *Qu'il se rassure ! Nous ne cherchons pas à nous allier à lui, et quant à notre* « politique du pire », *elle est simple, c'est la politique du mieux. Nous sommes disponibles, prêts immédiatement à prendre toutes nos responsabilités, jusqu'au gouvernement, pour mettre en œuvre la défense du pouvoir d'achat, de l'emploi, de la formation, du progrès économique et national. C'est pour cette raison, parce qu'il n'est possible de poursuivre une politique de droite qu'en surmontant l'obstacle que nous représentons, que tant de hargne se déchaîne contre nous. »*

Ceux qui arrivent

Elisabeth Guigou : l'Européenne du président

Si toutes ses biographies ne le précisaient pas, on aurait du mal à imaginer qu'Elisabeth Guigou est née (en 1946) au Maroc, dans une modeste famille de pieds noirs. On la croirait plutôt venue de Neuilly ou de Passy, tant son élégance et sa courtoisie sont réservées. Il ne s'agit pas cependant de froideur, tout au plus d'un masque protecteur, bien utile quand on est femme et qu'on veut s'imposer au plus haut niveau dans un monde peuplé surtout d'hommes.

Sa réussite éclatante, Elisabeth Guigou la doit pourtant à d'autres qualités, bien réelles celles-là : grande « bûcheuse », elle assimile avec rapidité les plus arides des dossiers, sait y déceler les failles exploitables et sait les exploiter. Elle peut être, quand elle le veut, une excellente pédagogue et il y a fort à parier qu'elle a beaucoup contribué à l'initiation économique et financière d'un président de la République peu passionné par ces matières. En ce sens, c'est un rouage essentiel du pouvoir présidentiel qui quitte aujourd'hui l'Elysée.

Il serait fort surprenant cependant, et M. Rocard le sait parfaitement, qu'Elisabeth Guigou tempère pour autant sa fidélité à M. François Mitterrand qui constitue sa seule allégeance politique depuis 1982, lorsqu'elle a quitté le cabinet de M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie et des finances, pour intégrer l'équipe rapprochée du président de la République.

Bien que peu connu, le rôle d'Elisabeth Guigou a été essentiel pendant les années de la cohabitation dans la guerre de tranchée que menait l'Elysée pour résister aux assauts du gouvernement Chirac. Nommée à l'automne 1985 à la tête du Secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), elle a pu suivre, de ce lieu aussi stratégique que mystérieux pour les néophites, la moindre initiative européenne du gouvernement Chirac et tirer la sonnette d'alarme à chaque entorse à la doctrine présidentielle. Que le SGCI dépende sur le papier de Matignon, n'enlevait rien à l'efficacité de la méthode Guigou.

Responsable de la cellule européenne de l'Elysée depuis 1984, Elisabeth Guigou se vit ajouter une corde à son arc au début de cette année lorsqu'elle fut chargée par le président de la République de coordonner la politique française à l'égard des pays de l'Europe centrale et orientale. Même pour une telle travailleuse de l'ombre, cela commençait à faire beaucoup de centres d'intérêt. Depuis deux ans, son nom était régulièrement cité parmi ceux des quelques « ministrables » de l'Elysée et elle ne feignait pas de s'en offusquer.



Il est symbolique que sa nomination ait été annoncée le jour de la proclamation de l'unité allemande, car c'est bien sûr le plus gros dossier qu'elle va retrouver. On peut là aussi lui faire confiance pour sonner l'alarme quand elle l'estimera nécessaire. On le sait à Bonn, où elle est considérée comme une négociatrice particulièrement habile et tenace même si on doit faire son deuil, avec elle, des coups de colère médiatiques à la Cresson.

JACQUES AMALRIC

[Née le 6 août 1946 à Marrakech, Elisabeth Guigou a une *licence de lettres* et un *DES* d'anglais. Elle est sortie de l'ENA en 1974, date à laquelle elle entre au Trésor avant d'être nommée attaché financier près de l'ambassade de France à Londres (1979-1981). Après un retour au Trésor, elle entre en février 1982 au cabinet de Jacques Delors avant d'être appelée à l'Elysée en octobre de la même année.]

Ceux qui partent

Pierre Arpaillange : la fin d'un long sursis

La tête un peu penchée, comme si, en fixant son interlocuteur de ses yeux bleus pâles liquides, il cherchait à se mettre à sa portée, à percer le mystère des pensées de l'autre, Pierre Arpaillange aurait pu être un séducteur. Il en a sans doute l'allure, avec sa silhouette de jeune homme long et fin, dont l'élégance est soulignée par de jolis costumes et des chemises rayées qui lui vont bien. Il affecte d'être sans chichis, appelle ses collaborateurs par leur prénom, *demande des nouvelles des enfants*, s'inquiète de la mine de l'un ou de l'autre, suscite d'emblée la sympathie par une simplicité, où l'on se demande parfois quelle est la part de la sincérité ou du calcul. Il fait du charme, enfin et, le temps passant, admet mal qu'on y reste insensible. Mais il n'en est pas encore au stade des déconvenues, lorsqu'il est nommé ministre de la justice, en mai 1988.

On croit alors que le bon sens, la morale et la compétence vont faire leur entrée place Vendôme. Après la période Chalandon et ses relents d'affairisme – des prisons privées à l'affaire Chaumet – Pierre Arpaillange paraît l'homme de la situation. Il a beaucoup de choses pour lui : c'est un ancien résistant, qui évoque parfois, mais toujours discrètement, le maquis ; c'est un haut magistrat, qui a fait toute sa carrière au parquet et au ministère de la justice. Il n'attend plus d'honneurs, puisqu'il ne fait de doute pour personne que sa brillante carrière aurait dû s'achever à la tête de la Cour de cassation, dont il était, depuis quatre ans, le procureur général, disputant la vedette à Simone Rozès, un premier président de caractère. Il n'est ni farfelu, ni aventuriste.

Ses idées sur la justice sont bien connues. Il les a exposées dans son fameux rapport de 1972, dont chacun sait qu'en réalité il ne l'a pas rédigé lui-même, même s'il en est l'inspirateur, toujours habile à sentir l'air du temps, et dans un livre, *Simple justice* : il veut des juges indépendants, compétents ; il souhaite une justice égalitaire et sereine ; il s'intéresse aux prisons, qu'il voudrait plus humaines. Il n'a pas hésité à prendre courageusement position contre la loi Sécurité et libertés de M. Peyrefitte.

Qui, en 1988, ne lui ferait confiance ? Beaucoup ont alors le sentiment que la justice a enfin trouvé son homme. Dans un passé tout récent, il a pris des positions tranchées et courageuses, qui lui ont valu de solides inimitiés et, peut-être aussi par calcul, des amitiés. Que ce soit à propos de la Nouvelle-Calédonie, où la justice n'avait craint ni le déni de droit, ni le ridicule, en prononçant un non-lieu après la fusillade de Hienghène ou à propos de la raison d'Etat, dont le ministre de l'intérieur de la cohabitation paraissait faire un usage quelque peu extensif, ou encore de l'affaire Droit-Grellier, où M. Arpaillange avait, en vain, mis son poids dans la balance pour éviter le dessaisissement du juge d'instruction, la morale, donc, enfin, serait aux commandes.

Un homme du sérail

Si quelques-uns ricanaient bien un peu – déjà – en taxant le haut magistrat d'opportunisme (n'avait-il pas servi sous trois gardes des sceaux de droite, Jean Foyer, Louis Joxe et Jean Taittinger et fait un étrange crochet par la politique, en dirigeant la campagne présidentielle de Marie-France Garaud en 1981 ?), on faisait alors taire les fâcheux en les soupçonnant d'être jaloux. On haussait les épaules lorsqu'ils rappelaient le surnom du futur ministre à l'époque où il n'était qu'un obscur conseiller technique : Eliacin, ce personnage manipulé de l'Athalie de Racine, sacré roi le jour où il faisait tuer sa grand-mère.

Les magistrats paraissaient contents, pour la plupart, d'être dirigés par un homme du sérail. Les avocats se rappelaient, qu'attaché aux droits de l'homme, M. Arpaillange avait toujours semblé favorable à une défense plus équitable. Les surveillants de prison, reçus parmi les premiers par le nouveau ministre (ce qui les avait flattés) ne semblaient pas prêts à lui faire subir le même sort qu'à Robert Badinter.

Mais l'état de grâce ne durera pour Pierre Arpaillange que quelques semaines à peine. Vingt-huit mois plus tard, au soulagement général, c'est un ministre bien dévalué qui quitte la Place Vendôme : le ratage paraît, en effet, total.

La première maladresse, bien sûr, ce fut la décision de lever l'isolement des détenus politiques : généreuse initiative sans doute, qui se transforma vite en gaffe. On examinait, ce jour-là, le projet de loi d'amnistie à l'Assemblée nationale. Ni Matignon, ni l'Elysée n'étaient au courant des décisions de la Chancellerie : les services du ministre avaient agi seuls, inconscients de l'effet boomerang qui allait frapper *leur garde des sceaux de plein fouet*.

M. Arpaillange voit alors se lever contre lui les ténors du RPR. Son baptême du feu est terrible. Lui, le procureur, le voilà interrogé comme un vulgaire délinquant de correctionnelle. Il se défend comme il peut, c'est-à-dire très mal : *« Je ne suis pas un bourreau et les établissements pénitentiaires ne sont pas des camps de concentration »*, parvient-il à dire en faisant trembler les notes que ses collaborateurs rédigent à la hâte.

C'est la stupéfaction. L'humaniste ne trouve pas les bons arguments. Lui qu'on croyait un homme d'autorité se fait piétiner. A gauche, on est affreusement embarrassé. Le départ du professeur Schwartzenberg du ministère de la santé sauve Pierre Arpaillange. Faire « sauter » deux représentants de la société civile *d'un coup*, cela aurait été trop. Mais, dès ce moment, on a pris la mesure de la fragilité, de l'émotivité du garde des sceaux. Dès ce moment, Pierre Arpaillange est un ministre en sursis.

La crise pénitentiaire, dont les signes avant-coureurs étaient pourtant bien perceptibles, paraît surprendre tout le monde. Le garde des sceaux ne trouve pas le ton juste avec les gardiens en colère. Il accumule les maladresses. Il va même *jusqu'à expliquer* aux syndicats que le problème du surveillant est un problème *« avant tout culturel »*. Même si c'est aussi vrai, les personnels pénitentiaires comprennent seulement qu'on les prend pour des arriérés. Désormais avec le ministre, ce sera classe contre classe.

M. Arpaillange n'est pas plus diplomate avec Gilbert Bonnemaison qu'on lui impose pour le tirer de ce mauvais pas. Le médiateur des prisons est perçu comme un gêneur *qui veut tirer la couverture à lui*. On ne fera rien pour lui faciliter la tâche. Et, pour un peu, on se réjouirait ouvertement, dans l'entourage de M. Arpaillange, de son échec. Trois grèves successives en un an, l'armée appelée à la rescousse pour maintenir l'ordre dans les prisons : dès l'automne 1988, la tactique de Pierre Arpaillange, c'est le moins que l'on puisse dire, n'a pas payé.

Le fardeau de l'amnistie

Il ne fera pas mieux sur les autres dossiers : peu à peu, avec un singulier talent, il se met à dos toutes les professions qu'il a en charge. Les avocats, qui se mettent en grève pour obtenir une réforme de l'aide légale et, malgré la remise d'un rapport très concret du Conseil d'Etat – qui ne demande qu'à se transformer en projet de loi – ne voient toujours rien venir, ne comprennent plus rien à l'échec de la réforme des professions juridiques et judiciaires.

Mais le coup le plus dur vient, sans conteste, des magistrats. De ses pairs, qui ne lui ont pardonné ni la piètre image du corps qu'il renvoie, lui, le hiérarque aux mains tremblantes, ni son absence totale de sens de la répartie, sa voix incapable de couvrir les vociférations d'une droite sans pitié... Et, pire encore, le maniement des affaires sensibles et *la loi amnistiant les crimes et délits* liés au financement des partis politiques, que M. Pierre Arpaillange, quoi qu'il en ait pensé, a été chargé de défendre dans un terrible tohu-bohu.

Le vrai-faux passeport de l'affaire Chalier ? Etouffé. L'affaire Nucci ? Enterrée. Les obus vendus à l'Iran par la société Luchaire ? Envolés. Les fausses factures du Sud-Est ? Effacées pour les élus, mais pas pour les entrepreneurs et les intermédiaires qui ont accepté des marchés de complaisance pour financer le PS... Quoi qu'il en soit des explications de droit abondamment fournies, ni les juges, ni l'opinion publique n'acceptent de voir les comptes si complaisamment apurés. Pierre Arpaillange laisse entendre qu'il n'y est pas pour grand chose : mais c'est *lui tout de même qui porte le chapeau*.

Quand André Santini, ancien ministre du gouvernement Chirac et blagueur invétéré, se répand avec un jeu de mots de corps de garde : *« Saint-Louis rendait la justice sous un chêne ; Pierre Arpaillange la rend comme un gland »*, le ministre fait mine d'en rire, mais le cœur n'y est pas. Pas plus que, lorsque le jury du Prix de l'humour vache le distingue pour avoir, à la tribune de l'Assemblée nationale, annoncé fièrement que, sur cinquante-deux évadés, *« cinquante-trois ont été repris »*...

On disait que François Mitterrand était le soutien le plus ferme de Pierre Arpaillange. C'est lui qui l'aurait imposé à Michel Rocard, vite convaincu qu'il s'agissait d'une fausse bonne idée. Ce dernier soutien a lâché. L'Elysée a souvent été exaspéré par Pierre Arpaillange : certes, il pouvait tenir le président au courant de l'évolution des affaires, mais il n'a pas montré qu'il savait « tenir » ses juges. Certes, il a soutenu la réforme du code pénal, à laquelle tient tant Robert Badinter ; mais on a bien vu que c'était à son corps défendant. Bien sûr, il s'est attelé à la réforme de l'instruction ; mais les fruits de la Commission Delmas-Marty n'ont rien à voir avec la réforme, dont le même Robert Badinter se fait toujours l'avocat pressant. Et l'ombre portée du président du Conseil constitutionnel n'est sans doute pas pour rien dans la disgrâce de son successeur.

A soixante-six ans, Pierre Arpaillange va quitter un poste trop exposé, où ses talents, réels, se sont abîmés. La République, bonne fille, lui a fourni, avec la Cour des comptes, une sortie honorable. Non sans avoir fait un crochet par sa Dordogne, dont il a gardé l'accent doux et traînant et où vit toujours sa mère, qui fut institutrice, comme son père fut maître d'école.

Pierre Arpaillange aura le temps de méditer sur les raisons de son échec, sur cette fragilité dont il n'a pu se débarrasser et qui lui fit si fort détester la pension où on l'envoya étudier. Jamais il n'en a oublié les barreaux, puisant dans ce souvenir angoissé de petit garçon une solidarité toute particulière avec ceux qui sont enfermés, et un acharnement jamais démenti à faire tout ce qui était en son pouvoir pour qu'on n'enferme plus les enfants en prison.

Homme de l'ombre, passé de l'autre côté du miroir et qui s'est brûlé les ailes.

AGATHE LOGEART

Celui qui change

Henri Nallet : la passion retenue

Courtois, britannique d'allure, animé en apparence par une douce froideur, Henri Nallet est passionné – une passion toute de retenue – par la politique. Non pas celle des appareils de parti – militant très jeune à la JEC, il a dédaigné le PSU, *« trop baratin »*, pour n'approcher le Parti socialiste qu'en 1974 durant la campagne présidentielle et n'y adhérer qu'en 1986 – mais celle de la réflexion, de l'action et du service public. Henri Nallet veut *« faire »*, au pouvoir, sans jamais oublier de faire fonctionner sa tête. A cette condition seulement, dit-il, *« la cuiller tient dans la soupe »*. Bien que les agriculteurs l'aient empêché de faire ce qu'il voulait, il n'a certainement pas renoncé pour autant à mener à bien son ambition d'action.

Né le 6 janvier 1939 à Bergerac (Dordogne), Henri Nallet a versé dans la politique en classe de cinquième, à l'âge de treize ans, lorsque, élève du collège de Bergerac, il est entré à la Jeunesse étudiante chrétienne. Sa famille – père ex-communiste, résistant, radical puis poujadiste, mère militante pour les droits de l'homme – était un encouragement permanent au débat. Secrétaire général de la JEC, il a affronté en 1964 l'appareil de l'Eglise et singulièrement Mgr Veuillot. Il se battait à l'époque pour faire reconnaître la nécessité de ce qu'il appelait *« l'action institutionnelle »*, c'est-à-dire de l'engagement dans la société civile et reprochait à l'école de *« reproduire les valeurs bourgeoises »*. Conseiller de Michel Debatisse à la FNSEA de 1966 à 1970, il avait persisté dans son goût pour les désaccords avec la hiérarchie en se heurtant aux convictions droitières de son patron qui le licencia.

Maire de Tonnerre (six mille cent quatre-vingt-six habitants) dans l'Yonne depuis mars 1989, il est *« passionné »*, dit-il, par l'expérience locale, mais récuse toute idée de s'en contenter un jour car il finirait par s'y *« ennuyer trop »*. Il préfère se coltiner aux affrontements, aux contradictions, aux conflits d'une société dominée par *« le règne de la marchandise »* et celui de la bureaucratie. D'affrontements, il a eu son lot au ministère de l'agriculture. Quant à la bureaucratie, il sera servi au ministère de la justice.

J.-Y. L.

Demi-échec, demi-succès

« Je veux rassembler en France des professionnels et des hommes politiques sur un objectif : maintenir une agriculture compétitive et ouverte sans fabriquer d'exclus ». Ces propos de M. Henri Nallet au lendemain de son retour Rue de Varenne, en juin 1988, donnent la mesure du demi-succès ou du demi-échec de son action au ministère de l'agriculture. Au moment où le monde paysan exprime, parfois violemment, son désarroi, force est de constater que M. Nallet a mieux commencé qu'il n'a fini, laissant une profession divisée, en butte à la marginalisation, traversée par de fortes inégalités et incertaine sur son avenir.

La menace d'exclusion qui guette nombre de petits exploitants ne doit cependant pas éclipser le réel brio avec lequel M. Nallet a traité les dossiers agricoles : dans la négociation bruxelloise en particulier mais aussi à travers la difficile réforme des cotisations sociales qu'il est parvenu à imposer, malgré les réticences de la profession à devenir, fiscalement parlant, une profession comme les autres. Bon technicien, maître de ses nerfs au point de traiter par l'humour froid les syndicalistes qui, de congrès en manifestations, s'appliquaient à le chahuter, M. Nallet laissera sur leur faim ceux qui espéraient de lui l'élaboration d'une grande loi susceptible de préfigurer l'agriculture de demain, à l'image des lois d'orientation conçues dans les années 1960 par M. Edgard Pisani.

M. Henri Nallet (et ce sera probablement moins le cas pour son successeur M. Louis Mermaz) avait en main tous les atouts pour conduire avec bonheur la mutation du monde agricole : une parfaite connaissance du milieu (il fut naguère chargé de mission à la FNSEA à l'époque de M. Michel Debatisse, puis chercheur à l'INRA et conseiller à l'agriculture du président Mitterrand de 1981 à 1985) ; et une réflexion réelle sur ce secteur dont il admettait peu à peu qu'il ne pouvait survivre en se cantonnant à la seule fonction séculaire de production de biens alimentaires.

C'est seulement en avril 1990 que, malmené par son collègue Brice *Lalonde*, il *reconnut officiellement* le rôle des agriculteurs comme protecteurs de l'environnement. Une prise de conscience tardive qui n'emporta pas la conviction de ses interlocuteurs, ces derniers l'interpellant en permanence sur l'éternelle question des prix et de leurs revenus. Si l'agriculture de haut rendement n'a pas eu à souffrir de l'époque Nallet, le ministre n'a que moyennement réussi à préserver l'agriculture défavorisée, en dépit de son opiniâtreté à mettre en œuvre un traitement *ad hoc* pour les epxloitants en difficulté. L'agriculture française n'a pas eu son plan social comme le demandaient les professionnels. Le ministre n'a pas pu, ou su, soustraire les paysans les moins compétitifs (mais indispensables pour le maintien du milieu rural) aux lois du marché.

Durant les derniers mois, et pendant la période estivale de sécheresse, M. Nallet est apparu cruellement absent aux yeux des *agriculteurs qui multipliaient depuis* longtemps les appels M. Nallet semblait ailleurs.

En juin 1986 il n'était par revenu par plaisir rue de Varenne. Ses propos laissaient entendre qu'il aspirait à un plus grand portefeuille, l'intérieur ou le Quai d'Orsay. En le nommant à la Justice, M. Mitterrand récompense un fidèle. Il le sort à point nommé d'un dossier agricole dans lequel il commençait à s'enliser. Dès mardi soir, avant l'annonce officielle du remaniement ministériel, le président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, s'est entretenu avec M. Louis Mermaz. Pour parler d'agriculture sans doute...

ERIC FOTTORINO

Théo Braun : ouvrier, syndicaliste, banquier

Théo Braun, soixante-neuf ans, aura été successivement ouvrier, permanent syndical et banquier avant de devenir en juin 1988 ministre délégué chargé des personnes âgées.

Né à Rombas (Moselle) le 24 octobre 1920, il débute comme ouvrier imprimeur avant d'entamer une carrière syndicale qui le mènera à la vice-présidence de la CFTC. Très rapidement, il se lance dans la politique, sous la bannière de la démocratie chrétienne et conquiert plusieurs mandats locaux (conseiller municipal de Strasbourg, conseiller général, conseiller régional).

M. Braun prend les rênes du Crédit mutuel à la fin des années 60 et devient peu à peu l'un des piliers financiers du CDS. « Patron » du centrisme alsacien, il entre en 1988 au gouvernement de M. Michel Rocard où il est chargé d'un dossier qu'il connaît bien : celui des personnes âgées. A l'âge de vingt-cinq ans, n'est-il pas devenu président de la caisse régionale d'assurance-vieillesse d'Alsace-Moselle ?

Au cours de ses deux années passées sous la houlette de Claude Evin, ministre de la solidarité, M. Braun a fait preuve d'une discrétion qui tenait à la fois à son peu de goût pour le tapage médiatique et à la modestie de ses moyens financiers et administratifs. Handicapé par une médiocre santé, il a pourtant mené à bien au moins deux réformes en faveur des personnes âgées.

M. Braun a d'abord obtenu que le gouvernement s'engage, au prix de plus de 3 milliards de francs, à participer à la modernisation en sept ans des 50 000 lits d'hospices restant en France. Il est également parvenu à réaliser un accord général des parlementaires autour d'une loi organisant une pratique embryonnaire et jusqu'ici plus ou moins spontanée : l'accueil par des particuliers, à leur domicile, de personnes âgées et d'adultes handicapés.

En revanche, M. Braun n'a pas réussi à régler le grave problème du financement de la dépendance des personnes du quatrième âge, pour lequel il souhaitait créer un fonds national alimenté par un prélèvement obligatoire sur les retraites. Par ailleurs, il ne cachait pas son opposition au système de la retraite-guillotine et prêchait pour qu'on organise une cessation d'activité progressive.

Peu connu sur le plan national, Théo Braun reste en Alsace un personnage fort influent. C'est lui qui, avec discrétion, sérieux et sagesse, a réussi dernièrement à mettre d'accord toutes les parties en présence pour un règlement définitif de l'épineux problème de la protection de la forêt rhénane, à propos de l'installation d'un usine à Marckolsheim (Bas-Rhin).

J.-M. N



Ceux qui partent

Edith Cresson : une battante contrariée

La démission de Mme Cresson était attendue depuis plusieurs mois. Le ministre des affaires européennes, ce n'était plus un secret pour personne, considérait que la tâche qu'elle s'était assignée s'était achevée au 1er janvier 1990, après les six mois de présidence française de l'Europe. Ensuite, la main étant passée aux Irlandais, puis aux Italiens et aux différents pays chacun leur tour, comme il est de règle pour l'Europe, Mme Cresson ne voulait guère – ce n'est pas dans son tempérament – se limiter aux discussions des multiples « directives » techniques.

Difficulté de départ d'ailleurs. Ce ministère a été créé de toutes pièces en mai 1988 pour elle, pour souligner aussi l'importance consacrée par M. Mitterrand à l'Europe. Mais il se heurte, sitôt créé, aux autres départements ministériels qui ont affaire avec cette Europe, c'est-à-dire un peu tous. Heurts avec le Quai d'Orsay d'abord, qui n'entend pas se décharger de ce dossier considérable dans la politique étrangère de la France. Heurts avec le secrétariat général du gouvernement, dont l'objet est de coordonner l'action gouvernementale.



Heurts avec le comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, créé en 1985 et qui est dirigé à l'Elysée par Elisabeth Guigou, aujourd'hui chargée de succéder à Mme Cresson. Heurts avec le ministère de l'industrie ensuite, qu'elle accuse de manquer singulièrement de volontarisme.

Dans ce dédale administratif, l'élue de Châtellerault se trouve mal à l'aise. Depuis 1981, au ministère de l'agriculture, au commerce extérieur, à l'industrie, la battante, militante et pragmatique, diplômée de HEC jeunes filles, a montré quelle préférait l'action aux dossiers. Elle n'aime aller qu'au feu. Or qu'est-ce que l'Europe sinon d'abord une bureaucratie ?

Tout le printemps, Mme Cresson a milité pour une réforme en profondeur des ministères économiques du gouvernement. Elle reprenait une idée ancienne de casser le ministère des finances en deux pour consolider un grand ministère de l'économie regroupant les affaires européennes, le commerce extérieur et l'industrie, bref pour construire en France ce MITI, le ministère japonais du commerce extérieur et de l'industrie, dont Mme Cresson, parmi beaucoup d'autres, ressent l'urgente nécessité depuis... plus de cinq ans. M. Mitterrand a dit un non définitif à ce projet avant l'été. Seule la crise du Golfe a empêché Mme Cresson de démissionner plus tôt.

Le départ de Mme Cresson, que l'on apprécie ou pas sa façon de travailler ou son caractère, ne saurait être considéré comme bénin. Le débat politique sur l'Europe est-il clos pour qu'il faille considérer la construction européenne comme une affaire technique ? La politique industrielle française est-elle suffisante face à l'Allemagne ? La militante du PS laisse ces deux questions en suspens.

ÉRIC LE BOUCHER

« La France ne mène pas la guerre économique »

« Je démissionne du gouvernement parce que la puissance politique de la France risque de s'affaiblir faute d'une mobilisation industrielle », nous a déclaré Mme Edith Cresson mercredi 3 octobre. *« Il y a une guerre économique mondiale,* a-t-elle poursuivi, *la France ne la mène pas. On ne se rend pas compte, en particulier, combien c'est la puissance industrielle allemande qui lui a permis, hier, d'obtenir son indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique et qui lui donnera, demain, une supériorité politique en Europe. La réunification va accroître encore le danger d'un déséquilibre dans le couple franco-allemand sur lequel repose tout l'édifice de la Communauté. Pour construire l'Europe, il faut conserver cet équilibre fondamental et cela ne passe pas par des lamentations mais par un renforcement industriel français. En RDA, depuis mai dernier, mon ministère, sans guère de moyens mais avec de la volonté, a prouvé qu'une étroite coordination des efforts entre l'Etat et les industriels portait ses fruits : les entreprises françaises sont les premiers partenaires de l'est de l'Allemagne. Mais ce n'est qu'une exception. »*

Le gouvernement

Premier ministre : **M. Michel Rocard**, PS.

MINISTRES D'ÉTAT

Education nationale, jeunesse et sports : **M. Lionel Jospin**, PS.

Economie, finances et budget : **M. Pierre Bérégovoy**, PS.

Fonction publique et réformes administratives : **M. Michel Durafour**, France unie - Association des démocrates.

Affaires étrangères : **M. Roland Dumas**, PS.

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice : **M. Henri Nallet**, PS (**).

Défense : **M. Jean-Pierre Chevènement**, PS.

Intérieur : **M. Pierre Joxe**, PS.

Industrie et aménagement du territoire : **M. Roger Fauroux**, France unie.

Agriculture et forêt : **M. Louis Mermaz**, PS (*).

Equipement, logement, transports et mer : **M. Michel Delebarre**, PS.

Travail, emploi et formation professionnelle : **M. Jean-Pierre Soisson**, France unie.

Coopération et développement : **M. Jacques Pelletier**, France unie-Association des démocrates.

Culture et communication, grands travaux : **M. Jack Lang**, PS.

Départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du gouvernement : **M. Louis Le Pensec**, PS.

Postes, télécommunications et espace : **M. Paul Quilès**, PS.

Relations avec le Parlement : **M. Jean Poperen**, PS.

Affaires sociales et solidarité : **M. Claude Evin**, PS (**).

Recherche et technologie : **M. Hubert Curien**, PS.

Commerce extérieur : **M. Jean-Marie Rausch**, France unie.

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs : **M. Brice Lalonde**, Génération écologie (***).

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget : **M. Michel Charasse**, PS.

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie : **M. Alain Decaux.**

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères : **Mme Edwige Avice**, PS.

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes : **Mme Elisabeth Guigou**, PS (*).

Auprès du garde des sceaux, ministre de la justice : **M. Georges Kiejman** (*).

Auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales et de la sécurité civile : **M. Philippe Marchand**, PS.

Auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions : **M. Jacques Chérèque**, PS.

Auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce et de l'artisanat : **M. François Doubin**, France unie-MRG.

Auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme : **M. Jean-Michel Baylet**, France unie-MRG.

Auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé de la mer : **M. Jacques Mellick**, PS.

Auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé du logement : **M. Louis Besson**, PS.

Auprès du ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, chargé de la communication : **Mme Catherine Tasca.**

Auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de la santé : **M. Bruno Durieux**, CDS (*).

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Chargé des droits des femmes : **Mme Michèle André**, PS.

Chargé des anciens combattants et des victimes de guerre : **M. André Méric**, PS.

Auprès du ministre de la défense : **M. Gérard Renon**, PS.

Auprès du premier ministre : **M. Lionel Stoléru**, France unie, chargé du plan.

M. Tony Dreyfus, PS.

M. Bernard Kouchner, France unie, chargé de l'action humanitaire.

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de l'enseignement technique : **M. Robert Chapuis**, PS.

Chargé de la jeunesse et des sports : **M. Roger Bambuck**, PS.

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la consommation : **Mme Véronique Neiertz**, PS.

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales : **M. Thierry de Beaucé**, France unie-Association des démocrates.

Auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux : **M. Georges Sarre**, PS.

Auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé de la formation professionnelle : **M. André Laignel**, PS.

Auprès du ministre de la culture et de la communication, grands travaux, chargé des grands travaux : **M. Emile Biasini.**

Auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de la famille et des personnes âgées : **Mme Hélène Dorlhac**, France unie (**).

Chargé des handicapés et des accidentés de la vie : **M. Michel Gillibert.**

(*) Nouveau membre du gouvernement.

(**) Membre du gouvernement précédent ayant changé d'attributions.

(***) Membre du gouvernement précédent ayant changé de titre sans changer d'attributions.

SOCIÉTÉ

L'affaire Doucé et les renseignements généraux

Les insinuations du « témoin » Dufourg

Chargé d'enquêter sur les activités du pasteur Joseph Doucé peu avant la mystérieuse disparition de celui-ci, le 19 juillet, l'inspecteur des renseignements généraux Jean-Marc Dufourg a été remis en liberté mardi 2 octobre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. Il a été placé sous contrôle judiciaire. Membre du groupe des enquêtes réservées (GER) de la préfecture de police de Paris, spécialiste de la manipulation d'indicateurs, le policier avait été inculpé de *« violences et voies de fait avec arme »* pour avoir tiré un coup de feu, dans la nuit du 3 au 4 juillet, au domicile de M. Pierre Didier, ancien militant d'extrême gauche, à Sèvres (Hauts-de-Seine).

Jean-Marc Dufourg avait tenté, sans succès, de recruter ce dessinateur industriel pour infiltrer l'association et la librairie dirigées par le pasteur homosexuel. La découverte de cette méthode *d'intimidation bien singulière*, la preuve de la présence de Dufourg à proximité du domicile du pasteur quelques minutes avant son enlèvement, la révélation d'un premier incident provoqué le 19 juin par ce policier bien singulier au point de chahuter le pasteur à sa porte à 1 heure du matin, ont peu à peu mis à mal l'éventuel sentiment de confraternité chez les inspecteurs de la brigade criminelle, saisis de l'enquête sur la disparition du pasteur. D'autant qu'ils soupçonnent leur collègue d'avoir cherché à travestir ses irrégularités professionnelles par l'intermédiaire de faux rapports antidatés.

Les inspecteurs de la criminelle sont troublés mais pour autant ils ne disposent d'aucune preuve matérielle établissant l'implication directe de Dufourg dans l'enlèvement du 19 juillet. Bien au contraire, l'ami du pasteur, M. Guy Bondar témoin de la scène du rapt, n'a pas reconnu Dufourg, ni même quelques-uns de ses informateurs réguliers à qui il aurait pu sous-traiter – hypothèse encore théorique dans l'esprit des enquêteurs – ce « travail ». Par ailleurs, Dufourg a avancé un alibi – il déclare avoir quitté le voisinage du pasteur *quelques minutes* avant son enlèvement pour effectuer une surveillance à Saint-Maur, – alibi que les enquêteurs ont bien du mal à démonter à moins d'établir la complicité de deux de ses collègues qui confirment le scénario de Dufourg.

Le procès-verbal du 27 septembre

Jean-Marc Dufourg n'est donc devenu un suspect numéro un qu'en raison de la découverte de ses multiples égarements avant l'enlèvement du pasteur. Mais la piste Dufourg s'arrête là, une suspicion sans preuve, laquelle semble insuffisante au juge d'instruction, Mme Catherine Courcol, pour prononcer son inculpation. L'inspecteur Dufourg n'est donc inquiété par la justice que pour le coup de feu tiré dans la porte de l'ex-militant de Sèvres qu'il a voulu recruter.

Ainsi, ce n'est qu'au seul *« titre de témoin »* qu'il a été interrogé, le 27 septembre, par les policiers parisiens chargés d'élucider la disparition du pasteur. Se sentant sans doute fortement suspecté, ce *« témoin »* a tout de même cru bon de distiller quelques *« révélations »* qui, par sa position dans le groupe des enquêtes réservées des RG de la préfecture de police, seraient de nature à mettre dans l'embarras *tout à la fois les autorités judiciaires et policières*. Si du moins elles étaient fondées...

Sur procès-verbal, l'inspecteur Dufourg accuse sa hiérarchie *d'avoir voulu monter des « pièges »* visant des personnalités qu'il qualifie d' *« objectifs »*. Il se serait agi non pas d'enquêter sur d'éventuelles affaires de mœurs mais de les provoquer en manipulant des prostitués, hommes et femmes. Parmi les victimes de ces supposées macninations, Dufourg cite les noms de MM. Pierre Arpaillange, garde des sceaux jusqu'au 2 octobre, et Philippe Guilhaume, PDG d'A 2- FR 3. Contrairement à certaines rumeurs, le procès-verbal d'audition ne fait pas état d'opérations ayant pour nom de code « Junon » ou « Jupiter », ce qui laisserait supposer qu'elles étaient déjà engagées. Ces noms de code correspondent, selon Dufourg, à des immatriculations d'indicateurs. N'ayant juridiquement aucun lien avec l'affaire Doucé, ces affirmations sont invérifiables par les enquêteurs, qui sont contraints par le code de procédure pénale à limiter leurs investigations au cadre *strict de l'affaire dont ils sont* saisis.

L'inspecteur du GER monte donc d'un cran dans son système de défense : non seulement *il maintient que sa hiérarchie* était parfaitement associée à son travail et à ses méthodes peu reluisantes, mais il lâche des insinuations autrement plus compromettantes si elles ne se révélaient pas fantaisistes. Cette stratégie de défense est, il est vrai, devenue une spécialité de l'avocat choisi par Jean-Marc Dufourg, Me Jacques Vergès. Celui-ci déclarait dès le début de l'affaire que son client était le lampiste *« payant les pots cassés d'une opération de chantage politique »* menée par les RG contre des hommes politiques. L'avocat du compagnon du pasteur disparu, Me Olivier Metzner, parle, lui, d'un enlèvement *« comparable à celui de l'abbé Popieluszko »*.

Pour le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, l'affaire Doucé relève *« d'une enquête de la justice, d'une enquête administrative, elle relève aussi du phantasme »*. Alors que la première semble engluée dans le brouillard, il apparaît urgent que la seconde puisse clairement établir les responsabilités des uns et des autres dans cette affaire. Les démentis vigoureux mais officieux de la hiérarchie des RG aux accusations de Dufourg, qui promettent d'être de plus en plus virulentes, ne suffisent plus à dissiper la confusion qui règne autour de cette affaire.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

La préparation du schéma directeur de la région parisienne

Remous parmi les élus RPR du conseil de l'Ile-de-France

La préparation du nouveau schéma directeur de l'Ile-de-France crée des vagues au sein des élus RPR du conseil régional. Les quatre vice-présidents RPR ont diffusé, mercredi 3 octobre, un texte sans l'accord du président de l'assemblée régionale, M. Pierre-Charles Krieg, qui appartient pourtant à *la même formation politique*.

Ce texte, signé par MM. Didier Julia, Charles Ceccaldi-Raynaud, Paul Violet et Robert Brame, s'intitule *« Aménagement de l'Ile-de-France, désaccords fondamentaux »*, formule qui fait écho aux propos tenus par M. Pierre-Charles Krieg après un long entretien avec le premier ministre, le 12 juillet dernier. *« Il n'y a pas de désaccords fondamentaux entre le gouvernement et nous sur les problèmes essentiels »*, avait alors déclaré M. Krieg, entouré de deux vice-présidents. *« L'opposition*, écrivent aujourd'hui les quatre signataires, *ne peut se borner à croire qu'il n'y a pas de désaccord fondamental. »*

Depuis la rencontre de Matignon, il y a eu l'annonce, le 1er août, par le ministre de l'équipement, M. Michel Delebarre, du *plan d'extension du quartier* de la Défense, dans laquelle la droite a vu *« un mauvais coup contre les libertés locales »*. M. Krieg a lui-même élevé une *« solennelle protestation »* et convoqué le conseil régional pour le 9 octobre, déclarant à l'adresse du gouvernement : *« Nous ne nous prêterons pas à un simulacre de concertation »* (*le Monde* du 26 septembre).

Opposition dure

C'est dans ce contexte que surgit la démarche des quatre vice-présidents RPR. Le conseil régional, lit-on dans leur lettre, s'étant vu refuser, dans la préparation du schéma directeur, *« un pouvoir de décision à partager avec l'Etat à égalité, la région ne peut plus participer à la rédaction du projet. (...) On ne peut écrire à deux si un seul décide. (...) Au surplus, comment copiloter quand les caps sont contraires ? »*

Les quatre vice-présidents RPR concluent : *« Des divergences fondamentales séparent l'Etat et la région. Le consensus qui feint de les nier ressemble à un miroir brisé. Il ne renvoie qu'une image brouillée qui déroute l'opinion. »* La vraie raison d'être de leur lettre est bien cette dénonciation du *« consensus »* avec le gouvernement auquel se prêterait leur président. Ils redoutent que M. Krieg ne faiblisse dans son opposition au pouvoir socialiste. Question de stratégie, car le président de la région, lui, ne peut cesser de faire les comptes. Avec 93 élus (61 RPR, 32 UDF) sur 197, la majorité qu'il dirige au conseil de l'Ile-de-France n'est que relative. Pour éviter la paralysie, il a besoin des voix ou de l'abstention des 65 élus socialistes, à défaut des 20 communistes, puisqu'il refuse le soutien des 19 lepénistes. Cette équation incite le président à la prudence. M. Pierre-Charles Krieg peut considérer que la région ne tirerait aucun profit à laisser sa chaise vide dans la préparation de son avenir.

Les vice-présidents RPR préfèrent jouer l'opposition dure. Deux d'entre eux, au moins, MM. Ceccaldi-Raynaud et Paul Violet, ne *sont pas loin de penser* que cela ne peut que les rapprocher, en 1992, du siège de... président.

CHARLES VIAL

(Lire aussi page 36 notre rubrique Paris-Ile-de-France.)

REPÈRES

ÉDUCATION

Le voile islamique interdit au collège de Ferney-Voltaire

Le conseil d'administration du collège international de Ferney-Voltaire (Ain), dont une élève de onze ans portant le voile islamique s'est vu interdire l'accès (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre), a *confirmé cette interdiction, mardi* 2 octobre, en incluant dans son règlement intérieur un alinéa selon lequel *« le port ostentatoire de tout signe distinctif, vestimentaire ou autre, d'ordre religieux, politique ou philosophique, est strictement interdit »*. Le vote a été acquis par vingt-sept voix contre une et deux abstentions. La jeune Nour Ali Khadim, élève de sixième, n'est plus admise en classe depuis le 24 septembre. Son père, un réfugié irakien, n'a pas changé de position après avoir dialogué avec le principal de l'établissement, qui a également reçu les représentants du comité de défense de la jeune fille, constitué à la mosquée de Genève.

Le collège et le lycée internationaux de Ferney-Voltaire accueillent 2100 élèves de 65 nationalités différentes, dont beaucoup sont originaires du Maghreb ou du Proche-Orient.

Manifestation lycéenne au Mans

Une manifestation a regroupé de 1 500 à 2 000 jeunes mardi 2 octobre dans les rues du Mans (Sarthe). Le cortège, composé de lycéens, mais aussi de quelques étudiants, protestait contre les sureffectifs dans le secondaire, la faiblesse des crédits et le manque de professeurs. Les manifestants ont occupé les voies ferrées durant près d'une heure, retardant ainsi plusieurs trains, dont deux TGV.

L'inspection académique du Mans s'étonne de ce mouvement en soulignent que les effectifs des lycées ont légèrement diminué *cette année dans le département*, passant de 36,8 élèves par classe en 1989 à 34,97 en 1990.

POLLUTION

Circulation interdite pendant cinq heures dans Athènes

La pollution atmosphérique a atteint un niveau tel dans la ville d'Athènes que les autorités ont été dans l'obligation d'interdire toute circulation, mercredi 3 octobre, dans le centre de la capitale grecque entre 6 heures et 11 heures. La veille, en raison du taux de dioxyde d'azote et de monoxyde de carbone, deux cents personnes avaient dû être hospitalisées d'urgence pour des troubles cardiaques et respiratoires. Après l'alerte, les automobilistes obéiront jusqu'à 20 heures à la règle de la circulation alternée : les propriétaires d'un véhicule dont la plaque d'immatriculation se terminant par un numéro pair circulant un jour et ceux ayant un numéro impair le lendemain. – *(AFP.)*

□ **Une patrouille du Groupe d'intervention du métro parisien blesse un policier par méprise.** – Une patrouille du Groupe d'intervention et de protection des réseaux (GIPR), le service de sécurité créé au début de l'année par la RATP, a légèrement blessé un policier antillais, lundi 1er octobre dans le métro parisien. L'incident s'est produit vers 22 heures à la station Oberkampf, alors que deux policiers membres du Service de protection et de sécurité du métro (SPSM), tous deux antillais, contrôlaient l'identité de deux usagers. Croyant avoir affaire à des délinquants, une équipe du GIPR est intervenue ; l'un des deux policiers a été légèrement blessé dans la bousculade. Selon la RATP, l'action de son équipe de sécurité a *« consisté à faire circuler des individus stationnant indûment depuis plus d'une demi-heure et à leur demander leur titre de transport »*. L'agent de sécurité a *« mis fin à son intervention »* dès que l'une de ces personnes a *« effectivement montré sa qualité »* de policier, ajoute la RATP.

SCIENCES

La tapisserie de Bayeux est-elle un faux ?

Les brochettes d'un autre siècle

La célèbre tapisserie de Bayeux, chef-d'œuvre médiéval qui retrace la conquête de l'Angleterre par les Normands, est-elle un faux ? C'est ce que prétend un Britannique, M. Robert Chenciner, spécialisé dans l'étude des techniques de fabrication des tapis et des broderies persanes, orientales et européennes.

Cet expert estime que la tapisserie exposée à Bayeux n'a pu être fabriquée au onzième siècle. Un détail le chagrine : la *représentation sur la broderie* d'un cuisinier faisant cuire des brochettes découpées en cubes, ce qui lui paraît anachronique pour cette région de l'Europe. Selon lui, cette technique de cuisson ne pourrait au mieux remonter en France qu'à 1722, à la suite d'échanges culturels avec les pays maures.

Poussant ses recherches, M. Chenciner a acquis la certitude, selon le quotidien britannique *The Observer* daté du 30 septembre, que son doute était fondé. A ses yeux, la tapisserie est trop bien *conservée pour* avoir neuf cents ans, *« mieux conservée même que les tapisseries et les broderies des quinzième et seizième siècles »*. En outre, le style des cartons lui semble bien pauvre comparé à celui d'autres œuvres médiévales. Enfin, il croit avoir découvert sur la tapisserie des traces de piquage d'aiguille et de tirage de fils communément utilisés pour faire des copies.

Pour lever le doute, M. Chenciner souhaiterait que l'on procède à une datation au carbone 14 de la tapisserie. En novembre 1982, avant le transport de la tapisserie vers son lieu d'exposition actuel, l'ancien séminaire de Bayeux (*le Monde* du 21 mai 1983), le chef-d'œuvre avait été livré aux mains des spécialistes du laboratoire de recherche des Musées de France, du Centre de recherche pour la conservation des documents graphiques, de l'Institut textile de France et du Centre international d'étude des textiles anciens.

La date approximative de fabrication de la tapisserie – les *années qui ont suivi la bataille* de Hastings (1066) – et son authenticité n'avaient pas alors suscité de contestation. D'ailleurs, M. Chenciner n'a pas convaincu l'un des ses éminents compatriotes. Toujours selon *The Observer*, Sir David Wilson, directeur du British Museum, reste persuadé que la tapisserie de la reine Mathilde n'est pas un faux. *« Si elle est si bien conservée*, dit-il, *c'est qu'elle a été gardée roulée sur elle-même pendant longtemps. »*

Un argument que conforte Mme Brigitte Oger, responsable de la section textile au laboratoire de recherche des Monuments historiques, qui affirme *avoir étudié* des tissus coptes des quatrième et cinquième siècles qui étaient *« comme neufs »*. *« L'état*, dit-elle, *dépend uniquement des conditions dans lesquelles les tissus ont été conservés et non de leur âge. »* Une chance pour ce chef-d'œuvre qui a connu bien des vicissitudes. En 1793, il faillit en effet servir de bâche de chariot, puis de décoration du char de la déesse Raison.

SPORTS

Après la publication du rapport de la Commission de discipline

La Fédération française de football se dit « déterminée » à poursuivre l'enquête

La publication dans *le Monde* du 3 octobre de larges extraits du rapport *remis le lundi 1er octobre par* la Commission nationale de discipline (CND) de la ligue nationale à MM. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de *football* (FFF) et Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football (LNF), rapport évoquant *« divers faits graves, précis et concordants »* qui pourraient conduire à des sanctions contre certains dirigeants et joueurs, a provoqué de nombreuses réactions.

M. Jean Fournet-Fayard, tout *« en déplorant vivement la publication d'un certain nombre d'éléments »* d'un document *« confidentiel »*, a confirmé que les conclusions de ce rapport seraient examinées comme prévu par les instances dirigeantes du football les vendredi 5 et samedi 6 octobre.

Dans une déclaration au journal *l'Equipe* du 3 octobre, le président de la FFF indique que *« même si la preuve a été établie qu'il n'y a eu aucun fait de corruption active ou passive lors du dernier championnat »*, la Fédération entend *« aller au fond des choses, de la manière la plus correcte et objective possible, mais aussi la plus ferme (...). Nous sommes là pour trancher. On tranchera »*.

Il semble en fait qu'au vu de ce rapport, les dirigeants de la FFF et de la *Ligue aient l'intention de* demander à la CND de poursuivre son enquête et, ainsi que l'a indiqué M. Fournet-Fayard, de *« convoquer qui bon* [leur] *semble à des fins disciplinaires »*.

M. Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, a de son côté indiqué à l'Agence France-Presse *« qu'il ne se sentait pas visé »* par les conclusions du rapport et que rien dans celui-ci n'était *« de nature à le déstabiliser lui ou son club »*.

Enfin, Me André Soulier, avocat au barreau de Lyon et président de la CND, tout en déplorant la publication *« intempestive »* du document, a indiqué que la commission souhaitait *« être à nouveau saisie, si les instances nationales du football en prennent la décision »*. Ce souhait, selon Me Soulier, répond aux trois questions que la CND s'est posées et continue à se poser, questions que le président de l'instance disciplinaire a tenu à rappeler dans un entretien accordé au journal *l'Equipe* :

« 1. A-t-il existé un système de pressions psychologiques sur des joueurs-clés d'une équipe à la veille de telle ou telle confrontation importante avec l'Olympique de Marseille au cours du dernier championnat : promesses d'embauche ou sollicitations diverses ?

2. Que faut-il penser des divers moyens mis en œuvre pour tenter d'établir des faits allégués de tricherie à l'aide de cassettes reproduisant des enregistrements de communications téléphoniques, de production de fax et de télécopies ?

3. Est-il acceptable que les arbitres puissent être après les matches l'objet de critiques, voire d'intimidations, à l'aide de lettres ou d'envois de l'enregistrement des matches qu'ils ont arbitrés ? »

□ **FOOTBALL : la sélection française contre la Tchécoslovaquie, le 13 octobre.** – Le sélectionneur national Michel Platini a communiqué, mardi 2 octobre, la liste des dix-sept joueurs retenus pour le match France-Tchécoslovaquie, comptant pour les éliminatoires (groupe 1) du championnat d'Europe des nations 1992, qui aura lieu samedi 13 octobre au Parc des Princes. Cette sélection est la suivante ; gardiens : Bruno Martini (Auxerre), Gilles Rousset (Lyon) ; défenseurs : Manuel Amoros (Marseille), Basile Boli (Marseille), Bernard Casoni (Marseille), Luis Fernandez (Cannes), Emmanuel Petit (Monaco), Franck Sauzée (Monaco) ; milieux de terrain : Laurent Blanc (Montpellier), Didier Deschamps (Bordeaux), Jean-Philippe Durand (Bordeaux), Bernard Pardo (Marseille), Philippe Vercruysse (Marseille) ; attaquants : Eric Cantona (Marseille), Jean-Pierre Papin (Marseille), Christian Perez (Paris-SG), Pascal Vahirua (Auxerre).

□ **Qualification de Bordeaux en Coupe de l'UEFA.** – Les Girondins de Bordeaux se sont qualifiés pour le deuxième tour de la Coupe de l'UEFA en battant deux buts à zéro, mardi 2 septembre, l'équipe de Glenavon (Irlande du Nord). Les buts bordelais ont été marqués par Christophe Dugarry (6e min.) et Jean-Marc Ferreri (10e min.). Au match aller Glenavon et Bordeaux avaient fait match nul (0-0).

Le Monde

EDUCATION

Les nouveaux profs essuient les plâtres

Au moment où est lancée une grande campagne de recrutement les nouveaux Instituts universitaires de formation des maîtres ouvrent leurs portes. Un pari délicat

LE coup d'envoi de ce qui pourrait bien être la plus importante réforme lancée depuis longtemps par l'éducation nationale vient d'être donné. Le décret en conseil d'Etat fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des nouveaux instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) est paru, samedi 29 septembre, au *Journal officiel*.

Ces IUFM sont les établissements qui formeront désormais tous les enseignants de la maternelle au lycée. Ils devront donc répondre au considérable défi lancé par l'éducation à la société : recruter et apprendre leur futur métier à quelque 300 000 nouveaux instituteurs et professeurs d'ici à l'an 2000. C'est dire l'importance de la réussite ou de l'échec de ces nouvelles structures.

Pour l'instant, les IUFM ne sont que des coquilles à peu près vides. Une plaque discrète signale leur existence sur un bâtiment aménagé à la hâte dans les trois villes – Grenoble, Lille et Reims – où ils ouvrent ces jours-ci à titre expérimental.

Terrain d'affrontements

Mais une idée centrale leur tient lieu de philosophie : rapprocher, voire unifier la formation des instituteurs et des professeurs, organisée, jusqu'à présent, selon deux schémas totalement différents pour des raisons historiques et fonctionnelles. D'où la disparition des écoles normales d'instituteurs, après un siècle de bons et loyaux services, et leur fusion avec tous les centres chargés de former les professeurs de collège, de lycée et de lycée professionnel, dans les nouveaux IUFM.

Mais ce choix clair masque une réalité qui l'est moins. Sans cesse soumise aux aléas du recrutement, ou aux lubies de ministres de passage, la formation des enseignants est le terrain d'éternels affrontements pédagogiques, corporatifs et syndicaux. Sur tous ces plans, les nouveaux IUFM vont tenter de réussir le grand écart. Grand écart institutionnel : leur qualificatif d'« universitaire » suggère l'idée d'autonomie, mais leur directeur est nommé par le ministre et leur conseil d'administration présidé par le recteur. Grand écart pédagogique ensuite puique l'IUFM consacre le mariage, tout juste de raison, entre deux mondes que personne n'a jamais réussi à faire coopérer : celui des universitaires, qui privilégient généralement la connaissance d'une discipline sur l'art de la transmettre, et celui des professeurs d'école normale, pour qui la pédagogie s'apprend au même titre que les mathématiques.

Timides innovations

Les contorsions sont enfin syndicales puisque les IUFM ont été conçus autour d'un compromis compliqué entre les deux principaux syndicats de la FEN. Le Syndicat des instituteurs (SNI) défend l'héritage des écoles normales, revendique une véritable *« formation au métier »* et fait pression en faveur d'une formation commune aux futurs instituteurs et professeurs, propice à la réalisation du projet de *« corps unique »* qui favoriserait les instituteurs. Le Syndicat des enseignants du secondaire (SNES) lutte de son côté pour se démarquer du « primaire » en exigeant un ancrage réel de l'IUFM dans l'université et l'élévation de la licence à la maîtrise du niveau de recrutement des professeurs.

Sur le terrain, les premières pierres des nouveaux édifices sont tout juste posées, non sans difficultés. Les trois *« chefs de projet »* désignés pour essuyer les plâtres dans les trois académies expérimentales deviennent officiellement ces jours-ci *« directeurs d'IUFM »* et s'apprêtent à mettre en œuvre de timides innovations.

A Reims, un tronc commun de deux modules, l'un de sciences de l'éducation et psychologie, l'autre portant sur *« le système scolaire et son environnement »* va être proposé aussi bien aux professeurs stagiaires qui ont obtenu le CAPES en juin dernier qu'aux élèves instituteurs qui viennent de réussir le concours de recrutement. Tous les élèves enseignants de l'académie, répartis entre Charleville, Chaumont, Châlons-sur-Marne et Reims, se retrouveront quatre fois par an pour des journées de travail en commun. Les étudiants seront d'autre part réunis deux fois par mois, par groupes de quinze, afin de discuter de méthode pédagogique avec leurs enseignants et de faire l'apprentissage du travail en équipe. Il sera possible de choisir un approfondissement dans sa discipline et des *« modules libres »* en langues et informatique, qui ne seront donc pas obligatoires, faute de formateurs.



Les deux années de formation des futurs instituteurs se répartiront *grosso modo* ainsi : 30 % d'enseignement des disciplines scolaires, 25 % de stages dans les écoles, 20 % de didactique, de psychologie et de connaissance du système, le reste étant consacré aux éventuelles options et à un projet personnel, ce qui ne représente pas de bouleversement par rapport à la formation classique des écoles normales. Le cocktail servi aux futurs professeurs sera composé, quant à lui, de stages (60 %) et, à part presque égale, de cours dans leur discipline, et de pédagogie.

Inquiétude existentielle

L'IUFM de Lille insiste de son côté sur la préparation par chaque étudiant d'un *« dossier professionnel »*, sorte de mini-mémoire collectif portant sur un travail concret (transposition dans une classe des connaissances théoriques, analyse des choix d'orientation des élèves, par exemple) dont la soutenance, individuelle, pourrait être prise en compte au moment de la titularisation.

Ces innovations restent cependant limitées. En effet, les concours de recrutement n'ont pas été modifiés et les règles du jeu concernant le rôle des différents formateurs ne sont pas encore fixées. Les conventions qui doivent régir la collaboration des universitaires aux IUFM ne sont pas signées, et les professeurs d'écoles normales restent en poste cette année en attendant de choisir entre les trois options proposées par le ministère : être affectés de façon permanente à l'IUFM, être mis à disposition de l'université moyennant un service partiel à l'IUFM, ou être nommé dans un lycée pour notamment y accueillir les enseignants en formation.

Cette assurance de réemploi autour de l'IUFM donnée aux professeurs de l'école normale, le maintien presque intégral de leur privilège horaire (service hebdomadaire de douze heures), ont rassuré les deux mille cinq cents membres de cette corporation, qui avait pu, à juste titre, se sentir visée par les projets ministériels. *« Notre inquiétude, qui était existentielle, est repoussée, mais nous ignorons toujours dans quelles conditions nous allons devoir travailler »*, commente une intéressée, tandis que le syndicat des professeurs d'école normale se félicite d'avoir réussi un *« sauvetage collectif »*.

Mayonnaise

De fait, faute de moyens spécifiques en postes d'universitaires – deux à Grenoble, deux à Reims, trois à Lille, – les IUFM expérimentaux se lancent dans l'aventure avec une forte sur-représentation des formateurs des anciens centres, tandis que les universitaires interviennent surtout par le biais d'heures complémentaires. Le fait que les rares postes universitaires créés en IUFM ne soient pas tous pourvus est symptomatique du peu d'attrait qu'ils présentent dans une carrière d'enseignant du supérieur.

« Il faut se montrer persuasif, expliquer aux universitaires l'enjeu de la formation des enseignants et l'intérêt qu'il y a à prendre en compte le terrain, assure M. Joseph Losfeld, le directeur de l'IUFM de Lille, ancien responsable de la formation continue des enseignants de l'académie de Lille. *Si on laisse l'excellence académique devant son miroir, rien ne changera. »* Mais les réalités sont lourdes, et bien des observateurs estiment que la mayonnaise mettra des années à prendre. A Lille, M. Michel Migeon a démissionné du poste de chef de projet de l'IUFM en juillet dernier, cinq mois après sa nomination par M. Jospin. Ancien recteur de l'académie de Lille et professeur à l'université Lille-I, il justifie son départ par la difficulté de se situer entre le recteur et les présidents d'université après avoir occupé ces fonctions. Mais il ne cache pas non plus les pesanteurs auxquelles il a dû faire face : *« Tous ceux qui exercent une parcelle de pouvoir dans le domaine de la formation des maîtres s'y cramponnent,* déclare-t-il. *Je ne pensais pas que ce serait à ce point. »* M. Jacques Meyer, le directeur de l'IUFM de Reims, est plus optimiste : *« Au début, les gens se sont regardés en chien de faïence dans les réunions, mais le courant commence à passer. »*

D'ailleurs les IUFM ne sont-ils pas condamnés à réussir ? La résorption de l'énorme crise de recrutement qui frappe l'éducation nationale passe désormais par eux. Dans les trois académies expérimentales, des objectifs volontaristes extrêmement ambitieux ont été fixés pour attirer les licenciés. Ce qui n'empêche pas d'embaucher des maîtres auxiliaires et des instituteurs tout juste bacheliers.

Dans l'académie de Lille, championne du déficit d'enseignants, comme dans celle de Grenoble, on vise un quasi-doublement des performances actuelles. L'on compte sur les allocations pour attirer les étudiants, et sur une meilleure « visibilité » des parcours qui mènent au métier d'enseignant. Reste à donner une cohérence à la nouvelle formation, des statuts et des missions clairs aux personnels chargés de la dispenser, et une réalité aux nouveaux instituts. On en est encore loin.

PHILIPPE BERNARD

Le parcours du futur enseignant

LA création de trois IUFM dans les académies de Grenoble, Lille et Reims le 1er octobre dernier et la généralisation de ces établissements à toutes les académies dès la rentrée 1991 vont progressivement modifier les conditions d'accès aux professions de l'enseignement. Ouvertes aux titulaires d'une licence sélectionnés sur dossier et entretien, les études en IUFM dureront deux ans. L'étudiant sera admis soit en qualité d'allocataire, avec une aide d'environ 68 000 F sur un an s'il s'engage à préparer un concours de recrutement, soit comme « auditeur libre ». Dès l'entrée, il faudra choisir entre la préparation au métier d'instituteur (rebaptisé « professeur des écoles ») ou à celui de professeur du second degré.

La première année sera consacrée à un complément de formation disciplinaire, complété par des cours de didactique, de psychologie et une information sur le fonctionnement du système éducatif, ces derniers éléments devant être enseignés en commun aux futurs instituteurs et professeurs. Ce n'est qu'à la fin de cette première année qu'interviendront, à partir de 1992, les nouveaux concours de recrutement organisés à l'échelon académique pour les « professeurs des écoles » et à l'échelon national pour les professeurs du second degré.

Héritier du CAPES, le concours de recrutement des professeurs devrait être du même niveau scientifique, mais il comportera, en outre, une épreuve destinée à vérifier les compétences professionnelles des candidats. Il sera ouvert non seulement aux étudiants de l'IUFM mais à tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

En deuxième année, les candidats admis aux concours deviendront des professeurs-stagiaires rémunérés comme tels. Leur formation sera théorique mais surtout pratique, avec de nombreux stages dans les classes. Des épreuves finales déboucheront sur la titularisation.

Recherche universitaire : la redistribution des cartes

Dans la région parisienne, le ministère de l'éducation a procédé à une spectaculaire remise à plat des crédits de la recherche

AU début de l'année le ministère de l'éducation avait déclenché un vent de fronde et d'inquiétude dans les laboratoires universitaires en décidant de mettre en œuvre une nouvelle politique contractuelle de répartition des trop maigres crédits de la recherche. Les motivations de la direction de la recherche du ministère étaient claires et compréhensibles : il s'agissait de mener une politique de financement plus rigoureuse, étayée par une évaluation de la qualité des équipes et destinée à éviter les gaspillages favorisés par l'opacité générale des circuits de financement de la recherche. Pour tester le nouveau système, les universités de la région parisienne devaient servir de banc d'essai. Elles étaient invitées à renvoyer, dès février, des dossiers exhaustifs sur leurs activités de recherche (*le Monde du 18 janvier*).

A l'époque, beaucoup avaient crié au *« coup de force »*, voire à l'asphyxie de la recherche universitaire et quelques conseils scientifiques avaient fait mine d'organiser une résistance... au moins passive. A la veille de la rentrée universitaire, le calme semble revenu dans les labos. Ainsi, M. Vincent Courtillot, directeur de la recherche et des études doctorales, vient d'adresser, sans provoquer de levée de boucliers, une circulaire aux responsables des universités et des grands établissements des régions Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, afin d'étendre à ces six académies la nouvelle politique contractuelle en matière de financement de la recherche.

Comme pour la région parisienne au printemps dernier, chaque université devra d'abord établir un dossier précis sur ses activités, ses moyens et ses projets de recherche et le renvoyer au ministère d'ici au 15 novembre prochain. Les dossiers seront ensuite évalués par les experts des sept directions scientifiques mises en place auprès de la direction de la recherche. Sur la base de cette évaluation, le ministère fera, au début de 1991, des propositions de financement à chaque établissement et il espère que les contrats seront discutés, négociés et signés d'ici à mars 1991.

Il est vrai que l'expérimentation en région parisienne, qui rassemble une bonne moitié du potentiel de recherche français, peut inciter le ministère à un relatif optimisme. En effet, en dépit de la grogne du printemps, une quarantaine de contrats avec les universités en grands établissements parisiens ont été signés en juillet et exécutés en août dernier. Seuls le Muséum, qui changeait de directeur, et l'Institut Curie n'avaient pas encore signé à la fin de l'été.

D'autre part, la répartition des crédits par grands types d'activités de recherche a donné consistance et *« visibilité »* au choix que le ministère entend mettre en œuvre pour renforcer les missions spécifiques de la recherche universitaire : la formation des thésards et de jeunes chercheurs susceptibles de fournir, demain, les enseignants dont l'université aura massivement besoin.

Ainsi le ministère a mis le paquet dans la répartition des crédits sur la formation doctorale. Dans les DEA (diplômes d'études approfondies), tout d'abord, qui bénéficient en 1990 d'une enveloppe en très forte augmentation par rapport à 1989 (67 millions de francs pour l'ensemble des universités françaises, contre 38 millions l'an dernier) et qui sont incités à se regrouper progressivement au sein d' *« écoles doctorales »*. D'autre part, le ministère a remplacé la plupart des anciennes équipes *« recommandées »* par des *« équipes d'accueil de doctorants »* qui se sont vu attribuer environ 15 % de l'enveloppe globale des crédits de recherche (350 millions de francs, hors infrastructure). Au total, un peu plus de 450 équipes parisiennes ont obtenu ce label d'équipe d'accueil. Autre innovation, le ministère a pu habiliter 75 *« jeunes équipes »* constituées à l'occasion du recrutement d'un nouvel enseignant-chercheur dans une université. Enfin, un certain nombre d'unités *« associées »* au CNRS et aux grands organismes de recherche ont également reçu des crédits au titre de l'accueil des doctorants.

Divine surprise des littéraires

Mais l'expertise de l'ensemble des laboratoires et équipes universitaires de la région parisienne a également permis une sérieuse remise à plat et un traitement plus rationnel et plus équilibré des différentes disciplines. Le résultat est spectaculaire pour les DEA par exemple. En supprimant les crédits à des DEA trop petits (moins de 5 diplômés par an), sauf dans quelques disciplines rares, en plafonnant les sommes allouées à des DEA trop gros, enfin en affichant des niveaux de financement transparents selon les grands domaines de discipline, les experts du ministère ont abouti à des résultats étonnants.

Les lettres et sciences humaines, qui étaient dramatiquement sous-dotées, voient leurs crédits de recherche augmenter de 50 % à 100 %. De même pour le droit et les sciences économiques. En revanche, les sciences de la matière ou celles de l'ingénieur, traditionnellement très grosses consommatrices de crédits, voient souvent leur dotation diminuer. Il est certain que ce rééquilibrage explique en grande partie l'acceptation des contrats par les littéraires qui en avaient été les détracteurs les plus virulents au début de l'année. Le maintien d'une cinquantaine d'équipes *« recommandées »* a également contribué à calmer les inquiétudes.

Cette rationalisation a enfin des effets radicaux sur les dotations établissement par établissement. Ainsi l'Institut d'études politiques ou les universités de Paris-III ou Paris-IV voient leurs crédits doubler ou davantage. Paris-I augmente les siens de plus de 70 %, Paris-IX et Paris-X de plus de 40 %, Paris-XII et Paris-VIII de 20 % à 30 %. En revanche, Paris-VI, le plus gros budget de recherche universitaire, n'augmente pas. Et des établissements comme le CNAM, l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, le Muséum ou l'Ecole supérieure d'électricité subissent des coupes claires de 5 % à 20 %.

Enfin, le ministère continue à avancer sur le chemin d'une renégociation des relations entre les équipes universitaires et les grands organismes auxquels elles sont associées. L'éducation nationale et le CNRS semblent bien s'être mis d'accord sur un partage différent des frais de fonctionnement des laboratoires *« associés »* : le CNRS en prendrait désormais 12 % à sa charge, au lieu de 7 % environ jusqu'à présent. En revanche, le CNRS résiste toujours à l'idée que les universités puissent prélever 15 % sur l'ensemble des crédits de recherche dont bénéficient les laboratoires. Sans attendre le dénouement de ce bras de fer, le ministère de l'éducation invite les universités à prélever ce *« bonus qualité recherche »* sur tous les crédits recherche, à l'exception de ceux du CNRS et des grands organismes. Ce feuilleton n'est sûrement pas terminé...

GÉRARD COURTOIS

REPÈRES

ARTS DÉCO. M. Richard Peduzzi, décorateur de renommée internationale, va succéder à M. Michel Tourlière à la direction de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs. M. Peduzzi a notamment été le collaborateur du metteur en scène Patrice Chéreau pour de nombreux décors de théâtre ou d'opéra.

AUTONOMES. Le conseil national de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur vient de procéder au renouvellement de ses instances dirigeantes. M. Aymond Tranquard, professeur de physique à l'université Lyon-I, succède à la présidence à M. Pierre Chaunu. M. Paul Colonge, professeur d'études germaniques à l'université Lille-III, sera le nouveau secrétaire général, en remplacement de M. Jean-Jacques Bienvenu.

BOURSES. Les taux des bourses d'enseignement supérieur ont été majorés à compter du 1er septembre. A l'échelon le plus élevé (9e échelon) dont bénéficient, sur critères sociaux, environ 40 % des boursiers, les étudiants bénéficiaires toucheront, pour l'année, 17 442 francs contre 16 236 francs l'an dernier, soit une augmentation de 7 %. Les majorations sont relativement plus fortes pour les premiers échelons. Au 5e échelon, par exemple, le taux annuel des bourses passe de 10 620 à 11 952 francs (+ 12 %) et au premier échelon de 4 680 à 6 210 francs (+ 32 %).

FRANCO-SUISSE. Une « convention transfrontalière universitaire Rhône-Alpes », signée le 25 septembre à Genève, va permettre à 160 000 étudiants suisses et français de choisir désormais le pays où ils feront leurs études. Cette convention, négociée depuis dix-huit mois, scelle le rapprochement de douze *établissements d'enseignement* supérieur de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne et de six établissements suisses : les universités de Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et Berne, ainsi que l'Ecole polytechnique de Lausanne.

PRIMES. Un arrêté du 13 septembre, publié au *Journal officiel* du 28 septembre, vient de préciser les catégories de bénéficiaires des primes d'administration instituées pour les universitaires. Une prime de 48 000 francs par an sera attribuée aux présidents d'université, aux présidents des instituts polytechniques nationaux et aux directeurs de grands établissements et d'écoles normales supérieures. Une prime de 30 000 francs sera accordée aux directeurs des établissements, des instituts ou écoles internes aux universités, notamment les instituts universitaires de technologie (IUT), les instituts nationaux des sciences appliquées (INSA), les instituts d'études politiques et les écoles d'ingénieurs sous tutelle de l'éducation nationale.

SYNDICATS. Les élections 1990 au comité technique paritaire des enseignants universitaires, pour lesquelles le taux de participation a été de 46 %, permettent d'actualiser la photographie de l'audience des différents syndicats du supérieur. Malgré une baisse de sept points, le SNESup reste en tête avec 36 % des voix, devant la Fédération des syndicats autonomes, qui présentait une liste pour la première fois au CTP et recueille 23 % des suffrages. Le SGEN-CFDT obtient 22 % contre 26 % en 1987. La présence de l'Autonome fait en revanche fortement chuter la liste FO, qui ne recueille que 18 %, contre 31 % il y a trois ans.

Le casse-tête de l'inspecteur Augustin Botis

Première rentrée scolaire de l'après-Ceausescu.
La Roumanie relance l'éducation après des années de jachère

SIGHETU-MARMATICI
de notre envoyé spécial

LILIA, quinze ans, est nouvelle au lycée de Sighetu, petite ville de Transylvanie du Nord, proche de la frontière soviétique. Dans la cavalcade joyeuse qui résonne le long des couloirs, sa jupe marine et son pull gris sur lequel brille une croix argentée, ne la différencient pas des autres élèves. Un détail cependant : la tournure archaïque de certaines de ses phrases, qui provoque les réflexions moqueuses de ses nouvelles copines.

Lilia est soviétique. Elle parle le roumain que ses parents parlent à la maison, là-bas, en République socialiste soviétique de Moldavie. Une langue figée par quarante années de séparation et de domination russe. Alors que le Dniestr n'est plus, aujourd'hui, une frontière étanche entre les deux pays, près de 2 000 Moldaves se sont inscrits dans les écoles de Roumanie pour y perfectionner leur langue « maternelle ». Avec onze compatriotes, Lilia est arrivée au lycée pédagogique de Sighetu dans le but de devenir, au terme de ses études, institutrice.

«Nous avons été sélectionnés à la suite d'un concours pour lequel il y avait trois candidats pour une place, explique-t-elle. *Mais nous avons dû prêter serment devant le ministre de l'éducation que nous reviendrions ensuite enseigner au pays.* » L'arrivée de ces « cousins » moldaves n'est pas la seule innovation de la rentrée au lycée de Sighetu. Le vénérable établissement, dont les bâtiments abritent 1 400 élèves depuis la première année (cours préparatoire) juqu'aux classes d'école normale, a aussi créé une classe spéciale pour la minorité ukrainienne de cette région frontalière.

Aux yeux de la directrice adjointe, Rodica Losak, le plus important est encore ailleurs : *« Pour la première fois, nous avons commencé l'année par une prière collective »*, annonce-t-elle avec jubilation. Longtemps interdite de *séjour*, la religion effectue un retour en force dans l'enceinte scolaire : *« J'ai expliqué aux parents et aux enfants qu'il s'agissait seulement de renouer avec la tradition*, dit cette enseignante catholique. *Ces retrouvailles avec la religion ne sont pas un retour en arrière, mais la volonté de retrouver les valeurs humanistes qui manquent à notre société.* »

Pour un peu, ces nouveautés symboliques mais marginales feraient oublier les vrais défis de la rentrée scolaire : faire entrer, à la hussarde, une réforme d'inspiration généreuse dans le carcan étroit de la réalité roumaine.

Pas d'écoles depuis douze ans

Ainsi, pour respecter les nouvelles normes en matière d'effectifs (de 20 à 25 élèves par classe selon les niveaux) et d'heures de cours pour les enseignants (dix-huit heures hebdomadaires), l'établissement de Sighetu a dû doubler le nombre de ses classes de collège et tripler celles de lycée. Fort heureusement, ici les locaux ne manquent pas et la bonne réputation de l'institution a favorisé le recrutement de nouveaux enseignants.

Inspecteur général de l'éducation pour le département de Maramures, Augustin Botis aurait bien aimé que tout se passe comme à Sighetu. Mais comment restaurer en quelques mois un secteur que la dictature avait laissé en jachère. *« Il n'y a pas eu de construction d'écoles depuis douze ans »*, rappelle-t-il. Cette année non plus, on n'a pas inauguré de bâtiments neufs pour la rentrée. Selon les calculs de l'inspecteur, il en manque pourtant 90. Alors que les besoins du département pour la rénovation de ses 550 établissements scolaires *sont estimés à 500 millions* de lei sur deux ans, M. Botis refuse de citer la somme allouée par Bucarest : *« Presque rien »*, lâche-t-il à regret.

Impuissante à régler les problèmes matériels, l'inspection départementale s'est attelée à la condition du personnel. Pour les affectations de postes, il s'agissait de faire (enfin) coïncider les vœux des enseignants et les besoins du ministère de l'enseignement et de la science. Dans le département de Maramures, il a fallu organiser, en quelques semaines, le mouvement de 3 000 profs sur un effectif total de 7 000. Ce casse-tête a occupé une bonne partie des vacances d'Augustin Botis.

A Mara, petit village montagnard, la rentrée semble s'être déroulée sans histoire pour les quarante élèves. Dans les classes déjà glaciales, des fillettes emmitouflées dans des lainages et des jupes traditionnelles s'appliquent sur de petits cahiers. A plus de 500 kilomètres de la capitale, au cœur d'un pays de mines et d'agriculture, la réforme qui introduit l'apprentissage des langues étrangères est déjà réalité. Trois jours à peine après le début des classes, Lucia, neuf ans, compte fièrement en français jusqu'à dix, puis, sans se faire prier, entonne de sa voix aigrelette une comptine bien de chez nous : *« Mon petit oiseau a pris sa volée. »*

Sa prof de français aurait préféré être affectée à Baia Mare, la capitale de Maramures, mais elle a rejoint son poste sans trop rechigner. En zone rurale, l'horaire hebdomadaire est réduit à seize heures et le salaire augmenté de 300 lei (environ 15 %). *« Nous voulons favoriser l'installation durable des enseignants*, explique M. Botis. *Dans ce département, notre unique espoir est l'éducation, c'est pourquoi nous voulons y concentrer toutes nos forces. Notre principal adversaire, c'est l'ancienne administration qui freine, de manière consciente ou non, les efforts des nouveaux dirigeants.* »

Mécontentement des enseignants

A Maramures, la gestion de la pénurie a finalement débouché sur une rentrée calme. Tous les départements de Roumanie ne peuvent en dire autant. Les manifestations de mécontentement d'enseignants ont retenti dans de nombreuses préfectures. A Bucarest, où il manquerait quelque 7 000 salles de classe, les établissements scolaires reçoivent couramment trois sessions dans la même journée. On a vu, par exemple, une école de quartier bouleverser tous ses horaires au cours de la première semaine pour abriter de manière impromptue les 400 élèves d'un lycée errant. La Roumanie n'en a pas fini avec l'éducation : le Parlement sera saisi dans les prochains mois d'un projet de loi d'orientation pour une refonte globale des contenus et du système d'enseignement. Le ministère souhaite que la réforme entre en application à la rentrée 1991. Vaste perspective pour l'inspecteur général Botis et ses pairs, chargés des travaux pratiques d'une révolution sur tableau noir.

JEAN-JACQUES BOZONNET

COURRIER

Le débat sur le Conseil national des universités

Bavure à Strasbourg ?

Le titre *« Bavure à Strasbourg »* donné dans le journal du 13 septembre à une lettre de deux de nos collègues à propos du conseil national des universités, serait-il un jugement pertinent de la rédaction? Si les données du problème avaient été honnêtement présentées, les commentaires proposés paraîtraient singuliers.

Dans ce recrutement d'un professeur d'Archéologie de l'orient ancien, la commission de spécialité de Strasbourg a, en effet, tranché par un vote à *« une voix »* de majorité (9 contre 8) en se prononçant dans le sens opposé des quatre rapports qu'elle avait entendus. Et cela dans une composition de commission où ne siégeait aucun véritable spécialiste et où les disciplines les plus proches étaient largement minoritaires. Dès lors, la sous-section du C. N. U. qui comprend un spécialiste et uniquement des représentants de disciplines voisines de celle qui est en cause, avait non seulement le droit mais le devoir d'examiner de près le problème. Elle était en droit de penser qu'il s'agissait d'un cas typique où des *« raisons extra-scientifiques »* avaient pu intervenir dans les orientations des votes. Et il n'est pas étonnant que cette sous-section ait trouvée meilleurs les arguments des rapporteurs de la commission de spécialité de Strasbourg, sans doute suivis par ses propres rapporteurs et cela, autant que je sache, à une très large majorité. Loin de mettre en cause l'indépendance et l'utilité du CNU, l'exemple invoqué montre un fonctionnement parfait de cette institution qui évite les effets néfastes d'humeurs locales, malheureusement trop fréquents.

S'il est possible, comme l'affirme Marcelle Hébrard dans le même journal, que certaines sections se comportent autrement, ce n'est pas le cas de la section d'Histoire. Et s'il en est ainsi dans leur discipline, nos collègues doivent s'en prendre à leur propre façon de voter lorsqu'il s'agit d'élire leurs représentants à ce conseil. Le remplacement d'un CNU élu pour ces deux tiers par des instances nommées, aboutirait à un arbitraire beaucoup plus évident. L'expérience des *« experts »* nommés et non élus auprès de la direction de la recherche du Ministère de l'Education Nationale n'a pas encore prouvé ni son efficacité ni son objectivité. Tout le monde sait les limites des vertus de l'élection de tels conseils, mais c'est encore le seul procédé qui garantisse tant soit peu l'objectivité des décisions.

En tant que membre de la commission de spécialité de Strasbourg, d'ancien membre *« élu »* du CNU, d'ancien vice-président de la commission d'histoire, je ne puis que m'insurger devant la prétention de deux collègues qui aiment à se dire démocrates, à contester des votes réguliers et fondés et à mettre en cause le fonctionnement d'une institution qui a largement fait ses preuves et à laquelle l'un d'entre eux a participé mais comme membre *« nommé »*.

ALBERT CHATELET
Professeur d'histoire de l'art à l'université des sciences humaines de Strasbourg.

Une instance d'évaluation irremplaçable

Le Monde du jeudi 13 septembre rend compte du décret du 3 septembre par lequel le gouvernement a prorogé d'un an la durée du mandat des membres du CNU. Vous assortissez cette information d'un bref commentaire sur l'urgence d'une réforme de cet organisme et reproduisez, à l'appui de cette affirmation, deux lettres de personnes qui, à divers titres, s'estiment lésées par lui. Cela m'amène à vous faire part de quelques remarques qui n'émanent pas d'un « potentat » du CNU, mais d'un observateur attentif et aussi impartial que possible.

1) Par définition, toute instance de sélection fait de nombreux mécontents dont le témoignage est forcément entaché de partialité.

2) Il manque aux lecteurs de votre journal, comme à moi-même, les éléments du dossier permettant d'apprécier s'il y a eu réellement « népotisme et magouilles » dans la section de philosophie et ce que le titre du *Monde* appelle une « bavure » dans la sous-section d'histoire ancienne du CNU. On en est donc réduit au jugement de personnes directement impliquées. Tout en sachant que la confidentialité des informations les contraint à une certaine réserve, il serait intéressant d'avoir aussi le point de vue des instances qui ont pris les décisions contestées, car les accusations qui les visent sont d'une rare gravité.

3) Il ne suffit pas que le classement local soit remis en cause pour pouvoir *affirmer qu'il y a eu abus de pouvoir* du CNU. Aussi, les réactions à chaud de quelques collègues dépités – si compréhensibles soient-elles – ne doivent pas inciter à jeter le bébé avec l'eau du bain. N'affirmons pas à la légère que le CNU a la rage, certains pourraient s'en débarrasser pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la qualité du recrutement et l'équité de l'avancement.

Cela étant, des réformes sont sans doute nécessaires; elles pourraient s'inspirer notamment des réflexions et des expériences suivantes :

– L'élection par les pairs est le seul moyen de garantir la crédibilité du CNU. La désignation d'un faible pourcentage de ses membres – selon la pratique actuelle – par le ministère se justifie tout au plus par la nécessité d'assurer à chaque discipline une représentation géographiquement équitable. Dans tous les cas, le tirage au sort proposé par ma collègue serait ressenti comme un geste de défiance à l'égard de l'ensemble de l'institution universitaire. Il a d'ailleurs été déjà pratiqué de 1984 à 1986 avec des résultats jugés négatifs par tous.

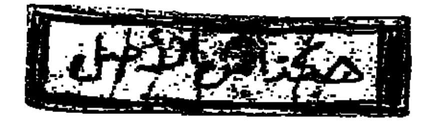
– La limitation du nombre de mandats que pourrait briguer un universitaire n'est sans doute pas le meilleur moyen d'éviter la concentration et l'abus de pouvoir. Après tout, si un individu ou un groupe se comportent de manière partisane au sein du CNU, leurs pairs qui les ont élus ont le pouvoir de les sanctionner au plus tard lors des élections suivantes. Dans tous les cas, un système imparfait, mais pourvu de « sécurités », est préférable à la mainmise sur le CNU d'organisations diverses dont la vocation majeure n'est pas la détection et la prise en compte de qualités scientifiques.

Trop facile d'accuser

– La réaction des collègues strasbourgeois s'indignant de voir un classement local modifié par l'instance nationale est bien compréhensible. Pourtant, il faut savoir que, durant les dix dernières années, les deux formules (commission de spécialistes locale intervenant en première ou en dernière instance) ont été essayées et que l'une comme l'autre ont suscité des critiques. Selon que l'on met en avant la qualité scientifique individuelle ou le principe d'autonomie des universités, on penchera vers l'une ou l'autre des solutions.

Pour conclure, je dirai qu'il est trop facile d'accuser le CNU de tous les maux pour mieux s'en débarrasser. Les critiques les plus justifiées doivent prendre en compte qu'elle est, dans la plénitude de ses attributions présentes, une instance d'évaluation irremplaçable et que sa domestication par la majorité politique du moment serait un coup bas contre l'ensemble de l'institution universitaire.

MAURICE GODÉ,
Professeur de langue et littérature allemandes à l'université Paul-Valéry de Montpellier



CULTURE

Vuillard la peinture en chambre

Suite de la première page

Nabi, Vuillard l'est un peu, mais pas très longtemps. Le temps de s'essayer dans l'art du cloisonnisme et de la synthèse, et d'explorer les vertus de la tache de couleur pure, *qu'il se refuse d'ailleurs* à enfermer, préférant à l'évidence prendre le terme de cloison au pied de la lettre, et faire de la peinture une affaire de murs, plutôt que d'ouvertures à la façon des maîtres verriers.

Le résultat : des tableaux très vifs, annonciateurs du fauvisme, réalisés parallèlement à d'autres tentatives, dans lesquelles il ne s'agit plus d'élargir le champ coloré d'un bouquet, ou de montrer des couturières appliquées à tailler dans une flaque de rouge sang, mais de peindre, par exemple, l'empire du sommeil, au travers d'une frimousse brune bien calée entre couvre-lit et oreiller angélique, et qui, baignant dans un océan de gris calme et plat, y fait figure d'une point suspendu sous le T majuscule du Temps. Le tableau célèbre du musée d'Orsay n'est pas à Lyon, mais comment ne pas rappeler cette œuvre-clé !

Symboliste Vuillard ? Pas vraiment. Il y a bien ce *Lit*. Il y a bien les contre-jours tranchants, et les ombres envahissantes, plus noires que le noir à l'heure du dîner, qui emprisonnent les femmes occupées sous la lampe, et sème le trouble dans les intérieurs. Mais cela n'ira pas au-delà de la création d'un climat d'insécurité et de tension en milieu familier. Cela ne décollera pas dans l'imaginaire, comme chez Redon, ne s'envolera pas en grandes pompes dans le visionnaire, comme chez Moreau. Vuillard, cet indépendant, a des façons beaucoup moins évidentes d'échapper au réel : en travaillant de mémoire à des petites choses qu'il a puisées dans le spectacle de la vie quotidienne. Qui n'ont rien en soi de bien extraordinaire, mais qu'il bouleverse de fond en comble, se livrant à tout un jeu de rédistribution des rôles, faisant volontiers passer au premier plan ce qui d'ordinaire occupe le fond, et inversement. Organisant tout un chassé-croisé entre les objets qui encombrent la maison, le cadre et ses habitants qu'il ne peint pas simplement absorbés dans leur lecture, un travail de couture, ou un exercice au piano, mais encore littéralement absorbés dans la trame du tableau, ou, si l'on préfère, la texture de la peinture.

Un cadre étroit

A vrai dire la peinture de Vuillard est une affaire beaucoup plus compliquée qu'il n'y parait d'abord. Compliquée car elle s'avère être très exactement tout ce qu'on en dit généralement. Et autre chose. Que l'étiquette intimiste qu'on lui flanque habituellement ne suffit pas à cerner. Ou alors il faut préciser dans quelle intimité Vuillard nous plonge. Celle d'une bourgeoisie haussmanienne qui se plaît dans un certain confort, aime les papiers peints fleuris, et les enfants bien mis ? *Pas* vraiment. D'ailleurs s'il ne s'agissait que de cela, on finirait par s'ennuyer un peu à en respirer le parfum fin de siècle. Celle du peintre et de ses petits tourments intérieurs ? Encore moins. Nul ne semble plus hostile que Vuillard à parler de sa personne, même à mots couverts.

Non, l'intimité dans laquelle Vuillard nous introduit dans les dernières années du siècle, c'est tout bonnement celle du travail de la peinture par un témoin de son temps, informé de tout, mais qui ne s'en laisse pas compter, vérifie, expérimente, met en balance et pratique les idées à la mode, s'y confronte, coupe, découpe, recoupe et bâtit, comme on bâtit dans le monde de la couture, qu'il connaît depuis sa plus tendre enfance. Et nous fait part, finalement, de ses réflexions personnelles sur l'art de composer, dans son cas sans peine, et avec amusement, en se rappelant qu' *« un tableau est avant tout une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées »* .

On n'oserait citer encore une fois la définition de Maurice Denis, si souvent avancée pour évoquer l'autonomie de la peinture moderne, si Vuillard n'avait effectivement semblé prendre un malin plaisir à en concrétiser tous les termes. De la surface plane, qu'il s'emploie à mettre en évidence en raccordant figures et fonds, en remplissant tout ce qui est trou – fenêtres, portes et placards, – en aplanissant tout ce qui est volume ; jusqu'à l'idée un peu vague d'un *« certain ordre »* permettant de ménager, dans la plus raisonnable des constructions, quelque zone un peu folle d'indéterminé ; en passant par la couleur dont Vuillard use de toutes les *façons possibles – aplats, touches*, pointillés et taches – pour peindre ses tableaux.

Tout cela il le fait sans que sa peinture prenne la tournure d'une leçon bien apprise, d'un enseignement, d'une formule creuse, ou d'un exercice de style. Modestement à la recherche de lui-même dans le cadre étroit et confiné qu'il s'est fixé. Où il évolue avec délice, en libre penseur, visiblement un rien sceptique à l'égard des valeurs nouvelles que ses amis tentent d'instaurer. Se souvenant entre deux portes et deux motifs de tissus à carreaux ou piquetés, de Chardin, de Vermeer et des tapisseries gothiques aux mille fleurs, quand d'autres ne raisonnent plus qu'en termes de *« saintes mesures »* et de romanité.

Et Vuillard, qui n'a rien d'un mystique, rien d'un théoricien, qui n'a pas l'étoffe d'un héros – et le sait – de mijoter, avec autant d'intelligence que de sensibilité, de désinvolture que de gravité, quantité de petits plats frais, savoureux comme de la grande cuisine savamment dosée. Dont la subtilité, l'aisance et la hardiesse ne cessent d'étonner.

Ce qui nous surprend, finalement, c'est que Vuillard se soit écarté de cette voie. Et qu'après avoir si bien centré sa peinture autour des débats et des recherches de son temps, il se soit peu à peu laissé prendre au jeu des *valeurs traditionnelles. Pour* finir, dans l'entre-deux-guerres, dans un fauteuil d'académicien. Et prisonnier de son image de grand portraitiste de la haute bourgeoisie. Un rôle qu'il tient honnêtement, étrangement d'ailleurs. Le cuisinier devenu orfèvre, est obsédé par la finition, s'attache à décrire minutieusement tous les traits des visages, tous les objets, tout un monde d'illusions, de reflets, de richesses. On le sent mal à l'aise, comme s'il ne parvenait pas à se détacher de toute cette matérialité à laquelle il voudrait échapper en faisant affluer la lumière de tous côtés. L'ancien champion des intérieurs aux teintes sourdes et feutrées, troublants de poésie, ne trouble plus guère.

GENEVIÈVE BREERETTE

► Musée des beaux-arts de Lyon, jusqu'au 19 novembre. Puis à Barcelone du 4 décembre au 27 janvier, et à *Nantes, du* 15 février au 20 avril. Catalogue, 238 pages, 180 F, Flammarion éd.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 OCTOBRE

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel d'Angoulême-Lamoignon en passant par les plus grands hôtels », 14 h 15, 1, place des Vosges (E. Romann).

« L'ancien village et la vie artistique à Montmartre », 14 h 15, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris-Passion).

« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h 30, métro Solferino (Paris pittoresque et insolite).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'Oscar Niemeyer », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (M. Pohyer).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul *(Résurrection du passé)*.

« Mystères des templiers et rois maudits, leurs influences dans le quartier », 14 h 30, métro Temple (Art et histoire).

« Le couvent des Carmes et la Révolution », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Ars conférences).

« L'envers, les dessus, les dessous du décor de l'Olympia », de 15 heures à 18 heures (départ toutes les 10 minutes), 28, boulevard des Capucines (Délices Dada).

« Le Musée du Prieuré à Saint-Germain-en-Laye », *14 h 45, RER, arrêt* Saint-Germain-en-Laye, au contrôle automatique des billets (Paris et son histoire).

« Rodin et Camille Claudel. Les critères du beau chez Rodin, *leurs* différences avec les œuvres de Michel-Ange et Phydias », 15 heures, sortie métro Varenne (I. Hauller).

« Vieux quartiers de Paris : autour de la place Maubert », 15 heures, métro Maubert, côté rue Lagrange (Approche de l'art).

« L'Ecole des beaux-arts et les salons de l'hôtel de Chimay », 15 h 30, 17, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Saint-François, Dante et Giotto : l'Italie au sortir du Moyen Age », par A. Congnard (Clio - Les amis de l'histoire).

Ecole européenne des affaires, 108, boulevard Malesherbes, 18 h 30 : « L'Asie du Nord-Est, le Pacifique et l'Europe » (Institut du Pacifique).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « Littérature et politique », à propos *des livres le Voyage à l'Est* et *A l'Est, la mémoire retrouvée*.

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Huguet,
son épouse,
Et les derniers amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Maurice HUGUET,
croix de guerre de 1914-1918,
médaille militaire,

survenu à son domicile, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Service religieux et inhumation ont eu lieu à Les Milles, le 28 septembre 1990.

Unité retraite Provence III,
13290 Les Milles.

– Les familles Lachgar,
Labouz, Safar, Hadjadje,
Soussy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles LACHGAR,
née Germaine Safar,

survenu, le 29 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu, le mardi 2 octobre, dans l'intimité, au cimetière nouveau de Boulogne.

6, cours des Longs-Prés,
92100 Boulogne.

– M. Ahmed LAIDI,
Aïcha Lemsine,
son épouse,
Adila et Achraf,
leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils

Akram,

survenu tragiquement, le 29 septembre 1990, à Jacksonville (Etats-Unis).

135, Cheikh-El-Ibrahimi,
Alger.

– Roger et Simone,
Laurent-Doyennette,
Roger et Francine Guiton-Laurent,
ses enfants,
Toute la famille,
Pierre Mauroy,
ancien premier ministre,
député et maire de Lille,
président de la communauté urbaine de Lille,
et le conseil municipal
de Lille-Hellemmes,

ont la douleur de faire part du décès de

Augustin LAURENT,
ancien ministre,
député et maire honoraire de Lille,
ancien président
du conseil général du Nord,
ancien président
de la communauté urbaine de Lille,
ancien secrétaire général
de la fédération du Nord
du Parti socialiste,
président du comité départemental
de Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaille de la Résistance avec rosette,

survenu le 1er octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Ses obsèques auront lieu en l'hôtel de ville de Lille, le jeudi 4 octobre à 15 h 30.

Son corps reposera en l'hôtel de ville de Lille, le jeudi 4 octobre, de 8 h 30 à 15 h 15.

(Le Monde du 3 octobre.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Maurice PIQUET,
née Hélène Lucienne Wyts,

survenu le 1er octobre 1990.

Les obsèques auront lieu, à 10 h 45, le vendredi 5 octobre 1990, en l'église *Sainte-Geneviève-d'Asnières.*

2, rue du Cardinal-Verdier,
92600 Asnières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-Pierre Saltiel,
Mme Marianne Saltiel,
David, Thomas, Jeremy et Mathilde,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine SALTIEL,

leur mère et grand-mère,

survenu, le lundi 24 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

6, rue Bosquet,
75007 Paris.

Remerciements

– Versailles.

Très touchée de leur sympathie, la famille de

Claude BARBÉ

remercie tous ceux qui participent à son deuil.

– Mme Lucien Barrière,
M. et Mme Dominique Desseigne
et leurs enfants,
profondément touchés de la sympathie *qui leur a été témoignée* lors du décès de

M. Lucien BARRIÈRE,

adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

– Elisabeth et Jacques FRIJA,
M. et Mme David Frija,
M. et Mme Jean Delmas,
remercient tous ceux qui, par leur témoignage, ont voulu exprimer leur sympathie à l'occasion du décès de leur fille et petite-fille

Charline,

à l'âge de dix semaines.

– M. Alfred Richet
et sa famille,
Mme Fernande Laviry
et sa famille,
très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès du

docteur
Simone LAVIRY-RICHET,

remercient très vivement d'avoir partagé leur peine.

– Mme André Vrinat,
M. et Mme Alain Hétier,
M. et Mme Jean-Claude Vrinat
Et toute la famille,
très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. André VRINAT,

et dans l'impossiblité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir accepter, ici, l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a sept ans, le 3 octobre 1983, nous quittait subitement

Pierre BERTIN
(X 55).

A. et M.-A. Bertin,
ses parents,
Odile Bertin,
son épouse,
Nathalie et Bérangère Bertin,
ses filles,

demandent une pensée amicale à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, et demeurent fidèles à son souvenir.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communications diverses	95 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

NOMINATIONS

M. Jean-Daniel Lévi directeur général du CNES

Le conseil des ministres du mercredi 3 octobre devait nommer M. Jean-Daniel Lévi au poste de directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES). En optant pour M. Lévi, les deux ministres de tutelle du CNES, celui des postes, des télécommunications et de l'espace ainsi que celui de la recherche et de la technologie, ont finalement choisi d'installer à cette fonction convoitée un fin négociateur, un diplomate patient à l'humour très britannique plutôt qu'un spécialiste de la technique.

Sa tâche sera lourde car il va lui falloir batailler ferme et subtilement pour mener à bien les grands projets (lanceur lourd Ariane-5, navette Hermès et module habité Colombus) que l'Europe spatiale a décidés à Rome, puis confirmés voilà trois ans à La Haye.

Mais M. Lévi connaît bien le spatial. Il fut en son temps le conseiller écouté du président de la République sur ce thème. Nul doute qu'il ne retrouve donc rapidement ses marques, d'autant qu'il *succède* à ce poste à M. Jean-Marie Luton, qui, en début d'année, a été nommé à la tête de l'Agence spatiale européenne.

[Né le 30 mai 1940 à Marrakech (Maroc), M. Jean-Daniel Lévi est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1960) et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (1965). De 1965 à 1982, il tient un rôle d'économiste à EDF-GDF, s'occupant notamment du service des prix et des contrats à la direction des services économiques et commerciaux de Gaz de France. En 1982, ce compagnon de route du Parti socialiste, proche, dit-on, de M. Bérégovoy, devient conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, où il succède à M. Gérard Renon. En janvier 1989, il quitte cette fonction pour occuper celle de directeur de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire.]

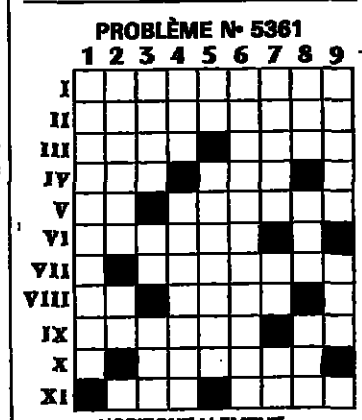
M. Claude Mandil directeur général de l'énergie et des matières premières

M. Claude Mandil (quarante-huit ans), ingénieur en chef des mines, directeur général du BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) depuis 1988 remplacera M. Jean-Daniel Levi (nommé directeur général du Centre national des études spatiales) au poste de directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie.

[Après avoir été conseiller technique auprès du premier ministre (1981-1982), M. Mandil a été le directeur général puis le président (jusqu'en 1988) de l'IDI (Institut de développement industriel), poste où il eut à traiter, entre autres, l'affaire Boussac. Auparavant, il avait *occupé des fonctions à la Datar et à* l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche).]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5361



HORIZONTALEMENT

I. Quand il n'y en a pas, on laisse tomber l'étiquette. – II. Ce qu'éprouve celui qui commence à fumer. – III. Chargé d'affaires. Enveloppe. – IV. La rage d'autrefois. Peut compter sur ses doigts. – V. D'un auxiliaire. Quand on la pique, ça explose. – VI. Fournit du tanin. – VII. Qui auront du mal à repartir. – VIII. Période. Lieu de travail pour les garçons. – IX. Un vieux bâtiment. Un agrément. – X. Quand on y entre, on peut devenir père. – XI. N'est pas loin quand on voit une descente. Bon quand il n'y a *rien de cassé.*

VERTICALEMENT

1. Un travail au noir. – 2. Une femme souvent suivie. Symbole. – 3. Pas atteint. Utile quand on a peur des piqûres. Fut mise sur tables. – 4. Monnaie ancienne ou moderne. Est fait de plusieurs morceaux. – 5. Tranche de melon. Est parfois fichu. – 6. Ce qu'on a dans la main quand on tire une carotte. – 7. Père de nombreuses filles. En semaine. Lie. – 8. Déesse. A deux côtés. *Fonça. – 9. Chambre ardente. Seul de* sa couleur.

Solution du problème n° 5360

Horizontalement

I. Hameçon. – II. Eliminées. – III. Motet. PTT. – IV. Apétale. – V. Té. Iso. Oô. – VI. Oc. Bain. – VII. Lieuse. La. – VIII. Œdèmes. – IX. Ascot. – X. Inter. Ide.– XI. Eue. Tuées.

Verticalement

1. Hématologie. – 2. Alopécie. Nu. – 3. Mite. Edite. – 4. Emétique. – 5. Citas. Smart. – 6. On. Lobées. – 7. Nèpe. Scie. – 8. Et. Oïl. Ode. – 9. Astronautes.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Du véhicule de loisirs au camping

L'autre salon

Alors que le Mondial de l'automobile s'apprête, porte de Versailles, à accueillir son million de visiteurs (*le Monde* du *3 octobre*), de l'autre côté de la capitale, au Bourget, plus discrètement, se tient jusqu'au 7 octobre le Salon des véhicules de *loisirs*. Caravanes, mobil-homes, camping-cars ou, plus simplement, tentes, y sont rassemblés sur les 60 000 m² d'une exposition réservée avant tout aux irréductibles amateurs de longues randonnées, sans hôtels ni pensions.

Les constructeurs de caravanes, les carrossiers de véhicules utilitaires connaissent à l'heure actuelle une certaine stagnation. Une raison principale explique les relatives difficultés de la profession : l'expansion du marché de l'occasion. Le matériel proposé a gagné d'année en année qualité et résistance, ceci expliquant cela. Il reste que ce secteur très particulier de l'industrie automobile ne se porte pas si mal : un chiffre d'affaires sur le marché français (constructeurs et importateurs) qui s'est situé en 1989 à 1 544 millions de francs, un résultat à l'exportation qui atteint 563 435 KF pour le seul secteur de la caravane.

De septembre 1989 à août 1990, 23 664 caravanes neuves et 6 035 camping-cars neufs ont été immatriculés. La région du nord de la France vient en tête dans les immatriculations, et plus de 30 % des acheteurs se classent dans la catégorie « employés ». Près de deux sur dix sont des retraités.

Le grand espoir de la profession se trouve à l'Est. En effet, l'ouverture des marchés des pays autrefois socialistes laisse envisager un « boom » de la construction des véhicules de loisirs. Pour M. François Feuillet, le président de Trigano, les pays de l'Est vont permettre en trois ans de faire passer les ventes à l'exportation de 38 % à 55 % ... Pourquoi ne pas imaginer, en effet, que 330 millions de touristes venus du froid viendront, d'abord sac au dos, ensuite dans une caravane, enfin dans un mobil-home, découvrir les joies du camping occidental ?

C. L.

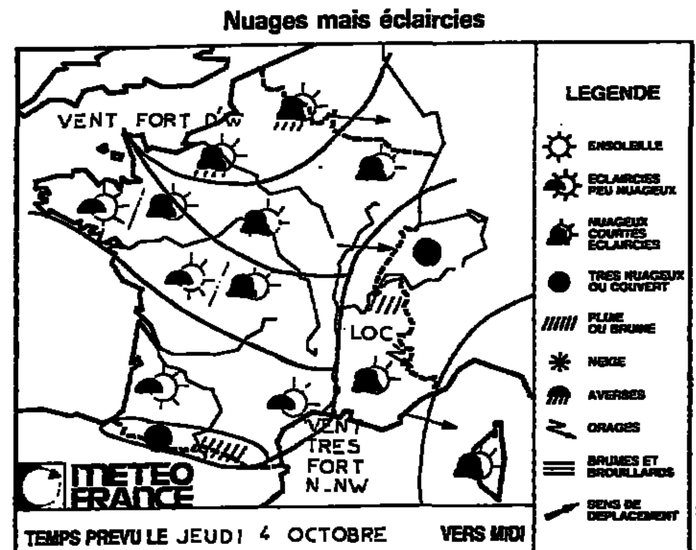
► Prix d'entrée : 30 F. Tarif réduit pour les enfants et militaires : 20 F.

AGENDA

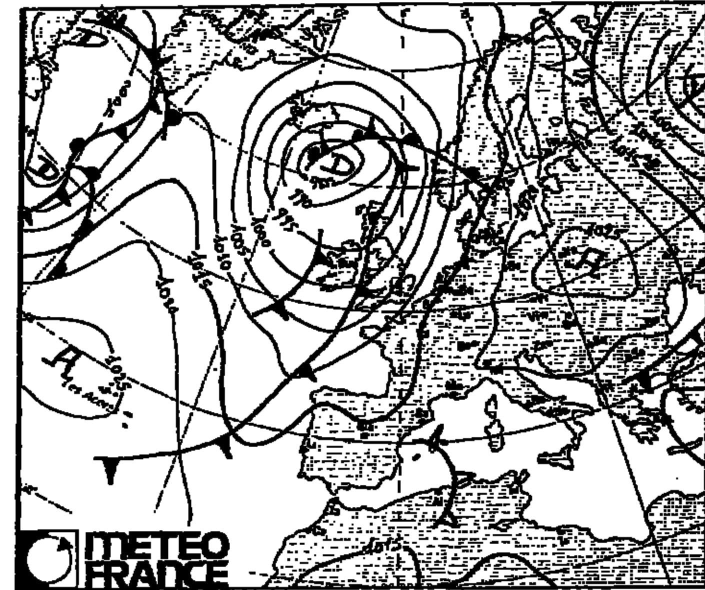
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 4 octobre

Nuages mais éclaircies



SITUATION LE 3 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Vendredi 5 octobre : beaucoup de soleil sauf sur l'extrême Sud-est.

Sur l'ensemble des régions de la moitié nord, du Sud-Ouest et du Massif Central, vendredi sera une belle journée d'automne. Certes, la matinée sera fraîche, brumeuse, avec même des brouillards, mais l'après-midi, les rayons du soleil perceront et réchaufferont l'atmosphère. Quelques bancs de nuages circuleront près des côtes de la Manche, mais sans parvenir à cacher durablement le soleil.

La tramontane et le mistral persisteront sur le pourtour du golfe du Lion et en vallée du Rhône.

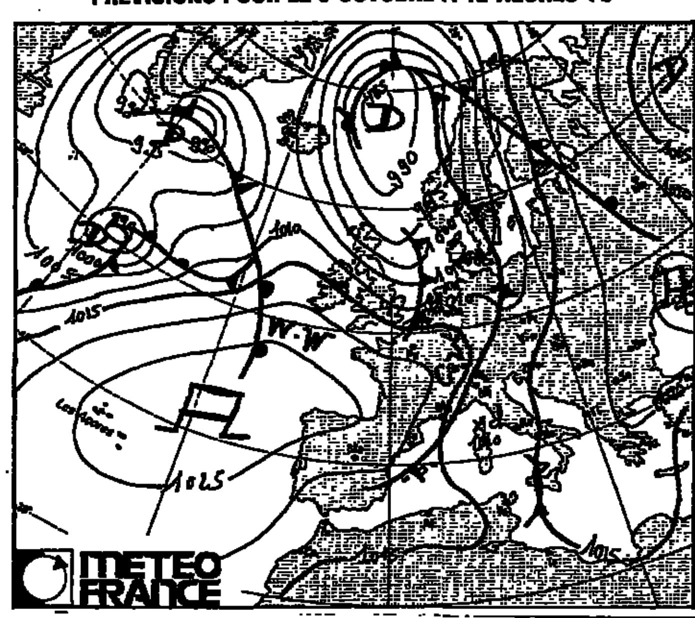
Sur l'extrême sud-est et la Corse, le temps sera beaucoup plus maussade. Le ciel restera couvert. Ces nuages seront menaçants et amèneront des orages et des pluies assez fortes. Les vents d'est se renforceront, atteignant 60 à 70 kilomètres/heure sur le littoral.

Le ciel se couvrira également sur les Alpes.

Au lever du jour, les températures seront assez fraîches, de 0 à 5 degrés sur la moitié nord, de 4 à 9 degrés ailleurs, à l'exception de l'extrême sud-est, où la couverture nuageuse maintiendra une relative douceur (de 12 à 14 degrés).

L'après-midi, les températures resteront inférieures aux températures de saison : de 15 à 18 degrés sur la moitié nord, de 17 à 21 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-10-90 à 6 heures TU et le 3-10-90 à 6 heures TU — le 3-10-90

FRANCE

AJACCIO	25	16	P
BIARRITZ	27	17	B
BORDEAUX	25	15	N
BOURGES	20	12	N
BREST	18	15	P
CAEN	20	12	C
CHERBOURG	19	14	C
CLERMONT-FER.	24	13	D
DIJON	19	13	B
GRENOBLESM-H	25	12	C
LILLE	19	12	B
LIMOGES	21	13	N
LYON	20	10	P
MARSEILLE-MAR.	25	15	N
NANCY	20	10	C
NANTES	22	12	N
NICE	23	17	D
PARIS-MONTS.	21	12	B
PAU	27	14	D
PERPIGNAN	25	16	B
RENNES	21	14	N
ST-ETIENNE	22	12	N
STRASBOURG	20	10	B
TOURS	20	12	N
TOULOUSE	27	17	D
POINTE-A-PITRE	34	24	C

ÉTRANGER

ALGER	33	20	N
AMSTERDAM	17	11	C
ATHENES	27	18	D
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	27	19	C
BELGRADE	24	8	C
BERLIN	14	8	N
BRUXELLES	17	11	N
LE CAIRE	29	20	D
COPENHAGUE	14	11	C
DAKAR	31	27	N
DELHI	33	24	D
DJERBA	29	22	N
GENEVE	20	10	B
HONGKONG	29	27	A
ISTANBUL	22	18	D
JERUSALEM	23	14	D
LISBONNE	24	17	N
LONDRES	20	15	C
LOS ANGELES	26	19	D
LUXEMBOURG	16	11	P
MADRID	27	15	N
MARRAKECH	32	20	D
MEXICO	28	12	B
MILAN	26	16	D
MONTRÉAL	12	8	D
MOSCOU	6	1	C
NAIROBI	27	18	N
NEW-YORK	20	15	D
OSLO	10	10	P
PALMA-DE-MAL.	29	19	C
PÉKIN	25	14	D
RIO-DE-JANEIRO	24	22	C
ROME	27	18	D
SINGAPOUR	30	27	P
STOCKHOLM	11	9	P
SYDNEY	17	12	N
TOKYO	24	18	N
TUNIS	32	23	D
VARSOVIE	13	3	D
VENISE	23	16	B
VIENNE	18	7	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 3 octobre

TF 1

20.40 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Julien Clerc, Patrick Bruel.
22.35 **Série noire : Adieu la vie.** De Maurice Dugowson, avec Jean-Claude Dauphin, Fabrice Luchini.
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**
0.25 **Série : Intrigues.**
0.55 **TF 1 nuit.**

A 2

20.40 **Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur.** De François Velle, avec Louis Velle, Diane Bellego (3e épisode).
21.35 **Série : La loi est la loi.**
22.25 **Documentaire : Empreintes.** 1. Allemagnes-Allemagne, de Georgette Elgey et Daniel Edinger.

23.20 **Journal et Météo.**
23.40 ▶ **Magazine :** Extra. Questions d'identités.

FR 3

20.35 **Magazine : La marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : « Bébés en kit ». Avec Emile Papiernik, chef du service de gynécologie et d'obstétrique à Baudelocque, Jacques Testart, père du premier bébé éprouvette, Christine Boutin, député UDF des Yvelines.
22.20 **Journal.**
22.40 **Magazine : Faut pas rêver.** Turquie : Les bergers siffleurs ; Allemagne : La route des contes de Grimm ; Indes : Le pèlerinage du Kumbha Mela.
23.30 **Sport : Football.** Dozsa Ujpesti-SSC Naples.
1.00 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

21.45 **Sport : Football.** Coupe des vainqueurs de coupes : PSV Eindhoven-Montpellier.
23.10 **Flash d'informations.**
23.35 **Cinéma : Tolérance.** ■■ Film français de Pierre-Henry Salfati (1989). Avec Ugo Tognazzi, Ruppert Everett, Anne Brochet.
1.15 **Cinéma : Un revenant.** ■■ Film français de Christian-Jaque (1946). Avec Louis Jouvet, Gaby Morlay, Ludmila Tcherina.

LA 5

20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.** Condamnation sans appel, téléfilm de David Lowel Rich, avec Lindsay Wagner, Martin Balsam.
22.20 **Débat : Réflexions sur la peine capitale.** Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Un mariage en héritage.** D'Eric Till, avec Wendy Crewson, Paul Gross.
22.20 **Téléfilm : Faux numéro.** De Marijan Vajda, avec Simon Dutton, Arielle Dombasle.
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.50 **Danse : L'Angélus de Millet.**
21.00 **Documentaire : The satellite sky.** De Robert Stone.
22.00 **Documentaire : 26 salles de bains.** De Peter Greenaway.
22.30 **Cinéma : Derzou Ouzala.** ■■■ Film soviétique d'Akira Kurosawa (1976).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** 7e Festival des francophonies.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Une rentrée presque ordinaire.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Grand auditorium) : Espacio de Espejo, de Marco ; Tiempo para espacio pour clavecin et cordes, de Halffter ; Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle, en ré majeur, de Falla ; Double concerto pour violon, alto et orchestre, de Halffter, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir., Cristobal Halffter ; sol. : Christiane Edinger, violon, Christophe Gaugue, alto, Elisabeth Chojnacka, clavecin.
23.05 **Poussières d'étoiles.** Jazz club, en direct du Latitudes Saint-Germain à Paris : Lonnie Smith, organiste, avec Alvin Queen, batterie, et Nathan Page, guitare.

Jeudi 4 octobre

TF 1

14.25 **Série : Commissaire Moulin.**
15.55 **Série : Tribunal.**
16.25 **Tiercé à Auteuil.**
16.30 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Série : Navarro.**
22.15 ▶ **Magazine : Le point sur la table.** Présenté par Anne Sinclair. Thème : « Sommes-nous prêts à faire la guerre ? »
23.35 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**
1.15 **TF 1 nuit.**

A 2

14.35 **Série : Sentiments.**
16.15 **Feuilleton : Jean de la Drôme.** De Stellio Lorenzi (3e épisode).
17.00 **Magazine : Giga.**
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
18.00 **Magazine : Eve raconte.** Jean Gabin (4e partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.50 **Divertissement : Drôles de têtes.**
19.05 **Série : McGyver**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Magazine : Envoyé spécial.** Présenté par Bernard Benyamin. Les sentinelles oubliées, de Frédéric Rossif. *Etre communiste aux Etats-Unis : David et Eva Rosenberg témoignent.*
21.50 **Cinéma : Les barbouzes.** ■■ Film français de Georges Lautner (1964).
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Documentaire : Des trains pas comme les autres.** Inde : 4 milliards de voyageurs.

FR 3

15.05 **Feuilleton : L'or et le papier** (16e épisode).
15.50 **Variétés : Bons baisers de Francofolies.**
16.05 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.30 **Allô Bibizz.** Bouli ; Kimboo.
17.45 **Série : La famille Fontaine.**
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **La dernière séance.** 1er film : L'affaire Al Capone. ■ Film anglo-américain de Roger Corman (1967).
22.20 **Dessins animés.**
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **2e film : Mais qui a tué Harry ?** ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1955).
0.40 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

15.00 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Attends-moi au ciel.** ■ Film espagnol d'Antonio Mercero (1987).
17.30 **Cinéma dans les salles.**
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top albums.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Cinéma : Nashville lady.** ■ Film américain de Michael Apted (1980).
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Les incorruptibles.** ■■■ Film américain de Brian De Palma (1987) (v.o.).
0.35 **Cinéma : Nosferatu à Venise.** ■ Film italien d'Augusto Caminito (1987).
2.05 **Télé maisons.** Les films secrets des amateurs mateurs. Vidéos coquines...

LA 5

15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.30 **Dessins animés.**
18.35 **Jeu : Télé-contact.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Secrets de femmes, détours amoureux.** De Noël Black. *Une jeune veuve tentée par l'homosexualité.*
22.25 **Magazine : Reporters.** Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 **Magazine : Equations.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

15.30 **Variétés : Bleu, blanc, clip.**
16.50 **Série : Magnum.**
17.45 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.05 **Série : Campus show.**
18.30 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Cinéma : La gueule de l'autre.** ■ Film français de Pierre Tchernia (1979). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Andréa Parisy.
22.20 **Téléfilm : Sale affaire.**
23.50 **Six minutes d'informations.**
23.55 **Midnight chaud.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.30 **Cours d'italien (21).**
16.00 **Danse : Une soirée avec Martha Graham.**
17.30 **Musique : Claudio Abbado et Bach.**
18.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (4). D'Alejandro Vallejo.
18.30 **Série : Objectif amateur** (4).
19.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel** (9).
19.55 **Série : Grafic.**
20.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (5).
20.30 **Série : Objectif amateur** (5).
21.10 **Opéra : Elektra.** De Richard Strauss, par l'orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado.
23.00 **Danse : Les raboteurs de Caillebotte.**
23.10 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel** (10).
0.05 **Série : Grafic** (Gustave Doré).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Manuel de Falla. 4. Don Manuel le visionnaire.
20.30 **L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie.** L'auberge espagnole.
21.30 **Profils perdus.** Georges-Henri Rivière.
22.40 **Nuits magnétiques.** Une rentrée presque ordinaire.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

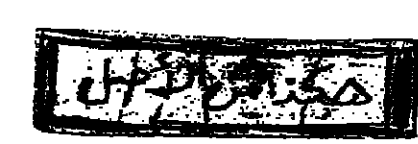
FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Aïku.**
20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Le corsaire, ouverture op. 21, de Berlioz ; Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur, op. 6, de Paganini ; Variations sur un thème de Haydn, op. 56a, et Danses hongroises, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Ivan Fischer ; sol. : Gil Shaham, violon.
23.05 **Poussières d'étoiles.**

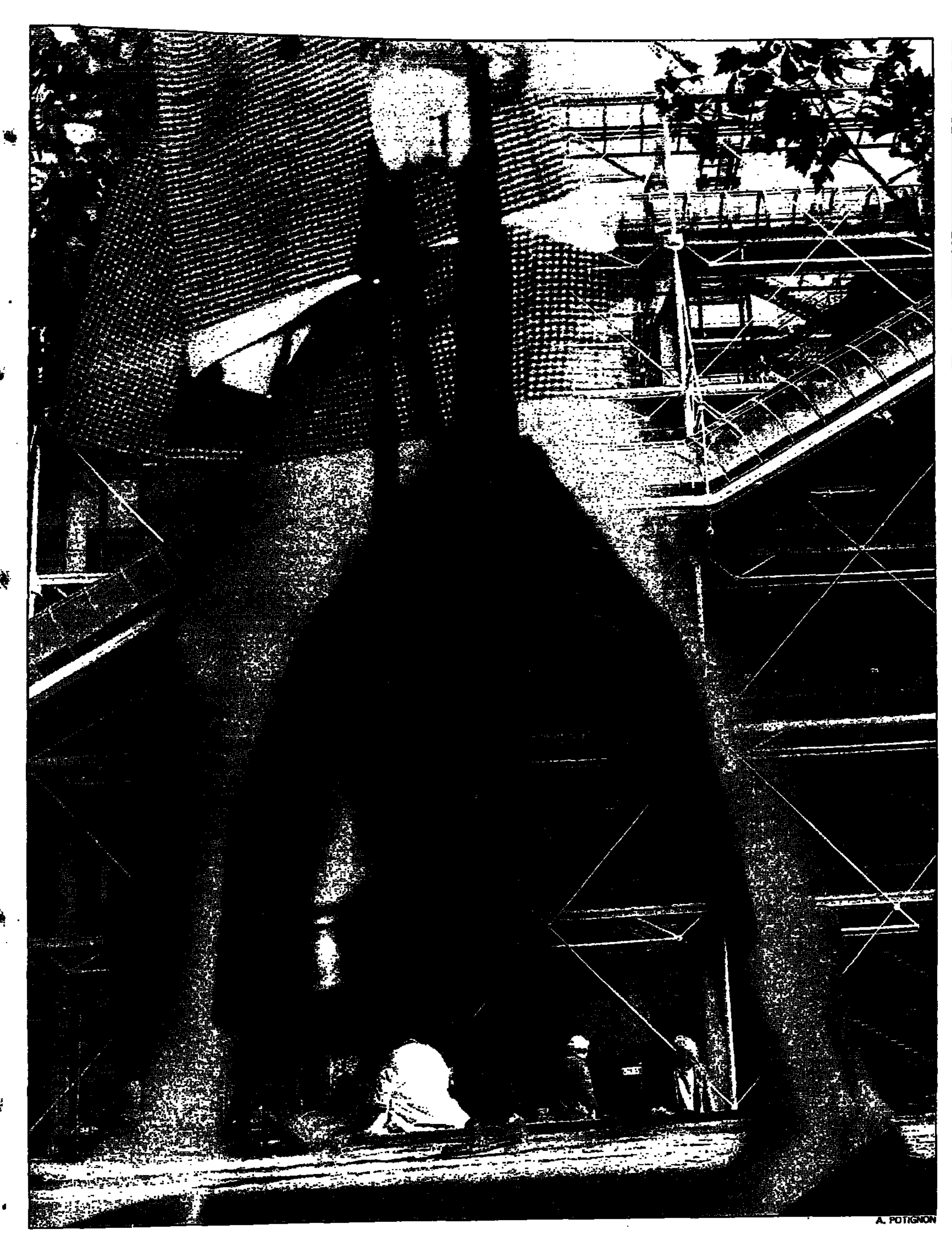
Audience TV du 2 octobre 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,6	Roue fortune 12,7	McGyver 14,0	Act. région. 18,3	Bande ann. 1,7	Je compte... 1,6	Fête maison 2,0
19 h 45	56,9	Roue fortune 26,4	Drôles... 8,8	19-20 info 12,0	Nulle part 3,2	Journal 2,7	Roseanne 4,3
20 h 16	67,4	Journal 27,3	Journal 16,8	La classe 9,5	Nulle part 2,9	Journal 5,0	Mad. servie 4,5
20 h 55	70,1	Football 26,6	Dossiers écran 13,3	Spécial audit 9,7	Mac et moi 1,9	Chinatown 13,5	Prisonnières... 6,5
22 h 08	58,6	Football 24,2	Betsy 14,2	Hors sujet 4,7	Flash 0,7	Chinatown 13,2	Pompier... 2,2
22 h 44	40,3	Pub 14,0	Pub 5,4	Bande ann. 2,2	Trop belle... 0,7	Chinatown 14,1	Pompier... 3,4



ARTS • SPECTACLES



A. POTIGNON

LES MUTATIONS DU CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES-POMPIDOU

Vivement Beaubourg !

L'A-T-ON assez brocardé, dès sa naissance ? A droite, on s'indignait de la « raffinerie » qui « déshonorait » le ventre de Paris. A gauche, on ironisait sur le supermarché de la culture et la récupération officielle des avant-gardes qu'il promettait. Valéry Giscard d'Estaing avait inauguré avec une moue dubitative ce mastodonte futuriste. Il se trompait. Son succès fut immédiat. Les grandes rétrospectives organisées par Pontus Hulten – Paris/New-York, Paris/Berlin, Paris/Moscou – firent accourir des foules immenses. Les intellectuels se rallièrent vite à cette formule, point d'orgue des années 60, où la mobilité des espaces, la fluidité du personnel et la variété des publics se conjuguaient avec la pluridisciplinarité des activités.

Mais, peu à peu, le désordre joyeusement convivial fit place à la plus confuse des cacophonies. Chacun dans son coin se mit à jouer une partition différente sous les yeux d'un chef d'orchestre impuissant. En dépit d'un budget plus que confortable (de l'ordre de 450 millions de francs), le bâtiment, mal entretenu, victime de son succès – 25 000 personnes y pénètrent chaque jour, – se dégrade à un rythme accéléré. Les querelles de clan se multiplient. L'administration se bureaucratise. Et l'espace ouvert à tous prend des allures de camp retranché.

Plus grave, les quatre grands départements qui se partagent le Centre se disputent une place qui vient à manquer. Si l'IRCAM de Pierre Boulez parvient à s'étendre, c'est aux dépens de ses voisins, qui crient misère. La Bibliothèque publique d'information, qui revendique, à juste titre, la moitié des visiteurs de Beaubourg, s'arc-boute sur ses mètres carrés tandis que le Musée national d'art moderne (MNAM) est au bord de l'apoplexie et s'interroge sur l'avenir de ses collections.

Pour tenter de résoudre la crise, le ministre de la culture vient de confier à Dominique Bozo la direction de deux départements : celle du MNAM et celle du CCI (Centre de création industrielle). Mais, surtout, il lui demande de réfléchir à l'avenir de l'institution tout entière. Dominique Bozo la connaît de l'intérieur – il dirigea le MNAM de 1981 à 1986 – et a une double ambition : trouver de nouveaux espaces pour le Musée et reconstituer ses équipes. Il devra aussi, sans doute, rompre avec l'utopie fondatrice. *« La crise du Centre n'est pas une crise de croissance,* affirme son actuelle présidente, Hélène Ahrweiler. *C'est une crise de mutation. »* *(Lire nos articles pages 22 et 23.)*

EMMANUEL DE ROUX

CINÉMA 25

Costauds en stock



D. R.

Exploitant le succès du *Piège de cristal*, sa suite, *58 minutes pour vivre*, reprend les mêmes ingrédients (lieu clos envahi de terroristes et bagarres à gogo). Mais l'accession de l'interprète principal, Bruce Willis, au statut de superstar l'enferme dans les stéréotypes du *« gros bras »*.

MUSIQUES 29

L'Éthiopie et son swing



DIDIER PRUVOT

Le Festival des musiques urbaines du monde, le MELA, s'ouvre à Bordeaux. Au menu, beaucoup de fraîcheur débusquée par des programmateurs redresseurs d'image. Zanzibar n'est pas perdue et l'Éthiopie bien vivante. Le public français connaissait Mahmoud Ahmed *(ci-dessus)*, mais c'est une autre star d'Addis-Abeba, Alemaheyu Eshete, qui viendra faire tourner les têtes en Aquitaine avec son Wallias Band. Une musique étrangement verte et vigoureuse.

ARTS 31

Le « Sacre » selon Richard Serra



F. DELPECH

Richard Serra, sculpteur américain minimaliste parmi les plus considérables, a décidé, une nouvelle fois, de remettre en cause en les synthétisant ses recherches plastiques. Pour la première fois, cet habitué des œuvres monumentales dans de vastes espaces s'enferme dans la boîte du théâtre et signe à l'Opéra-Comique son premier – et dernier ? – décor pour *le Sacre du printemps*, chorégraphié par Min Tanaka.

TREIZE ANS APRÈS SA NAISSANCE, BEAUBOURG PRÉPARE SA MUTATION

La quadrature du Centre



LUC PERENOM

Dominique Bozo

Le Centre Pompidou est-il une relique? Conçu à la fin des années 60 comme une super-maison de la culture, pluridisciplinaire, modulable à merci et accessible à tous, il apparaît aujourd'hui à beaucoup comme le reliquat d'une utopie dépassée, bateau ivre menacé d'ensablement ou d'explosion.

LE soir, sa carcasse futuriste illuminée fait encore illusion, mais le jour, son architecture, mal entretenue, accuse un vieillissement accéléré : les tuyaux multicolores suent la rouille, des pièces entières sont à changer, les vitrages rayés sont opaques. Il règne par endroits un air d'abandon inquiétant. Reflet du malaise ambiant, les grèves se sont multipliées ces derniers temps et, en quatre ans, Beaubourg a fait une grosse consommation de cadres. Présidents, administrateurs, directeurs et conservateurs du musée se sont succédé. Des personnalités diverses, issues des milieux culturels, mais aussi politiques, se sont récemment inquiétées de son avenir (1).

C'est pourquoi le ministre de la culture, Jack Lang, qui vient de nommer Dominique Bozo (2) à la tête du Musée national d'art moderne (MNAM) et du Centre de création industrielle (CCI), l'a également chargé d'*« élaborer, en tant que besoin, des propositions de réformes institutionnelles et statutaires »*. Mission délicate du fait de la complexité du Centre. Celui-ci, est, en effet, composé de quatre départements, le MNAM, le CCI, la Bibliothèque publique d'information (BPI) et l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM). Ce dernier, piloté depuis le début par Pierre Boulez, est une association loi de 1901, autonome, avec son propre budget. La BPI dépend de la direction du livre, mais le président de son conseil d'administration est, de droit, celui du Centre.

Les directeurs du MNAM et du CCI sont nommés par le ministre de la culture. Ceux du MNAM sont tous, depuis la fondation du Centre, des conservateurs de musée – Pontus Hulten, de 1977 à 1981, Dominique Bozo de 1981 à 1986, Bernard Ceysson de 1986 à 1987 et Jean-Hubert Martin, associé à Pontus Hulten, depuis 1987. Soit quatre têtes en treize ans. Ce qui est beaucoup si l'on songe que depuis 1945 le Museum of Modern Art (MOMA), à New-York, et le Stedelijk, à Amsterdam, n'ont connu que trois responsables chacun. Le goût du changement est plus prononcé encore au CCI, qui a vu défiler cinq directeurs depuis 1977.

Le président du Centre – aujourd'hui Hélène Ahrweiler – est, quant à lui, nommé en conseil des ministres. Ici l'exigence scientifique s'estompe. Le mérite se mesure plus à la fidélité politique qu'à la compétence. Cette tradition régalienne est d'autant plus lourde de conséquences que le président du Centre a la haute main sur le budget général (environ 450 millions de francs), ses parties communes, sa sécurité, son entretien, et siège à la commission d'acquisition du musée. Il s'appuie théoriquement sur un comité de direction composé des chefs des quatre grands départements. Mais ces grands barons défendent surtout leurs fiefs. Les alliances se font et se défont au gré des crédits à rafler et des espaces à conquérir. Ainsi, les 100 millions promis au MNAM par le gouvernement Chirac, en 1987, pour sa rénovation et son agrandissement, allèrent finalement à l'IRCAM de Pierre Boulez, sans doute meilleur tacticien que ses pairs.

Au fil du temps, la présidence s'est d'ailleurs taillé, à son tour, des domaines qui ne relèvent que d'elle. Jean Maheu, le prédécesseur d'Hélène Ahrweiler, a ainsi multiplié les micro-organismes qui prolifèrent aujourd'hui au rez-de-chaussée, de la salle Garance aux multiples « niches pédagogiques ». Sans parler des cellules moribondes, maintenues sous perfusion financière, comme le centre audio-visuel où quinze personnes ont à gérer, avec un résultat plus que discret, 5 millions de francs par an, tout en coûtant, elles-mêmes, 6 au Centre. On le constate, le gestionnaire efficace est une denrée rare à Beaubourg où la complexité de la structure administrative est la meilleure garantie de son inertie: ses mille deux cents employés se répartissent en treize catégories de personnel que l'on tente aujourd'hui de réduire, non sans mal, à quatre.

« Le personnel du Centre, dans l'esprit de ses fondateurs, devait tourner rapidement, explique Yves Michaud, directeur de l'Ecole nationale des beaux-arts. *Contre toute attente, le même personnel, mal formé, mal payé, est resté et s'est considérablement bureaucratisé. Et le système s'est balkanisé jusqu'à l'absurde. Les* Cahiers du Musée d'art moderne, *que je dirigeais, disposaient d'un budget correct : 800 000 F par an. Mais sa gestion échappait totalement au MNAM, bailleur des fonds. Que la revue se vende ou non, le résultat était le même pour lui. Pour organiser le service de presse, le musée était ainsi obligé de racheter des exemplaires au Centre!»*

Ce n'est un secret pour personne, Dominique Bozo, qui retrouve le MNAM après quatre ans d'absence, a posé plusieurs conditions préalables à sa nomination. Il veut pouvoir s'appuyer sur une équipe de gestionnaires compétents et cite volontiers ses collègues anglo-saxons qui peuvent se consacrer d'autant plus librement à leur mission scientifique et pédagogique qu'ils sont déchargés de leurs tâches administratives quotidiennes. L'histoire du Centre Pompidou, telle qu'il l'analyse, est celle d'un prototype dont la mise au point n'a jamais été achevée. Comme un ordinateur de la première génération, c'est une lourde machine, plus pesante qu'efficace. Les établissements de la seconde génération, type Orsay, et de la troisième, type Grand Louvre, ont su tirer partie de la leçon et mettre au point une technique de gestion et de communication qui manque toujours à Beaubourg. Le Centre en est resté au stade héroïque du bricolage post-soixante-huitard. L'idéal de pluridisciplinarité sur lequel le Centre est fondé se réalise avec plus de succès et cependant plus de discrétion, lors des conférences, des concerts et des projections d'Orsay et du Louvre.

Dominique Bozo pourra-t-il mener à bien sa mission? La condition *sine qua non* est d'abord une entente minimum entre le directeur du MNAM et la présidence du Centre. C'est cette mésentente qui avait provoqué la démission de Dominique Bozo en 1986, autant que le *« manque de moyens »* qu'il invoquait alors. Les relations entre Jean-Hubert Martin et Hélène Ahrweiler ont toujours été, de notoriété publique, des plus mauvaises. Celle-ci, en arrivant à Beaubourg, il y a deux ans, a trouvé une situation très dégradée et des équipes atomisées. *« L'institution a vieilli*, constate-t-elle. *On ne peut être, constamment, à la pointe de la modernité. Surtout quand on dispose d'un personnel qui, démotivé par des perspectives de carrière médiocre, s'installe dans une routine. Le bâtiment, qui était l'expression de cette modernité, subit un vieillissement accéléré, en partie à cause de son succès : jamais on n'avait pu imaginer une telle fréquentation du Centre. Et parce que les éléments de la structure, qui sont tous des prototypes, sont longs et coûteux à changer. Enfin, la transparence et la convivialité des lieux, bien vécues dans les premiers temps, se révèlent aujourd'hui des handicaps. Du coup, les équipes se sont repliées sur elles-mêmes. Et le Centre, dont les contours sont de plus en plus flous, est en passe de se liquéfier. »*



ARTURO PATTEN

Hélène Ahrweiler

MARTINE FRANCK/MAGNUM

Le vieillissement d'une idée : la fidélité à l'utopie fondatrice n'est plus de mise.

UN RENOUVELLEMENT RADICAL

Le diagnostic de Dominique Bozo est aussi sévère. Mais leurs opinions divergent sur les conditions d'un renouveau. *« Aujourd'hui*, estime Hélène Ahrweiler, *le Centre doit retrouver un ancrage. Il a fondé sa mythologie sur l'absence de barrière entre le public et les objets de culture. Mais cette qualité a provoqué une fâcheuse dérive. Le Centre est devenu un objet de curiosité pour un public qui ne fait que passer. Cela a amené les responsables, à l'intérieur du Centre, à tenir à distance ce public indifférent et à favoriser un certain élitisme. D'où un divorce croissant. »*

Pour le nouveau directeur du MNAM, la fidélité à l'utopie fondatrice n'est plus de mise. La refonte des structures, le renouvellement radical des équipes, la remise en cause de certains privilèges, l'exigence du professionnalisme de la direction du Centre sont, à ses yeux, autant de nécessités. Le directeur du MNAM, établissement pilote du Centre, ne pourrait-il pas, par exemple, assurer la responsabilité administrative du bâtiment tout entier? *« La crise du Centre n'est pas une crise de croissance, mais une crise de mutation »*, affirme Hélène Ahrweiler. La formule est sans doute juste. Mais encore faudrait-il savoir où doit conduire cette nécessaire mutation.

PHILIPPE DAGEN et EMMANUEL DE ROUX

(1) Depuis le mois d'avril 1990, *le Monde* a publié, pour sa part, cinq contributions émanant de responsables ou de personnalités proches du Centre Pompidou.

(2) Il remplace Jean-Hubert Martin, nommé en 1987, et dont le mandat n'a pas été renouvelé.

LE SOUTH BANK POMPIDOLIEN DE LONDRES

Un bunker en réanimation

Ancien bras droit de Boulez à l'IRCAM, Nicolas Snowman a passé la Manche en 1986 pour diriger à Londres, au poste d'« art director », le South Bank, complexe culturel énorme qui prend, sous son action, des allures de plus en plus pompidoliennes. Mais l'idée Beaubourg est-elle vraiment exportable ?

« L'intelligence du président Pompidou fut d'implanter Beaubourg en plein centre de Paris, *dit Nicolas Snowman*. Le South Bank est au contraire construit sur la rive sud de la Tamise, dans un quartier qui n'a jamais eu d'image culturelle, quelque chose comme le Belleville londonien. Ça change tout. Beaubourg n'a eu qu'à se poser sur sa piazza pour attirer les foules. Alors qu'il revient au South Bank d'insuffler l'animation, l'ambiance, la vie, qui manquaient à ce quartier. Et comme l'architecture en est plutôt rébarbative, tous les moyens sont bons pour nous rendre attrayants : nous avons entrepris la construction de galeries marchandes, de restaurants, de librairies.

» C'est aussi qu'on a bien besoin de vendre de la nourriture et des livres pour raffermir notre trésorerie. Certes, nous sommes un organisme financé par l'Arts Council (pour 60% environ de notre budget, l'équivalent de 10 millions de francs venant du mécénat). Le Barbican, autre complexe culturel, qui abrite une salle de concert, un cinéma, la Royal Shakespeare Company, fait partie de la City, et bénéficie d'un financement municipal : il représente un peu l'équivalent du Châtelet à Paris alors que nous serions l'Opéra-Bastille. Mais il n'existe pas en Grande-Bretagne, contrairement à la France, un volontarisme culturel d'État. Nous avons souhaité, par exemple, annexer au South Bank un IRCAM en réduction : l'espace nécessaire a été inscrit dans le développement immobilier, nous disposons de l'équipe souhaitée ; mais aucune subvention supplémentaire n'a pu être dégagée. Les prix, à Londres, ont augmenté de 11,2 % dans l'année, le taux d'inflation nationale est de 6,6 %, le budget de la culture n'a augmenté que de 3 % environ. Nous sommes très jaloux de votre budget culturel en augmentation de 15,2 % et de votre inflation de 3,6 %.

» Je reste un fanatique de l'idée pompidolienne d'interdisciplinarité. Personnellement, j'y crois toujours. Mais c'est vrai que le thème du brassage des arts est moins dans le vent en France que dans les années 70. C'est vrai aussi que les pays britanniques sont une terre moins fertile pour ce type d'idées. En Angleterre, on est très musicien, on n'est jamais très intello, c'est lié au système d'éducation plus cloisonné qu'en France. En France, la réflexion sur la correspondance entre les arts commence au lycée.

» Mais j'ai constaté à Londres les résultats bénéfiques de l'effet-Beaubourg. Quand, au Théâtre national, à la Cinémathèque, au Musée s'est jointe au South Bank, après mon arrivée, la petite Bibliothèque nationale de poésie britannique, la fréquentation de cette bibliothèque, qui auparavant végétait, a quadruplé. Quand, au coup par coup, nous avons associé, en 1989, les forces, de la Cinémathèque, de la Tate Gallery, des trois salles de concert pour notre programme sur « l'esprit français d'innovation », quand nous avons monté *Béatrice et Bénédict*, de Berlioz, avec deux distributions simultanées (les dialogues de Shakespeare en anglais par la troupe du Théâtre national, les airs chantés normalement en français), quand nous montons une œuvre de théâtre musical en associant logiquement l'unité « théâtre » et l'unité « musique », ça marche, ça excite tout le monde alors même que la Cinémathèque et le Théâtre constituent des entités administratives autonomes.

» L'interdisciplinarité, au fond, c'est une affaire de dialogue et d'impulsion forte autour d'un projet. Si Beaubourg en vient à donner dans l'avenir une place prépondérante au Musée d'art moderne, au détriment d'autres départements, j'espère au moins que le dialogue se prolongera entre tous les partenaires, un dialogue artistique et non administratif.

» Et si l'on doutait encore que le concept Beaubourg pût s'exporter, sachez que j'ai fait partie cet hiver d'une délégation « très pompidolienne » chargée d'étudier, à la demande du maire de Bilbao, l'implantation d'un centre de ce type dans le nord de l'Espagne. »

Propos recueillis par **ANNE REY**



Hélène Ahrweiler

ARTS



LES DIFFICULTÉS DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

A la conquête de l'espace



MARC RIBOUD/MAGNUM

La vieillissement d'un bâtiment : à Beaubourg, les collections sont à l'étroit ; trop d'œuvres pour trop peu de cimaises.

Trente mille pièces pour 9 800 mètres carrés, plus de conservateurs, le Musée national d'art moderne a le souffle court. Des remèdes sont demandés d'urgence. Dominique Bozo retrouve la direction du MNAM après une éclipse de quatre ans. Son programme est chargé : reconstituer des équipes et trouver de nouveaux espaces.

LE Musée national d'art moderne est aujourd'hui au centre de la crise qui secoue le Centre Pompidou. Une politique volontariste inaugurée par Jack Lang en 1981 a gonflé notablement son budget d'acquisition (25 millions de francs par an) et lui a permis de multiplier ses collections. Avec trente mille pièces (dont cinq mille peintures, trois mille sculptures et vingt-trois mille œuvres sur papier), le MNAM est l'un des musées d'art moderne les plus riches au monde. Mais ses 9 800 mètres carrés ne lui permettent pas d'exposer plus de 5 % de ses collections et il souffre de l'exiguïté de ses réserves.

Certes, l'administration du musée doit quitter le Centre. Les autres services administratifs du Centre ont déjà entamé le mouvement. Celui-ci pourrait s'étendre. On gagnerait ainsi une place suffisante : les surfaces du Museum of Modern Art (MOMA) de New-York et des autres grands musées concurrents ne sont pas plus vastes. Point de vue contesté par les responsables du musée qui, eux, occuperaient volontiers le bâtiment tout entier. Une solution dont Jacques Toubon, député (RPR) de Paris, se fit l'écho : il proposait d'évacuer la BPI de Beaubourg à l'occasion de la construction de la Bibliothèque de France et de récupérer les 12 000 mètres carrés ainsi libérés.

Jacques Bourgain, responsable de la BPI, n'est, bien sûr, pas d'accord : *« Nous avons atteint notre maturité. Nous ne demandons pas à nous étendre mais notre place est au Centre Pompidou. D'abord parce que plus de la moitié des vingt-cinq mille visiteurs quotidiens de Beaubourg viennent chez nous et que nous restons une bibliothèque de pointe – notre catalogue sera bientôt disponible sur Minitel. Ensuite parce que la synergie qui existe entre la création contemporaine et l'offre d'une grande bibliothèque publique comme la nôtre est unique. Si nous quittons le Centre, sa configuration changera. »*

Depuis que Mme Claude Pompidou – gardien sourcilleux du temple – a fait savoir son hostilité à un tel départ, le déménagement paraît improbable. Pourtant, une telle solution ne choque pas Yves Michaud, directeur de l'École nationale des beaux-arts, qui regrette *« l'ossification du projet de Georges Pompidou, projet qu'il n'a d'ailleurs pas pu mener à son terme. Si la BPI reste au Centre Pompidou, il faut que le MNAM le quitte. Beaubourg pourrait devenir alors un centre universitaire comme le Barbican Center de Londres, une sorte d'université populaire. Le Musée devrait s'installer en banlieue, par exemple vers Marne-la-Vallée ou Aulnay. Mais il doit absolument conserver son unité, sa cohérence historique, ses dates fondatrices. Le dépecer, envoyer certaines de ses sections en province ou dans d'autres établissements, serait dommageable. On pourrait, en revanche, prévoir un traitement spécial pour l'art contemporain des dix dernières années, multiplier les accrochages rapides et sans prétention. »*

PIERRE MICHAUD

Un décret de 1976 prévoit que cent vingt-cinq ans après la naissance de l'artiste ses œuvres pourraient être reversées au fonds commun des musées de France. C'est une possibilité qu'Hélène Ahrweiler avait évoquée dès son arrivée à Beaubourg sans provoquer l'enthousiasme. Son usage en serait malcommode : alors que Kandinsky pourrait être « évacué » l'an prochain, Picasso, né en 1881, devrait attendre l'an 2006 pour aller rejoindre Cézanne à Orsay. Plus sérieuse est la remise en question des dates fondatrices du MNAM. Le Musée d'Orsay accepterait volontiers de repousser les siennes de 1905 à 1914, cubisme compris. A condition de disposer de nouvelles salles gagnées, là encore, sur les bureaux de l'administration. *« Ce serait regrettable,* estime Jean-Hubert Martin, *car la coupure de 1905 a un sens. A cette date, tout un pan de l'esthétique bascule. Avec les premiers collages de Braque et de Picasso, les premiers* ready-made *de Duchamp, le réel opère une intrusion dans l'art. Il serait absurde de créer ailleurs un musée de la première moitié du vingtième siècle. On ne peut comprendre la création contemporaine sans Duchamp ou Picabia.*

» En revanche, on peut constituer dans un musée de province un parcours du vingtième siècle à partir de nos collections, en faisant des dépôts significatifs. Nous allons ainsi prêter une vingtaine d'œuvres des années 20 au Musée de Strasbourg. On pourrait renouveler cette opération dans un ou deux autres musées – pas plus – en mettant, chaque fois, l'accent sur une période. Actuellement, et cela est grave, nous ne pouvons pas exposer nos collections d'art contemporain, particulièrement enrichies ces dernières années. Récemment nous avons pu montrer à Hambourg cent-cinquante œuvres d'une cinquantaine d'artistes. Nous n'aurions pu le faire ici, à moins de vider toute la partie historique de nos collections. »

Mais c'est la politique globale de Jean-Hubert Martin qui est bien souvent mise en cause. *« Il a voulu rendre compte de la création contemporaine la plus immédiate,* explique un des conservateurs du MNAM, *au détriment de sa fonction historique et patrimoniale. Il n'a pas réussi à renouer avec les grandes rétrospectives qui ont fait le succès du Centre depuis ses débuts, préférant privilégier un ailleurs géographique qu'il connaissait mal : de là l'échec de son exposition des « Magiciens de la Terre ». On lui a moins reproché le coût de l'opération – plus de 40 millions de francs – ou son thème que sa méconnaissance de la création contemporaine dans les pays non occidentaux.»*

GÉRER LES COLLECTIONS ACCUEILLIR LA CRÉATION

L'ancien responsable du MNAM refuse de se renier. *« Nous sommes en compétition avec les grands musées d'art moderne et ceux-ci travaillent, comme nous, avec l'actualité,* estime-t-il. *Les conservateurs chargés de la partie historique de nos collections doivent aussi se soucier de la création contemporaine. On ne regarde bien le passé qu'à travers le présent. »* Il s'explique également sur son refus de monter certaines expositions « historiques » comme les rétrospectives Fautrier ou Braque/Picasso, cette dernière organisée par le MOMA et exportée à Bâle, faute de l'être à Paris. *« J'avais un mandat de trois ans. J'ai choisi, c'est vrai, de me lancer dans des opérations plus personnelles. La rétrospective Fautrier a quand même eu lieu, mais au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, plus approprié. Quant à « Braque/Picasso », ce n'était pas une obligation. Elle coûtait cher. Depuis dix ans, on avait pu voir à Paris quantité d'hommages à Picasso – y compris à Beaubourg, – et la dernière présentation des collages de Braque remontait à 1984. J'ai préféré mettre sur pied une exposition Léger que l'on verra en 1992 – qui ira à New-York, ensuite – et une rétrospective Matisse. J'estime que mon bilan est positif, mais je suis frustré de n'avoir pu qu'esquisser mon programme.»*

Plusieurs problèmes vont donc se poser simultanément à Dominique Bozo. Compte tenu du programme des Grands Travaux – achèvement du Grand Louvre et de la Cité de la musique, démarrage de la Bibliothèque de France, – il est illusoire de parier sur la construction d'un nouveau musée consacré au vingtième siècle. A Beaubourg, les collections sont à l'étroit, c'est vrai. La partie « historique » et la partie « contemporaine » se partagent difficilement les cimaises. L'hypothèse d'une dissociation est envisageable. Les œuvres les plus récentes pourraient être montrées dans des espaces annexes à proximité du Centre et du quartier des galeries. Les accrochages pourraient se succéder tous les six mois de manière à satisfaire la curiosité des amateurs français et étrangers d'art actuel. Mais le grand public serait privé, par cette coupure,d'un parcours chronologique complet.

Qui gérera ces collections? L'équipe des conservateurs du MNAM a subi une violente hémorragie ces trois dernières années. Il faut en reconstituer une autre pour relancer le programme des expositions. Et défendre la spécificité du MNAM à l'heure ou le Musée d'art moderne de la Ville et nombres de grands établissements de province lui font une concurrence de plus en plus vive, dans tous les domaines. Bernard Ceysson n'a-t-il pas préféré la souplesse et la rapidité de décision qu'il trouve au Musée de Saint-Etienne à la pesanteur parisienne? Alors qu'Orsay et le Grand Louvre drainent des foules de plus en plus en plus nombreuses, le Musée national d'art moderne doit reconquérir sa place.

Ph. D.
et E. de R.

Les ambitions du CCI

Analyser et critiquer, pour le grand public, les objets, les signes et les lieux de la vie quotidienne. L'ambition initiale du Centre de création industrielle, on le voit, était placée sous le signe de Roland Barthes. François Barré, son créateur en 1969, l'avait logé au Musée des arts décoratifs. Son outil privilégié était l'exposition. Sa principale difficulté à résoudre : concilier l'intérêt du grand public et celui des professionnels. Très vite, il fut décidé que le CCI serait l'un des quatre départements du Centre Pompidou. Mais François Barré n'était plus à sa tête le jour de l'inauguration du bâtiment. Trois expositions de préfiguration, montées sous la houlette de cet énarque contestataire, avaient indisposé le pouvoir en place. Un administrateur colonial et deux ecclésiastiques lui succédèrent, avant que François Burkhardt en occupe la direction pendant six ans.

Près de cent-trente expositions ont été montées à la Galerie d'actualité du CCI, l'architecture s'y taillant la part du lion – cent-huit ont été consacrées à cette discipline. On se souvient notamment du « Temps des gares » ou du panorama consacré à l'architecture de terre, toutes deux mises sur pied par Jean Dethier. Le design et la communication visuelle étaient moins bien lotis. Aujourd'hui, le CCI a besoin d'un nouveau souffle. D'abord, parce que son cheval de bataille, l'architecture, essaime dans d'autres lieux. Ensuite, parce que la nombreuse équipe qui le compose (80 personnes) a besoin d'être mieux intégrée aux autres activités du Centre Pompidou.

E. de R.

LE CIRQUE DU SOLEIL S'INSTALLE À PARIS

Les Canadiens volants

Venue du Québec, la troupe du Cirque du Soleil, où les animaux n'ont pas droit de cité, arrive à Paris. *Sur la piste du* Cirque d'Hiver, où elle s'installe pour trois mois avec ses jongleurs, ses acrobates, ses clowns, ses musiciens, elle fait souffler un vent de jeunesse et de fraîcheur. Son spectacle fait la part belle au théâtre, au mime, à la danse, au music-hall. Sans oublier le cirque...

DES cirques « nouveaux », « réinventés », il y en a. Ces dernières années, ceux qui sont apparus étaient plutôt sauvages. La fureur loubarde et mécanique d'Archaos, la fierté équestre et poétique des Zingaro. Mais voilà que de Québec, la Belle Province, débarque le Cirque du Soleil, et c'est tout autre chose, un sorbet de printemps, une grâce pleine d'énergie. Le cirque sans la mystique de l'effort apparent et sans les effluves ostentatoires du crottin de cheval. Le cirque conçu d'abord comme un spectacle, une comédie musicale bondissante et intime, où chaque pirouette a son mot à dire, prend sa place dans une dramaturgie sans paroles mais où s'exprime savamment l'exubérant langage des corps.

Le cirque lifté Broadway, « clean », « yuppie » a-t-on pu dire aux États-Unis, où il remporte un succès aussi considérable que surprenant au pays où règnent encore les « plus grands chapiteaux du monde » et leurs triples pistes surdimensionnées.

« J'aime mieux nourrir les gens que des éléphants. » C'est l'aphorisme fondateur de Guy Laliberté, trente et un ans, créateur du Cirque du Soleil. (On a, paraît-il, le visage qu'on mérite, et pourquoi pas le nom?) Pas d'animaux savants donc, par un choix délibéré, dans cette troupe uniformément jeune, *religieusement enthousiaste. Tout au long de la soirée* où les sons, les lumières, les gestes se répondent, un orchestre vivant dispense une musique funky, jazzy, plus proche de Dire Straits que de la fanfare traditionnelle, et accompagne les numéros.

Il y a une pyramide aléatoire de chaises décalées, un vélo cabré qui s'en va tout seul tel le chat de Kipling, un musculeux adolescent qui saute à la corde sur une corde – audacieux pléonasme, – des trapézistes heureux, des sauteurs à la planche déguisés en pingouins, affairés comme des cadres supérieurs. Boul, le contorsionniste jongleur, un peu Puck, un peu Caliban, expulse de sa bouche des balles de ping-pong au delà du raisonnable, un vrai jet d'eau vivant.

Amélie Dumay et Eric Varelas, dans leur main à main, sont aussi tendres et soudés que des siamois. De temps en temps bondit une petite fille caoutchouc. Elle est française, elle a dix ans, elle est là parce qu'elle a écrit une lettre à Montréal : *« Monsieur le Cirque, je veux partir avec vous... »* Et Balthazar, le clown timide, tisse sa toile en philosophe, il est à la fois la mouche et l'araignée.



ROBERT ETCHEVERRY

Ni chapiteau géant, ni dompteurs, ni caste dominante : de l'éclat, de l'élégance.

Tzvetomira Filipova et Youlia Moumdjieva, deux divines Bulgares, flirtent avec des bouquets de rubans dont elles font des serpents subjugués et transforment un banal cerceau en hula-hoop céleste. Un spectateur est tiré de son gradin, affublé d'une crinière orange et pressé de rugir, clin d'œil à l'absence militante de fauves en cage. Si l'on excepte ce gag sans conséquences et quelques projections *de mousse* à raser dans le public, il n'y a jamais sur la piste la moindre tentative, la moindre tentation d'humiliation. Pas de caste dominante, la hiérarchie sacro-sainte et féroce du cirque est abolie, le moindre porteur de tabouret a un habit de lumière et un rôle à tenir, Monsieur Loyal n'est plus un bonimenteur las mais il a l'élégance canaille d'un dandy sur le boulevard du Crime.

Parfois un groupe de vieux, ergotants et masqués, apparaît. Il semble sortir tout droit d'un spectacle de Jérôme Deschamps, et symbolise la foule grise, sans âge, nous en sommes ! Mais que passent un effluve de musique, une caresse de projecteur, un parfum revigorant et carnavalesque, avivé par le chatoiement des costumes somptueux, voilà que les vieux arrachent leur oripeaux de fatigue et redeviennent jeunes, beaux, comme il se doit au Cirque du Soleil.

Cet optimisme gymnique permanent, ce déploiement de talents forcément toniques, évidemment positifs, pourraient finir par lasser, par sembler aseptisés, par faire regretter la misère pailletée de certains cirques de nos souvenirs, si le show ne portait en lui une volonté, un rythme, une cadence, un élan vital qui vous emporte. Tout est mis en scène, répété, éclairé, chorégraphié, orchestré, joué pour que les numéros cessent d'être des prouesses sèches, des prises de risque codifiées, mais deviennent des rêves d'apesanteur qui prennent forme, des images idylliques d'un monde qui s'envole.

« Je voudrais bien qu'on soit des conspirateurs sympathiques de l'an 2000 », dit Guy Laliberté. Et il ajoute : *« On est des marchands de bonheur et c'est tout. »* C'est tout et c'est beaucoup.

DANIÈLE HEYMANN

★ **Cirque d'hiver Bouglione – 110, rue Amelot, 75011 Paris. De 90 F à 190 F. Tél. : 47-42-32-80.**

Laliberté triomphe aux Etats-Unis



JEAN-FRANÇOIS LEBLANC/STOCK

Le Cirque du soleil a joué son va-tout en Californie. Des contrats ont suivi, d'est en ouest.

Il y a sept ans, il était cracheur de feu sur les places publiques. Du haut d'une caserne de pompiers reconvertie en siège social, le Québécois Guy Laliberté administre aujourd'hui la seule entreprise culturelle du Canada qui se soit imposée aux États-Unis, de Los Angeles à New-York, via Washington et Chicago. C'est un cirque. Un drôle de cirque iconoclaste, dont les deux cent vingt-cinq employés ont, en moyenne, vingt-cinq ans et dont le président, qui vient de fêter son trente et unième anniversaire, continue de jouer avec le feu.

30 millions de dollars canadiens de chiffre d'affaires (136 millions de francs), Guy Laliberté et les anciens bateleurs, chômeurs ou jeunes loups risque-tout qui, depuis le vieux *port de Montréal, tirent les ficelles du Cirque* du soleil, ont décidé, cette année, de mettre les bouchées doubles. Une première troupe – trente-cinq artistes, sept nationalités – est partie en tournée avec un nouveau spectacle dans les métropoles nord-américaines, où le cirque sans animaux a connu, à partir de 1987, ses premiers succès. Succès confirmé par un taux d'occupation moyen de 85% de leur chapiteau *itinérant de deux mille cinq cents places.*

Au moment de s'installer à Paris au Cirque d'hiver, pour près d'un mois, avec une deuxième troupe, Jean David, l'un des vice-présidents du Soleil, se sent repris par le trac de ses débuts. *« Au Québec,* dit-il, *il n'y a avait pas de tradition. On n'a pas eu de règles ou de conventions à bousculer. On a donc inventé un cirque différent, avec une approche très théâtrale et musicale, qui fait son originalité sur le continent nord-américain. Le temps est venu pour nous de le présenter bien humblement de l'autre côté de l'Atlantique, où l'art du cirque puise ses racines. »* Cette périlleuse confrontation referme, symboliquement, une boucle, ajoute-t-il, avec un salut à ce vieux Jacques Cartier qui a, en fait, précipité la naissance du Cirque du soleil. Tout a commencé en 1984, année du quatre cent cinquantième anniversaire de la découverte du Québec par l'illustre navigateur malouin. Le Commissariat québécois mis sur pied pour organiser ces festivités disposait de 12 millions de dollars pour subventionner des projets culturels. Branle-bas de combat chez Laliberté. Il mobilise ses compagnons de la troupe théâtrale des Talons hauts (sur échasses), venus du Québec, de Belgique, de France et des États-Unis.

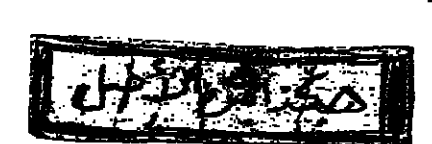
Miracle : son projet de spectacle sous un chapiteau est retenu avec, à la clé, un pactole de 1,5 million de dollars pour une tournée dans onze villes de la province. L'assemblage de numéros inventifs, de mieux en mieux structurés sur un son nouveau, séduit d'emblée le public.

Pourtant, l'année 1985 se solde par un déficit cumulé de 750 000 dollars. *« A partir de là, sur les conseils de deux de nos admirateurs, René Lévesque, alors premier ministre du Québec, et Claude Gastonguay, président d'un grand groupe d'assurances, on s'est mis sérieusement à apprendre le langage des affaires, sans renoncer à notre ambition de devenir un grand cirque »,* dit Jean David. Leçon bien assimilée : la tournée pan-canadienne de 1986 est bouclée avec, cette fois, un surplus de 750 000 dollars, qui double l'année suivante.

Entre-temps, Guy Laliberté et ses complices, convaincus que, pour survivre, le cirque devait percer aux États-Unis pendant les longs mois de l'hiver canadien où les représentations sont difficiles, ont joué leur va-tout sous le soleil de la Californie. Des contrats suivent d'ouest en est, entre d'innombrables propositions de rachat ou de mise sous tutelle, toutes refusées. *« Ça tourne bien »,* résume Jean David. Les subventions ne représentent plus que 5% des revenus, soit un peu moins que l'apport des sponsors. Société à but non lucratif, le cirque vit de ses entrées et de la vente – aux profits substantiels – de programmes, tee-shirts, gadgets, disques, cassettes et films vidéo. Une myriade de petites entreprises, bien commerciales celles-là, sont apparues sous sa coupe, pour la gestion des droits des créateurs, la commercialisation du système informatisé de billetterie, la mise au point de la production ou de la fabrication de tous les produits dérivés du cirque. Une fondation – sur le même pied juridique qu'une œuvre de charité – recueille les dons des particuliers et des entreprises (déductibles d'impôts), reversés ensuite, sous forme d'aides, à l'École nationale du cirque de Montréal ou sous forme de bourses pour ses élèves. C'est dans cette école que le cirque forme un bon quart de ses artistes ; les autres sont recrutés lors de tournées de prospection dans les meilleurs cirques européens, chinois, russes ou même cubains, grâce au protocole d'entente signé avec les agences de ces trois derniers pays.

***« Les affaires et l'art peuvent dormir dans le même lit à condition qu'ils se respectent »,* affirment les nouveaux business-men québécois de la culture, qui ne travaillent plus financièrement sans filet.**

MARTINE JACOT



« 58 MINUTES POUR VIVRE », DE RENNY HARLIN, AVEC BRUCE WILLIS

La finesse des gros bras



D.R.

Bruce Willis en sauveur dans les coulisses des aéroports. De la neige, des trafiquants et des grimaces.

Le succès d'un film entraîne forcément une suite. Le triomphe de *Die Hard* (*le Piège de cristal*) a donc donné naissance à un film clone, juste un peu plus riche, légèrement plus fade : *Die Hard 2* ou *58 minutes pour vivre*. Avec, toujours, Bruce Willis.

DANS *Die Hard 2*, de Renny Harlin – en français *58 minutes pour vivre*, – Bruce Willis reprend le personnage de l'inspecteur McClane, brave flic un peu plus costaud que d'autres, mais pas vraiment malin, apparu dans *Die Hard 1*, de John McTiernan. Les ingrédients sont les mêmes, humour en moins, lourdeur en plus.

Les premières aventures de McClane entraînaient Bruce Willis à son corps défendant dans un engrenage de violence de plus en plus frénétique, à l'intérieur d'une tour moderne tout en verre. Un vrai *Piège de cristal*, c'est le titre français, parfaitement adapté à la situation. Dans l'explosion irisée des vitres, dans le labyrinthe de couloirs, d'escaliers de secours, de terrasses, on assistait à une ahurissante poursuite, entre d'élégants terroristes européens et Bruce Willis, qui, bien entendu, en sortait vainqueur, après avoir beaucoup transpiré, roulé des yeux et gémi, car, dans le scénario même, il était beaucoup plus aidé par le hasard que par son habileté.

Piège de cristal était un film d'action bien construit, spectaculaire, plein de suspense, avec la juste distance de l'humour. Le succès a été foudroyant, Bruce Willis a mérité son cachet de star, et dans *58 minutes pour vivre* il a touché, paraît-il, celui d'une superstar. Les péripéties des deux films se ressemblent, seul le décor change : il s'agit cette fois d'un aéroport, et les terroristes sont latino-américains.

L'espace est donc plus vaste, moins claustrophobique, il est néanmoins inquiétant. L'éventuelle appréhension à s'embarquer dans les machines volantes n'est pas en cause, mais le fonctionnement de ces usines géantes, dont on ne voit jamais que la partie émergée dont les mécanismes infiniment sophistiqués demeurent inconnus. La sécurité, la vie des avions et des voyageurs en dépendent, et on est trimballé comme des moutons, bercé par les voix caressantes qui annoncent arrivées et départs. Les employés en uniformes seyants arborent des sourires imperturbables, mais qui sait ce qui se passe dans les coulisses...

Ce qui se passe est tout simplement épouvantable. Un général trafiquant de drogue, une sorte de Noriega, est attendu par les autorités américaines qui veulent l'embarquer et par les terroristes qui veulent le sauver. Ils ne reculent devant rien, coupent les communications avec la tour de contrôle, prenant en otages avions et aéroport. Heureusement, Bruce Willis, qui était venu attendre sa femme, veille. Après toutes sortes de bagarres, d'explosions formidablement spectaculaires, magnifiques dans la nuit et dans la neige (c'est un hiver très froid), après qu'il eut démasqué les traîtres et bricolé quantité de machines et d'armes, il sauve tout le monde, retrouve son épouse éperdue d'amour et d'admiration.

« Je ne veux pas que McClane soit un super-héros, j'essaye de l'interpréter comme un type vulnérable », a déclaré Bruce Willis. Mais étant confirmé dans sa fonction de star – et le scénario d'ailleurs l'y pousse, – il ne peut s'empêcher de jouer le héros invincible. Il a perdu la naïveté légèrement bornée qui, dans *Piège de cristal*, le rendait presque crédible, en tout cas sympathique. Le film en pâtit, qui aurait pu être lui aussi épatant. Pourtant, à l'exception des trois ou quatre scènes spectaculaires, il traîne. Il dure deux heures, alors que les péripéties auraient convenu pour quatre-vingt-dix minutes.

Surtout Bruce Willis joue gros et en rajoute de façon insupportable. Il ne sait pas comment remplir le vide de son personnage. L'emploi de « gros bras » exige finalement de la finesse. Tant qu'il y a des coups à donner et à recevoir, des actions à accomplir dans l'urgence d'un danger mortel, l'acteur est en quelque sorte dominé par la situation et le spectateur avec lui. Mais dès qu'il a une scène de comédie ou de drame à développer, il flotte. Le jeu des méandres psychologiques est exclu, l'humour demande une certaine audace et dépend avant tout du metteur en scène.

Ne se fiant pas au pouvoir de sa stature, Bruce Willis grimace comme un guignol – sans doute dans l'intention de donner le côté vulnérable du personnage – et, quand il doit représenter la souffrance, c'est terrible. Finalement, si on colle sur un acteur l'étiquette « héros invincible », on doit aller jusqu'au bout. Un héros invincible ne peut pas avoir peur, ne peut pas souffrir. Tout au moins résiste-t-il à la souffrance avec un courage admirable sans rien laisser transparaître d'humain. Dans les films sur la guerre de Sécession, le soldat que l'on va amputer boit une grande rasade d'alcool, serre les dents sur une branche d'arbre, transpire horriblement, ferme les yeux, se permet un cri. C'est tout.

COLETTE GODARD

Anger le scandaleux

« Pape » du cinéma underground américain, Kenneth Anger (né en 1932) signait son premier film à quatorze ans, mais c'est le second réalisé trois ans plus tard, *Fireworks*, qui établissait sa sulfureuse réputation : images-chocs, fantasmes homosexuels et sadomasochistes, poésie provocatrice. *« Il touche le vif de l'âme et c'est là chose rare »*, s'écrie Jean Cocteau. Confronté à la censure, se lançant dans des projets qui resteront sans suite (notamment avec Roland Petit), il filmera successivement des rêves d'un autre âge sur une musique de Vivaldi *(Eaux d'artifices)* et un hymne à la culture rock et au mythe des motards *(Scorpio Rising)*. Passionné par le surnaturel, il évoque les rituels magiques de l'écrivain britannique Aleister Cromley dans *Inauguration of Pleasure Dome*. Le 26 octobre 1967, il faisait lui-même paraître son avis de décès dans le *Village Voice*. Sept ans plus tard, Anger tentait un retour au cinéma avec *Lucifer Rising*. Kenneth Anger est également l'auteur d'un des livres les plus indiscrets sur les turpitudes d'Hollywood, *Hollywood Babylone*.

J.-M. F.

★ Rétrospective Kenneth Anger, monstre sacré de l'underground. Accatone, 20, rue Cujas, 75005 Paris, jusqu'au 13 octobre.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre sup plément Arts-Spectacles.

58 Minutes pour vivre

de Renny Harlin, avec Bruce Willis, Bonnie Bedelia, William Atherton, Reginald Veljohnson, Franco Nero, William Sadler. Américain (2 h 03).

Suite du *Piège de cristal*, une nouvelle aventure de l'inspecteur McClane : ce n'est plus un building mais tout un aéroport international qui est cette fois pris en otage par des affreux, tandis que dans le ciel tourne l'avion de l'épouse du vaillant policier. Encore plus d'action, de verre brisé et de coups de feu *(lire ci-contre l'article de Colette Godard)*.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, dolby, TodAO, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Détour

d'Edgar George Ulmer, avec Tom Neal, Ann Savage, Claudia Drake, Edmund McDonald, Tim Ryan, Roger Clark. Américain, noir et blanc (1 h 08).

Inédite en France depuis quarante-cinq ans, une sombre histoire de substitution de personne et de captation d'héritage, par un des maîtres du film noir de série B de la grande époque.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Mado poste restante

d'Alexandre Adabachian, avec Marianne Groves, Oleg Yankovsky, Isabelle Gelinas, Bernard Freyd, Jean-Pierre Daroussin, Olivier Pajot. Français (1 h 38).

Dans un univers très quotidien, un conte de fées moderne avec jeune fille abandonnée, prince charmant, et... la poste dans le rôle de la baguette magique.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos, salle Louis- ➡

CINÉMA

➡

Le Mari de la coiffeuse
de Patrice Leconte,
avec Jean Rochefort,
Anna Galiena,
Roland Bertin,
Maurice Chevit,
Philippe Clévenot,
Jacques Mathou.
Français (1 h 20).

Depuis l'enfance, il n'a qu'un but dans l'existence : épouser une coiffeuse. Une fois son rêve réalisé, ils vivront heureux une vie paisible émaillée d'incidents loufoques ou tendrement poétiques. Mais le bonheur est-il de ce monde ?

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).


D.R.

Deux visages d'enfants, une image de tendresse et d'innocence ? Non, des visages de combattants, de survivants dans l'enfer de boue et de désespoir qu'est *Bouge pas, meurs, ressuscite*, le film coup de poing-coup de cœur de Vitali Kanevski, une des grandes révélations du dernier Festival de Cannes.

[redacted]

SÉLECTION PARIS

Les Affranchis
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Ray Liotta,
Joe Pesci,
Américain (2 h 21).

Le réalisateur de *Mean Streets* retrouve la communauté italo-américaine pour une plongée dans l'univers de la Mafia au ras du bitume. A la fois *thriller éblouissant et documentaire* exhaustif. Scorsese s'inspire de la vie réelle du ganster repenti Henry Hill pour faire du cinéma, et du grand. L'occasion aussi de retrouve son acteur favori, Robert D Niro.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) *Pathé Impérial, handicapés* dolby, 2e (47-42-72-52) Action Rive Gauche, dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-*Elysées, dolby*, 8e (43-59-04-67) ; U.G.C. Biarritz, dolby 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Par*nasse, dolby*, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Paramount Opéra, handicapés,* dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-*84-50) ; Miramar, dolby*, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'Amour
de Philippe Faucon,
avec Laurence Kertekian,
Julie Japhet,
Nicolas Porte,
Mathieu Bauer,
Français (1 h 20).

Injustement passé inaperçu cet été, la très simple et très chaleureuse histoire de quelques adolescents de banlieue qui compensent l'absence de vacances par les jeux de la tendresse et la découverte de la séduction. Premier film interprété par des inconnus, *l'Amour* possède la fraîcheur d'une romance sans chichis et l'acuité d'un reportage sans effets de manche.

Reflet Médicis Logos, salle *Louis-Jouvet*, 5e (43-54-42-34).

Crimes et Délits
de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow,
Américain (1 h 44).

Les histoires parallèles d'un grand médecin empêtré dans un adultère, dont il sortira par la moins avouable des méthodes, et d'un réalisateur mal dans sa peau et trop exigeant pour le monde de l'audiovisuel dans lequel il est obligé de vivre : ce pourrait n'être pour Woody Allen que l'occasion de démontrer une fois de plus sa sensibilité et sa *maestria dans la mise en* scène. C'est, plus encore, une fable subtile à la morale dérangeante.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Cyrano de Bergerac
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Philippe Morier-Genoud.
Français (2 h 15).

De la bravade d'Hercule Savinien de Cyrano de Bergerac qui expulsa un butor de la scène de l'Hôtel de Bourgogne et vainquit en duel un fâcheux tout en le ridiculisant en vers, à sa *mort sans que la moindre* tache eut souillé son panache, la trépidante et bouleversante épopée du cadet de Gascogne, incarné par un Depardieu qui jamais peut-être ne fut aussi bon.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, dolby, *8e (45-74-93-50) ; Sept Par*nassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Daddy Nostalgie
de Bertrand Tavernier,
avec Dirk Bogarde,
Jane Birkin,
Odette Laure,
Emmanuelle Bataille,
Français (1 h 45).

Aux portes de la mort, le dialogue feutré et brillant d'un père, incorrigible dandy, et de sa fille à la tendresse maladroite, curieuse de cet homme qu'elle aime sans l'avoir vraiment connu : en retrait de ce frémissant duo Bogarde-Birkin, Odette Laure construit en contraste un personnage épatant de femme frileuse et abusive.

Ciné Beaubourg, handicapés, *3e (42-71-52-36)* ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Le Décalogue
de Krzysztof Kieslowski.
Polonais.

Sous prétexte d'illustrer les dix commandements, le grand cinéaste polonais, une des découvertes majeures de ces dernières années, invente en dix films un univers cohérent qui, sur fond de misère materielle et morale, tisse un subtil réseau de résistances quotidiennes à la démission du cœur et de l'esprit.
Avec seulement du noir sur sa palette, Kieslowski parvient à peindre l'espoir, sans illusion.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

La Fille aux allumettes
de Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen,
Elina Salo,
Esko Nikkari,
Vesa Vierikko,
Finlandais (1 h 10).

On l'exploite, on la bat, on la trompe, on la méprise. Elle ne dit rien. Mais un jour elle décide que la coupe est pleine et décide de soigner à la mort aux rats ceux qui lui empoisonnent l'existence. Entre chronique glacée et fable d'humour noir, une petite merveille tirée au cordeau par un jeune cinéaste finlandais dont chaque film est un rendez-vous à ne pas manquer.

VO : Utopia Champollion, 5e *(43-26-84-65)*.

Milou en mai
de Louis Malle,
avec Michel Piccoli,
Miou-Miou,
Michel Duchaussoy,
Dominique Blanc,
Harriet Walter,
Bruno Carette.
Français (1 h 48).

Pendant qu'au loin retentissent les farandoles et les explosions de Mai 68, une famille française repliée dans une grande maison de campagne se joue toute la lyre d'un psychodrame provincial. Enmenée par Michel Piccoli en grande forme sous la houlette d'un Louis Malle d'humeur joyeuse, un conte ironique et jubilatoire.

Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

S'en fout la mort
de Claire Denis,
avec Isaach de Bankolé,
Alex Descas,
Jean-Claude Brialy,
Solveig Dommartin,
Français (1 h 31).

Autour de combats de coqs organisés par un Africain et un Antillais dans une arrière-salle de Rungis, une métaphore de la condition humaine signée d'une jeune cinéaste au regard sûr et dur, qui sait trouver la beauté où on l'attend le moins et parler sans pathos de malheur et de dignité.

Gaumont Les Halles, 1er (40-*26-12-12*).

Le Mahabharata
de Peter Brook,
avec Robert *Langdon* Lloyd,
Antonin Stahly-Vishwanadan,
Bruce Myers,
Vittorio Mezzogiorno,
Français (2 h 51).

Peter Brook semblait avoir tout à perdre et rien à gagner en portant à l'écran l'immense saga de la mythologie indienne dont il avait fait fait une pièce-fleuve unanimement acclamée. Mais il parvient à retrouver, dans le temps et le cadre d'un film, les magies du geste et de la lumière, des matières et des symboles qui font d'un bâton brandi une guerre universelle, d'une flaque d'eau le paradis, et d'un faux théâtre filmé un vrai moment de cinéma.

VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

Andreï Roublev
d'Andreï Tarkovsky,
avec A. Solonitzyne,
N. Sergev,
N. Bourliaiev,
I. Lapikov.
Soviétique, 1969, couleurs et noir blanc (2 h 30).

Immense fresque autour du plus grand peintre d'icônes russe, un chef-d'œuvre foisonnant qui est à la fois une ode à la terre et un chant mystique.

VO : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Le Décaméron
de Pier Paolo Pasolini,
avec Franco Citti,
Ninettto Davoli,
Angela Luce,
Patrizia Capparelli,
Jovan Jovanovic,
Gianni Rizzo.
Italien, 1971 (1 h 50).

D'après les contes de Boccace, huit sketches volontiers lestes ou rabelaisiens, dans lesquels Pasolini donne libre *court à sa manière très parti*culière et très inventive de reconstituer le passé : l'exactitude historique compte moins que la création d'un univers où les matières auraient une autre texture, les lumières une autre brillance.

VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Easy Rider
de Dennis Hopper,
avec Peter Fonda,
Dennis Hopper,
Jack Nicholson.
Américain, 1968 (1 h 30).

Film-culte de la « génération de 68 », une odyssée à travers l'Amérique des grands espaces, des rêves immenses et des petits bleds, comme un voyage halluciné. Et une bande-son d'anthologie.

VO : Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

El
de Luis Bunuel,
avec Arturo de Cordova,
Delia Garces,
Luis Beristain.
Mexicain, 1952, noir et blanc (1 h 30).

Sous couvert d'une comédie de mœurs dans la bourgeoisie mexicaine, une des œuvres les plus intrigantes, les plus perverses d'un Luis Bunuel maniant de main de maître les ingrédients de la jalousie et du fétichisme.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'Incinérateur de cadavres
de Juraj Herz,
avec Rudolf Hrusinsky,
Vlasta Chramastova,
Jana Stehnova,
Jiri Menzel.
Tchèque, 1968, noir et blanc (1 h 39).

Réalisé durant le « printemps de Prague », un des films les plus étranges et les plus inventifs de la nouvelle vague tchèque, qui trans*forme* la description de la vie très ordinaire d'un employé de pompes funèbres en fable cruelle et insolite.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Monty Python, sacré Graal
de Terry Gilliam,
Terry Jones,
avec Graham Chapman,
John Cleese,
Terry Gilliam.
Anglais, 1975 (1 h 30).

La délirante version des aventures des Chevaliers de la Table ronde concoctée par les Monty Python (avec leçon de choses sur les diverses espèces d'hirondelles) reste un inépuisable réservoir à éclats de rires.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Le Roi et l'Oiseau
de Paul Grimault.
Français, 1979 (1 h 30).

Sous le crayon de Paul Grimault, la jolie bergère et le gentil ramoneur reçoivent le renfort d'un volatile sentencieux et burlesque pour mieux affronter les abjectes machines et machinations du *vilain roi, et continuer d'en*chanter.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Tampopo
de Juzo Itami,
avec Nobuko Miyamoto,
Tsutomu Yamazaki,
Koji Yakusho.
Japonais, 1987 (1 h 54).

Il est question de la juste recette des nouilles et du destin des stars, et de bien d'autres choses essentielles encore dans cette improbable et réjouissante farce cinématographique *made in Japan*.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36).

Taxi Driver
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Jodie Foster,
Peter Boyle.
Américain, 1975 (2 h).

La croisade solitaire et paranoïaque d'un vétéran du Vietnam devenu chauffeur de taxi magnifiée en éblouissante fable morale par un cinéaste surdoué.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Withnail and I
de Bruce Robinson,
avec Paul McGann,
Richard E. Grant,
Richard Griffiths,
Ralph Brown,
Michael Elphick,
Daragh O'Malley.
Britannique, 1987 (1 h 45).

Deux comédiens anglais qui trompent l'ennui du chômage dans un dandysme décadent décident d'aller se replonger dans les valeurs essentielles à l'occasion d'un *séjour à la campagne* : de l'humour pince-sans-rire dans la grande tradition de Jerome K. Jerome.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36).

L'Atalante
de Jean Vigo,
avec Jean Dasté,
Dita Parlo,
Michel Simon,
Gilles Margaritis.
Français, 1934, noir et blanc (1 h 29).

Sur le chaland qui passe, la dérive amoureuse du beau marinier et de sa femme volage au son de l'accordéon de Michel *Simon le tatoué*. est-ce vraiment le plus beau film du monde ? Cette réédition impeccablement restaurée donne l'occasion d'aller le vérifier.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

La sélection cinéma a été établie par **Jean-Michel Frodon**



RENCONTRE AVEC ROBERTO COSSA, AUTEUR DE «LA NONNA»

Le regard d'un malin

Jorge Lavelli, fidèle à sa politique d'auteurs contemporains, commence sa saison au Théâtre national de la Colline avec *la Nonna*, de l'Argentin Roberto Cossa : une farce violente, burlesque et noire, qui rappelle Eduardo de Filippo, qui parle de Buenos-Aires et de la misère universelle.

JORGE Lavelli ouvre la saison de la grande salle au Théâtre de la Colline en mettant en scène le texte d'un auteur, argentin comme lui, célèbre dans son pays et dans toute l'Amérique latine, mais pas encore connu en France, Roberto Cossa. En forme de farce virulente, *la Nonna* décrit la dégradation progressive d'une famille de la petite-bourgeoisie, littéralement bouffée par une grand-mère (la Nonna) obsédée par la bouffe et ne parlant que son italien natal. La pièce est d'une drôlerie féroce, l'auteur en est un monsieur d'allure modeste au regard très malin.

Roberto Cossa a d'abord été journaliste dans un quotidien de Buenos-Aires, *l'Opinion*. Déjà il écrivait pour le théâtre, et uniquement pour le théâtre, car, dit-il, *« j'étais un acteur frustré, j'avais peur de monter sur scène »*. Il se situe alors entre Tchekhov et Ibsen. C'était dans les années 60, les auteurs étaient – avec un certain retard – sous influence européenne, néoréalisme italien compris, avec en plus l'intérêt passionné des Argentins pour la psychanalyse et un élan du côté de Tennesse Williams. *« O'Neill aussi, mais il est trop... Vous savez, la manière argentine, c'est la demi-teinte »*, dit Roberto Cossa de façon surprenante, étant donnée sa pièce.

Mais, justement, *la Nonna* marque un tournant radical dans son écriture : *« La première version date de 1970. Nous recevions tout juste Beckett, Ionesco, l'absurde. Le réalisme n'était plus de saison. La pièce s'arrêtait alors à la première partie. Quand est arrivée la dictature, j'ai repris le texte, en y inscrivant la violence et la mort devenues quotidiennes, sans abandonner le ton de la farce. »*

BRIGITTE ENGUERAND

Roberto Cossa

QUI EST LA NONNA ? LA MORT ? LES MILITAIRES ?

La pièce est immédiatement montée, avec un énorme succès (cent mille spectateurs à Buenos-Aires), ce qui permet à Roberto Cossa d'abandonner le journalisme, devenu impossible à exercer sans risques. Il faut dire que Pepe Soriano, immense vedette comique, sorte de de Funès argentin (il tenait le double rôle de Franco et de son sosie dans le film espagnol *Attends-moi au ciel*), a décidé de jouer le personnage de la Nonna.

A Paris, c'est Jean-Claude Dreyfus. Le travesti se justifie parce qu'il s'agit d'une centenaire monstrueuse, d'une figure mythique, très concrète cependant, inspirée à Roberto Cossa par son grand-père. Un paysan italien émigré *« très gentil, très travailleur. Le soir il arrivait si fatigué qu'il en perdait son peu d'espagnol. Comme la Nonna, il réclamait « formaggio » et tapait avec un couteau sur son verre pour qu'on lui verse du vin. Il a élevé sept enfants, il était vraiment courageux sans rien à voir avec la Nonna, et ma famille ne ressemble pas à celle de la pièce. Mais cette obsession de la bouffe, je la connais. Elle est commune aux immigrés qui se souviennent d'avoir eu tellement faim. Alors le dimanche midi, tout le monde se réunit, et on mange. Quand on a fini, on boit le maté. Après quoi, c'est l'heure de dîner.*

» Quand la pièce a été créée, la mode était aux débats. A chaque fois on me demandait qui est la Nonna : la mort ? Les militaires ? L'inflation ? Non, on ne m'a jamais demandé si elle représente la mère de famille. La maman, c'est sacré. Un journaliste a même trouvé que la Nonna symbolise le comportement du capitalisme à l'égard du tiers-monde. Pour moi, je ne sais pas. Quand je commence à écrire, je n'ai pas une idée très claire du développement. Les personnages se définissent à partir des situations. Avec le metteur en scène, nous nous étions mis d'accord pour dire que la Nonna, c'est tout ce qui nous dévore ».

Jorge Lavelli a vu la pièce à Buenos-Aires, l'a lue et n'a pas osé tout de suite la monter. Il craignait un problème d'adaptation : *« Je me demandais*, dit-il, *ce qu'elle deviendrait une fois traduite. J'ai eu peur d'une déviation xénophobe, impensable dans l'Argentine des immigrés. Je me disais qu'en France l'accent, les mots italiens prendraient un côté exotique, alors que là-bas c'est courant. J'avais pensé à une transposition pied-noir. C'était pire. J'avais presque renoncé, et, finalement, je me suis décidé à la monter telle qu'elle est écrite. Nous avons commencé à travailler, et franchement, personne, absolument personne ne s'est posé ce genre de question. »*

Roberto Cossa est venu à Paris pour la première de *la Nonna*, puis il retournera en Argentine où, *« bizarrement, ce qui marche, ce sont les spectacles de luxe, les coproductions internationales, les concerts dans les stades. Les petites salles sont fermées, les institutions publiques n'ont pas d'argent, pas de projet. Le théâtre ne va pas mieux que le reste. Je travaille sur l'histoire d'un homme qui part d'Italie à cause de Mussolini, arrive dans l'Argentine de Peron, est obligé de repartir, n'a pas le temps d'apprendre l'espagnol, ne sait plus parler italien, mélange les évènements politiques... L'échec de l'utopie socialiste est facile à expliquer en Europe où le capitalisme a quand même réussi. Chez nous, il a tout détruit et pourtant le socialisme s'est effondré. Mais naturellement, ça reste une pièce comique »*.

C.G.

★ *Lire sous la rubrique « sélection Paris » page suivante les renseignements pratiques concernant* la Nonna.

★ Lire sous la rubrique « sélection Paris » page suivante

SPECTACLES NOUVEAUX

La Baby-Sitter

de René de Obaldia, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Anémone, Fabrice Lucchini et Claire Nadeau.

Du brio, assurément, et les retrouvailles avec un auteur délicieusement malicieux qui croque ici la longue attente de deux époux et d'une baby-sitter qui se laisse désirer, assurément craquante.

Théâtre Rond-Point Liberté, 20, rue de la Liberté, 94000 Saint-Maur. A partir du 5 octobre. Le vendredi à 21 heures. Tél. : 48-89-99-10. 130 F et 140 F.

Crime et Châtiment

d'après le roman de Dostoïevski, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Antoine Basler, Sylvie Genty, Catherine Vinatier, Pierre Constant, Joseph Barbouth, Jeanne-Marie Garcia, Jean-Marc Bourg, Christian Cloarec, Alain Mac Moy et Dominique Bernard.

Des personnages à la découverte d'eux-même et du sens de leur destin. Un roman foisonnant, un maitre de l'âme russe souvent adapté pour la scène, un pari ambitieux.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. A partir du 9 octobre. Du lundi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 45-45-49-77. 80 F et 120 F.

Didascalies III, à la recherche d'une conversation

d'Evelyne Didi, mise en scène de Georg Maria Pauen, avec Ami Flamer, Tadhg Mac Sweeney, Gilles Lacombe et Evelyne Didi.

Par l'une de nos grandes comédiennes, un spectacle farouchement insolite, des jeux de miroirs avec des metteurs en scène absents, dont Bob Wilson, Jourdheuil, Peyret, Vincent, Walter Le Moli. Un champ de fouille sur le temps, l'espace, la présence de l'acteur et le théâtre comme objet diablement vivant. Une troisième version. On aimait déjà beaucoup la première, créée il y a deux ans à l'Athénée.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 9 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 48-31-11-45. 90 F et 120 F.

Emma B. Veuve Jocaste

d'Alberto Savinio, mise en scène de Pier-Luigi Pizzi, avec Adriana Asti.

Une équipe italienne de charme et de talent : un écrivain féru de glissements de perspective, un maître de l'image absolue, et une comédienne dont on a pu découvrir la vivacité et l'intelligence chez Alfredo Arias, dans *la Locandiera*, de Goldoni.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 9 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-56-60-70. De 80 F à 150 F.

Fin de partie

de Samuel Beckett, mise en scène d'Hubert Japelle, avec Bernard Fuchs, Hubert Japelle, Michel Clément et Rania Méziani.

Par l'un des magiciens français de l'art de la marionnette. Et c'est toujours, avec Beckett, un éternel recommencement.

Théâtre de l'Usine, rue de la Papeterie, 95000 Eragny. A partir du 5 octobre. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 30-37-84-57.

Le Grand Kabuki : Migawari Zazen, Sumida-Gawa

avec Nakamura Utaemon VI (acteur travesti), Kiomoto Shizutayu (conteur, chanteur) et Yoshimura Goroji (musicien).

Masque de fard blanc et noir de la vie des ombres, netteté des gestes, somptueuse rigueur des costumes, présence orgueilleuse et immémoriale des onnagata, avec ici un maître, Nakamura Utaemon dont Mishima disait qu'il était *« l'acteur représentant notre époque »*. Des retrouvailles attendues avec une compagnie fondée il y a deux siècles, qu'on a pu admirer à plusieurs reprises à Paris depuis sa toute première venue en 1966 au Théâtre des Nations. Au programme, une farce du Moyen-Age sur les rapports d'un couple dont la femme porte la culotte, et un drame dansé, une mère à la recherche de son fils.

Théâtre des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. A partir du 8 octobre. Du mercredi au samedi à 20 h 30.

THÉÂTRE

→

Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-36-37. *Durée* : 1 h 40. De 70 F à 300 F.
Dernière représentation le 7 octobre.

Le Laboureur de Bohême

de Johannes von Saaz,
mise en scène
de Christian Schiaretti,
avec Jean-Marc Bory,
Serge Maggiani
et Laurent Poitrenaux.

Le nouveau directeur du Centre dramatique national de Reims tire de l'oubli l'un des joyaux de la littérature médiévale, un dialogue entre un pauvre laboureur et la Mort qui lui a ravi sa compagne. Le premier accuse, la seconde se défend : il faut bien, un jour, passer sur l'autre rive. Un jeune metteur en scène pétri de talent et des comédiens chevronnés non moins talentueux : on y court.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 3 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

BRIGITTE ENGUERAND

Reprise à Sartrouville de *Mamie Ouate en Papoâsie*, le troisième volet de la trilogie imaginée par Joël Jouanneau, auteur et metteur en scène devenu indispensable. Un géant noir (Alain Aithnard) et une Lilliputienne (Mireille Mossé) sur le continent perdu de l'enfance.

Mamie Ouate en Papoâsie

de Joël Jouanneau,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec Alain Aithnard
et Mireille Mossé.

Tandis que *les Enfants Tanner* prennent le chemin du succès, Joël Jouanneau signe ici un conte sur le voyage et l'utopie dans le monde contemporain. Une utopie sereine, en compagnie d'une Blanche lilliputienne et d'un géant noir.

Théâtre de Sartrouville, place Jacques-Brel, 78000 Sartrouville. A partir du 9 octobre. Jours et horaires variables. Tél. : 39-14-23-77. De 40 F à 95 F.

Le Partage de midi

de Paul Claudel,
mise en scène
de Brigitte Jacques,
avec Nicole Garcia,
Jean-Pierre Marielle,
Didier Sandre
et François Berleand.

De Bernanos à Claudel, n'y a-t-il qu'un pas, ou un univers ? Brigitte Jacques nous avait déçu avec Bernanos, la saison passée, au Théâtre de la Ville, mais son univers est rare, et elle sait réunir des acteurs de grand talent. On attend beaucoup de sa rencontre avec la passion claudélienne.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. A partir du 9 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 120 F à 240 F.

Pièce sans titre

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène
de Lluis Pasqual,
avec Anne Alvaro,
Redjep Mitrovitsa,
Mehmet Ulusoy,
Grégoire Sternmann,
Maurice Antoni,
Pierre Baillot,
Damien Bouvet.

Evidemment très attendue, la première mise en scène du successeur de Giorgio Strehler. Lluis Pasqual est fidèle au poète assassiné de son pays. Il nous a déjà prouvé avec *le Public* qu'il sait en dire avec une simplicité et une maestria de toute beauté la quête passionnée, qu'il sait en traverser les miroirs multiples où vérités et mensonges s'épousent en noces fabuleuses, où théâtre, vie et Histoire rugissante se mirent d'un même regard prémonitoire.

Théâtre National de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 5 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 28 F à 145 F.

Guy Bedos

Le rire comme exercice de franchise, l'irrespect salutaire d'un homme qui renoue avec la grande tradition du fou du roi et autres arlequins : celui qui peut dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas et met toujours le doigt là où ça fait mal. Un florilège mordant, et un hommage aux disparus : Desproges, Coluche et Le Luron.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. A partir du 9 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 110 F et 130 F.

Un jour, au début d'octobre...

d'après « Roman avec cocaïne » de M. Aguéev,
mise en scène
de Chantal Morel.

Moscou 1917 : Vadim prend beaucoup de cocaïne. Moscou 1930 : un roman d'un Russe dont on ne sait rien, ou presque, fait scandale. Grenoble 1989 : l'une des jeunes femmes les plus farouches et talentueuses du théâtre d'aujourd'hui se prend d'un coup de cœur pour cette histoire de solitude et de parole rejetée tandis que change le cours de l'Histoire. Et quand on a vu les précédents spectacles de Chantal Morel, tous habités d'urgence, on ne saurait rater celui-là.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 9 octobre. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. 65 F.

SÉLECTION PARIS

Bérénice

de Jean Racine,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Nathalie Nell,
Jean-François Sivadier,
Jean-Baptiste Malartre,
Agnès van Molder.

Les pleurs d'une reine, la détresse d'un empereur, amour, pouvoir, ambition, devoir : les incertitudes du moment de rupture, et les alexandrins les plus purs de Racine. Après avoir été créé avec des comédiens norvégiens, puis en français à Strasbourg, le spectacle de Jacques Lassalle est enfin à Paris.

Théâtre de l'Est Parisien, 159, av Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 45. De 55 F à 130 F.

Elle

de Jean Genet,
mise en scène
de Bruno Bayen,
avec Maria Casarès,
Gigi Dall'aglio.

C'est au TNP qu'a été lu en public pour la première fois ce texte inédit (écrit en 1955) de Jean Genet. C'est au Festival de Parme qu'il a été créé. C'est en quelque sorte une ébauche du *Balcon*. C'est l'histoire d'un pape, un vrai, qui pose pour un photographe, et il se trouve que ce pape est Maria Casarès. Elle est unique.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.

Les Enfants Tanner

de Robert Walser,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec Philippe Demarle,
Marief Guittier,
Virginie Michaud.

C'est l'histoire d'un type « né pour être un cadeau », par un metteur en scène qui se délecte des coups distordus, des contes maléfiques, des dérives de langages, de l'arythmie des battements de cœur...Un metteur en scène qui se délecte du talent des comédiens et les comédiens le lui rendent bien. La douleur de vivre et un spectacle bonheur.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 50. 70 F et 90 F.

Entrée perpétuelle

de Valère Novarina,
mise en scène
de Pascal Omhovère,
avec Laurence Mayor.

Valère Novarina s'intéresse beaucoup au « phénomène acteur », au voyage des mots dans le corps de l'acteur, au voyage de ce corps entre le côté cour et le côté jardin de la scène. Et dans sa langue foisonnante, il décrit. Du corps et de l'écriture il est aussi question dans *la Faim*, de Knut Hamsum, que Laurence Mayor a adapté et qu'elle joue, dans le même théâtre, en alternance avec *Entrée perpétuelle*.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Les mardi, mercredi et vendredi à 19 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 0 h 50. 70 F et 90 F.

L'Été

de Romain Weingarten,
mise en scène
Gildas Bourdet,
avec Isabelle Mazin,
Loïc Houdré,
Daniel Langlet
et Dominique Pinon.

Dans la petite salle de la Colline, deux chats teigneux contemplent les humains. De temps en temps, ils parlent aux enfants. Quelquefois ils se comprennent. C'est la vie. A sa création, en 1966, la pièce a fait un triomphe. Il pourrait bien en aller de même aujourd'hui, grâce à la direction des acteurs – et à leur talent personnel.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 130 F.

La Fonction

de Jean-Marie Besset,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Pierre Vaneck,
Sabine Haudepin
et Jacques Bonnaffé.

Seconde pièce jouée de Jean-Marie Besset, qui avait provoqué un petit scandale en mettant en scène de Gaulle et Pétain dans sa *Villa Luco*. Une fois encore il va surprendre avec les jeux perfides et pervers d'un homme blessé.

Studio des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. De 110 F à 150 F.

Les Fourberies de Scapin

de Molière,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil,
Isabelle Candelier,
Laurence Cortadellas,
Eric Elmosnino,
Jean-Paul Farré,
Manoëlle Gaillard,
Mario Gonzalez,
Etienne Lefoulon,
Philippe Uchan
et Romain Duverne.

A Avignon, cette année, l'enfant du pays Daniel Auteuil a fait exploser la jauge de la Cour d'Honneur. Son Scapin à rouflaquettes, plus désabusé que canaille, courant sur les toits de Naples, grugeant le géronte de Mario Gonzalès-le-magnifique, a soulevé les foules.

Théâtre des Amandiers, 7, av Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 45. De 90 F à 120 F.

Mille francs de récompense

de Victor Hugo,
mise en scène
de Benno Besson,
avec Thomas Belmowski,
Pascal Bongard,
Jean-Noël Brouté,
Mathieu Delmonté,
Erick Desmarestz.

Vivant sous un faux nom et ayant fait fortune, il manque de ruiner sa femme et sa fille que pourtant il recherche depuis des années. Un affreux huissier exerce un chantage immonde, lorsque heureusement survient un ex-bagnard. Inutile de chercher à raconter la pièce, Benno Besson la fait comprendre dans tous les sens, notamment dans le sens loufoque.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Jacques Weber,
avec Jacques Weber,
Emmanuelle Béart,
Roger Dumas,
Hervé Briaux.

Jacques Weber, Alceste costaud et fulminant. Emmanuelle Béart, Célimène calme, décidée. L'affrontement toujours renouvelé de l'homme et de la femme provoque encore et encore des émotions, des réflexions, des rires. Depuis Adam et Eve et même sans doute auparavant, l'histoire ne change pas. Tant mieux.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 h 30. De 90 F à 230 F.

La Nonna

de Roberto Cossa,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Maurice Chevit,
Jean-Claude Dreyfus,
Claire Fayolle,
Philippe Fretun.

Lire l'article de Colette Godard (page précédente).

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 130 F.

Salut vieil Océan !

de Knut Hamsun,
mise en scène
d'Anne Wiazemsky,
avec Laurence Mayor.

Laurence Mayor joue Novarina et, parallèlement, un texte de Knut Hamsun, *la Faim*, qu'elle a adapté.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Les jeudi et samedi à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 10. 70 F et 90 F.

Tartuffe

de Molière,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Aude Briant,
Maria Casarès,
Philippe Faure,
David Gabison.

Décidément, nous entrons dans les années Molière. Les metteurs en scène habituellement spécialisés dans les auteurs contemporains, français ou étrangers, s'y mettent tous ensemble, c'est comme un passage obligé, et chacun a sa version. Ici la tragédie est centrée autour du personnage d'Orgon, un honnête homme un peu trop sentimental et aveugle, Andrej Seweryn face à André Marcon, Tartuffe monolithique qui n'a qu'à apparaître pour réveiller les fantasmes et les désirs d'amour, ou de retour aux valeurs morales.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 45. 80 F et 110 F.

La sélection « théâtre » a été établie par Colette Godard et Odile Quirot.

LE PREMIER FESTIVAL DES MUSIQUES URBAINES DU MONDE A BORDEAUX

Étrange Éthiopie

Coup d'envoi, mardi 9 octobre, de la première édition du MELA de Bordeaux. A la clé, des musiques modernes singulièrement méconnues, dont plusieurs venues d'Éthiopie. Alemayehu Eshete et le Wallias Band d'Addis-Abeba viendront témoigner des évolutions d'une scène bien vivante, hors des clichés habituels.

UN monde à part. Une singularité active. Un repliement orgueilleux sur une culture séculaire. Un négus, l'empereur Hailé Sélassié, objet médiatique du *who's who* des années 50, promu divinité rasta. La famine qui permet une des opérations les plus juteuses du show-bizz, Live Aid, en 1985. Mais *We Are the World* fut peu écouté à Addis-Abeba, où tout ne se résume pas à la disette. L'Éthiopie, seul pays d'Afrique à n'avoir jamais subi les outrages de la colonisation (l'ancienne province italienne d'Érythrée ne fut annexée au royaume qu'en 1963), pourrait presque se vêtir des couleurs du drapeau italien. Vert, pour les eucalyptus, les caféiers et la végétation abondante des hauts plateaux. Blanc pour ces *chemma*, l'habit traditionnel de coton, et les voiles immaculés dont s'entourent les femmes. Rouge pour le marxisme-léninisme à poigne de fer pratiqué depuis bientôt vingt ans par le colonel Mengistu.

L'itinéraire musical de l'Éthiopie en France est jalonné de repères récents, car sans le blanc-seing des fonctionnaires du syndicat des musiciens, rien ni personne ne pouvait, jusqu'à l'année passée, franchir les frontières. En 1988, un spécialiste des musiques du monde amoureux de l'Éthiopie, Francis Falceto, projette avec Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville, une semaine de concerts parisiens. Que nenni ! Quelques mois plus tard, seuls Mahmoud Ahmed, star à Addis-Abeba, et le Roha Band obtiendront les visas nécessaires à leur venue en Europe. Ils donnent ensemble un concert mémorable à la Grande Halle de La Villette dans le cadre d'Afrique Musique, alors que sort chez Off the Track (distribution Just'in) *Ere mela mela*, une compilation de huit tubes, de *Atawurulign lela* à *Sidetegnash negn/ Samirayé*, enregistrés entre 1975 et 1978. Les paroles sont chantées en amharique, langue officielle aux sonorités étranges pour une oreille néophyte. Comment dire ? A mi-chemin entre l'hébreu et l'arabe ?

LE RÈGNE DE LA CASSETTE

1978 marque en Éthiopie l'arrêt de la production de disques, pressés jusqu'alors en Grèce, en Inde, au Liban et au Kenya et supplantés par la reine du tiers-monde : la cassette. Avec sa cohorte de maux – le piratage, la mauvaise qualité de reproduction – et de bonheurs – le boom du marché musical national. Si les échoppes de musique se sont multipliées aux abords du Mercato, le grand marché d'Addis-Abeba, trouver un disque de musique éthiopienne en France revient à chercher une aiguille dans une botte de foin. Seule exception, l'album très mitigé, entre tradition et remake funk produit en Angleterre (chez Triple Earth) de la jeune Aster Aweke, Éthiopienne émigrée aux États-Unis, et invitée en 1989 au Printemps de Bourges. Pour Alemaheyu Eshete, le plus connu des chanteurs d'Addis-Abeba avec Mahmoud Ahmed, et pour le Wallias Band, le MELA sera l'occasion d'une première incursion dans le monde occidental.

L'effet est certain, c'est une drôle de musique. La danse qu'elle suggère, l'*eskeuta*, consiste à bouger les épaules par saccades, mais avec une grâce et une dignité que l'on imagine héritées des temps de la reine de Saba. Soutenues par des cuivres en hachure et l'usage en trois temps de la pédale charleston, les voix, souvent graciles et poussées dans une sorte de fébrilité linéaire, s'enroulent à l'orientale autour d'une mélodie. Même fortement rythmées, ces chansons qui parlent beaucoup d'amour, parfois du pays pour satisfaire une censure gourmande, ne se séparent jamais d'un air de ballade nostalgique. Héritage d'une culture croisée, arabe, byzantine, et africaine.

FRANÇOISE HUGUIER/VU

« Non, il n'y a rien à faire, c'est ici l'Abyssinie et l'on y est plus lointain que même dans l'autre monde. » Un jour d'août 1932, le poète Michel Leiris, qui vient de disparaître, arrive au terme de sa traversée africaine avec la mission ethnographique de Marcel Griaule, près de Gondar, sur les hauts plateaux éthiopiens. Il assiste à une cérémonie de possession entrecoupée de longues mélopées d'amour improvisées qu'il n'aura cesse de collecter sur des cahiers d'écolier. La magicienne, Malkham Ayahou, entame *« un chant en ahmarique... dont l'air est arabe. Elle chante avec force et recueillement, en balançant le corps rythmiquement. N'ayant pas peur du syncrétisme, elle invoque dans le même chant la Trinité* (1) ».

En ce début de siècle, à quelques jours de mulets de Gondar, à Addis-Abeba, s'enclenchent les pièces de la musique éthiopienne moderne. Dans la capitale de ce singulier empire amharique, copte, qui a toujours tourné le dos à l'Afrique et préféré regarder vers Alexandrie, la poétesse Mary Armede chante au son de quelques accords de craar (une lyre en bois triangulaire) les joies et les peines de l'amour, avec une voix si basse qu'on y pressent les gouffres des gorges du Nil bleu, surgi des hauts plateaux, l'odeur du café préparé en cérémonie.

Dans les *tedjbets* (les bistrots), les *azmaris* (les baladins) pratiquent l'art du double sens, si cher à l'amharique et hérité du guèze, la langue des lettrés religieux. Les professeurs de musique sont nombreux en ville : Grecs, Italiens et surtout Arméniens. La présence de ces derniers avait d'ailleurs été renforcée quand, à la fin du dix-neuvième siècle, le tsar de Russie avait offert au royaume un orchestre d'instruments à vent. Car ces Éthiopiens si lettrés, grands voyageurs et détenteurs d'une culture millénaire, apprécient également les charmes des fanfares militaires.

SWING ET NOSTALGIE

Les soldats, qui n'appartiennent pas seulement à l'ethnie dominante, les Ahmaras, mais viennent aussi des confins du royaume, jouent dans les bands les musiques de leurs villages (2). Vers 1950, l'Imperial Body Band, l'Army Band, le Police Band, tiennent le haut du pavé. Le chanteur Talahoun Gessesse fixe les canons de la chanson moderne. Un jeune musicien, Mulatu Astatke, prend le chemin des États-Unis où il apprend l'art du swing, qu'il insufflera dans son pays dès son retour, dix ans plus tard. Dans les années 60, les orchestres s'appuient sur une très forte section de cuivres, aujourd'hui menacés par les synthétiseurs.

Les musiciens, peu nombreux pour cause de diaspora, sont sollicités avec insistance par les chanteurs désireux d' enregistrer leur cassette dans les studios de fortune (privés) d'Addis-Abeba. Les Wallias Band, le Roha Band, le Kaifa Band, normalement attachés aux grands hôtels de la capitale, accompagnent toutes les grandes voix de la musique actuelle : Melkamu Tbedje, Newe Debebe, Mahmoud Ahmed...

En mai 1990, face à un gouvernement assoupli par la force des choses, les sept musiciens du Roha Band étaient revenus à La Villette, avec leur chanteur attitré, le jeune et grâcieux Newaye Debebe, et Mahmoud Ahmed, pour un très beau numéro de crooner moyen-oriental. Netsamet Melesse, la chanteuse du Wallias Band (une trompette, deux claviers, une guitare, une basse et des percussions), partagera la scène à Talence avec Alemayehu Eshete, chanteur nerveux, tendu sur le fil d'une voix dechirée, remarquable interprète de ballades.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Alemayehu Eshete et le Wallias Band, espace Medoquine à Talence, le 10 octobre à 21 heures.

(1) *L'Afrique fantôme*, Michel Leiris, Gallimard, 1934, 85 F.

(2) L'album *Musiques éthiopiennes* (Ocora/Harmonia Mundi) présente une intéressante palette des musiques traditionnelles collectées en 1971 par les Anglais Ralph Harrisson et Ragnar Johnson.

Les découvertes du MELA

Dans la programmation des festivals consacrés aux musiques du monde, fort en vogue ces temps-ci, le MELA apporte fraîcheur et bon goût, avec un évident souci de l'exclusivité. Ce festival naissant réserve quelques surprises avec des artistes qui n'avaient jamais foulé le sol français : le groupe Baster de la Réunion (le 9 à Bègles), les Taarab de Zanzibar (le 10 et le 11 à Bordeaux au Conservatoire), Alemayehu Estete et le Wallias Band (le 10 à Talence), 21 Japonesas, des rockers basques abonnés aux hit-parades espagnols (le 10 à Eysines). Ou encore Buckwheat Zydeco, champion de l'accordéon cajun, qui clôturera (le 13 à Mérignac) cette première édition du MELA, créé à l'initiative du maire de Bègles, le journaliste Noël Mamère.

L'entrée en matière devait être fournie par le Brésilien Caetano Veloso. Pour cause de tournée annulée, c'est un excellent salsero, le Vénézuélien Oscar D'Leon, qui ouvrira le bal à Bègles, au parc de Mussonville (le 9), avec les Antillais Kali. Impossible de donner ici tous les éléments du programme. Signalons cependant : les Fis-Fis Tziganes, de Turquie (le 11 à Saint-Médard/Jallès), Amina Annabi, de Tunisie (le 11 à Pessac), Ar-Rihla, du Maroc (le 12 à Bordeaux), Ismaël Lo du Sénégal (le 13 à Mérignac).

Le MELA veut essaimer. Les Éthiopiens du Wallias Band donnent un concert unique, mais le New Morning à Paris accueillera du 12 au 16 octobre des artistes présentés au festival de Bordeaux (Baster, les Sud-Africains de Tananas et Buckwheat Zydeco), tandis que les Taraab de Zanzibar entameront une tournée française, avec un passage au Théâtre de la Ville, le 13 octobre.

★ MELA, du 9 au 13 octobre à Bordeaux et dans la périphérie. Le 9, soirée inaugurale avec Oscar D'Leon, Kali et Baster à Bègles à 21 h. Concert d'ouverture et de clôture : 75 F. Tous les autres concerts : 65 F. Renseignements : 56-85-70-75. Minitel : 3615 code Foliz.

DÉCOUVERTES

Encina
Victoria
Motets

Halffter
Dos Motetes
Chœur de Radio-France, Symon Joly (direction).

Cristobal Halffter remonte, par ses deux oncles Rodolfo et Ernesto, qui furent tous deux élèves de de Falla, à l'origine du style classique espagnol. Il a dirigé, c'est vrai, le Conservatoire de Madrid entre 1964 et 1966, mais en tant que compositeur sériel. Et on l'a vu, durant les années 70, participer avec Luis De Pablo aux festivals d'avant-garde, en tant qu'aile marchante et indépendante de la musique en Espagne. Sans avoir eu à s'exiler, contrairement à son camarade De Pablo, Halffter a composé des œuvres difficiles et ambitieuses, idéologiquement fortes, souvent lyriques et désespérées. Deux concerts, à Radio-France, lui sont légitimement et successivement dédiés.

Le 3. Maison de Radio-France. 18 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 50 F.

Marco
Espacio de espejo

Halffter
Tiempo para espacio
Double concerto pour violon et alto

De Falla
Concerto pour clavecin et cinq instruments
Christiane Edinger (violon), Christophe Gaugue (alto), Elisabeth Chojnacka (clavecin), Orchestre philharmonique de Radio-France, Cristobal Halffter (direction).

Lire notule ci-dessus.

Le 3. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 50 F.

Schumann
Concerto pour piano

Chostakovitch
Symphonie n° 5
Alicia De Larrocha (piano), Orchestre de Paris, Jansug Kakhidze (direction).

Voire notre photo légendée page suivante.

Les 4 et 5. Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 210 F.

Franck
Trois Chorals

Liszt
Prélude et fugue sur le nom de Bach
François-Henri Houbart (orgue).

L'orgue que nous avons tous pris l'habitude de contempler, sans l'entendre, comme toile de fond du studio 104 de la Maison de Radio-France, retrouve souffle est son. Conçu en 1955, inauguré en 1964, cet instrument « à tout faire », typique de l'esthétique néoclassique, avait pris de l'âge, ne serait-ce que techniquement. D'importantes modifications lui ont donc été apportées (l'ultime tranche de travaux est pour l'an prochain), pour que sa sonorité et son mécanisme soient définitivement adaptés aux œuvres du siècle dernier, à leur extrême virtuosité, et aux subtilités de timbres exigées par les organistes contemporains. Meilleure pâte sonore, rondeur, moëlleux : une « révision des 26 ans » dont on vérifiera les effets successivement, la même soirée, sous les doigts de trois organistes et dans trois répertoires bien caractérisés. Houbart, le virtuose romantique ; Marie-Claire Alain, la classique aux doigts de fée ; Landale, l'Anglaise qui a fait de la musique de Messiaen sa seconde patrie.

Le 6. Maison de Radio-France, 19 heures. Tél. : 42-30-15-16. 85 F.

Buxtehude
Praeludium en sol mineur
Préludes des chorals Bux WV 183 et 223
Passacaglia
Toccata

Bach
Pièce d'orgue BWV 572
Préludes de chorals BWV 653, 664 et 721
Prélude et fugue BWV 548
Marie-Claire Alain (orgue).

Lire ci-dessus.

Le 6. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 85 F.

Messiaen
La Nativité du Seigneur
Susan Landale (orgue).

Lire ci-dessus.

Le 6. Maison de Radio-France, 22 heures. Tél. : 42-30-15-16. 85 F.

SÉLECTION PARIS

Dimanche 7 octobre

Beethoven
Concerto pour piano n° 1
Symphonie n° 3 « Héroïque »
Mitsuko Uchida (piano), English Chamber Orchestra, Jeffrey Tate (direction).

Ayant enregistré ensemble, à Londres, l'intégrale des concertos pour piano de Mozart (Philips), le chef britannique et la pianiste japonaise se retrouvent associés au Châtelet pour une intégrale des concertos de Beethoven. Tate, l'une des baguettes les plus occupées de l'époque (il partage son temps entre le Covent Garden et l'orchestre de Rotterdam), est depuis cinq ans chef attitré de l'English Chamber. Cette série parisienne est donc un peu une affaire de famille, ce qui est toujours un bon présage pour l'atmosphère et la gaieté des concerts. La technique légère et le jeu peu engagé d'Uchida dans Mozart devront prendre du poids dans Beethoven.

Châtelet. Théâtre musical de Paris. 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 275 F.

Schubert
Quintette pour 2 violons, alto et 2 violoncelles op. 163
Heinrich Schiff (violoncelle), Quatuor Alban Berg.

« 15 saisons, 429 concerts, plus de 1 700 engagements d'artistes, 250 000 entrées » : c'est le bilan, intéressant, des Concerts du

➡

MUSIQUES

➡ dimanche matin, bébé de Janine Roze. L'enfant est en pleine croissance, il passe de Renaud-Barrault au Théâtre des Champs-Elysées. Les Alban Berg ont accepté d'être les premiers à déménager.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 47-20-36-37. 80 F.

Haydn
Les Saisons
La Petite Bande, Sigiswald Kuijken (direction).

Les Saisons sont loin d'atteindre à la puissance dramatique et à l'invention sonore de *la Création*, du même Joseph Haydn. On ne peut s'y intéresser réellement qu'au travers d'une interprétation qui mette en relief des audaces orchestrales pas toujours perceptibles *a priori*. Un phrasé au burin, la transparence des instruments anciens, le refus du flou, flattent cet oratorio.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 320 F.

Lundi 8 octobre

Duparc
Wolf
Strauss
Menotti
Mélodies et lieder
Françoise Pollet (soprano), Claude Lavoix (piano).

Françoise Pollet ne devrait plus attendre longtemps son bébé. Sa stature est donc plus imposante que jamais. Et – comme l'a prouvé le récent hommage à Liebermann, dans les conditions difficiles d'une création à hauts risques – sa voix plus solide, plus hiératique et plu homogène qu'elle ne l' jamais été. Vive la maternité !

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Hommage à Régine Crespin
Martina Arroyo, Jean-Philippe Courtis, Simon Estes, Stefka Evstatieva, Whilhelmenia Fernandez, Jerry Hadley, Jean-Philippe Lafont, Robert Merrill, Leona Mitchell, Françoise Pollet, Florence Quivar, Katia Ricciarelli, Giuseppe Di Stefano, Tatiana Troyanos, José van Dam, Carol Vaness, Shirley Verrett, Ruth Welting, Orchestre et choeurs de l'Opéra de Paris, Marc Soustrot (direction).

La *Septième symphonie*, sous-titrée « Leningrad », fut-elle de la part de Chostakovitch, en 1941, une déploration liée à l'actualité – le siège de Leningrad par les nazis – ou, comme devait le suggérer finalement le musicien dans ses *Mémoires*, une dénonciation rétrospective des grandes purges staliniennes ? Il n'est, dans les deux cas, pas indifférent que l'œuvre soit dirigée, à l'aube de la saison de l'Orchestre de Paris, par un chef géorgien, tout à fait inconnu, qui devait être adolescent lors de ces événements. (Les 4 et 5 octobre, salle Pleyel).

[redacted]



D.R.

Elle a fait ses adieux à la scène ; aux petits jeunes, désormais, de lui rendre hommage... essentiellement des stars de première pointure, en vérité.

Opéra de Paris, Palais Garnier, 20 heures. Tél. : 40-17-34-48. De 300 F à 3 500 F.

Duparc
Wolf
Moussorgski
Rachmaninov
Mélodies
Nicolaï Gedda (ténor), Nadia Nova (piano).

Pour se consoler de ne l'avoir pas entendue dans *la Damnation de Faust* au Châtelet, la voix sublimement racée et dominée du ténor slavo-suédois, dans l'intimité du récital.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 150 F à 350 F.

ROCK

Francis Cabrel
Dick Rivers

Ne serait-ce que parce que le générique est inattendu et la salle l'une des meilleures de Paris, on a envie de faire un tour pour entendre le rock sudiste (Alpes-Maritimes et Lot-et-Garonne) français.

Du 3 au 6. Bataclan, 21 heures. Tél. : 47-00-30-12. 170 F.

Toto

Toto est au rock ce que Pasteur fut à la gastronomie. Un progrès décisif pour l'hygiène, une catastrophe pour le goût. Musiciens (enfin, techniciens) hors pair, ils ont autant de cœurs, de tripes, bref d'abats qu'une escalope de dindonneau.

Les 4 et 5. Zénith, 20 h 30. Tél. : 42-08-60-00. Location FNAC, Virgin Megastore. 140 F.

London Girls

Des femmes qui font du rock, alternatif. On a déjà croisé les chants exacerbés d'Anna Palm et le mystère d'Ann Clark, on découvrira les Renees et Coming Up Roses.

Le 5. Espace Ornano, 19 heures. 90 F.

Kent
Les Casse-pieds

Soit l'ancien chef de Starshooter, récemment responsable d'un album pas transcendant mais honnête, émouvant, drôle. Et puis les Casse-Pieds, qu'on peut voir de temps en temps dans les couloirs du métro, et qui donnent dans le rockabilly positif.

Le 5. Gentilly. Gymnase Maurice-Bacquet, 20 heures. Tél. : 49-86-07-76. De 30 F à 50 F.

Little Nemo

Groupe anglophile à tel point qu'on se croirait là-bas, du côté d'une pop rêveuse un peu boudeuse, mais tellement douillette.

Le 9. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 92 F.

Ramblin'Jack Elliott

Une légende : disciple en ligne directe de Woodie Guthrie, frère aîné en folk de Bob Dylan, ce paysan de New York est un des fondateurs du folk américain. Reste à découvrir ce que vaut cette légende-là un bon quart de siècle après ses derniers exploits connus.

Le 9. Dunois, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

Alain Bashung

Bashung fait du rock sombre et blafard que son ironie arrive à peine à percer. Une longueur de vue et un courage rares, un plaisir étrange.

Le 3. La Mutualité. 20 h 45. 100 F.

Jane's Addiction

Nom inquiétant, pochettes belles et bizarres, disques irréfutables, et la scène ? Les paris sont ouverts et ceux qui s'attendent à voir Jane's Addiction craquer à l'épreuve du public jouent une très grosse cote.

Le 9. Elysée-Montmartre. 19 h 30. 75 F.

Tournée Cocteau Twins

Après Mike Rimbaud et Tom Verlaine, voici encore une référence francophile à pattes (quatre en l'occurrences puisque ces faux jumeaux font un vrai duo) qui vient rendre visite à ses sources. Une fois surmonté l'embarras légitime que suscite cette appropriation mal à propos (verrait-on un groupe français se baptiser les frères Dickinson?), force est de se rendre au charme éthéré-acidulé des Cocteau Twins.

Le 8 octobre à 20 heures au théâtre *Sébastopol*, *Lille*. Tél.: 20-54-95-24. Le 9 au parc de la *Pépinière*, *Nancy*. Tél.: 83-32-91-81.

MUSIQUES DU MONDE

Pandit Bhimsen Joshi

Bhimsen Joshi, très populaire en Inde, chante le khyal (imagination, en ourdou), où la forme est privilégiée au détriment du fond. Le contenu religieux, philosophique laisse la place aux performances vocales, aux effets lyriques. Le khyal est pour cela souvent comparé au bel canto occidental, le vibrato en moins.

Un art marquant, originaire d'Inde du Nord et du Pakistan.

Le 6. Théâtre de la Ville. 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 65 F.

Reinette l'Oranaise

Reinette possède une partie de la mémoire des juifs algériens. Elle chante en arabe classique la tradition arabo-andalouse, mais peut aussi distraire son public, hétéroclite, par des ritournelles légères. Sa présence en concerts (souvent très longs) demeure un extraordinaire mystère. Vieille dame aveugle, elle s'accompagne au luth, et Mustapha Skandrani, son fidèle pianiste venu spécialement d'Algérie, lui offre la ligne mélodique avec bonheur.

Le 6. *New Morning*. 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Yana Purim

Une très jolie voix, dans la grande tradition du jazz brésilien, et qui mérite d'être découverte. Yana Purim, la sœur de Flora, chanteuse bien connue au Brésil, vit et travaille à Los Angeles. Elle réalise *For a Distant Love* en 1986, un excellent album, fruit de la collaboration Nord-Sud de musiciens expérimentés tels Al Jarreau et Chick Corea pour les Américains, Luis Bonfa et Airto Moreira pour les Brésiliens. Est-ce le début d'une grande carrière ? Parviendra-t-elle à saupoudrer de fantaisie créatrice le classicisme jazzy ?

Le 9. *New Morning*. 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Bordeaux

Première édition du Mela, festival des musiques urbaines du mondedansl a capitale aquitaine et sa périphérie. *(Lire page 27 l'article de Véronique Mortaigne).*

Du 9 au 13 octobre. Rens. : 56-85-70-75. Minitel : 3615 Folk.

JAZZ

Louis Winsberg
New Trio

Louis Winsberg est un guitariste particulièrement repéré de la nouvelle génération. A quoi repère-t-on un guitariste ? Au son, tout d'abord. A sa différence. A ce qui le confond avec la communauté des musiciens. A ce qui l'en sépare. A des indices enfin, la tenue en scène, une présence réclamée auprès des musiciens plus connus. A cette curiosité pour finir : que l'on croit l'avoir entendu avant de le connaître, ou qu'il apporte quelque chose d'inédit qu'on attendait.

Les 4, 5 et 6. Sunset. 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

DANSE

Paris
Le Sacre du printemps

Encore un *Sacre*, mais celui-ci ne doit rien à Stravinsky : la musique est due au compositeur japonais Minoru Noguchi, la scénographie au sculpteur Richard Serra *(lire l'article de Geneviève Breerette page 29)* et la chorégraphie à Min Tanaka, que son expérience d'agriculteur a rendu proche de la nature et de ses cycles. Il interprétera lui-même cette création, avec six danseurs et sept danseuses de sa compagnie Mai Juku, plus des figurantes âgées de plus de soixante-cinq ans qui ont accepté d'être nues.

Opéra-Comique. Du 9 au 13 octobre à 20 heures. De 20 F à 200 F. Tél. : 42-86-88-83.

Ballet de l'Opéra de Paris
Hommage à Serge Lifar

Serge Lifar est l'homme de deux chefs-d'œuvre : *Suite en blanc* et *les Mirages*. Cet hommage, fréquemment repris, ne saurait s'en passer. On les reverra donc avec plaisir pour y découvrir de nouveaux interprètes, le premier programme y ajoutant *Istar* et *Variations*, le second *Icare* et *Roméo et Juliette*.

Palais-Garnier. Premier programme du 4 au 13 octobre ; deuxième programme du 14 au 20 octobre. A 19 h 30. Matinées les 13, 14 et 20 octobre à 14 h 30. De 30 F à 320 F. Tél. : 47-42-53-71.

Elizabeth Schwartz
Jaillissements
La Vie dans les plis

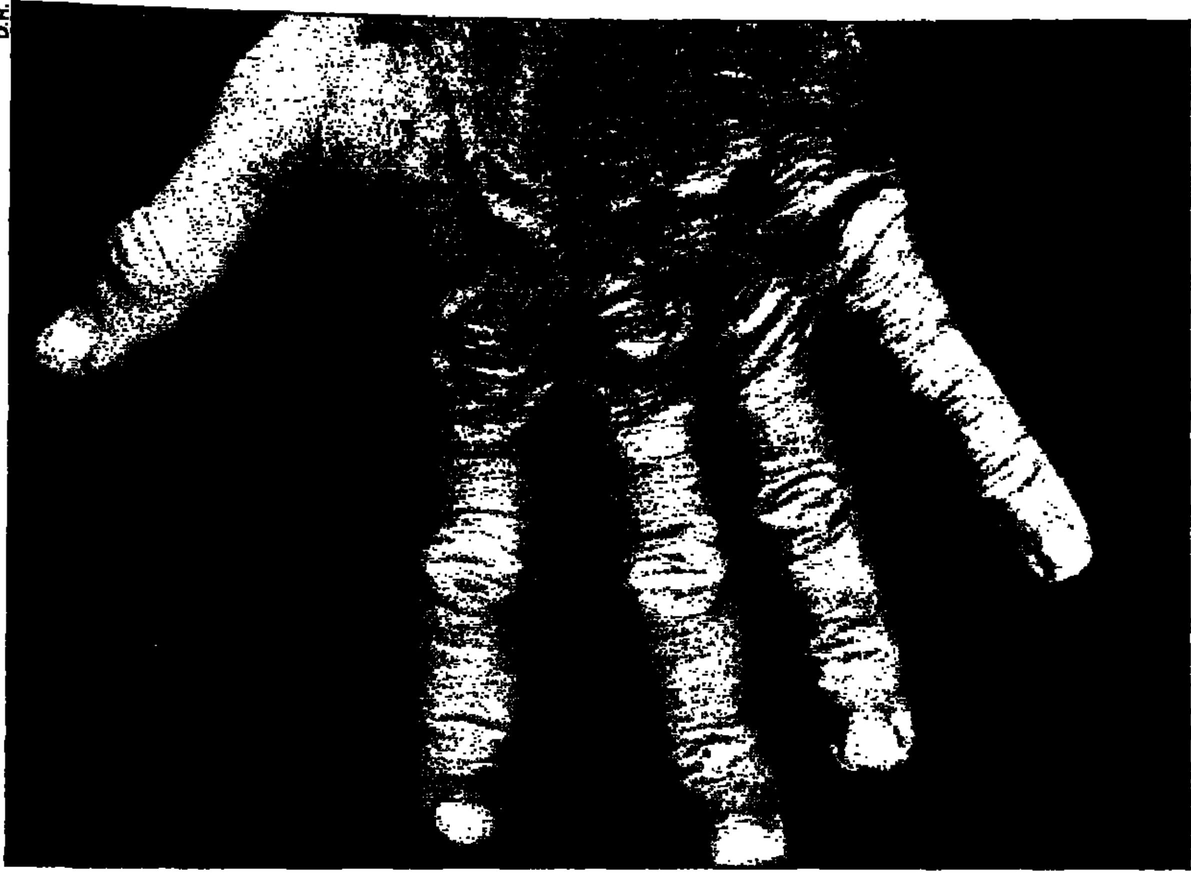
Une belle danseuse s'inspire d'Isadora Duncan et d'Auguste Rodin.

Café de la Danse. Du 4 au 6 octobre à 20 heures. 100 F. Tél. : 43-57-05-35.

La sélection « Musiques » a été établie par : Anne Rey. « Danse » Sylvie de Nussac. « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne

A L'OPÉRA-COMIQUE, LE PREMIER DÉCOR DE RICHARD SERRA

Le corps sur un plateau



D.R.

Hand Film Prop (ci-contre), vidéo réalisée par Richard Serra (ci-dessous) en 1969, élément de la scénographie qu'il a conçu pour l'Opéra-Comique.

Quand un sculpteur de souche *minimaliste*, comme l'Américain Richard Serra, rencontre un chorégraphe d'esprit minimaliste, comme le Japonais Min Tanaka, qu'est-ce qu'ils font ? Ils dialoguent, au maximum. Et créent une version absolument contemporaine du *Sacre du printemps*.

RICHARD SERRA est, en principe, un sculpteur connu à Paris, où deux de ses œuvres sont installées, depuis 1983 (1) : l'une, *Clara Clara*, une formidable double courbe d'acier, dans le square de Choisy (13e arrondissement), qui l'a accueillie, après qu'elle eut passé quelques mois de vie active souvent mal perçue aux Tuileries; l'autre, *Slat*, une pièce verticale, presque une tour, faite de plans qui tiennent entre eux un peu comme un château de cartes, à la Défense.

De l'une à l'autre de ces réalisations, on peut mesurer comment, et avec quelle force, l'artiste, qui a depuis longtemps quitté les sphères de la sculpture-objet d'art, conçoit, en minimaliste, son œuvre. Une œuvre de relations à l'espace urbain, dont l'échelle et les points forts déterminent la forme, la mesure des pièces, qui vont délimiter des champs, bousculer nos points de repères, brouiller des perspectives, remodeler l'espace, l'ouvrir autrement. L'espace est la matière première de son œuvre, avec le temps. Celui de l'expérience de la perception, une des données de base de la sculpture minimaliste. Celle-ci n'est-elle pas née de la découverte par les Américains, au début des années 60, de la phénoménologie, *via* Merleau-Ponty, qui venait d'être traduit.

Toute l'œuvre de Serra repose donc sur une définition de la sculpture comme champ, dans lequel le spectateur en mouvement est appelé à redéfinir en permanence de nouveaux points de vue. Devient en quelque sorte coauteur de l'œuvre dans laquelle il évolue. Peut même ne pas jouer le jeu de l'art, et s'en servir comme pissotière. Serra accepte cette petite contribution à l'enrichissement des matériaux de sa sculpture. Le social fait partie de sa réflexion.

Sachant tout ce que remue Serra, sachant aussi que bien des minimalistes avaient, à l'origine, des liens avec les happenings et le théâtre, on peut comprendre qu'il ait été invité par Min Tanaka, ce minimaliste de la danse, qui, un jour à Tokyo, s'est produit dans une de ses expositions, à penser le «décor» de son *Sacre du printemps*. Mais on peut aussi se demander comment Serra, l'homme des plans d'acier opérant à l'échelle monumentale dans des sites ouverts, allait se glisser dans l'espace clos d'un théâtre, et s'y mettre au service d'un mouvement



ÉD. DANIEL LELONG

déterminé par un autre que lui. Soit gérer tout un nouveau jeu de perspectives. Sa réponse sera simple, bien que là encore le produit concentré de divers paramètres, d'«étant donnés».

Etant donné la boîte scénique, espace frontal et pictural, étant donné le travail de Min Tanaka, qui est le contraire même de la danse classique, exprime le corps, son poids, sa résistance et favorise le mouvement au sol, Serra a conçu pour le *Sacre* une plate-forme flottante de 5 mètres sur 6, tenue à 3 mètres du sol par des câbles, sur laquelle le danseur évoluera. Et qui s'inclinera vers l'avant, la droite ou la gauche, selon le mouvement du corps.

Pour le sculpteur, ce dispositif permet de rejeter l'idée d'un spectacle d'illusion, son système de décors coulissants et d'écrans et de mettre à jour la mécanique du théâtre. Et la mécanique de la danse, en décuplant le mouvement du chorégraphe.

Dépouillement. Poids, résistance. Tension des matériaux : corps et métal dans l'espace. Corps sur métal. Recherche d'équilibre. Volume mouvant sur plan incliné. Plan qui ne tient plus de l'accessoire, de l'utilité, devient un instrument pour le danseur, qui décide lui-même de son usage... On est enclin à penser que Serra s'est plu dans son rôle de «décorateur», qu'il semble avoir joué sans problème, sans quitter le terrain de ses recherches. Il dit pourtant y avoir été mal à l'aise et souligne volontiers que ce travail n'a rien à voir avec sa sculpture. Ce qui est vrai, à condition de rajouter : avec sa sculpture d'aujourd'hui, qui est un langage plastique de formes autoritaires dont il a la maîtrise totale, et dont il peut mesurer les effets.

En fait, pour Serra, cette mise en scène du corps est un peu un retour à la case départ, à l'art corporel, au geste et à son inscription dans le temps, dont il a fait des vidéos vers 1968-1969. L'une est le film d'une main qui prend une à une, en 10 ou 12 secondes, trois cent soixante-cinq feuilles de papier. Cet effeuillement du temps, sur un fond passant du blanc au noir, sera projeté sur le fond de la scène. Qui rythmera le spectacle.

GENEVIÈVE BREERETTE

★ *Lire sous la rubrique «sélection danse» page 28 les renseignements pratiques concernant la création du* Sacre du printemps, *dans la chorégraphie de Min Tanaka.*

A noter :

- L'installation *Threats of Hell*, de Richard Serra, dans la grande nef de l'Entrepôt Lainé, au CAPC de Bordeaux, jusqu'au 30 décembre.
- La publication des *Écrits et entretiens* (1970-1989), de l'artiste, aux éditions Daniel Lelong (où il est beaucoup question de la destruction, à New-York, d'une de ses sculptures).

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais *dans le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Werner Bischof

Première rétrospective d'un photographe suisse mort à trente-huit ans, en 1954, dans un ravin de la cordillère des Andes. Entré à l'agence Magnum en 1949, il réalisait pour *Life* et *Paris-Match* des reportages sur la misère et la guerre, aux antipodes des recherches abstraites de ses débuts, lorsqu'il était captivé par la spirale de l'escargot et des coquillages marins.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Du 5 octobre au 7 janvier 1991. 25 F (entrée du musée).

Chris Killip

Entre Brandt et Koudelka, cet opérateur britannique – grand prix Cartier-Bresson 1989 – a réalisé durant quinze ans un reportage sans concession sur le nord-est de l'Angleterre. Fouillant au cœur le déclin de cette région, il en rapporte des images de désespoir et de terreur. Répudiés, dans les ténèbres de l'indifférence, les oubliés de la croissance suscitent la honte et l'épouvante.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Du 5 octobre au 7 janvier 1991. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Rétrospective Pierre Klossowski

Voir notre photo légendée page suivante.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours, sauf mardi, de 11 heures à 18 heures. Du 3 octobre au 2 décembre. 10 F.

SÉLECTION PARIS

Albert André

Cent tableaux, cent dessins pour la plus importante rétrospective jamais consacrée à ce peintre post-impressionniste, ami de Bonnard et de Vuillard, et trouvant tout naturellement sa place dans le groupe des « intimistes ».

Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). Tous les jours, sauf dimanche et jours fériés, de 10 heures à 19 heures (entrée libre). Jusqu'au 3 novembre.

Albert Kahn et le Japon, confluences

L'exposition (cent quarante documents et films sélectionnés) est l'occasion de découvrir la passion du banquier et mécène pour le Japon. Mais aussi la fraîcheur de ce merveilleux jardin de Boulogne où Albert Kahn avait juxtaposé les paysages, les arbres et les fleurs qu'il aimait.

Espace départemental Albert Kahn, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances, Boulogne, 92100. Tél. : 46-04-52-80. Tous les jours, sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 décembre. 10 F.

David d'Angers

Pour David d'Angers, la sculpture avait une mission : celle d'honorer les grands hommes. Aussi ce bon républicain a-t-il laissé, outre le fronton du Panthéon, de nombreuses effigies des célébrités de son temps : statues, bas-reliefs, bustes, médaillons, dessins... Qui font l'objet de l'exposition.

Fondation de Coubertin, domaine de Coubertin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 78470. Tél. : 30-85-69-89. Tous les jours, sauf lundi et mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 novembre. 10 F.

Harry Callahan

Première rétrospective en France de ce vétéran de la photographie américaine dont l'œuvre se répartit en quatre pans : les portraits de sa femme Eléonore, hymne à l'amour semblable à celui de Stieglitz pour Georgia O'Keefe, les recherches en couleur, les paysages urbains et naturels, formalistes et rigoureux, proches des allègres calligraphies de Twombly.

Centre Georges-Pompidou, galerie du forum, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 octobre.

Mark Di Suvero

Après Valence, où durant l'été ses sculptures monumentales ont peuplé les jardins et les places de la ville : Paris, et l'espace d'une galerie. Pour quelques pièces, dont l'une, de très grande envergure, faite de poutrelles d'acier occupe presque toute la salle du rez-de-chaussée. Avec force. Mais non sans mesure. Une belle prestation.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 octobre.

Dix ans d'albums, Albums de la jeune architecture

Les Albums de la jeune architecture, qui fêtent leur dixième anniversaire, méritaient cette sorte de rétrospective. Sous leur allure modeste, et malgré leur papier pauvre, ils auront contribué à faire connaître quelques-unes des têtes chercheuses de l'architecture contemporaine.

Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot, Paris-16e. Tél. : 40-70-01-65. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 20 octobre.

En train

Première des quatre expositions sur les moyens de transport, cette évocation ➡

ARTS

→

retrace cent cinquante ans d'histoire du chemin de fer. De l'architecture à la technologie, du mouvement à la mythologie, cet engin fantasmagorique, indissociable du progrès, a été traité dans tous les styles, sous formes de relevé topographique ou d'expérimentation plastique, pour la mode ou la publicité, par une nuée de photographes.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 5 novembre. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était parmi les plus célèbres. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Les Nouveaux Promeneurs solitaires

L'idée de randonnée, de balade, de déambulation, sert de prétexte à cette réunion de six photographes français. Des sous-bois et de la montagne aux flâneries provençales, à travers une série d'instants suspendus, le récit collectif d'un expérience personnelle du paysage. Qui reflète la diversité du sentiment de la nature aujourd'hui.

Centre Georges-Pompidou, Galerie de la BPI, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 décembre.

Klossowski, ou l'histoire d'un écrivain confidentiel passant pour scandaleux, qui fit de Sade son « prochain », puis de Roberte, sa femme, le lieu de ses fantasmes. Illustrant d'abord ses écrits, il se prit au jeu du dessin au point que depuis les années 70 cette activité a dévoré l'autre. On n'est pas obligé d'aimer, mais force est de remarquer que l'aventure est pour le moins singulière. (Rétrospective, 11, rue Berryer).

D.R.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris-1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Passages de l'image

Soit une exposition réunissant seize artistes internationaux producteurs d'œuvres issues de la photographie, du cinéma, de la vidéo et des nouvelles technologies. Dont les œuvres amènent à s'interroger sur la nature et le rôle des images dans notre société.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 novembre. 24 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F. (dim. : 16 F).

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 11 novembre. 28 F.

GALERIES

Au rendez-vous des amis

Les amis en question : Alechinsky, Bram Van Velde, Max Ernst, Man Ray, Messagier, Nicky de Saint-Phalle, Pincemin, Tinguely, et quelques autres, réunis par Pierre Hebey, avocat, écrivain et collectionneur.

Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 47-42-65-66. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 novembre.

Marc Devade

Un hommage au peintre disparu prématurément. A l'occasion de la publication de ses *Ecrits théoriques* (Archives des arts modernes, Ed. Minard - 2 tomes), qui furent un outil de réflexion pour bien des artistes de la génération du groupe Supports/Surfaces. En France, mais aussi en Italie ou en Espagne.

Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4e. Tél. : 42-77-19-61. Tous les jours, sauf lundi, de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 11 octobre.

Jacobsen

Les sculptures récentes d'un viking qui depuis longtemps croise le fer, pour en tirer une calligraphie particulière nous renvoyant, peut-être, à la trame d'une ville du vingtième siècle, avec immeubles, échangeurs et ponts.

Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 42-22-77-57. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 octobre.

Robert Motherwell

Un choix d'œuvres récentes (27 peintures en collages) de l'un des grands ténors de l'école américaine, expressionniste et abstraite, de l'après-guerre. Qui n'a pas été exposé largement à Paris depuis la rétrospective du Musée municipal d'art moderne, en 1977.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 10 novembre.

Jules Olitski

Que la peinture s'affirme par la couleur, et rien qu'elle, tel est, depuis trente ans, l'objectif de Jules Olitski, l'une des figures principales du « Color Field » américain. Dont la galerie Montaigne propose, pour la première fois en France, une exposition de caractère rétrospectif. Des œuvres de l'artiste sont aussi exposées à la galerie Di Meo.

Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne, Paris 8e. Tél. : 47-23-32-35. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Takis

Takis qui, en 1974, avait conçu pour la Défense un paysage de 49 *Signaux Lumineux*, y revient. Avec un nouvel ensemble de ces sculptures capteuses-diffuseuses d'énergie, qui sont installées au pied de la Grande Arche. Avec, aussi, une exposition d'œuvres récentes, dont un *Œuf de Vénus* en suspension, porté par un champ magnétique.

Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense, la Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-96. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 novembre.

RÉGIONS

Antibes

Rétrospective Julio Gonzalez (1876-1942)

Gonzalez fut l'un des pères de la sculpture en fer, et, par là même, de la sculpture tout court. C'est lui qui initia Gargallo aux techniques du martelage, du repoussage et de la soudure, avant de travailler « à quatre mains » avec Picasso.

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours, sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 1er juillet au 30 septembre de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

Caen

Les Vanités dans la peinture au XVIe siècle.

Au Musée des beaux-arts de Caen, on aime explorer la peinture du dix-septième siècle, en éclairer les images, montrer les sens cachés. Bref s'occuper d'iconologie, par exemple de l'allégorie de la Charité ou de la symbolique des fleurs. Ou encore, comme cette fois, présenter les tableaux de Vanités.

Musée des beaux-arts, Le Château, 14000. Tél. : 31-85-28-63. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre. 6 F.

Chambord

Le Bel Age

Supports/Surfaces entre au château – et quel château ! – Chambord, à l'occasion paraît-il, de ses vingt ans. Ainsi l'a voulu notre ministère de la culture qui, ayant passé onze commandes à onze artistes ayant participé au mouvement, a tenu à les présenter dans un cadre prestigieux.

Château de Chambord, 41250. Tél. : 54-20-31-32. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

Dijon

Claus Sluter en Bourgogne, mythe et représentations

Dijon rend enfin hommage à Claus Sluter, l'un des plus formidables sculpteurs de la fin du Moyen Age. Qui travailla pour le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, au chantier de la chartreuse de Champmol. Et lui fit son tombeau.

Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 h 45 et de 14 h 15 à 18 heures. Jusqu'au 3 décembre.

Lyon

Jean Le Moal

Vingt-cinq ans de peintures, depuis 1965. Soit un bon bout de chemin en compagnie d'un peintre de la génération des abstraits de l'après-guerre qui n'a cessé de tendre vers toujours plus de radicalité. Dans l'indifférence aux modes, solitairement.

Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 12 novembre.

Edouard Vuillard

Une grande rétrospective à l'occasion du cinquantenaire de la mort du peintre, que trois villes, Lyon, Barcelone et Nantes, ont organisée. Tous les aspects de l'œuvre y sont évoqués depuis la période nabi : la peinture des intérieurs bourgeois, les scènes de rues, les portraits, les natures mortes, les dessins, les travaux pour le théâtre...

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours, sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 novembre.

Oiron

La guerre de Troie n'aura pas lieu

Pour la deuxième année consécutive, le beau château d'Oiron accueille des œuvres du Fonds national d'art contemporain (de Richard Baquié à Jeff Wall, en passant par Daniel Buren, Toni Grand, Richard Long...). Quant au titre de l'exposition, c'est une façon de rappeler l'existence, à Oiron, de l'exceptionnelle décoration maniériste traitant de la guerre de Troie. Tout en confirmant qu'il ne saurait être question d'instaurer des rapports d'hostilité entre l'art contemporain et l'art ancien.

Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 16 F.

Saint-Paul-de-Vence

Joan Miro

Une très grande rétrospective faite d'œuvres majeures venues de partout, qui prend Miro à ses racines terriennes et catalanes, le montre au mieux de sa forme, crevant le plancher des étoiles, plongeant sans filet dans le bleu, le vide, l'infini et la nuit, tarabustant les monstres de ses pensées sauvages, pour en tirer des formes et des couleurs inénarrables.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Toulon

Vienne aujourd'hui

Le Musée de Toulon a entrepris de faire le tour des capitales européennes pour en présenter l'art d'aujourd'hui. Après Berlin et Lisbonne, c'est le tour de Vienne, dont les plasticiens sont d'ailleurs assez mal connus en France. A l'exception d'Arnulf Rainer, l'héritier le plus direct de Schiele et de Kokoschka.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Vernon

L'Art allemand, de l'expressionnisme au néoréalisme

Dix, Feininger, Grosz, Heckel, Kirchner, Macke, Munch, Nolde, et quelques autres. En une bonne centaine d'estampes, de dessins et d'aquarelles venus du Musée des beaux-arts d'Oldenburg. Pour le Festival d'automne en Normandie.

Musée municipal A.-G. Poulain, 12, rue du Pont, 27200. Tél. : 32-21-28-09. Tous les jours, sauf lundi et fêtes, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 5 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette et Frédéric Edelmann
Sélection « Photo » : Patrick Roegiers



BILLET

Dunkerque en échec

Quand on clabaude contre la mauvaise image des grands ports français, les regards se portent habituellement (et malheureusement) sur Marseille et Fos. Mais, aujourd'hui, c'est Dunkerque qui semble à la *recherche* de la contre-publicité. Après de multiples grèves au printemps, voici une semaine que le grand port de la mer du Nord est quasiment paralysé. Les ferries qui desservent la Grande-Bretagne se sont repliés à Calais ou à Zeebrugge. A Dunkerque, on ne passe plus.

La lutte entre le patronat maritime, représenté par M. Edouard de Clebsattel, et le syndicat des dockers entraîné par le leader CGT, un communiste pur et dur, M. Sylvain Ravetta, est sans merci et le dialogue impossible. Le premier prétend que le trafic de marchandises ne reviendra à *Dunkerque que si sa fiabilité* est durablement restaurée. Le second tient un langage exactement inverse : *« Faites revenir les cargos et les dockers auront du travail ; alors la paix sociale sera rétablie. »*

Depuis le début de l'année, le trafic des marchandises générales (hors pétrole, céréales ou minerais) a chuté de 40 %. Les exportateurs de sucre, qui font *travailler* une main-d'œuvre abondante, menacent de transférer leurs activités à Anvers et les escales de cargos chinois, dont Dunkerque s'était fait une spécialité, sont lorgnées par Le Havre. Le chômage parmi les dockers atteint le taux impressionnant de 50 %.

Dunkerque n'est pas un port comme un autre pour trois raisons. Grâce à la Sollac, c'est *le numéro un français* dans les tonnages de charbon et de minerais. Il se trouve aussi le plus exposé à la concurrence chaque jour plus redoutable des ports du Bénélux, particulièrement compétitifs. Surtout, le maire de la ville, M. Michel Delebarre, est aussi ministre des transports. Mais ce dernier, que M. Ravetta voudrait contraindre à descendre dans l'arène, se garde bien de *prendre parti dans un conflit* social qui pourrait dégénérer au plan national, quitte à se faire taxer de mollesse. Quant au ministre en charge des ports, M. Jacques Mellick, élu du Pas-de-Calais, il hésite à empiéter sur le territoire nordiste de M. Delebarre et préfère essayer (mais avec quel mal !) de faire travailler ensemble Boulogne, Calais et Dunkerque. Pendant ce temps, Anvers *caracole...*

F. Gr.

Présentée au conseil des ministres du 3 octobre

La contribution sociale généralisée avantagera les salaires bruts inférieurs à 18 750 francs

Le projet de loi instituant la contribution sociale généralisée (CSG) devait être présenté, mercredi 3 octobre, au conseil des ministres. La CSG est destinée à *rééquilibrer le financement de la* Sécurité sociale en allégeant les prélèvements sur les salaires mais en sollicitant davantage les revenus du capital ainsi que certains revenus sociaux (retraites et indemnités de chômage imposables), à hauteur de 6 milliards de francs, sans pour autant accroître le niveau global des prélèvements obligatoires.

Au taux de 1,1 %, cet impôt doit rapporter 37,5 milliards de francs par an. Il sera prélevé sur les salaires bruts (mais aussi sur les primes d'intéressement, les primes des fonctionnaires et les stocks options) et les revenus professionnels pour un total de 28,6 milliards de francs.

Certains revenus de remplacement seront touchés, mais des exonérations sont prévues pour les retraités, les chômeurs et les titulaires de pension d'invalidité à condition de ne pas être soumis à l'impôt sur le revenu. 92 % des chômeurs et 45 % des retraités ne sont donc pas concernés.

De même, les allocations familiales, l'allocation aux adultes handicapés, les allocations de maternité et les indemnités-maladie de longue durée ou le revenu minimum d'insertion ne seront pas assujettis alors que les autres indemnités journalières de maladie le seront. Cette contribution concernera également les revenus du patrimoine, hormis les revenus *de « l'épargne populaire » (Codevi,* livret A, LEP...), qui rapporteront 3 milliards de francs.

Non déductible de l'impôt sur le revenu

La CSG va *permettre de réduire* de 1,1 % la cotisation (plafonnée) d'assurance-vieillesse et d'accorder une remise forfaitaire de 42 francs à tous les cotisants. Cette solution a été préférée à une réduction de 1,7 % des cotisations, afin de tenir compte des remarques de ceux qui souhaitaient que les revenus intermédiaires ressentent davantage les effets positifs de la CSG.

De plus, cette solution permet de mettre sur un pied d'égalité fonctionnaires (qui ne paient pas de cotisations plafonnées) et salariés du privé. Par ailleurs, le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables (6,2 milliards), décidé en 1987, est supprimé, mais la CSG ne sera pas déductible de l'impôt sur le revenu

Au total, l'effet de la CSG sur la fiche de paie d'un salarié est positif en dessous de 15 000 francs brut par mois. 84 % des salariés y gagnent, selon les estimations du gouvernement. Après impôt, l'impact de la CSG est nul ou positif en dessous d'un salaire mensuel brut de 18 750 francs. Pour un smicard célibataire, le gain annuel atteint 504 francs (1 008 francs pour un couple). Un couple de cadres moyens percevant chacun 10 000 francs par mois bénéficieront d'un « plus » de 1 560 francs. Un cadre célibataire dont la rémunération mensuelle est de 25 000 francs devra en revanche débourser 648 francs de plus par an.

Trois quarts des sommes prélevées seront reversés à la Caisse nationale des allocations familiales qui pourra ainsi réduire la cotisation patronale. Celle-ci sera équilibrée par la création d'une cotisation-vieillesse déplafonnée versée par les employeurs. Le quart restant ira à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse afin de combler la disparition du 0,4 % sur les revenus imposables qui lui était affecté.

J.-M. N.

Une si longue attente...

par Jean-Michel Normand

DEPUIS près de dix ans, le recours à un prélèvement sur l'ensemble des revenus pour le financement de la Sécurité sociale faisait figure d'Arlésienne du débat économique et social. Cette idée, permettant d'élargir l'assiette des cotisations sociales, qui pèsent excessivement sur les revenus du travail, apparaît pour la première fois en 1981 dans les travaux du commissariat au Plan.

En 1983, pour faire face au dés*équilibre de la Sécurité sociale,* M. Jacques Delors, ministre de l'économie, propose d'y recourir, mais M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales, obtient gain de cause. Une contribution de 1 % sera bien instaurée *en 1983 et 1985 mais elle ne portera* que sur les seuls revenus imposables. En 1984, le Parti socialiste inscrit néanmoins la CSG à son programme.

En 1987, le Comité des sages de la Sécurité sociale, mis en place par M. Jacques Chirac, reprend cette idée et parvient à établir un début de consensus entre les partenaires sociaux, mais le ministère de l'économie arrive une nouvelle fois à y faire obstacle et décide de porter à 0,4 % le prélèvement sur les revenus imposables.

En 1988, la commission sociale du X[e] Plan se prononce en faveur de la CSG, mais M. Michel Rocard devra batailler ferme pendant deux ans avant d'imposer son projet.

Impôt nouveau, la CSG n'est pas un impôt supplémentaire puisque le prélèvement de 0,4 % disparaît. Par ailleurs, la cotisation d'assurance-vieillesse des salariés est réduite. Il ne s'agit pas non plus, comme on le clame de la CGT au RPR en passant par FO, d'un « impôt déguisé ».

La CSG est clairement une « contribution » fiscale et non une « cotisation » puisqu'elle n'est pas déductible. En revanche, ce nouvel instrument de financement – qui ne devra pas accroître les prélèvements obligatoires – élargit implicitement la sphère de la fiscalité directe, plus réduite en France que dans la plupart des autres pays européens.

Force est pourtant de reconnaître qu'en dépit de ses avantages la CSG est une réforme peu populaire. Contrairement aux cotisations sociales, elle bouscule les habitudes en impliquant un effort égal quel que soit le type de revenu. De même, parce que son mécanisme est fort complexe et que les Français connaissent mal le fonctionnement de leur protection sociale, elle apparaît suspecte.

Un entretien avec M. Régis Rousselle

« La place de Paris manque d'un système d'incitation fiscale à l'achat d'actions »

nous déclare le président de la Société des Bourses françaises

« Avec les privatisations de 1987, la Bourse de Paris avait vu arriver un grand nombre de petits actionnaires. Aujourd'hui, les actions ont perdu plus de 23 % depuis le début de l'année. S'il n'y a pas eu hémorragie, on assiste néanmoins à un désintérêt des particuliers pour la Bourse.

– C'est tout à fait dommage mais explicable. Depuis 1987, nous avons assisté à des crises boursières à répétition et spectaculaires. Il est compréhensible que des personnes pensent ne pas avoir assez de connaissances, de temps et éventuellement pas assez de moyens financiers pour affronter des crises de ce genre. Mais le problème est aussi d'ordre culturel. Nulle part on n'enseigne les caractéristiques de l'épargne à long terme et, malheureusement, les conditions dans lesquelles se sont faites les privatisations n'ont pas permis de développer la pédagogie nécessaire.

– La pédagogie pourrait venir aussi des sociétés cotées. Or, malgré la chute des cours de nombreuses firmes, depuis le début de la crise du Golfe, très peu d'entreprises ont jugé bon de s'exprimer. Ce silence n'est-il pas décourageant pour leurs actionnaires ?

– Effectivement, il est très important dans ces moments-là que les entreprises soient les plus transparentes possible. Dans un premier temps, ces entreprises n'ont sans doute pas voulu dire n'importe quoi. Il n'est pas facile de mesurer immédiatement les conséquences de ce genre d'événement et, vous le savez, l'information financière ne se fait pas sans contrôle. Une firme ne peut pas avancer des chiffres qui ne sont pas suffisamment étayés. On peut comprendre la prudence des chefs d'entreprise, mais on risque de la leur reprocher.

– Le président de la Société des Bourses lance un appel pour qu'ils rompent ce silence ?

– Je ne fais pas d'appel, je dis : j'y suis très favorable, je le recommande fortement.

– D'une manière plus générale, ne décourage-t-on pas l'accès des particuliers à la Bourse ?

– Je ne crois pas. En tout cas, il n'y a rien dans la réforme de la Bourse qui ait été fait volontairement dans ce sens. En particulier, les prix pratiqués à l'égard des investisseurs individuels restent parmi les plus bas du monde, ce dont on devrait donner acte aux intermédiaires.

» Non, je situe le problème ailleurs. On s'est occupé de mettre le système boursier aux standards internationaux ; c'était absolument nécessaire. Cela a été réussi. On a une belle machine, mais elle n'a pas assez de grain à moudre. La montée en puissance de l'outil n'a pas été accompagnée d'une augmentation assez grande du rôle du marché financier. Notre marché financier n'est pas encore à la dimension de l'économie française.

– Une manière d'attirer à nouveau les épargnants vers la Bourse ne serait-elle pas de proposer de nouveaux produits dotés d'avantages fiscaux ?

– Effectivement, la Bourse de Paris manque d'un système d'incitation fiscale à l'achat d'actions, depuis la disparition des CEA (comptes d'épargne en actions). Or ces incitations permettent d'entretenir entre les épargnants et les professionnels, ne serait-ce qu'au niveau des guichets de banque, un circuit d'apprentissage ; ce qui est à mon sens le plus important. De tels systèmes conduiraient les banques à maintenir leurs forces commerciales en éveil, et à les former systématiquement sur les valeurs mobilières. Cela manque aujourd'hui.

L'absence d'épargne longue

– Quels types de produits pourraient être proposés ?

– Il faut parler franchement : si on veut vraiment créer une épargne à long terme très importante, il ne faut pas seulement envisager des mesures s'adressant uniquement aux plus petits épargnants. *Les capacités* d'épargne se trouvent plus dans les revenus moyens et élevés. Il faudrait s'inspirer alors beaucoup plus des comptes d'épargne à long terme (CELT) qui existaient avant la détaxation Monory ou des montages de défiscalisation anglais. Et si l'on veut réellement une place apte à rendre le niveau de service dont ont besoin les entreprises françaises, on ne pourra éviter de traiter le problème de la structure de notre système de retraite. L'absence de stocks d'épargne longue générés par la retraite par capitalisation handicape gravement notre Bourse.

– La crise boursière, à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août dernier, n'a en rien augmenté le volume des transactions. Celui-ci a quasiment diminué de moitié depuis plusieurs mois. N'est-ce pas aussi un problème pour la place française ?

– Pour commencer, rappelons que la réduction des volumes s'inscrit dans une tendance mondiale apparue dès le début de 1989, mais qui avait épargné les places française et allemande. Ce phénomène a atteint ces deux pays au cours du premier semestre de cette année. Le risque existe, effectivement, que ces volumes soient considérés comme trop étroits et qu'on dise que le marché de Paris n'a pas une liquidité suffisante. On touche alors le cœur du problème, à savoir l'insuffisance de titres, et l'absence de stocks d'épargne à long terme à la mesure de l'économie française.

– Plus précisément ?

– Fondamentalement, pour qu'un marché soit liquide, il doit disposer d'une matière négociable suffisamment vaste ; ce n'est pas le cas en France pour deux raisons. La capitalisation boursière est faible pour la taille de l' économie. Elle ne représente que 20 % à 30 % du PIB (produit intérieur brut). Ce qui veut dire que *les investisseurs, en particulier* internationaux, normalement attirés par les qualités de l'économie française, ne trouvent pas une quantité de supports d'investissement suffisante. En outre, les plus grosses sociétés cotées en Bourse ne pèsent chacune que 50 milliards de francs, soit trois *fois* moins que les plus importantes firmes britanniques négociées à Londres.



» L'autre aspect négatif du marché français est l'insuffisance de l'épargne à long terme orientée vers les entreprises : l'épargne française est plutôt orientée vers le court terme. Le succès des SICAV ou Fonds communs monétaires l'illustre bien. Pour des placements longs, on préfère encore l'immobilier aux valeurs mobilières.

Concentration et différenciation

– La crise de cet été ne va t-elle pas accélérer le regroupement des sociétés de Bourse ?

– Le mouvement est déjà très engagé. Il s'agit d'un processus assez classique d'adaptation d'un secteur industriel soumis brutalement à la déréglementation et à la concurrence internationale, processus caractérisé par des sorties, par des restructurations assez fortes des entreprises en place, à la fois en termes de stratégie et d'activité, puis par l'apparition de nouveaux arrivants.

» Cette année, les intermédiaires étrangers continuent à s'installer, conscients des potentiels du marché français, et des projets franco-français d'intermédiation spécialisée prennent de l'ampleur tels Altus Finance et Pallas. Il y aura concentration et différenciation. Et à côté de dix à quinze maisons de forte taille, il faut un mouvement très dynamique de renouvellement, l'apparition de nouveaux projets de tailles très diverses, y compris de très petits, permettant la modernisation permanente du système et l'apparition de nouveaux acteurs.

– Vous êtes donc d'accord avec le chiffre de dix à quinze sociétés de Bourse qui survivront vraiment sur les quarante-quatre existant actuellement, comme l'affirment la plupart des boursiers ?

– Je prétends qu'à côté de ces dix à quinze maisons qui donneront à notre Bourse son identité il peut exister plus de sociétés de Bourse qu'aujourd'hui, mais avec des objectifs limités et des tailles très diverses – *comme* sur les autres places.

– L'adaptation est douloureuse, notamment en termes financiers ?

– Elle est difficile dans le sens où les comptes d'exploitation subissent à la fois les conséquences des adaptations structurelles et celles d'une concurrence violente, surtout sur les prix, dans une conjoncture mauvaise. Il serait plus facile de s'adapter dans un marché en croissance. Cela ne veut pas dire que le métier est en cause, ni même les sociétés de Bourse. Tous les secteurs industriels vivent ainsi des périodes de basses eaux. La Bourse en a déjà connu voici dix, quinze ans. Actuellement, vous avez des maisons très solides qui peuvent faire le gros dos dans la tourmente. Le capital des sociétés de Bourse est globalement bien plus solide aujourd'hui qu'avant 1988.

– La faillite de Tuffier a quand même troublé les esprits. Certains vous reprochent de ne pas avoir agi assez vite ?

– Après m'avoir reproché d'être intervenu trop tôt... Nous suivions la société Tuffier depuis plusieurs mois et poussions activement sa direction à prendre des décisions. L'inspection était en mission de contrôle et rencontrait les équipes de Tuffier pour éclaircir sa situation et faire apparaître sa véritable marge de manœuvre face aux sérieux problèmes qu'elle rencontrait.

» Il ne pouvait être question de traiter le dossier sur la place publique, ce qui aurait eu comme seule conséquence de précipiter les événements alors que des solutions pouvaient encore être trouvées. La décision de suspension a été prise le jour où les actionnaires ont clairement fait savoir qu'ils ne feraient pas les efforts nécessaires.

– Avez-vous depuis intensifié le contrôle chez les autres intervenants ?

– Durant le mois d'août, nous avons procédé à des inspections concentrées sur l'évaluation des problèmes d'exploitation rencontrés grâce à la batterie de ratios prudentiels mis en place fin 1989. Les inspecteurs de la SBF ont pour mission d'être en contact régulier avec les directions des sociétés pour suivre leur évolution de façon rapprochée. *Mais qu'on ne s'y trompe pas ! Ce* sont les dirigeants et les actionnaires qui sont les seuls responsables de leur avenir. Les autorités ne sont pas là pour se substituer à eux. Elles peuvent faire prendre conscience d'une situation, opérer divers degrés de pression. Quant à la suspension d'activités, elle n'est qu'une « arme atomique » aux conséquences trop graves ; elle ne peut être employée que dans les cas extrêmes.

– La réforme de 1988, où en sommes nous ?

– Le marché achève en ce moment une première étape d'évolution dans son ensemble réussie, appréciée au moins à l'étranger. Cette phase a constitué une réforme rapide, institutionnelle et technologique. Elle a plongé tout le système boursier et financier dans la concurrence et l'internationalisation. Nous avons maintenant l'un des marchés les plus informatisés du monde sur la cotation, le routage des ordres, la diffusion des informations et bientôt sur le règlement-livraison. En conséquence, il n'y a plus de grande réforme boursière et financière à entreprendre dans les années à venir et ce n'est plus à ce niveau-là qu'il faut travailler.

» Le marché a désormais besoin d'un programme politico-économique qui le conduise à une taille plus conforme à celle de l'économie, en agissant sur l'offre de titres, sur la demande d'investissement à long terme et en supprimant ce qui reste de freins à la circulation des capitaux.

» La place française a encore un potentiel très important, tant pour les investisseurs que pour les intermédiaires. *S'il était exploité, ces* derniers en particulier trouveraient sans mal les moyens de dépasser leurs difficultés.

– C'est un message ou un testament ?

– Ce n'est qu'un message... Je sais que mon profil et mon expérience étaient utiles dans cette phase d'installation technique. La nouvelle étape est très différente. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS BOSTNAVARON
et DOMINIQUE GALLOIS

Ferruzzi rompt tous ses liens avec la Banca commerciale italiana

Ferruzzi, le groupe agroalimentaire italien dirigé par M. Raul Gardini, a rompu tous ses liens avec la Banca commerciale italiana (BCI), l'un des plus importants établissements financiers du pays. Des mesures semblent avoir été prises au sein de Ferruzzi pour rembourser rapidement les 800 milliards de lires (3,5 milliards de francs) empruntés à la BCI.

Ce mouvement *d'humeur* – une première dans la péninsule italienne – est interprété dans les milieux financiers italiens comme une protestation contre les influences politiques à laquelle la BCI est soumise.

Le différend viserait même directement M. Luigi Fausti, *directeur* général de la BCI et proche du Parti socialiste. Ce dernier se serait activement opposé à la privatisation des 40 % de parts que l'Etat italien détient dans Enimont et qui intéressent Montedison, la filiale chimique de Ferruzzi.

ÉCONOMIE

INDUSTRIES

Sans inquiétude sur les effets de la crise du Golfe

Les sociétés de services informatiques restent florissantes

Les sociétés françaises de services informatiques (SSII) demeurent florissantes, installées sur un marché acyclique – qui n'a donc pas à redouter les effets de la crise du Golfe – en croissance de 25 % ces quatre dernières années. C'est ce qu'a déclaré le 2 octobre M. Gérard Bauvin, le patron de la Sligos, qui fut pendant six ans président du Syntec.

Sans les citer, M. Bauvin a tenu à préciser que les petites sociétés qui ont connu des difficultés en chaîne depuis quelques mois (en fait, Forum International, Asystel...) ne faisaient pas le même métier que les membres du Syntec et qu'il ne fallait pas conclure de leurs problèmes que les SSII étaient en difficulté. En revanche, les problèmes présents ou passés rencontrés par les « vraies » SSII étaient à classer, selon son analyse, en deux grands types : des difficultés de stratégie ou de management.

Au nom du même combat contre l'amalgame, il s'est inscrit en faux contre l'idée selon laquelle les SSII françaises seraient vulnérables sur le secteur des progiciels : *« Méfiez-vous des analyses globales et des moyennes. C'est vrai qu'il est un domaine où les Français sont faibles, dans les logiciels utilitaires pour les micro-ordinateurs, dominés par les Américains. » « Sur les dix premières sociétés européennes, six sont françaises »*, répond-il aussi à ceux qui s'interrogent sur la solidité des positions françaises en Europe.

Plus fondamentalement, M. Bauvin ne s'inquiète pas de l'impact qu'aurait un ralentissement économique induit par la crise du Golfe : *« Les entreprises sacrifient d'abord leurs investissements de capacité, plutôt que ceux de productivité »*, et le service informatique relève de cette capacité. En revanche, leur demande devient de plus en plus sophistiquée. Cela les incite à s'adresser soit aux plus grosses de la profession, soit aux toutes petites hyperspécialisées, explique le patron du Syntec, l'un des observateurs les plus avisés du métier. La bipolarisation de la profession, en cours depuis plusieurs années, s'en trouvera renforcée.

Sligos, qui veut accroître de 1 milliard son chiffre d'affaires (3 milliards actuellement) d'ici à 1993, tout en restant dans ses métiers, a pris le contrôle de trois petites entreprises françaises cette année. Il vient d'acquérir 65 % de l'italien Mesarteam (ingénierie informatique) et pourrait annoncer prochainement une opération en Espagne. Il s'est aussi mis sur les rangs pour la reprise du britannique Signet.

F. V.

A la veille de la réorganisation du groupe suédois

Départs en chaîne chez Volvo

L'accord final Renault-Volvo venait à peine d'être bouclé, jeudi 27 septembre, que le président de Volvo Amérique du Nord, M. Björn Ahlström, présentait sa démission.

STOCKHOLM

de notre correspondante

La réorganisation du groupe, qui sera effective à partir de 1991, fait perdre à M. Ahlström le contrôle direct des activités sur ce marché nord-américain, particulièrement important pour Volvo, qu'il avait développé *« à partir de rien »*. Pendant les dix-huit ans qu'il a occupé ce poste, le chiffre d'affaires de Volvo outre-Atlantique est passé de 750 millions à 26 milliards de couronnes. *« Quand on a été chef de tout cela pendant aussi longtemps, ce n'est pas drôle de n'en avoir plus qu'un sixième »*, a expliqué M. Ahlström.

A Göteborg, fief de Volvo, on s'efforce de dédramatiser sa démission. *« Ce n'est guère positif qu'il s'en aille maintenant, mais il n'y avait pas d'alternative »*, indique M. Hans Renström, le porte-parole du groupe suédois, qui souligne que M. Björn Ahlström était en faveur de l'alliance avec Renault.

En Europe oui mais pas aux Etats-Unis sans doute, où les gens de Volvo, M. Ahlström le premier, redoutant que l'accord ne permette à la Régie d'utiliser le réseau de ventes du partenaire suédois en Amérique du Nord, disaient : *« Nous ne voulons absolument pas de Renault dans nos shows rooms. »* Les discussions entre M. Björn Ahlström et M. Pehr Gyllenhammar, le grand patron de Volvo, ont été serrées et les deux hommes se sont quittés *« en bons termes »*, mais M. Ahlström sera désormais remplacé par son numéro deux jusqu'ici, un Américain, M. Albert R. Dowden. En attendant de réaliser *« les idées concrètes, sur ce qu'il fera à l'avenir »*, il continuera pour sa part de siéger dans de nombreux conseils d'administration de Volvo aux Etats-Unis et en Europe mais, devenu entre-temps citoyen américain, il n'a aucune intention de retourner en Suède.

La défection de M. Ahlström survient en fait juste après celle de M. Roger Holtback, PDG de Volvo Voitures, qui, après une quinzaine d'années passées dans le groupe à un niveau élevé, a préféré le poste de PDG de la région ouest de la Suède que lui offrait la SE-Banken du groupe Wallenberg, assorti d'un fauteuil de membre de la direction générale de la banque. Outre MM. Ahlström et Holtback, M. Gyllenhammar doit aussi se séparer de M. Gösta Renell, vice-PDG de Volvo, qui part à la retraite après trente-deux ans au service du groupe. Comme il avait dû au printemps accepter la démission de M. Björn Carstedt, PDG de Volvo Voitures Suède, parti en Amérique du Nord pour y diriger les activités de Ikéa. Une consolation cependant pour M. Gyllenhammar : les ventes des voitures Volvo aux Etats-Unis ont légèrement repris en septembre.

FRANÇOISE NIÉTO

Face à la menace japonaise

M. Calvet demande une renégociation de l'Acte unique européen

M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA (Peugeot et Citroën), a vivement critiqué mardi 2 octobre au Mondial de l'automobile, la politique européenne menée à l'égard des importations de voitures japonaises. *« La construction européenne ressemble à une machine tournant sur sa lancée (...) sans que personne ne soit bien sûr que l'impulsion initiale soit toujours de saison. Peut-on imaginer que la libéralisation des pays de l'Est, que la crise du Golfe, que l'hésitation entre une Communauté à dominante plutôt bureaucratique et une Communauté à dominante plutôt politique et démocratique, ne supposent pas un réexamen complet ? »*

M. Calvet a qualifié la Grande-Bretagne de *« porte-avions japonais, voire de la cinquième île du Japon »* pour accepter les implantations d'usines nippones sur son sol.

Il faut, dit-il, marquer *« une pause »* dans la construction de la Communauté et, en parallèle, arrêter les discussions actuelles menées avec les constructeurs automobiles japonais.

Selon lui, une réunion des chefs d'Etat devrait adopter une *« conception nouvelle de l'Europe, de sa géographie et de sa philosophie »*. Elle devrait aussi *« renégocier l'Acte unique »* pour lui donner le volet de politique extérieure commune dont il manque.

D'ici là, le patron de PSA demande l'arrêt de l'implantation d'usines japonaises, le maintien des quotas d'importations actuels (3 % du marché en France) jusqu'en 2002, l'obligation d'un contenu local pour les usines déjà bâties et *« de grands programmes communautaires d'aides à l'investissement et à la recherche dans les branches attaquées par le Japon »*.

Regroupement dans l'agroalimentaire

Paribas marie Guyomarc'h et Doux pour en faire le numéro un européen du poulet

Poursuivant sa stratégie dans l'agroalimentaire français centré notamment sur l'alimentation animale, le groupe Paribas a porté l'activité produits alimentaires à base de volaille de sa filiale Guyomarc'h à la société Doux, qui va ainsi devenir le numéro un français du poulet avec 7 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel.

En février 1990, Paribas avait racheté pour 2,8 milliards de francs la société bretonne Guyomarc'h au groupe Louis Dreyfus. Créée en 1954, Guyomarc'h, dont le siège est à Elven dans le Morbihan, emploie 6 000 personnes et réalise 7,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 43 % dans les aliments pour le bétail, 30 % dans les produits alimentaires à base de volaille (sous la marque Père Dodu) et 15 % dans les aliments pour animaux de compagnie (la marque Royal Canin, qui ne sera pas vendue comme le bruit en avait couru).

La société familiale Doux, non cotée en Bourse, dirigée par deux frères, réalise 5 milliards de francs en élevage de poulets. Elle est la première société française exportatrice dans ce secteur avec des filiales en Espagne, en Belgique, en RFA et bientôt en ex-RDA.

Pour Paribas, qui détenait 15 % de son capital, il n'était pas rationnel de jouer deux chevaux dans le même secteur à la suite de l'apport à la société Doux d'une partie des activités de Guyomarc'h, cette filiale de Paribas recueillera les 15 % de Doux possédés par sa maison-mère et portés à 20 %. Paribas va donc renforcer ainsi sa présence dans le secteur aliments – désormais au troisième rang français avec, notamment, 30 % de foie gras (Delpeyrat) et 10 % dans les légumes en conserve (Bonduelle), sans oublier le rachat à la Compagnie de navigation mixte par Bonduelle des conserves Cassegrain.

Le groupe Paribas exprime ainsi sa confiance dans la filière poulet (congelé, fumé ou cuisiné) et entend tirer parti de l'appétit croissant des consommateurs pour les viandes blanches. Dans ce domaine, la société Doux ainsi renforcée se hisse parmi les premiers mondiaux, juste derrière l'américain Tyson (20 milliards de francs de chiffre d'affaires).

F. R.

Confirmation du redéploiement du groupe japonais

Matsushita signe un accord de coopération avec Siemens

Le premier fabricant japonais de produits électriques grand public, Matsushita, a annoncé, mardi 2 octobre, la signature d'un accord de coopération avec Siemens AG pour la production d'ordinateurs personnels.

TOKYO

de notre correspondant

Cet accord confirme la volonté de Matsushita de redéployer sa production vers des secteurs que le géant japonais n'avait pas encore touchés. Matsushita fournira à Siemens des ordinateurs miniatures, compatibles avec les produits IBM, qui seront commercialisés sous la marque Siemens tandis que ce dernier produira des ordinateurs personnels de bureau destinés à être vendus en Europe sous le label Panasonic, l'une des marques de Matsushita.

Cet accord intervient au moment où sont en cours des négociations entre Matsushita et MCA Inc., maison mère des studios Universal, l'un des grands groupes de l'industrie du divertissement américaine, en vue d'une fusion-aquisition de ce dernier par la firme japonaise.

Les ordinateurs, comme les télécommunications ou les semi-conducteurs sont des secteurs prioritaires du programme de restructuration de la production poursuivi par Matsushita depuis quatre ans. Cette année, l'entreprise a dépensé 400 milliards de yens pour développer ces nouveaux produits, notamment les ordinateurs, une production que Matsushita avait abandonnée lorsque l'informatique était encore à ses débuts.

Matsushita a récemment acheté la société américaine Solbourne Computer et vient de passer un accord avec Tandy Corp. portant sur la commercialisation, sous la marque Panasonic, d'ordinateurs miniature. Matsushita, qui était peu présent en Europe, compte y renforcer ses positions grâce à son alliance avec Siemens.

Cet accord intervient au moment où, de son côté, Sony, dont la rivalité avec Matsushita apparaît de plus en plus âpre, est en train de négocier avec Apple Computers Inc. la production en commun d'ordinateurs miniatures de la gamme Macintosh.

Ph. P.

Sur décision du tribunal de commerce

Codec est repris par Promodès et une filiale de la SCAC

La coopérative de commerçants Codec, qui avait déposé son bilan le 8 août dernier, sera reprise pour l'essentiel par Promodès et par France Distribution Système, une filiale de la SCAC (groupe Bolloré). Ainsi en a décidé, mardi 2 octobre, le tribunal de commerce de Corbeil-Essonnes.

Pour 190 millions de francs, Promodès (enseignes Continent, Champion, Shopi) acquiert trois entrepôts (dans l'Eure, le Lot-et-Garonne, la Gironde), le crédit-bail de l'entrepôt de Thiais, dans la région parisienne, 32 magasins, 80 millions de francs de créances et les marques et enseignes Codec. Il faut y ajouter la reprise des stocks (dont le prix sera déterminé sur inventaire). L'emploi de 357 salariés sera maintenu et un reclassement sera offert à 90 autres personnes, sur un ensemble de près de 800 salariés de la maison-mère. Près de 300 commerçants sociétaires de Codec, sur 764, rejoindront Promodès, d'autres rallieront Intermarché et Système U. France Distribution Système, de son côté, reprend trois entrepôts. Il lui en coûtera 28 millions de francs.

L'enseigne Codec devrait être maintenue sur les magasins de proximité, les supermarchés ayant vocation de se transformer en Champion. La décision du tribunal signe l'éclatement d'un groupe de distribution qui pesait 15,8 milliards de francs de chiffre d'affaires et permet à Promodès (51,9 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé, 67 hypermarchés) de prendre place, aux côtés de Carrefour, de Leclerc et d'Intermarché, au tout premier rang du commerce de détail en France.

Contraction du chiffre d'affaires mais hausse des bénéfices

Sodexho va vivre sans les Wagons-lits

L'échec de l'alliance projetée avec les Wagons-lits n'a pas mis en cause la situation de Sodexho, a affirmé mardi 2 octobre M. Pierre Bellon, PDG de la première société française de restauration collective et – pour quelque temps encore – administrateur délégué des Wagons-lits (*le Monde* du 3 octobre), sorti d'un silence de plusieurs mois.

Sur l'exercice 1989-1990 (achevé au 31 août), le chiffre d'affaires de Sodexho (7,6 milliards de francs), est inférieur de 5,4 % à celui de 1988-1989, surtout en raison d'une réduction volontaire (*« un nettoyage »*) des contrats en Amérique du Nord. Le bénéfice net (151 millions de francs) a progressé de 17 % par suite de cette amélioration de la rentabilité de la restauration collective, des gains dégagés dans les « titres de service » (chèques-repas, etc.) Au cours de l'année écoulée, le groupe a obtenu de nouveaux contrats (notamment les chèques-repas pour les 45 000 salariés des chemins de fer belges), racheté Prestamex, numéro deux des « titres de service » au Mexique. Enfin, sa situation financière est bonne : l'endettement à plus d'un an est revenu de 58 % à 40 % des fonds propres, et la mise en équivalence de la participation dans les Wagons-lits ne lui a coûté que 21 millions de francs sur le dernier exercice.

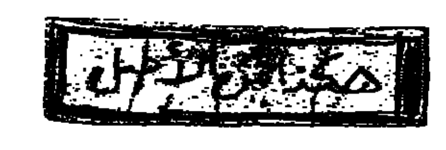
Aujourd'hui, M. Bellon doit renoncer à ses ambitions de constituer le premier groupe mondial de restauration collective car le projet de holding HR avec Eurest *« ne se fera pas »* (*« En entrant dans les Wagons-lits, j'ai pris un risque calculé. J'ai échoué »*, a-t-il reconnu). Cependant, il ne désespère pas de l'avenir : *« Il ne me paraît pas très cohérent que, dans la compétition internationale, un groupe franco-belge et deux groupes français puissent, chacun de son côté, avoir l'ambition d'être leader mondial. »*

Réduite à ses propres forces, Sodexho reste au premier rang de la restauration collective en France et dans plusieurs pays étrangers ; dans la gestion des « bases-vie », le groupe espère profiter de la relance de l'exploration pétrolière et des grands chantiers dans certains pays. Dans les loisirs, M. Bellon veut rechercher une politique de « niches » – comme le tourisme fluvial. Au total, il table sur une croissance de 10 % du chiffre d'affaires et de 15 % du bénéfice net sur 1990-1991.

G. H.

SOCIAL

□ **Six syndicats de fonctionnaires demandent des négociations salariales.** – La CGC, la CFTC, la FGAF (autonome), FO, la CFDT et la FEN ont décidé, mardi 2 octobre, de *« s'adresser solennellement au gouvernement pour demander l'ouverture de négociations »* dans la fonction publique *« en vue de résoudre le contentieux antérieur (1988-1989) et actuel (1990) »*. Dans un communiqué, les six organisations exigent *« une mesure d'augmentation immédiate à valoir sur le résultat de la négociation et tenant compte des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 1988 »*. Pour 1990, les fonctionnaires ont reçu pour l'instant une augmentation générale des traitements de 1,2 % au 1er avril...



ÉCONOMIE

Deux mesures dans la politique d'aménagement du territoire

M. Chérèque annonce la création d'une zone d'entreprises à Valenciennes et le doublement de la technopole de Sophia-Antipolis

M. Jacques Chérèque a annoncé, mardi 2 octobre, que le premier ministre réunirait le 6 novembre un conseil interministériel pour définir, cinq mois après le débat à l'Assemblée nationale, les lignes directrices de la politique d'aménagement du territoire et pour prendre des mesures immédiates.

Le ministre délégué auprès de M. Roger Fauroux veut relancer la machine de l'aménagement du territoire car les résultats du recensement effectué par l'INSEE révèlent des évolutions inquiétantes. Les vieux bassins industriels de l'arc nord-est ainsi que les régions peu denses de l'Ouest et du Centre voient leur population et leurs emplois décroître ou au mieux stagner, tandis que le poids économique de l'Ile-de-France recommence à s'alourdir.

Depuis dix ans, les principaux déséquilibres régionaux n'ont pas été corrigés efficacement. En outre, selon M. Chérèque, la crise du Golfe risque d'encourager un développement à deux vitesses de la France tandis que l'ouverture politique et économique vers l'Europe orientale *« va peser sur nos propres capacités de développement et d'échanges, ce qui risque d'aggraver les disparités régionales »*.

Le premier ministre aura à donner son feu vert sur trois dossiers précis déjà bien avancés. Un ensemble de mesures fiscales et financières spécifiques pour le bassin de la Sambre et la région de Valenciennes (où le chômage dépasse 15 %) – comparable au dispositif des zones d'entreprises de Dunkerque, La Ciotat et La Seyne, sera mis en place avec l'accord des autorités de Bruxelles. A propos de la politique des villes, un contrat triennal va être signé avec Strasbourg et un programme de développement économique conclu avec les élus de Marseille et d'Aix. Enfin, le périmètre de la technopole de Sophia-Antipolis au nord de Nice va être doublé et un programme de logements lancé.

Le projet de budget pour l'aménagement du territoire pour 1991, en hausse de 27 % par rapport à la loi de finances initiale de 1990, est qualifié de *« convenable »* par M. Chérèque *« après les déboires des années passées, mais il faudra obtenir une rallonge en fin d'année »*. Les investissements de production de moins de 20 millions de francs qui créent quelques dizaines d'emplois dans les villages des zones rurales les plus fragiles (Massif Central, Bretagne intérieure, Morvan, Pyrénées) seront encouragés par des primes (100 millions de francs au budget) à condition que les conseils régionaux concernés fassent un effort équivalent sur leur propre budget.

Quant à l'Ile-de-France, dont le ministre de l'aménagement du territoire souligne régulièrement l'hypertrophie, M. Chérèque ne veut pas être absent du *« grand chantier »* ouvert par M. Rocard et il plaide pour l'organisation d'un espace plus large, c'est-à-dire le Bassin parisien s'étendant jusqu'à Cherbourg et Charleville. Il vient d'écrire au préfet d'Ile-de-France, M. Olivier Philip, pour lui demander, dans le cadre de la préparation du futur schéma d'aménagement, *« d'établir trois scénarios de population à l'horizon 2015 : l'un à 13 millions d'habitants, l'autre à 11, le troisième intermédiaire afin d'examiner leurs conséquences en termes de répartition géographique de l'habitat, de l'emploi, de l'environnement, des équipements nouveaux à programmer et d'équilibre avec le reste du territoire national »*.

Avec son franc-parler habituel, M. Chérèque n'a pas hésité à lancer une pierre dans le jardin de son collègue, M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement : *« Apprendre en plein été, en lisant le journal, que le gouvernement autorise la construction de 600 000 m² de bureaux supplémentaires à la Défense (le Monde du 3 août), a-t-il commenté, c'est un peu fort quand on est ministre de l'aménagement du territoire... »*

FRANÇOIS GROSRICHARD

COMMUNICATION

En vendant ses actions de TF 1

M. Robert Maxwell abandonne l'audiovisuel

C'est par un laconique communiqué, diffusé mardi soir 2 octobre à Londres, que M. Robert Maxwell a annoncé qu'il abandonnait le secteur de l'audiovisuel. Le patron de presse britannique a décidé de vendre ses participations dans TF 1 (12,5 %), la télévision privée britannique Central TV (20 %), la chaîne musicale par satellite Music TV (51 %) et tous ses actifs dans la télévision par câble (British Cable TV).

Décision surprise puisqu'il y a deux semaines encore, M. Maxwell affirmait devant la presse française qu'il ne songeait pas à vendre ses actions dans TF 1. Décision spectaculaire puisque l'homme d'affaires britannique renonce ainsi à bâtir un empire de communication multimédia pour se recentrer sur ses activités traditionnelles : la presse et l'édition.

Contacté mardi matin, M. Maxwell se refusait à tout commentaire. Mais il semble bien que la première raison de ce revirement soit financière. Maxwell Communications s'est lourdement endetté en 1988 pour racheter aux Etats-Unis l'éditeur Macmillan pour 2,6 milliards de dollars et les Guides officiels aériens (750 millions de dollars). Même s'il a vendu de nombreux actifs dans l'imprimerie, Maxwell Communications a encore une dette à court terme d'environ 400 millions de dollars payable le 23 octobre.

C'est là qu'intervient la mécanique financière propre à l'empire de M. Maxwell. Pour soulager Maxwell Communications, groupe coté en Bourse, Pergamon Holdings, filiale à 100 % de la Fondation Maxwell au Liechtenstein, vend aujourd'hui ses participations dans l'audiovisuel et rachète certains actifs de Maxwell Communications (notamment les participations dans le fabricant de papier canadien Donahue, pour 140 millions de dollars).

Une nouvelle donne pour les chaînes privées ?

Le redressement financier s'accompagne d'un repositionnement stratégique. M. Maxwell n'est jamais parvenu à prendre des positions de premier plan dans l'audiovisuel. En Grande-Bretagne, il reste à l'écart de la grande bataille des chaînes par satellite et se méfie de la politique de Mme Thatcher en matière de télévision privée. En France, l'homme d'affaires britannique n'a jamais caché qu'il n'avait aucun pouvoir au sein du conseil d'administration de TF 1 et que l'actionnaire principal, le groupe Bouygues, ne tenait aucun compte de ses critiques.

M. Maxwell vend sa participation dans la Une au moment où l'action de la chaîne est au plus bas (278,20 francs). Il peut trouver rapidement un repreneur en la personne de M. Silvio Berlusconi. L'Italien, en position difficile sur la Cinq, détient déjà quelque 5 % de TF 1 et peut saisir cette occasion pour devenir un partenaire privilégié du groupe Bouygues au sein de la Une. Par ricochet, c'est tout le paysage télévisuel français qui serait remodelé, puisque le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui s'interroge aujourd'hui sur l'arrivée d'Hachette comme opérateur de la Cinq, deviendrait le grand arbitre de ce chassé-croisé de capitaux. Mardi matin, les responsables de TF 1 et du groupe Bouygues se refusaient à tout commentaire.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Euromusique poursuit son développement en Europe

Euromusique vient de demander une nouvelle fois au Conseil supérieur de l'audiovisuel l'attribution d'une fréquence hertzienne pour la diffusion de ses programmes en région parisienne. Parallèlement, la chaîne musicale, déjà présente sur le satellite TDF 1, continue à développer sa stratégie d'implantation en Europe.

En effet, alors qu'elle émettait déjà en Tchécoslovaquie depuis le premier septembre, la chaîne a signé deux nouveaux accords ces dernières semaines : le premier avec la Hongrie pour diffuser, durant le mois d'octobre, une émission hebdomadaire sur la deuxième chaîne, le second avec le groupe grec Olympic Action pour assurer dix-sept heures de programmes quotidiens sur Athènes et sa région. Euromusique vient en outre de signer avec Gosteleradio pour la fourniture de trois heures quotidiennes de programmes sur les réseaux câblés soviétiques, ce qui représente environ trois millions de téléspectateurs supplémentaires.

La septième promotion du séminaire multimédia

L'Institut multimédia accueillera, le 29 novembre, la septième promotion de son séminaire. Ce cycle de formation haut de gamme réunit chaque année une quarantaine de décisionnaires des milieux de la communication et des médias ainsi que des secteurs bancaires et industriels. Une série de quatorze journées de conférences, réparties sur sept mois, couvrent les principaux aspects de la communication : technologies, droit, nouveaux marchés, création et programmation, financement et stratégies.

Le séminaire est complété, du 16 au 30 mars, par une mission d'études aux Etats-Unis dans une quarantaine d'entreprises, de New-York à Los Angeles, en passant par la Nouvelle-Orléans où se tiendra la convention annuelle de la télévision par câble.

Plus de deux cents professionnels ont déjà suivi le séminaire de l'Institut multi-médias qui est devenu en sept ans un lieu privilégié d'échanges et d'informations. Les travaux de l'Institut bénéficient du concours de France Télécom, la SEPT, Télédiffusion de France, le Centre national de la cinématographie et le journal *le Monde*. Ils sont organisés avec le soutien de la commission télévision de la Procirep.

► Renseignements et inscriptions : Institut multimédias, 1, rue Descartes, 75005 Paris (tél. : 46-34-36-38).

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Les pouvoirs publics face à la spéculation foncière

Les maires entre la carotte et le bâton

Comment limiter la flambée des coûts fonciers et trouver des sites d'accueil pour le logement social au centre de l'agglomération parisienne, c'est-à-dire dans la capitale et dans la première couronne ? Ici, impossible de faire des zones d'aménagement différé (ZAD), comme à Saclay ou à Montesson *(le Monde* du 27 septembre : « Secteurs stratégiques » sous haute surveillance») : la procédure ne vaut que sur les terres agricoles. Depuis un an, l'Etat invente de nouveaux outils pour peser face aux communes.

Au début, la méthode incitative a prévalu. Le train de « mesures d'urgence » annoncées en octobre dernier par M. Michel Rocard prévoyait que l'Etat et la Ville de Paris libéreraient 10 hectares d'emprises publiques, pour y monter des opérations comportant une large part de logements sociaux. *Une liste a été établie.* La direction régionale de l'équipement (DRE) assure que les terrains seront livrés à des prix raisonnables.

La formule n'est malheureusement ni simple ni rapide. Evoquant le cas de sa ville, M. Didier Paillard, l'adjoint au maire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dénonce les accords signés entre des entreprises publiques comme la SNCF et la RATP et des promoteurs privés. Les premières apportent le terrain, les seconds leur cèdent en contrepartie des locaux neufs. *« Ce système d'échange (procédure de dation) permet aux opérateurs publics de rentabiliser leur terrain et de participer aux bénéfices du promoteur,* explique l'élu. *A l'heure où l'on demande aux entreprises publiques d'assainir leur politique, cela ne donne pas une vision claire des prix. »*

A Paris, le feuilleton de la caserne Dupleix a illustré en 1987-1988 la difficulté de trouver un « juste prix » dans ce genre de transactions. Le ministère de la défense avait décidé de se défaire de 4 hectares et demi de terrains au cœur de la capitale. L'armée, ne voulant pas céder son bien à faible prix, réclamait une vente par adjudication publique. C'est finalement la Ville qui s'est portée acquéreur. Mais l'on a vu la divergence de deux *logiques, celle de l'Etat* et celle d'une administration, sa vassale pourtant. Même lorsque le décideur principal, à la fois chef du gouvernement et maire de Paris, semble avoir tous les atouts en main. Engagée à la même époque, l'affaire du parc de Passy qui se voulait *« exemplaire »* montre pour sa part que le système de dévolution des terrains « libérés » aux constructeurs (concours avec cahier des charges) doit être soigneusement réfléchi.

Le retour de Robin des bois

Egalement visées par le programme d'actions d'urgence d'octobre dernier : les communes de l'Ouest parisien. Pour échapper à la procédure de l'agrément *sur la* construction des bureaux « en blanc » (sans affectation), ces dernières *ont la possibilité de signer* des conventions avec l'Etat s'engageant à construire deux mètres carrés de logements pour un mètre carré de bureaux. Boulogne-Billancourt et Suresnes (Hauts-de-Seine) ont étrenné le système. Une quinzaine d'autres communes devraient suivre leur exemple d'ici à la fin 1990.

Las ! les cabinets ministériels ont sans doute jugé le dispositif insuffisant puisque, au milieu de l'été, M. Michel Delebarre a rendu public un grand projet d'extension de la Défense *(le Monde* du 26 septembre). Un programme *« placé sous la responsabilité totale de l'Etat »*, a précisé le ministre de l'équipement, des transports, du logement et de la mer, tandis que M. Jean Tibéri (RPR), premier adjoint au maire de Paris et député, dénonçait *« le mauvais coup contre les collectivités locales »*.

Jusqu'ici, tout reposait encore sur le dialogue, éventuellement *dans le cadre de l'élaboration* des schémas directeurs locaux (à La Plaine-Saint-Denis). La puissante Ville de Paris *en reconnaît* elle-même les vertus. Lorsqu'elle multiplie depuis deux ans des sortes de *« concertations bilatérales »* avec ses voisins – Aubervilliers ou Saint-Denis par exemple – pour résoudre des problèmes particuliers (logement des expulsés, grand stade, etc.,). Seule exception à la coopération, très spécifique il est vrai : l'Etat a pris en main les destinées de l'île Seguin peu après l'annonce du départ de la régie Renault, en recourant à la formule du projet d'intérêt général (PIG), déjà utilisée pour Eurodisneyland.

Le dispositif sera « bouclé » si le *Parlement adopte cet automne* la proposition du député socialiste des Yvelines, M. Guy Malandain. Formulée au printemps, reprise à son compte par le gouvernement au cours de l'été, cette dernière vise à *obliger* les communes à se doter de « plans locaux de l'habitat », avec un programme obliga*toire d'HLM. Le parlementaire* suggère même de financer une partie des logements sociaux en prélevant *un écot sur les autres types de* construction. Le retour de Robin des bois !

De l'immobilier d'entreprise social

Au printemps dernier, alors que la spéculation faisait les gros titres de la presse, M. Pierre Bérégovoy y était allé de sa proposition, annonçant *son intention de « décourager la rétention de terrains »*. Reprenant un thème cher au président de la *République*, le ministre de l'économie et des finances brandissait l'arme fiscale contre *« ceux qui font de l'argent en dormant »*. Véritable serpent de mer, ce débat anime depuis longtemps les colloques des professionnels. Mais qui se hasarderait dans cette aventure délicate ?

Plus récemment, à la suite d'une affaire frauduleuse de transformation de locaux d'habitation en bureaux, les pouvoirs publics ont décidé de s'attaquer à l'activité des marchands de biens, aujourd'hui peu réglementée. Un groupe de travail présidé par M. Gilbert Santel, directeur de la construction au ministère de l'équipement et ex-directeur de cabinet de M. Louis Besson, ministre délégué chargé du logement, va prendre le dossier en main. Bouc émissaire, cri de guerre, ou phénomène réel ? Chacun a sa petite idée sur la spéculation. Une chose est sûre : elle prospère sur les marchés immobiliers dynamiques... et disparaît dès que les courbes fléchissent.

Dans deux, trois ou cinq ans, les conséquences du changement de la conjoncture auront *montré* leur visage. Des observateurs annoncent déjà les premiers signes d'une stabilisation du marché, celui des immeubles d'habitation notamment. Pour autant, les zones stratégiques ne perdront *pas tout leur* intérêt et les logements sociaux ou intermédiaires ne vont pas jaillir *du sol de la capitale.*

Au contraire, le conseil économique et social de la région Ile-de-France *s'alarme du retard déjà pris* dans la construction de HLM en 1990. Les 17 700 logements *sociaux ou intermédiaires promis* par le gouvernement ne seront pas lancés dans les temps. Autre fait *significatif : la direction régionale* de l'équipement a commencé à plancher sur la mise au point d'un *système permettant* la *survie* des activités à caractère productif dans le bassin central, avec des loyers modérés de 500 à 600 francs le mètre carré. De l'immobilier d'entreprise social en quelque sorte.

HELÈNE GIRAUD

DANS LA FAMILLE "RICHE-EN-DORMANT", JE VOUDRAIS : LE MAIRE !?

PIOCHE !

PESSIN

Les leçons du passé

Zones d'aménagement différé, création de villes nouvelles et intervention autoritaire de l'Etat... Le gouvernement semble découvrir peu à peu les vertus des vieilles recettes utilisées par M. Paul Delouvrier lors de l'élaboration du schéma directeur de 1965, toujours en vigueur. Les conseils de l'ancien délégué général du district de la région parisienne n'y sont peut-être pas étrangers.

« La hausse des prix du foncier en Ile-de-France, depuis deux ou trois ans, est trop violente pour qu'elle ne s'accompagne pas de spéculation », juge aujourd'hui M. Delouvrier. Puis il tire les leçons de son expérience passée. *« Lorsque nous avons sorti le document en 1965, les zones constructibles représentaient bien une capacité d'accueil de 14 millions d'habitants (ramenée à 12 millions en 1976)*, raconte-t-il. *Beaucoup de gens disaient d'ailleurs que je voyais trop grand ! Mais nous n'avons pas suffisamment additionné les plans d'occupation des sols (POS) des 300 communes de l'agglomération parisienne et vérifié leur « réceptivité ». Les maires – et c'est normal – ont eu tendance à rétrécir les zones habitables. Une augmentation de population laisse toujours présager de nouvelles charges et des changements électoraux. »*

« A l'époque, je pouvais avoir l'illusion que les villes nouvelles auraient des capacités suffisantes, poursuit M. Delouvrier. *Mais les ministres successifs se sont ingéniés à diminuer leurs objectifs de population. Aucun n'a eu le courage de voir clairement la situation ! »*

H. G.

Un second parc naturel pourrait être créé dans la région

Riche et fragile Vexin français

Après celui de la haute vallée de Chevreuse, dans les Yvelines, créé en 1986, un deuxième parc *naturel pourrait voir le jour en* Ile-de-France. Le projet de classer le Vexin français, au nord-ouest de la capitale, est sur le point d'aboutir.

Faire du Vexin français un parc naturel régional : l'idée, dit-on, n'avait pas déplu aux auteurs du *Livre blanc sur* l'avenir de la région. En recevant tout récemment à ce sujet les présidents des conseils généraux du *Val-d'Oise* et des Yvelines, le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Pierre-Charles Krieg, a *donné le coup d'envoi. La* procédure est désormais engagée.

Il s'agira maintenant de recueillir l'adhésion des communes, des départements et des régions éventuellement concernés. Puis le projet de charte sera soumis au préfet de région qui y ajoutera son propre avis avant de le transmettre au ministre de l'environnement, à qui il appartiendra de prononcer ou non le classement définitif. A cheval sur les départements du Val-d'Oise, de l'Oise et des Yvelines, le Vexin français s'étire sur une cinquantaine de *kilomètres* de long et sur une quarantaine de large. Il est délimité naturellement par les vallées de l'Oise à l'est, *de la Seine au sud, de l'Epte* à l'ouest (qui le sépare du Vexin normand) et, au nord, par les rivières de *la Troesne et de l'Esches. Son histoire,* ses paysages à vocation rurale, ses rivières et ses villages paisibles le *désignent comme « un territoire à l'équilibre fragile et au patrimoine naturel riche »*, les deux conditions requises pour pouvoir accéder au titre de parc naturel.

Equilibre fragile car il est de plus en plus menacé par le mitage de sa campagne. Patrimoine riche puisque, *sur ses* 135 communes, 121 *sont* inscrites à l'inventaire des sites pittoresques et 80 sont incluses dans des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). On n'y compte pas moins de 70 monuments historiques, et douze communes possèdent un site protégé. La boucle de Moisson et les falaises de La Roche-Guyon avec la route aux *Cent Corniches, la route* des Crêtes et les maisons troglodytes ont été classées le 16 juillet dernier, par *décret* du ministre de l'environnement.

Entité géographique

Pour donner plus de poids au projet, 38 associations, dont certaines se battaient depuis près de vingt ans, se sont regroupées au mois de juin dans une Union des amis du parc naturel régional du Vexin français. Pour elles, le Vexin est avant tout une entité géographique avec des frontières plus naturelles qu'administratives. *Le* parc devra bien sûr englober les 75 communes du Val-d'Oise situées dans le Vexin – les plus nombreuses –, mais aussi déborder dans les Yvelines autour de Limay et au sud de l'Oise (ce qui ferait intervenir, aux côtés de l'Ile-de-France, la région Picardie).

Les élus du Val-d'Oise préféreraient que les limites du parc ne sortent pas du département pour éviter de trop fortes discordances entre les intérêts départementaux. Mais aussi *pour pouvoir plus directement* maîtriser le développement économique du Vexin, qu'ils craignent de voir brader au *prix* de la seule protection de la nature.

Le parc naturel régional sera en *tout cas*, comme le souhaite M. Jean-Philippe Lachenaud, député UDF et président du conseil général du Val-d'Oise, *« un espace d'arrêt de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, qui est située aux portes du Vexin »*. Un des problèmes majeurs, à ses yeux, restera toutefois de convaincre le préfet de région, qui aurait, selon lui *« la farouche volonté d'établir des zones d'aménagement différé* (ZAD) *en périphérie de la ville nouvelle, aux abords du Vexin »*.

La ville nouvelle propose, pour sa part, d'être le partenaire du Vexin en aidant à l'implantation de petites unités industrielles. Une réponse à la crainte exprimée par certains de voir le Vexin se transformer en un simple conservatoire de la nature.

JACQUELINE MEILLON

AGENDA

Le Festival des premiers films

Le tout jeune Festival des premiers films ouvre à nouveau ses écrans jusqu'au 30 octobre dans dix-sept salles de la région parisienne.

Cette manifestation, créée en janvier dernier, est plutôt originale *: un réalisateur* confirmé, et non des moindres (Roger Vadim, Claude Berri, Yves Boisset, Bertrand Tavernier, Jean-Jacques Beinex, etc.), présente son premier film et parraine le premier long métrage d'un jeune cinéaste qui, de son *côté*, choisit un premier court métrage. Entre chaque *projection, les réalisateurs* expliquent leurs choix.

Le 6 octobre au Rex à Paris, à 19 heures : Jacques Deray *(le Gigolo)* présentera Marc Rivière *(le Crime d'Antoine)* et Raphaël Caussimon *(le Minotaure).*

Le 13 octobre à l'AMC à *Montreuil :* Roger Vadim *(Un jeu brutal)* présentera Régis Franc *(Toutes les femmes se ressemblent)* et Pascale Ferran *(le Baiser).*

▶ **Pour tous renseignements, programme et filmographie : SRF 215, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008. Tél. : 45-63-96-30.**

POINT DE VUE

Objectif : le degré zéro de pollution de la Seine

par Didier Julia

Des tonnes de poissons asphyxiés en aval de Paris : la brutalité d'un gros orage, en juin dernier, a rappelé la fragilité des progrès accomplis pour rendre la Seine propre. Il faut maintenant des solutions plus radicales.

MAINTENANT que le gouvernement s'est totalement dégagé financièrement de l'opération « Seine propre » en refusant de l'inscrire en 1989 dans le contrat de plan Etat-région, le conseil régional d'Ile-de-France a clairement posé ces questions à un comité d'experts de très haut niveau, conduit par le professeur Valiron. Le constat met le doigt sur un certain nombre de carences ou dysfonctionnements.

Depuis trois ans, les experts écrivent qu'en réseau unitaire, drainant à la fois eaux usées et eaux d'égout, les premières pluies d'automne et les orages d'été peuvent être assimilables à des accidents industriels majeurs entraînant une mortalité considérable de la faune (de 50 % à 70 %).

Les dysfonctionnements de la grande station d'épuration d'Achères (Yvelines) sont clairement analysés : rejet de 20 % des eaux non traitées dans la Seine, *soit* l'équivalent des eaux polluées de la ville de Marseille, réception d'eaux parasites par temps sec *(jusqu'à* 50 %), c'est-à-dire que, sur 2 000 000 de mètres cubes par jour provenant *d'un mauvais entretien* des égouts, d'apports intempestifs du métro souterrain et de certains *programmes immobiliers récents,* la station reçoit 700 000 mètres cubes d'eaux parasites ; la capacité de transport des égouts *reste inutilisée* à plus de 80 % ; les déversoirs à « seuil fixe » interdisent une gestion rationnelle du débit des égouts.

En secteur séparatif, où eaux d'égouts et eaux usées sont dissociées, 30 % d'eaux parasites sont reçues en temps sec du fait de défectuosités dans les branche*ments.*

Autre dysfonctionnement, les stations d'épuration de l'ensemble de la région doivent être arrêtées environ trente jours par an pour leur entretien, et pendant ce temps les eaux *sont rejetées directement dans* les fleuves ou dans les rivières. Ce dernier dysfonctionnement vient d'un manque de décentralisation des responsabilités.

Depuis Haussmann

Des solutions existent. Pour les trouver, il apparaît nécessaire de substituer au schéma technique d'assainissement un schéma écologique du cycle de l'eau visant un degré zéro de pollution et incluant la protection des captages.

Il est donc essentiel de préparer un nouveau schéma des eaux usées et pluviales. L'agence de bassin a déjà présenté de nouvelles propositions au conseil *régional* visant à rééquilibrer *le* traitement des eaux usées entre l'est et l'ouest de Paris.

Concrètement, *la* région Ile-de-France lance l'opération « Marne vive, avec, notamment, la reconstruction de *la* station de Saint-Thibault-des-Vignes qui va passer à 300 000 mètres cubes par jour *(avec zéro odeur, zéro azote,* zéro nitrate et traitement des eaux de pluie), etc.

Il s'agit de réaliser en trois ans, compte tenu du gabarit de la Marne, une opération à caractère emblématique et d'y instaurer *le* degré zéro de pollution, montrant par là clairement quel est notre objectif pour la *Seine dans les années à venir. La* mise en place d'un système de mesure de la qualité de l'eau est évidemment nécessaire pour contrôler les effets des investissements, car il *n'existe* actuellement aucun instrument de mesure de *la qualité* de la Seine, en dehors de l'observation, aléatoire, de la santé des poissons.

En outre, l'opération vise à décharger et à moderniser la gigantesque station d'Achères. Il ne peut *plus s'agir de « terminer »* Achères par une cinquième unité qui serait la continuation des quatre premières *par simple extension de procédés* datant d'avant-guerre. Achères V doit traiter toute l'eau (l'azote, les *nitrates*, l'eau de pluie) sans aucun rejet pollué et sans odeurs, en intégrant les techniques de pointe. On n'a pas fait un TGV en mettant une fusée derrière une locomotive à vapeur.

Le problème de la pollution doit être cerné et traité : le plus grand flux des égouts de Paris convergeant *par* Clichy à l'*amont* du barrage de Suresnes, il convient d'agir à court terme sur les secteurs critiques (en *amont* de Suresnes et de Chatou) par un stockage partiel et un traitement des eaux de pluie. A plus long terme, prévoir les stockages à grande échelle (600 000 mètres cubes) et à grande profondeur, comme *ceux réalisés* à Londres, au Japon... et à une plus petite échelle à Nancy.

La mise hors pollution de la Seine, premier grand projet d'envergure depuis Haussmann concernant les égouts, serait susceptible de capter l'attention du maire de Paris dont l'intérêt exceptionnel pour une approche écologique de l'aménagement de Paris ne s'est jamais démenti.

Les coûts ont été chiffrés. L'équipe de concepteurs-réalisateurs est mobilisée (comité de bassin, SIAAP, région, présidents de syndicats, CNRS, Compagnie des eaux, etc.) et profondément solidaire.

Il restera à mobiliser les élus municipaux pour améliorer la gestion des ouvrages et coordonner les consignes de gestion au-delà même de l'agglomération parisienne, sur l'ensemble de la région.

▶ **Didier Julia est député RPR de Seine-et-Marne, vice-président du conseil régional de l'Ile-de-France, chargé de l'aménagement rural et de l'environnement.**

ncière

du passé

tion de la Seine





CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

GRACE

Career progression through research & development

W.R. Grace & Co. is a leading international specialty chemicals company with selected interests in energy, manufacturing and service businesses. Its core business, Grace Specialty Chemicals Co., is the world's largest specialty chemicals company. Our European operations employ over 8,000 people in 16 countries.

Key to Grace Specialty Chemicals Co's success is its depth of technological know-how applied to individual customer needs. This is supported by our European Research Centres whose task is to help convert that understanding into tangible solutions.

Cryovac, one of Grace Specialty Chemicals Co's major businesses and a leading force throughout the world in the packaging industry, has a tremendous range of expertise to call on. Its teams include industrial chemists, packaging equipment engineers, food technologists, marketing and sales professionals, all working in tandem with the customer's team. Its European Research Centre, located near Milano, is looking for

young graduates in chemistry or chemical engineering

Preferably familiar with plastic converting industries and with extrusion technology, you will be responsible for product development (definition of materials, equipment, operating procedures, and other related activities).

You will have the opportunity to apply your talents and knowledge to the search for creative problem solving ideas. As part of an international research centre, you will have to demonstrate good communication and team work skills in a multicultural environment. While your working language will be English, good command of another European language will be a particular asset.

These positions will be of particular appeal to those who, using their scientific grounding as a base, may wish later to widen their careers into sales and marketing, technical service, or production on an international basis. They will also attract those who wish to gain experience abroad before engaging into a career path in their home country.

Please address your letters of application in English with a comprehensive curriculum vitae to the Personnel Department, reference PTC, at one of the following addresses:

Grace Italiana SpA Via Trento 7 I - 20017 Passirana di Rho (Milano) Italy Tel. (02) 9332 384	**W.R. Grace Ltd** Cromwell Rd, St. Neots, Huntingdon Cambs PE19 1QN England Tel. (0480) 21 55 21
Grace S.A. BP 9 F - 28231 Epernon Cedex France Tel. 37 28 94 50	**Grace Industrial Chemicals, Inc.** CP 780 CH-1001 Lausanne Switzerland Tel. (021) 619 0 325

Leader Français en Ingenierie Géologique appliquée à l'aménagement du territoire et à l'environnement, le BRGM vous propose de prendre une part active dans le développement de ses activités au sein d'une équipe de véritables professionnels.

2 INGÉNIEURS

Hydraulique Souterraine et Géotechnique.
Ecoles ou Universités.

Ingénieur spécialisé dans la pratique de la modélisation des écoulements ou Ingénieur spécialisé dans la mesure géotechnique in situ (sondages - essais), vous êtes mobile et disponible, motivé pour lancer et développer de nouvelles activités.

Vous parlez aussi bien français qu'espagnol (votre langue maternelle de préférence) et vous souhaitez surtout vous investir dans une entreprise qui saura vous ouvrir des portes pour mener au mieux votre gestion de carrière.

Pour ces postes à pourvoir le plus rapidement possible, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 4S-90/147 au BRGM - Direction du Personnel Service Emploi Mobilité - BP 6009 - 45060 Orléans cedex 02 France

BRGM
L'ENTREPRISE AU SERVICE DE LA TERRE

Neste is a Finnish group in the oil & petrochemicals industry. The Chemicals Division of Neste Corporation is expanding rapidly. Neste Chemicals has production sites and sales companies in most European countries, Asia and the United States. Neste Chemicals International N.V. in Belgium coordinates the polyolefins -polyopropylene and polyethylene - business activities. At present Neste Chemicals has 4 polyolefins plants with a turnover of about 35 billion BEF.

The Skill Centre High Density Film (PE) - **located in Brussels** - starting with new Technical Service and Development activities has an immediate opening for a (m/f)

TECHNICAL SUPPORT & CUSTOMER SERVICE POSITION

Reporting to the HDPE Film Skill Centre Manager.

The successful candidate is an individual with significant customer contact experience in the PE Film environment. Technical and practical skills appropriate to problem solving in a manufacturing environment are pre-requisites since on site diagnostics and adjustments are often called for.

This active and participative function requires the ability to directly deal with customers and colleagues in other departments and countries. Responsibilities are Europe-wide, and will involve teaming up with the appropriate salesperson within the national sales companies all over Europe. The position is located in Brussels. The candidate is prepared to extensive (+/-30%) travelling abroad.

Qualifications: A formal technical qualification - higher technical or university degree - appropriate to the duties above. A track record in working in the same vocational area will be appreciated. Language skills required: fluency in English - company reporting language - German and/or French.

The company offers an excellent compensation and benefits package consistent with the level of this appointment.

If you would like more details, please write or telephone V. Vanvelk, Neste Chemicals International, Bazellaan 1, 1140 Brussels. Tel: (32) 2.729.43.07



Le Monde de l'International

Créer en Suisse le contrôle de gestion industriel

PLANT FINANCIAL CONTROLLER

DURACELL

Leader dans son activité, le Groupe DURACELL renforce son implantation européenne.

Rattaché au Directeur Général d'une filiale récente, il met en place, gère et contrôle les opérations administratives et financières de l'établissement dans un contexte évolutif.

Assisté de deux personnes, il est en relation fonctionnelle et régulière avec le controller au siege social aux USA et avec la Direction Financière Europe basée à Londres.

De formation supérieure commerciale option finance ou DECS, il nous fait part d'une expérience professionnelle similaire de 5 années, en entreprise industrielle.

Autonome, s'exprimant couramment en langue anglaise, il maîtrise les règles de reporting dans un contexte international.

La création de la fonction, les perspectives d'évolution sont de nature à motiver une personnalité de valeur. Le poste est à pourvoir à proximité de Lausanne.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 15/3861 A à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR
PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

EUROSEPT - GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE
GROUPE EUROSEPT ASSOCIES

Société Française de Conseil en Organisation, spécialisée dans la conception et la mise en oeuvre de systèmes de comptabilité et contrôle de gestion reposant sur des progiciels évolués au sein de grandes entreprises, recherche pour sa filiale italienne :

DIRECTEUR DE MISSION ITALIE

Il aura pour responsabilités :

- la conduite de projets importants sous leurs aspects fonctionnels et techniques
- l'encadrement de consultants de haut niveau
- les relations clients et le développement commercial

Ce poste est basé à **Milan** et peut comporter de fréquents déplacements en Italie.

Il s'adresse à des candidats de NATIONALITE ITALIENNE ou PARFAITEMENT BILINGUES, ayant 5 à 6 ans d'expérience et ayant assuré des responsabilités similaires dans le cadre d'activités de Conseil ou au sein de la Direction Financière de Sociétés Importantes.

Une expérience acquise dans différents secteurs d'activité (Industrie, Tertiaire) serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à N. VETTESE, EUROSEPT - GCF, 98 route de la Reine - 92100 BOULOGNE

Institut Universitaire Européen
Département des sciences juridiques
Le département annonce la vacance d'un poste de professeur (m/f) de

THÉORIE ET PHILOSOPHIE DU DROIT

Il est particulièrement intéressé par des candidats travaillant également dans un domaine du droit positif. Le poste est au niveau A5/A6, correspondant approximativement en France à la seconde classe des Professeurs d'université. Il est à pourvoir par contrat d'une durée initiale de quatre ans, renouvelable une fois.

Les candidatures (en français ou en anglais) doivent comporter : ☐ un c.v. détaillé ; ☐ une liste des publications scientifiques (et un échantillon des principales publications récentes) ; ☐ les noms et adresses de deux références ; ☐ des indications sur les connaissances linguistiques.

Elles doivent parvenir pour le 15 novembre 1990 à l'adresse suivante : Conseiller pour les affaires académiques, Institut Universitaire Européen, C.P.2330, I-50100 FIRENZE Ferrovia (Italie).

Tél. : (55)5092321 ; Télex : 571528 IUE ;
Fax : (55) 599887 ; ADRESSE BITNET :
SERVAC @ IFIIUE.

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN

BUREAU D'INGÉNIEURS-CONSEILS INTERNATIONAUX
recherche
POUR LONGS SÉJOURS EN AFRIQUE DES EXPERTS SENIORS EN FORMATION ET GESTION DE RESSOURCES HUMAINES
EXPÉRIENCE REQUISE DE DIX ANNÉES AU MINIMUM, ACQUISE DE PRÉFÉRENCE EN AFRIQUE
ANGLAIS SOUHAITÉ
Envoyer C.V. et prétentions à :
Marie-Jeanne EL REDA
LOUIS BERGER S.A.R.L.
71, rue Fondary — 75015 PARIS

SECRETAIRE COMMERCIALE

Parfaitement bilingue pour notre filiale du **SUD de L'ALLEMAGNE**

Nous sommes la filiale d'un puissant Groupe Américain, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de machines à commandes numériques.

Implantée également en Allemagne, nous souhaitons vous intégrer à notre équipe.

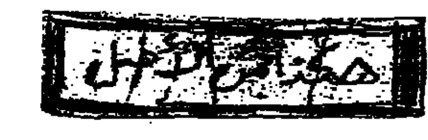
De langue maternelle Allemande ou maîtrisant totalement l'Allemand, vous avez un niveau BTS. Riche d'une expérience de plusieurs années, vous connaissez bien les outils modernes du secrétariat : PC et traitement de texte.

Forte d'une excellente présentation, dynamique, autonome, très relationnelle, vous êtes à même de prendre en charge l'ensemble du secrétariat de l'Agence.

Vous souhaitez vous épanouir dans un groupe à dimension internationale ?

Alors, adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à
M. C. CAVIN - EATON LEONARD PICOT S.A.
160, rue Joliot-Curie - 69811 TASSIN Cédex FRANCE.

EATON LEONARD PICOT





Le Monde de l'International

DEMANDES D'EMPLOIS

Le Monde des Cadres

L'AGENDA

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

Palais-Royal : rue Molière. 33 m², duplex, part. cuis. équipée, s. de b., tt cft, décor rustique, exceptionnel. 1 200 000 F. 42-60-43-46.

BOURSE
2/3 PIÈCES, 55 m² 18 m² terrasse, charme, soleil. 2 000 000 F. 42-33-07-90.

3e arrdt

MARAIS. R. MESLAY, studio tt cft, 18 m², sal. eau, w.-c., kitch. équipée, parties communes refaites. 375 000 F. 42-71-87-24. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

BEAUBOURG - MARAIS Prop. vd duplex 80 m², charme, cuis. équipée de séj. 2 chbres, brx, calme. 1 850 000 F. Soir 42-72-20-09.

Mº ARTS-ET-MÉTIERS. Calme, baigné de soleil, en duplex, gd living dble + 1 chbre + s.d.b. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

4e arrdt

EXCEPTIONNEL MARAIS Mº SULLY-MORLAND. Pierre de t., beau 2 p. + mezzanine, confit poss. 685 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48 Autres affaires : 3616 TRIMOB

BEAUBOURG face EGLISE ST-MERRI rue piétonne, 2 p., DUPLEX, bains, wc, poutres, charme. 795 000 F. 42-71-61-48. Autres affaires : 3616 TRIMOB

MARAIS BEAUBOURG
Imm. XVIIe. DUPLEX 70 m².

ILE ST-LOUIS 110 m²
Imm. XVIIe. Beau volume.

PL. VOSGES DUPLEX
115 m². Studio, parking.

CHAMP-DE-MARS
65 m². Vue tour Eiffel.

AV. MONTAIGNE 90 m²
Et. élevé. Très gd stand.

14e MAISON ARTISTE
175 m² + jardin.

ETOILE
Atelier 100 m² en DUPLEX.

EMBASSY 45-62-16-40

Mº HOTEL-DE-VILLE A saisir 2 pces, cuis. indép., cheminée, petits travx, pierre de t. 550 000 F. 43-27-95-83. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

EXCEPTIONNEL MARAIS, 2 STUDETTES. 265 000 F chacune, possib. duplex. CRÉDIT TOTAL POSSIB. 48-04-35-35. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

BASTILLE DUPLEX
Volume d'exception, récept., 3 chbres, 2 bains, terrasse, plein sud, parking. AGT Bastille - 42-78-10-20.

5e arrdt

14e ZONE EN PLEINE RESTRUCTURATION. A vendre 2 p., cuis., salle d'eau, w.-c., cave. A rénover. Tél. : 43-35-09-10.

R. TOURNEFORT PTAIRE VD de bel imm. pierre de t., asc., chf. cent., studio, tt cft, ref. nf. 43-45-37-00.

SAINT-JACQUES Beau studio de caractère clair, poutres. Très bel imm. 17e, 835 000 F. LA TRIBUNE, 45-66-43-43. Autres affaires : 36-16 TRIMOB.

DUPLEX STYLE MAISON 6/7 p., 2e et dernier étage, square, calme, verdure, plein soleil, part., 8 700 000 F. 45-87-27-92, répondeur.

RARE
Près Maubert, neuf, jms habité, ancien imm. XVIIe réhabilité, appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.b., s. d'eau. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

VUE PRIVILÉGIÉE
ST-GERMAIN-DES-PRÉS Très bel imm. pierre de t. STUDIO, charme, 6e asc., rare. Prix élevé justifié. Exclusivité 45-25-28-06

PRÈS PANTHÉON 3p., 85 m² env. superbe duplex, nbx rangements 3 900 000 F

3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

5e, PRÈS QUAI, 3 P. DUPLEX-TERRASSE
3 000 000 F PLURIMMO. 45-48-25-01

6e arrdt

PANTHÉON, gd 2 p. à rénover.

LUXEMBOURG, 2e ét., 3 p. caractère, à rénover.

AGENCE FRANÇOIS-FAURE 45-49-22-70. 5, RUE LITTRÉ, PARIS-6e.

AGENCES FRANÇOIS-FAURE 45-49-22-70 5, RUE LITTRÉ - PARIS-6e

Observatoire vue, vrai 3 p. 1 250 000 F.

SÈVRES-BABYLONE 3/4 p. 5e ét., asc., soleil. 2 900 000 F.

ODÉON, bel imm., vrai 5 p., asc. 5 600 000 F.

VANEAU, 5e ét., studette équipée, soleil. 450 000 F.

ODÉON, 4e ét., studio, s. jardin, à rafraîchir. 890 000 F.

RUE DE SÈVRES bel immeuble récent STUDIO + PARKING balc., cuis. séparée, salle de bains, asc., gardien. 1 250 000 F. LA TRIBUNE. 45-66-43-43 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

5 P. SUR LUXEMBOURG 3e étage, balcon. SAINT-SULPICE 5 P. balcon, 6e asc., 2 services. RUE DE RENNES 5 P. Bel appt. de réception. Balcon, 4e, asc., travaux. PLURIMMO 45-48-25-01

6e, rue de Rennes, sup. imm. p. de t., 4e ét., asc., balc. 10 m, 5 p., hall d'entr., cuis., s. de bs, w.-c., dress. 7 300 000 F. 40-54-02-66.

VAVIN, 5 P. 107 m²
VUE DÉGAGÉE 3 450 000 F PLURIMMO. 45-48-25-01

7e arrdt

BD ST-GERMAIN (rare) ancien couvent 18e, beau studio caractère, séjour très clair, cuis. séparée équ., bns. 1 260 000 F. LA TRIBUNE. 45-66-43-43 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

ECOLE MILITAIRE
Duplex 115 m², étage élevé, balcon, soleil. NOTAIRE, 47-05-49-51.

BD INVALIDES
Immeuble grand standing, gde réception sur jardin, 1 chbre, prestations raffinées. Studette. Box. NOTAIRE, 47-05-49-51.

VANEAU. Beau studio, tt cft, bien situé, 2e ét., bel imm., poutres, charme. 880 000 F. LA TRIBUNE. 80, r. Sèvres. 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

8e arrdt

CHAMPS-ELYSÉES (proche). Idéal prof. lib. 210 m² env., bcp de charme, ent., dble living + burx + 3 ch., 2 bns. Travx à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

RUE DE ROME Pierre de t., caractère. liv. 42 m² + 2 chbres : 100 m², asc., poss. prof. 4 300 000 F. UFFI 45-22-02-44.

9e arrdt

AV. TRUDAINE
Studio tt cft. 2e ét., s. rue, dans imm. pierre de t. 365 000 F. 42-71-87-24. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

Mº CADET. R. Conservatoire, belle chbre bien équipée, dche, lavabo, très clair. 250 000 F. 42-71-87-24. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

AV. TRUDAINE, angle. Beau 2 p., cuis., entr., salle de bains, w.-c., mezzanine. 720 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85. Aut. affaires : 3616 TRIMOB.

10e arrdt

Mº BONSERGENT. STUDIO. cuis., douche, w.-c., clair, calme, bon état pierre de t. 440 000 F. 43-27-81-10. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

Mº République. Part. appt. de caract. rénové, 100 m² + terr. 20 m², calme, ensol. 2 650 000 F. Tél. 42-41-76-49 ou 40-29-97-63.

RUE LA FAYETTE, prox. gares Nord/Est, part. vd beau 2 p., imm. p. de t., vte possible tout équipé, 950 000 F. 40-34-22-44.

11e arrdt

Av. de la RÉPUBLIQUE. appt. 3 pces, cuis., s. de bns, w.-c., cave, 5e étage avec ascens. Tél. : (16) 43-53-21-39.

Mº PÈRE-LACHAISE
Ptaire vd ds imm. récent, beau 2 p., tt cft, box ss-sol. 43-45-37-00.

Mº PARMENTIER gd studio s/rue, cuis. sal. de bns, wc, 570 000 F, crédit poss. 48-04-85-85. Autres affaires : 3616 TRIMOB

PL. BASTILLE (près) studio s/rue, cuis. tt cft. 395 000 F. Créd. poss. 48-04-84-48 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

PHILIPPE-AUGUSTE, rare, 2 p., entr., cuis., sal. d'eau, wc, cave, 599 000 F. Créd. 48-04-08-60 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

Près RÉPUBLIQUE. 2 PCES, coin cuis., TT CONFORT. 3e ét., CLAIR. PRIX 398 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

SAINT-AMBROISE

GRANDE MAISON
familiale, vaste living, 5 chbres, cour privée, état neuf, cft. Px : 4 600 000 F. 42-72-40-19.

12e arrdt

Mº FAIDHERBE-CHALIGNY beau 2 p., cuis., bains, wc, soleil, calme, 695 000 F. Crédit. 48-04-85-85. Autres affaires : 3616 TRIMOB

Mº DUGOMMIER. R. de Charenton. BEAU 2 P., cuis. améric. équ., s.d.b., w.-c., tr. clair. Raval. imm. payé. 780 000 F. 43-27-95-83. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

Mº DAUMESNIL. GRAND 2 P., cuis., w.-c., s.d.b., ref. nf, chauff. indiv. gaz, bel. haut. ss plafond. 685 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

13e arrdt

Tolbiac, stand., vue tout Paris, 5 p., 141 m², 3 150 000 F. Glacière, réc., rue et jard., 3/4 p., 72 m², 1 650 000 F. 43-35-18-36

14e arrdt

HOPITAL ST-JOSEPH 2 p., cuis., sal. d'eau, wc, à rénover. 559 000 F. Créd. total. 48-04-08-60. Autres affaires : 3616 TRIMOB

ALÉSIA 3-4 p. 75 m², tt cft, clair, bien distribué, bel imm. asc., gardien. interphone. 1 730 000 F. LA TRIBUNE. 45-66-43-43 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

Appt à louer, tout confit, de préf. à un diplomate. 43-35-56-95, apr. 20 h.

Alésia, réc., stand. rue et jard., liv. 2 ou 3 chbres, 90 m². Bon plan soleil, park. box, 3 100 000. Mº Raspail, réc. 5 p., 130 m², petite terr., vue dégag., park. Urgt. 5 100 000. 43-35-18-36.

15e arrdt

Mº EMILE-ZOLA
sans vis-à-vis, pierre de t., moulures, cheminée, 7 p., 200 m². 4e asc., chbre serv. PROGEDIM 45-75-89-07.

Mº DUPLEIX
Beau 3 p., 70 m², salon, s. à manger, chbre, cave, tt cft, stand., prix très intéressant, propriétaire. 42-89-15-06.

15e, IDÉAL PLACEMENT R. VAUGIRARD, 6e ét. asc., studio tt cft, cuis. équipée. 549 000 F. Crédit total. 48-04-08-60 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

Montparnasse refait neuf 25 m². Vue dégagée, 7e, asc. 790 000 F Tél. : 45-08-53-84

BD GRENELLE, SUPERBE 2-3 p., balc. 15 m², vue imprenable tour Eiffel. 5e ét. asc. 2 670 000 F. LA TRIBUNE – 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB

15e. BEAU 2 p., 58 m², 3e ét., imm. récent. Séj., cuis. équipée, gde chbre, bains, w.-c. séparés. Park. 1 450 000 F. LA TRIBUNE. 45-66-43-43. Autres affaires : 36-16 TRIMOB.

COMME NEUF SUPERBE 2-3 P., tt confit, 57 m², 5e ét., bon imm., dble expo. A saisir. 1 480 000 F. 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

Part. vd appt 100 m², prox. place de Breteuil, 4 200 000 F, refait neuf. Agence s'abstenir. Tél. 47-34-65-28.

16e arrdt

BOISSIÈRE-KLÉBER, bel apt 2-3 p. 61 m², 6e ét., asc., superbe imm. pierre de taille. 2 300 000 F. LA TRIBUNE. 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB

GEORGE-V. Rue Bassano, 5e ét., asc. Superbe. Pierre de taille, apt d'exception. Séj. et chbre s/balc., sal. de bains, cuis. équipée. 3 700 000 F. LA TRIBUNE, 45-66-43-43. Autres affaires : 36-16 TRIMOB.

16e. FERDINAND-BUISSON. BEAU STUDIO, 35 m². Balc., 5e ét., asc. 910 000 F. LA TRIBUNE. 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

PASSY. R. Jean-Bologne, studio très clair, dans imm. pierre de t. avec gardienne, tt cft, s. de bains et kitch. équipée, nombreux rangem. 485 000 F. 42-71-87-24. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

TROCADÉRO (proche) clair, aéré, dégagé, très b. appt. env. 200 m², 3 récept + 3/4 chbres, étage élevé. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

2 P. TERRASSE
ORTF 35 m² + 12 m². rénové 1 190 000 F. 40-26-42-47

17e arrdt

ROME 3P. 58 m² Vue dégagée, parfait état 1 130 000 F. 42-28-97-45

AV. NIEL (près) vue s/square, 2-3 P., tt cft, asc., bel imm. 1 750 000 F. 48-04-84-48 Autres affaires : 3616 TRIMOB

Mº MALESHERBES, R. Jouffroy (près), imm. ravalé, beau studio s/rue, cuis. s. de bns, wc, cave 580 000 F. Créd. poss. 48-04-85-85 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

GUY-MOQUET, exceptionnel, pierre de t., 2 p., entr., cuis., sal. d'eau, wc + balc. s/verdure. 599 000 F. Créd. 48-04-08-60 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

ROME, beau 2-3 P parfait état, très clair, 2e ét., bon imm., cave. 1 280 000 F. 45-66-43-43 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

BD GOUVION-ST-CYR Idéal investisseur ou étudiant, 2 p. très clair, 29 m², 7e ét., superbe imm., 565 000 F. 45-66-01-00. Autres affaires : 36-15 TRIMOB.

17e IMPECCABLE 2 P. 6e ét., asc., cuis. équipée, salle de bains, w.-c. A SAISIR. 720 000 F. Crédit. 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

PROCHE NEUILLY ou PTE MAILLOT, clair, aéré, 6e étage, appt. env. 133 m², living dble 45 m² + 2 chbres, cuisine, s.d.b., chbre sce, asc., très bon plan. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

PLACE PEREIRE (près) Appt. env. 125 m², récept. 40 m² + 3 chambres, 1 s.d.b., 1 s. douche. 5 250 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Mº Brochant, gd 2 p. 40 m², rue, cour, refait nf, 2e ét. 720 000 F. 40-26-42-47

18e arrdt

BLANCHE 2 P. 42 m² parfait état. 640 000 F Tél. : 42-28-97-45

EXCEPT. MARX-DORMOY 4e ét., bel imm., pierre. 2-3 p. à rénover, s/gd balcon, très clair. 845 000 F. 45-66-01-00. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

2 P., 40 m² à rénover, 3e ét., plein sud, sans vis-à-vis, cuis., w.-c., dche, bon immeuble. 540 000 F. 45-66-01-00. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

MAIRIE 18e, studio, tt cft, cuis. équipée, sal. eau, w.-c., très clair, chauff. individ. élect. 370 000 F. 42-71-87-24. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

Mº MARX-DORMOY. STUDIO, cuis., sal. d'eau, w.-c., douche. IDÉAL ÉTUDIANT. 269 000 F. 43-27-95-83. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

VILLA DES ROSES. A saisir. BEAU 2 P. refait nf, pl. soleil, coin cuis. équipée, sal. d'eau, w.-c., cave, bel imm. 519 000 F. 43-27-81-10. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

Mº BLANCHE. 2 apts de 2 p., 1 ref. nf et 1 à rénover. Vendu ens. ou séparé. Plein sud. 1 320 000 les deux. 43-27-95-83. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

PL. HÉBERT, 3 p. 66 m² env., terrasse baignée de soleil. livr. fin 1990. 1 653 000 F

3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

19e arrdt

EXCEPTIONNEL, 50 M PARC BUTTES-CHAUMONT, s. cour arborée, 2 p. à rénover, 35 m². 545 000 F. 45-66-01-00. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

BUTTES-CHAUMONT, av. S.-Bolivar, bel imm., asc., 2 P., cn cuis., w.-c., bns, chf. centr. 589 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

126-130, rue Compans immeuble neuf de qualité du 2 au 5 pièces Réalisation : PARK PROMOTION 42-03-71-22

20e arrdt

PYRÉNÉES, imm. récent, stand., beau studio s/rue, balc., asc. 415 000 F. 42-71-62-79 – Autres affaires : 3616 TRIMOB

78-Yvelines

LE CHESNAY Proximité écoles, commerces, dernier étage, 83 m², clair, verdure, 1 140 000 francs. 39-54-68-00.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE NORD Mº JEAN-JAURÈS
RÉSIDENCE GRAND STANDING

MAGNIFIQUE DUPLEX TRAVERSANT 144 m²
AVEC JARDIN ET PATIO

Livraison septembre 1991

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS 43-27-15-12

NEUILLY-PERRONET
VUE MAGNIFIQUE 2 p., 40 m², dernier ét., asc., balcon 7 m², plein sud. Prêt part. H.B. 43-20-34-46.

ISSY-LES-MOULINEAUX prox. Paris et transports

2 p. 45 m²	740 000 F
GARE ISSY 2P.	680 000 F
MAIRIE 2 P. 40 m²	720 000 F
GARE 3 P.	1 200 000 F
MAIRIE 3 P.	1 800 000 F

Crédit 45-66-43-43 Autres affaires : 3616 TRIMOB

3 p., Levallois, 62 m², ref. nf, calme, expo. S.-O., cave, pte blind., interph., prox. tts commod., 1 260 000 F à déb. Tél. 47-53-52-14/47-39-79-49.

Suresnes, duplex 4/5 p., dble liv., 3 ch., 2 s.-de-b., 97 m² 1 500 000 F. 40-26-42-47

Province

Avignon, quartier des Papes, part. vend bel appt. imm. XVIIIe rénové, 95 m², 3 p., terrasse, 850 000 F. Tél. (1) 47-43-05-57.

SÈTE La Corniche
2 PIÈCES 30 m² + terrasse et loggia de 36 m², au 3e et dern. ét. Etat impecc. Vue mer et Mont-Saint-Clair. Prix 360.000 F. Tél.; 69-01-08-05.

échanges

Fonctionnaire français échange appt à ATHÈNES 5-9 mois, 4 p. meublées, contre appt à Paris (1) 43-41-48-21

immeubles

9e RUE DE CLICHY
Excellent emplacement, murs d'hôtel, entièrement rénové, 2 étoiles NN. 24 numéros, propriétaire. 42-89-15-05.

11e LEDRU-ROLLIN
Splendide imm. pierre de t., r + 6, 1 050 m² environ dont 700 m² libres. Pptaire 42-89-15-05.

ST-MAUR PRÈS RER PTAIRE VD imm. de burx. Récent, libre R + 6, asc., 18 park. Excellent placement. 43-45-37-00.

hôtels particuliers

BOULOGNE, près ROLAND-GAROS, récept. + 4 chbres, gar. Service, terrasses, verdure. Gérant 42-33-04-30.

17e PÉREIRE (proche) H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 350 m². 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

AGENCES FRANÇOIS FAURE PARIS 7e et PARIS 6e 5, RUE LITTRE

spécialistes rive gauche estimation, achat, vente Tél : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

ACHETE 1 OU 2 PCES SUR PARIS même avec travaux PAIEMENT COMPTANT M. CHALI. 42-71-61-88

URGENT. J'achète comptant STUDIO OU 2 PCES TOUT PARIS J.-P. VALLAT Tél. : 45-66-91-91

JE RECHERCHE pour PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 PCES PAIEMENT COMPT. Décision rapide. M. DESLAY 42-71-93-00

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.

TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

L'AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. actuellement des appts d'excellent standing DE 3 A 6 PCES sommes aussi intéressés par HOTEL PART. ou MAISON

(1) 47-63-13-78

Franck STORCK rech. Paris ou proche banl. studio ou 2 p. 700 000 F maximum. 42-71-12-00 ou soir 60-05-86-12.

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 5e, 17e. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e Recherche de toute urgence

BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces

EVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22

locations non meublées offres

Paris

L'ÉPARGNE DE FRANCE
Compagnie d'assurance loue sans commission

SQ. MALESHERBES
7/9, rue Nicolas-Chuquet.

Résidence neuve de gd stand. Balcons ou terrasses donnant sur espaces verts. Gardien, digicode. 2 p. 8 000 F à 9 500 F 3 p. 9 000 F à 12 400 F 5 p. 15 000 F à 17 500 F Prix HT, HC, hors parking. 40-54-25-72.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS

BEAU 4 PIÈCES
cuis., bains, 6e asc. 12 000 F + ch. 43-26-06-99

Région parisienne

CERGY, duplex, 4 p., de 95 m² env., park., cave, près centre cciał. 6 330 F CC

3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

CERGY 3 p., de 73 m² env., très bon stand., park., terrasse. 4 100 F chges comp.

3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

Province

BORDEAUX
3 pièces, gd standing, garage + park., proche CHR et fac., 3 500 F + charges. Cab. BOUJARD à Bordeaux. Tél. 56-44-55-88.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66.

RESIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS DU STUDIO AU 500 m² et MAISONS OUEST-EST.

TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

L'AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. actuellement des appts d'excellent standing DE 3 A 6 PCES VIDES ET MEUBLÉS Sommes aussi intéressés par HOTEL PART. ou MAISON.

(1) 47-63-13-78.

Etud. prépa. ch. chambre. 1 600 F c.c. maxi. Tél. 47-00-44-78.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, PLACE VENDOME

40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

maisons individuelles

MONFLANQUIN (47), vds mais. de maître 19e s., 8 p., 200 m² S.H. + 100 m² cave + 100 m² grenier amén., 630 m² dépend. s. 13 400 m² (parc boisé, cour, pré) 780 000 F. Poss. ach. jusqu'à 19 ha. Tél. : 53-36-53-25.

TOUT PRÈS DE PARIS ARCUEIL Mº LAPLACE

MAISON A RÉNOVER 760 000 F
crédit. 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

L'HAY-LES-ROSES AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

MAISON 5 P
110 m², cuis. équipée, véranda, garage, beau jard. clos. 1 250 000 F. 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

pavillons

FOSSES (95)
30 mn Châtelet-Les Halles par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche RER et lycée, pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bns, 2 wc, sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m², 117 m² habitables. 800 000 F (1) 34-72-24-06 et/ou (1) 34-72-99-50.

02 AISNE. 40 mn. Eurodisney, vends PAVILLON 6 P., entr., s. de bains, w.-c., cuisine, 3 ch., séjour, chem., mezz., bureau, salle de jeux, garage s/terr. pays. 640 m². Prox. gare et comm. 720 000 F. Tél. : (16) 23-70-09-49.

BOISSY-ST-LÉGER pr., RER. Beau pav. ref. nf, 5 p., cuis. éq., w.-c., bns, 120 m² habitat., gar., ter. 759 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64. Aut. aff. : 3616 TRIMOB.

91 MORSANG-SUR-ORGE pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit., cuis. et s. de bns équipées, séjour 28 m², cheminée, 3 ch., greniers, chauff. central mazout, régulation automatique, nombrx rangements, proche écol. et commerces. Prix : 1 250 000 F. Tél. 69-04-18-47 apr. 19 h.

propriétés

Vends 5 km Compiègne superbe propriété 7 000 m², bord rivière, 370 m² habit., gde récept. Px 2 700 000 F. Tél. 44-40-05-10.

FORGES-LES-EAUX 110 km de Paris, sur 6 000 m² (3000 pays., 3000 construct.) maison contemp. env. 500 m² (10 pièces) sur 4 nivx, 160 m² env. au sol. Séj. cathédr. 50 m² avec chemin., cuis. avec barbec., 6 chbres, 6 s. de bns. 4 w.c., 2 cuis., 1 terrasse 65 m² env., gar. 3 voit., 2 caves, dont 1 cellier. 16/35-94-39-07 le soir.

AFFAIRE RARE RECOMMANDÉE à 45 mn Paris direct. Aut. Sud NEMOURS (77)

VDS CAUSE DÉCÈS ANCIENNE CHARTREUSE
S/SON PARC 7 000 m² Séj. sal. avec cheminée, cuis., office, 5 chbres, bains, wc, superbe grenier aménageable + maison d'amis et garage. Px tot. de l'ensemble : 865 000 F Crédit total 100 %. Tél. : (16) 38-92-72-32, 24 h s/24

terrains

TOURNAN-EN-BRIE (77) Particulier vend terrain à construire (r.-de-ch. + 3 niveaux) 10,39 × 15,10, clos sur 2 côtés, possibilités mitoyenneté sur 2 côtés, viabilisé : eau, téléphone, tout-à-l'égout, électricité COS 0,60. A 200 mètres des commerces, écoles, clinique, gare. Terrain plat et propre. 700 000 TTC, frais notaire réduits à 3 % env. Tél. : 64-03-15-18

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS
BELLE PROPRIÉTÉ 450 ha Demi bois, 12 étangs, ravis sante dem. 700 m² communs. PROP. 450 ha dont 200 ha clos Beaux bât. d'habitation, 1 500 m², piscine, tennis.

HORS SOLOGNE
Ppté forestière, chasse, 600 ha clos dont 75 ha, eau. Maison de maîtres, dépend.

CABINET LA SOLOGNE
41200 Romorantin. Mº Raineau Tél. : 54-76-02-92

IMMOBILIER D'ENTREPRISE



IMMOBILIER D'ENTREPRISE

• BUREAUX - ACTIVITÉS •
À VENDRE OU À LOUER
90 000 m²

Départements : (93) (94) (95) (77)

ARGENTEUIL – CRÉTEIL – LOGNES – CERGY
ERMONT – CHARENTON – NOISY-LE-GRAND
LIEUSAINT – LE PLESSIS-TRÉVISE

TÉL. : 43.21.87.57

Nous concevons des espaces de vie

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minitel, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence, tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés. ETOILE 16e 47-23-61-61 GRENELLE 15e 47-23-61-58 ST-LAZARE 8e 42-93-50-54 LA FAYETTE 9e 47-23-61-61 BOULOGNE 92 46-20-22-25 + 25 centres en France. Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM 43-40-31-45.

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions Ttes durées, ts services Adresse commerciale

ACTE
BOULOGNE 46-03-38-32 MARNE-LA-VALLÉE 60-17-55-00 LA BOÉTIE 43-59-77-55. FBG-ST-HONORÉ 43-59-77-55

DOMICILIATION BURX, TÉLEX, TÉLESCOPIE

AGECO, 42-94-95-28

16e LA MUETTE, 2 burx sur 130 m² env., sans reprise 2 900 F HT/m²/an

3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

8e LIÈGE. burx sur 95 m² env. entièrement rénovés ss reprise. 2 105 F HT/m²/an

3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

locaux commerciaux

Locations

20e, Bd Davout, part. loue local tte profess. lib., 110 m², duplex. 15 000 F/mois + studio adjac. 3 000 /mois. Tél. 42-53-74-41 apr. 19 h.

ALLEMAGNE Locaux industriels + burx, prox. Stuttgart, très représentatifs. Construction 1987. Archit. design. 4540 m². Telefax : RFA 1949-7251-83707

fonds de commerce

Ventes

Mº POISSONNIÈRE proche rue La Fayette Hôtel 2 étoiles Superficie env. 850 m² + ss-sol, R + 4 avec asc., 22 chbres avec s.d.b. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 69 m², 4e étage	14, quai des Célestins **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	6 591 + 1 139 + 5 344

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 72 m², rez-de-ch. Sur jardin.	50, rue de Bourgogne **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	11 455 + 1 386 + 8 992

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine **GCI 40-16-28-71**	9 000 + 2 025

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
4 PIÈCES Park., 100 m², 4e ét.	1, rue Pelée **LOC INTER 47-45-19-97**	8 900 + 836

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Parking, 52 m² 4e étage, cave	12, rue de Rambouillet **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 490 + 424 + 3 906
4 PIÈCES Park., 80 m², 3e étage, cave	12, rue de Rambouillet **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 200 + 648 5 123

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Double living 35 m², 3e étage	22, rue de Cherboury **GFII 45-33-59-67**	2 325 + 630
3/4 PIÈCES 100 m², rez-de-ch. Poss. park. Terrasse	17-19, rue Bausset **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de loc.	7 500 + 1 700 + 5 670

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 6e étage sans ascenseur	23, rue des Moines **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de loc.	3 500 + 200 + 2 790
3 PIÈCES 70 m², 7e étage. Chambre de service	9, rue des Dardanelles **GCI 40-16-28-71**	7 159 + 1 223
2 PIÈCES 61 m², 2e étage	7-9, rue Nicolas-Chuquet **ÉPARGNE DE FRANCE 40-54-25-72**	8 000 + 700

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 77 m², 1er ét. Immeuble neuf	27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL 42-66-61-05** Frais de commission	6 400 + 853 + 4 554
2 PIÈCES NEUF 50 m², Park. Cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	4 060 + 445
2 PIÈCES NEUF 55 m², box, cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	4 720 + 497
3 PIÈCES NEUF 63 m², box, cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	5 030 + 566
3 PIÈCES NEUF 66 m², cave, box Balcon 14 m²	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	5 477 + 590
4 PIÈCES Park., 88 m², 10 ét.	27, rue Rebeval **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	5 400 + 1 394 + 4 034
4 PIÈCES Park., 92 m², 2e ét. Immeuble neuf	27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL 42-66-61-05** Frais de commission	7 500 + 1 017 + 5 337

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 88 m², 3e étage	18, rue Lisfranc **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	5 600 + 1 347 + 4 184

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 79 m² 3e étage, cave	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 42, rue des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	6 102 + 560 + 4 342
2 PIÈCES Park., 51 m² 2e étage	**VERSAILLES** 3, promenade Venezia **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-95-69** Frais de commission	3 050 + 560 + 2 170
3 PIÈCES Park., 114 m² Rez-de-chaussée Cave	**VERSAILLES** 2, promenade Venezia **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 670 + 1 100 + 4 034
6 PIÈCES Park., 116 m² 1er étage	**VERSAILLES** 2, allée de Marivel **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	7 900 + 1 041 + 5 621

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 76 m² 1er étage	**GIF-SUR-YVETTE** Résidence les Grandes-Coudraies **GCI 40-16-28-70**	3 600 + 790

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 60 m², 6e étage	**BOULOGNE** Bâtiment Bretagne 813, av. du Général-Leclerc **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-95-69** Frais de commission	4 300 + 658 + 3 059
2 PIÈCES Park., 65 m², 1er ét. Balcon	**GARCHES** 70-72, rue du Docteur-Debat **CIGIMO 48-00-89-89**	4 400 + 550
2 PIÈCES Park., 57 m² 4e étage	**GARCHES** Bâtiment Béarn 23, rue des Quatre-Vents **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	3 450 + 779 + 2 455
2/3 PIÈCES Park., 78 m² 1er étage	**GARCHES** Bâtiment Sauri 21, rue des Quatre-Vents **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	4 195 + 1 060 + 2 985
5 PIÈCES Park., 101 m² Rez-de-chaussée	**LEVALLOIS-PERRET** 22, rue Camille-Pelletan **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	7 350 + 1 080 + 5 913
3 PIÈCES Park., 73 m² 3e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 46-08-95-69** Frais de commission	5 800 + 1 097 + 4 127
3 PIÈCES Park., 75 m² 3e étage immeuble neuf	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 46-08-80-36** Frais de commission	6 350 + 950 + 4 518
4 PIÈCES Park., 85 m² 4e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 46-08-95-69** Frais de commission	7 000 + 285 + 4 981
5 PIÈCES 105 m², 4e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 46-08-95-69** Frais de commission	8 400 + 1 583 + 5 977
3 PIÈCES Park., 68 m² Rez-de-chaussée	**SAINT-CLOUD** 4, place du Moustier **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	5 400 + 493 + 3 842
3 PIÈCES Park., 66 m² 1er étage	**SÈVRES** 35, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 200 + 790 + 4 300
4 PIÈCES Park., 78 m² 4e étage	**SÈVRES** 6, route des Pavillons **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	4 800 + 966 + 3 415

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Park., 106 m² 7e étage Immeuble neuf	**JOINVILLE** 4, rue Halifax **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 800 + 835 + 5 500
3 PIÈCES Park., 71 m² 3e étage	**CACHAN** 9, rue Guichard **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	4 300 + 584 + 3 059
3 PIÈCES Park., 71 m² 3e étage	**CACHAN** 9, rue Guichard **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	4 300 + 584 + 3 059
4 PIÈCES 86 m², 4e étage 2 parkings	**SAINT-MANDÉ** 7, rue Fays **LOC INTER 47-45-19-97**	8 033 + 859
4 PIÈCES 89 m², 5e étage 2 parkings	**SAINT-MANDÉ** 31-33, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-19-97**	6 788 + 980
4 PIÈCES 98 m², 6e étage Terrasse, 2 park.	**SAINT-MANDÉ** 5, rue Fays **LOC INTER 47-45-19-97**	8 560 + 949
3 PIÈCES Park., 73 m² 1er ét., loggia	**SUCY-EN-BRIE** 2, rue du Lys-d'Or **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	3 200 + 736 + 2 618
3 PIÈCES 70 m², rez-de-ch. Balcon, poss. park.	**VILLEJUIF** 24 *bis*, rue René-Hamon **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de loc.	2 815 + 950 + 2 296
3 PIÈCES Park., 60 m² 8e étage	**VINCENNES** 44, rue de Fontenay **LOC INTER 47-45-19-97**	5 750 + 700
4 PIÈCES Park., 88 m² 7e étage	**VINCENNES** 83-85, rue Defrance **LOC INTER 47-45-19-97**	7 517 + 870
4 PIÈCES Park., 91 m², 3e ét. Balcon, cave	**VINCENNES** 21-35, rue du Petit-Parc **AGF 48-08-78-48** Frais de commission	7 710 + 920 + 5 486

95 – ENGHIEN-LES-BAINS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 58 m² 1er étage	**ENGHIEN-LES-BAINS** 103, av. du Gal-de-Gaulle **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	4 300 + 691 + 3 059
4 PIÈCES Park., 82 m², 3e étage	**ENGHIEN-LES-BAINS** 103, av. du Gal-de-Gaulle **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	6 000 + 942 + 4 269
5 PIÈCES Park., 94 m² Rez-de-chaussée	**ENGHIEN-LES-BAINS** 103, av. du Gal-de- Gaulle **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	7 100 + 970 + 5 052

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE





















MARCHÉS FINANCIERS

Stabilisation de la Bourse de Tokyo

Lutte d'influence entre la Banque du Japon et le ministre des finances

La stabilisation des cours sur la Bourse de Tokyo, mercredi 3 octobre (l'indice Nikkei n'a perdu que 0,2 %), après l'envolée des cours de la veille (+13,2 %) (*le Monde* du 3 octobre) semble confirmer que les mesures annoncées lundi par le ministre des finances, M. Hashimoto, ont eu l'effet escompté. Le ministère se heurte cependant à la Banque du Japon quant aux moyens à mettre en œuvre pour calmer le marché financier.

TOKYO

de notre correspondant

Si l'« explosion » de mardi, la plus forte hausse enregistrée en une journée (+ 13,2 %), après les chutes en cascade des derniers jours, a pu paraître de nature *« émotionnelle »*, la séance du 3 octobre pourrait indiquer que le jeu se calme. La faiblesse du volume des transactions (légèrement supérieur à 600 millions de titres) est d'ailleurs interprétée par certains spécialistes comme un signe du manque de puissance de ce retournement et d'une absence de conviction des intervenants.

Les mesures annoncées, lundi, par M. Hashimoto, ont été le détonateur du rebond, celui-ci ayant en outre été favorisé par la réduction des prix du pétrole et la reprise enregistrée sur les autres grands marchés. L'abaissement du montant des dépôts minimaux obligatoires pour l'achat de titres à échéance a rassuré les petits porteurs.

Une réduction des horaires de transactions sur les marchés des options et des contrats à terme a en outre eu pour effet de faire quelque peu retomber la fièvre spéculative qui y prévaut généralement. Le ministre a d'autre part autorisé les compagnies d'assurance à augmenter de 5 % à 7 % la proportion de leurs actifs destinés à alimenter des fonds d'investissement.

Mardi, on notait d'autre part des signes d'assouplissement de la politique de crédit par des interventions sur le marché monétaire et obligataire, qui semblent indiquer que le ministère des finances est hostile à une hausse des taux d'intérêt. Ceux-ci enregistraient une légère baisse de 8,54 % à 8,24 % sur les emprunts d'Etat. L'espoir exprimé par M. Hashimoto d'une intervention de la Banque du Japon pour soutenir le marché semble indiquer que s'amorce une nouvelle lutte d'influence entre ces deux grandes instances financières : il est rare qu'un ministre des finances « suggère » ainsi une action à la Banque centrale. Celle-ci a fait savoir qu'elle n'avait pas l'intention, pour l'instant, de modifier sa politique monétaire.

Pour sa part, l'association des banquiers japonais a lancé, mardi, un appel à la prudence à la Banque du Japon dans la mise en œuvre de mesures destinées à soutenir les cours en Bourse. Durement affectées par la chute des cours, les banques ont en effet de plus en plus de difficultés à respecter les exigences d'un ratio de 8 % de fonds propres sur leurs engagements, ratio fixé par la Banque des règlements internationaux.

PHILIPPE PONS

Usinor-Sacilor renforce sa coopération avec Arbed

Usinor-Sacilor va renforcer ses liens avec le sidérurgiste luxembourgeois Arbed dans les produits longs. Les deux groupes vont créer une société commune chargée de coordonner la production et la commercialisation de leurs poutrelles, profilés et profils spéciaux. La puissance de vente d'une telle entité est déjà estimée à 2,4 millions de tonnes, ce qui la place au premier rang européen.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre de la stratégie menée par Usinor-Sacilor depuis un peu plus de deux ans. Le groupe français, qui entend conforter son leadership européen dans les produits plats (tôles automobiles) et les aciers spéciaux à haute valeur ajoutée, ne veut pas renoncer à sa vocation de « généraliste de l'acier ».

Le groupe luxembourgeois négocie par ailleurs avec le belge Cockerill Sambre un rapprochement de leurs activités produits plats.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

AGF Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu
75060 Paris Cedex 02

AGF : RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU PREMIER SEMESTRE 1990

AGF – PREMIER SEMESTRE 1990
Des résultats en progression sensible
Chiffre d'affaires consolidé : 22,7 milliards de francs
Résultat consolidé : 1,9 milliard de francs

Le chiffre d'affaires consolidé des AGF s'élève à 22,7 milliards de francs pour le premier semestre 1990, contre 18,2 milliards à fin juin 1989, en progression de 24,8 % dont 14,4 % dus à des prises de participation en France et à l'étranger.

Le chiffre d'affaires d'AGF VIE atteint 7,7 milliards de francs, en hausse de 12,9 %.

Le chiffre d'affaires d'AGF IART se monte à 7,4 milliards, en hausse de 5 %.

Le chiffre d'affaires consolidé d'AGF INTERNATIONAL s'élève à 5,3 milliards de francs, marquant une progression de 61 %, dont 14 % à structure constante.

L'activité des sociétés de réassurance représente 1,9 milliard de francs, en hausse de 14,6 % à structure constante.

Les résultats d'exploitation sont affectés notamment par les tempêtes du début de l'année en France et sur le nord de l'Europe, dont le coût net de réassurance dépasse 400 millions de francs pour l'ensemble du Groupe.

Le produit net des placements augmente de 12,6 %. Les plus-values sur cessions d'actifs, qui, compte tenu des dégagements exceptionnels, atteignent 3,4 milliards de francs contre 1,6 milliard à fin juin 1989, ont largement contribué au financement des nouvelles acquisitions de sociétés étrangères. Ce montant de plus-values ne tient pas compte de la cession d'une partie des titres PECHELBRONN détenus par le Groupe, intervenue en septembre 1990, qui se traduira par une plus-value supplémentaire de l'ordre d'un 1 de francs.

Le bénéfice consolidé au 30 juin 1990 (part du Groupe) s'élève à 1 921 millions de francs contre 1 633 millions pour le premier semestre 1989. Cette augmentation de 17,6 % doit être interprétée avec prudence dans la mesure où certains postes ne peuvent être appréhendés avec certitude que sur la base annuelle, et d'autres n'évoluent pas de façon régulière en cours d'année.

Cependant les éléments d'information disponibles permettent de penser que le résultat consolidé de l'ensemble de l'année 1990 sera, sauf imprévu, supérieur à celui de l'année 1989, qui avait atteint 2,6 milliards de francs.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES AGF

Au cours de sa réunion du 28 septembre 1990, le Conseil d'Administration des AGF a approuvé un projet de traité d'apport entre l'Etat français et la Société centrale des AGF.

Aux termes de ce traité, l'Etat français apportera aux AGF des participations significatives dans trois groupes industriels français appartenant au secteur public, Rhône-Poulenc, Total CFP et Pechiney ; en rémunération de ces apports, la Société centrale des AGF (dont le capital est actuellement divisé en 22 000 000 d'actions) créera 3 610 400 actions nouvelles qui seront attribuées à l'Etat.

Cette opération permettra au Groupe AGF de renforcer notablement ses fonds propres en devenant, par ailleurs, actionnaire de sociétés industrielles de tout premier plan, dont il est l'un des principaux assureurs et avec lesquelles il souhaite établir des relations de partenariat solides et durables.

Une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société centrale des AGF sera réunie à la fin du mois de novembre pour approuver ces apports et décider de l'augmentation de capital consécutive.

NEW-YORK, 2 octobre ↓

Baisse

Malgré une nouvelle baisse des cours du pétrole et des taux d'intérêt, la Bourse de New-York a terminé sur une note faible après avoir débuté sur une hausse appréciable. En progression initiale de plus de 32 points, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 505,20, en baisse de 10,64 points (0,42 %).

Quelque 190 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse restait toutefois supérieur à celui des baisses : 995 contre 580. 425 titres étant inchangés.

Sur la lancée de la veille, le marché américain a donc salué en début de journée le reflux des cours du pétrole, qui dans son sillage a entraîné les taux d'intérêt. Sur le marché du crédit, les bons du Trésor à trente ans s'établissaient en fin d'après-midi à 8,82 % contre 8,84 % la veille et 8,96 % vendredi dernier, soit le plus bas niveau depuis six semaines.

Selon les observateurs, les investisseurs ont cependant jugé prudent de prendre des bénéfices avant le débat au Congrès sur l'accord de réduction budgétaire fédéral.

VALEURS	Cours du 1 octobre	Cours du 2 octobre
Alcoa	63 1/2	62 7/8
ATT	32 1/8	31 3/4
Boeing	44 1/4	43 3/8
Chase Manhattan Bank	12 1/8	11 7/8
Du Pont de Nemours	35	34 1/2
Eastman Kodak	39 5/8	37 7/8
Exxon	49 5/8	49 1/2
Ford	31 1/8	32 1/2
General Electric	56 1/4	55 3/4
General Motors	36 1/2	36 3/4
Goodyear	17	16 3/4
IBM	109	108 1/4
ITT	46 3/8	46 1/2
Mobil Oil	63 1/8	62
Pfizer	73 1/2	73 3/8
Schlumberger	58	60 1/4
Texaco	60 3/8	60 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	102 7/8	111 7/8
Union Carbide	15 1/8	15
USX	30 1/8	30 1/2
Westinghouse	30 1/2	30 7/8
Xerox Corp.	36 1/4	36 1/4

LONDRES, 2 octobre ↑

Forte hausse

Malgré une nette réduction des gains, les cours des valeurs ont terminé en forte hausse mardi au Stock Exchange, encouragés par la fermeté de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 27,7 points, à 2 058,5, soit une progression de 1,4 % par rapport à la clôture de la veille. Le volume d'activité est resté étroit malgré une amélioration par rapport à la veille, avec 428,6 millions de titres échangés contre 323,4 millions lundi. La hausse record de la Bourse de Tokyo, quelques heures auparavant, et la performance de Wall Street lundi, combinées à un recul significatif des cours du pétrole, ont soutenu la tendance. La majorité des secteurs ont gagné du terrain, notamment les brasseries, les magasins, les assurances et les alimentaires. Les valeurs internationales comme ICI, Glaxo et Reckitt and Colman ont également été recherchées. Le groupe de distribution Sears s'est effrité après l'annonce d'une baisse de son bénéfice semestriel. Les fonds d'Etat ont clôturé en hausse de plus d'un demi-point par endroits, tandis que les mines d'or se sont repliées, déprimées par la glissade des cours du métal jaune.

PARIS, 3 octobre ↓

Prises de bénéfice

Après deux séances de hausse, la Bourse de Paris a un peu marqué le pas au cours de sa séance de mercredi. Sensibles à la faiblesse de Wall Street la veille, et à celle de Tokyo quelques heures plutôt, les valeurs françaises s'orientaient à la baisse dès les premières transactions. L'indice CAC 40, après s'être inscrit en recul de 0,82 %, refaisait un peu du chemin perdu en fin de matinée pour ne plus afficher qu'un repli de 0,57 %. En début d'après-midi, le baromètre de la Rue Vivienne se situait aux alentours de 0,7 %. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de la Bourse new-yorkaise, la baisse était de 0,9 %.

Les prises de bénéfice déjà observées – en fin de séance mardi – auront eu raison de la reprise qui avait permis à la Bourse de Paris d'effacer plus d'une semaine de baisse en deux journées. Les intervenants, estimant que le redressement avait été trop fort ; ont procédé à des ventes bénéficiaires et se retrouvaient de nouveau dans l'expectative, attendant d'autres éléments pour s'orienter dans un sens ou dans un autre. La baisse du loyer de l'argent aux Etats-Unis n'aura eu qu'un effet temporaire sur le marché.

Dans ces conditions, quelques valeurs tiraient, malgré tout, leur épingle du jeu, telles Sodexho, bénéficiant de l'annonce de bons résultats semestriels avec un bénéfice net part du groupe en hausse de 17 %, Majorette ou Luchaire. A l'inverse, Suez était victime des médiocres résultats de la Société générale de Belgique (SGB). Peugeot, qui, malgré un résultat semestriel en hausse de 8,8 %, était orienté à la baisse, le marché réagissant au recul de la marge opérationnelle de la firme de Sochaux.

TOKYO, 3 octobre ↓

Repli

Après un début de séance confirmant la formidable reprise de la veille (13,2 %), la Bourse de Tokyo a cédé un peu de terrain mercredi en fin de journée, sous l'effet de prises de bénéfice.

L'indice Nikkei, qui gagnait encore 331,16 yens ou 1,4 % à la mi-journée, a terminé sur un repli de 0,2 % à 22 849,39 points, soit un repli de 49,02 yens.

Il avait progressé mardi de 2 676,55 yens (13,2 %).

Le Nikkei, après un repli de plus de 200 yens dans la première demi-heure de cotation au cours de laquelle 149 des valeurs seulement avaient pu être cotées en raison d'une défaillance du système informatique, est reparti à la hausse, avec une chasse aux bonnes affaires, atteignant un moment un sommet de 23 462,89 yens.

Un regain d'inquiétude sur la situation dans le Golfe a entraîné un mouvement de prises de bénéfice en fin de journée, rapportaient les courtiers.

VALEURS	Cours du 2 octobre	Cours du 3 octobre
Akai	425	540
Bridgestone	1 180	1 120
Canon	1 570	1 540
Fuji Bank	1 740	1 750
Honda Motors	1 440	1 490
Matsushita Electric	1 950	1 920
Mitsubishi Heavy	735	701
Sony Corp.	6 630	6 800
Toyota Motors	2 040	2 000

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Sears : baisse de 32 % du bénéfice semestriel.** – Le groupe britannique Sears, qui possède notamment l'enseigne Selfridges et des magasins de chaussures, a annoncé, mardi 2 octobre, un bénéfice imposable semestriel en baisse de 32 % sur la même période de l'an dernier, à 62,4 millions de livres (environ 610 millions de francs), contre 91,7 millions. Ce résultat témoigne des difficultés rencontrées par le commerce de détail en Grande-Bretagne. Le chiffre d'affaires de Sears est en légère progression, sur la même période, avec 1,02 milliard de livres contre 981 millions.

□ **Résultats semestriels de la Société générale de Belgique en baisse.** La Société générale de Belgique a annoncé, mardi 2 octobre, un résultat semestriel net consolidé de 4,6 milliards de francs belges (736 millions de francs), en forte baisse par rapport aux 16,8 milliards de francs belges (2,6 milliards de francs) de résultat annuel pour 1989. Cette faiblesse des résultats est due aux pertes de la filiale armes (Herstal) et aux frais financiers consécutifs à l'OPA manquée de Carlo De Benedetti.

□ **Altus Finance prend le contrôle de Finacor Bourse.** – La banque Altus Finance, filiale à 50,01 % du Crédit lyonnais et à 49,99 % de Thomson-CSF, vient de prendre le contrôle de la société de Bourse Finacor Bourse. Altus Finance, qui détenait déjà 22,5 % de Finacor Bourse, a porté sa participation à 51 % en reprenant les 22,5 % détenus par le Crédit mutuel d'Artois, et 6 % de la participation de Finacor.

□ **Légère baisse des bénéfices de Fiat au premier semestre.** – Le groupe italien Fiat a annoncé que son premier semestre avait été *« satisfaisant »*, avec des bénéfices avant impôts de 2 454 milliards de lires (12 milliards de francs), contre 2 807 un an plus tôt. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 11,8 % à 30 308 milliards de lires et de 3,2 % à structure comparable. M. Giovanni Agnelli, président du groupe, a souligné que *« pour la deuxième partie de l'année sont apparues des inquiétudes, liées à la crise du Golfe et à un environnement politique et économique incertain qui pourrait influencer la demande dans certains secteurs d'activité du groupe »*. Fiat a indiqué que le programme de rachat d'actions (buy-back) autorisé par les actionnaires pour un montant total de 1 000 milliards de lires a jusqu'à présent été utilisé à hauteur de 747 milliards de lires.

□ **Saint-Gobain : stabilité du bénéfice net semestriel.** – Saint-Gobain a dégagé au premier semestre un bénéfice net (part du groupe) de 2,019 milliards de francs, pratiquement inchangé (+ 0,7 %) par rapport aux 2,005 milliards de francs du premier semestre 1989. Le résultat d'exploitation du groupe marque une baisse de 4,1 % pour revenir à 4,557 milliards de francs au cours de la période de référence. Ces résultats sont supérieurs à ceux généralement attendus par les analystes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associes	395	397
Asystel	105	....
B.A.C.	181	....
B.I.C.M.	804	802
Boiron (Ly)	356	....
Boisset (Lyon)	205	200
Câbles de Lyon	3010	2986
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	906	933
Calberson	421	420
C.E.G.E.P.	193	193
C.F.P.I.	250	242 50
Ciments d'Origny	475	492
C.N.I.M.	1022	982
Codetour	241 10	244
Comareg	290	292
Conforama	838	838
Creeks	315	320
Défia	210 50	....
Dauphin	404 50	404
Delmas	619	600
Demachy Worms Cie	541	540
Desquenne et Giral	239 60	233
Devanlay	871	880
Deville	500	490
Dolisos	180	184 90
Editions Belfond	245	206 10 o
Europ. Propulsion	370	379
Finacor	130	....
GFF (group.fon.f.)	346 90	348 50
Grand Livre	430	429
Gravograph	168	163
Guintoli	767	780
I.C.C.	230	....
IDIA	307	303 50
Idianova	131	133
I.M.S.	970	970
IN2	280	280
I.P.B.M.	129 50	127
Loca investis.	307 80	301 10
Locamic	98	98 40 o
Matra Comm.	123 80	132 50
Molex	181	184
Olivetti Logabax	580	589
Presbourg	88 90	90
Publ.Filipacchi	483	....
Razel	580	595
Rhone-Alp.Eco (Ly.)	308 40	315 50
St-H. Matignon	206	211
Select Invest (Ly)	95 90	....
Serbo	443	448
S.M.T. Goupil	190	188
Sopra	185	182
Sopra	170	170
Thermador H. (Ly)	241	243
Unilog	153 80	156
Union Fin. de Fr.	390	390
Viel et Cie	136 40	...
Y. St-Laurent Groupe	837	835

Marché des options négociables le 2 oct. 1990

Nombre de contrats : 28 617

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	380	65	–	–	–
CGE	520	34	48	29,50	–
Elf-Aquitaine	680	21	–	41	–
Eurotunnel SA-PLC	40	4,60	6,30	3,10	3,90
Euro Disneyland SC	80	5	–	5	–
Havas	525	18	–	–	–
Lafarge-Coppée	380	11,50	22	33	–
Michelin	60	5,50	8,00	5,50	6,70
Midi	920	40	–	69	–
Paribas	480	25	–		–
Pernod-Ricard	1 200	17	–	–	–
Peugeot SA	640	13	–	90	100
Rhône-Poulenc CI	240	6	–	36,95	–
Saint-Gobain	400	15	28,90	37	–
Source Perrier	1 100	–	140	–	–
Société générale	400	22	–	27	29
Suez Financière	300	16	–	19	24,90
Thomson-CSF	90	16,50	–	5	4,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 oct. 1990

Nombre de contrats : 100 113

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	97,18	97,20	97,24
Précédent	96,82	96,84	96,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,44	2,09	1,27	1,83

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,198 F ↓

Le billet vert s'est légèrement replié mercredi 3 octobre face aux autres devises. Il cotait à Paris 1,5510 deutschemark, 136,75 yens, et 5,198 francs français. Les marchés étaient très calmes en l'absence des investisseurs allemands qui faisaient relâche pour fêter l'unité.

FRANCFORT	2 octobre	3 octobre
Dollar (en DM)	1,5590	Fermé

TOKYO	2 octobre	3 octobre
Dollar (en yens)	136,73	136,65

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (3 octobre) .... 9 13/16 -15/16 %
New-York (2 octobre) .... 8 3/16 - 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	1er oct.	2 oct.
Valeurs françaises	72,90	74,50
Valeurs étrangères	79,50	81,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	415,93	431,76
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 548,81	1 573,93

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	1er oct.	2 oct.
Industrielles	2 515,84	2 505,20

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	1er oct.	2 oct.
Industrielles	1 573	1 594,70
Mines d'or	189,90	184,80
Fonds d'Etat	78,25	78,47

TOKYO

	2 oct.	3 oct.
Nikkei Dow Jones	22 898,41	22 849,39
Indice général	1 668,83	1 670,05

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1975	5,1995	+ 76	+ 86	+ 165	+ 185	+ 560	+ 620
$ can.	4,5047	4,5103	– 125	– 93	– 203	– 151	– 450	– 347
Yen (100)	3,8041	3,8075	+ 58	+ 77	+ 121	+ 144	+ 323	+ 386
DM	3,3491	3,3519	+ 40	+ 55	+ 85	+ 108	+ 235	+ 291
Florin	2,9708	2,9737	+ 37	+ 47	+ 76	+ 94	+ 216	+ 265
FB (100)	16,2676	16,2841	+ 85	+ 193	+ 236	+ 426	+ 857	+ 1248
FS	4,0244	4,0291	+ 62	+ 85	+ 128	+ 162	+ 371	+ 455
L (1 000)	4,4748	4,4804	– 23	+ 7	– 27	+ 11	– 189	– 109
£	9,8217	9,8307	– 429	– 379	– 788	– 720	– 2005	– 1853

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	8 1/8	8 3/8	8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8
Yen	7 7/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 7/16	8 9/16
DM	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	9	9 1/4
F.S.	7 1/8	7 3/8	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/4
L(1000)	10 1/2	11 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
F franç.	9 13/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 3/8	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3760	3745	3750	- 0 27
980	B.N.P. T.P.	965	970	970	+ 0 52
1130	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1090	Cr.Lyon. T.P.	1065	1061	1061	- 0 38
1580	Renault T.P.	1425	1425	1412	- 0 91
1650	Rhone Poul. T.P.	1525	1558	1559	+ 2 23
1083	Saint Gobain T.P.	1115	1101	1105	- 0 90
1135	Thomson T.P.	1090	999	1090	....
685	ACCOR	698	695	695	- 0 43
610	Air Liquide	632	625	624	- 1 27
1340	Als.Superm.	1455	1498	1500	+ 3 09
380	ALSPI	346 10	353 50	348	+ 0 56
1570	Arjom. Prioux	1695	1718	1705	+ 0 59
960	AGF Sté Centrale	885	890	870	- 1 69
820	Aux. Entrepr.	854	845	840	- 1 64
240	Avenir H. Média	238	239 90	233	- 2 10
163	Axa Midi Ass.	177	177	175 80	- 0 68
247	Bafip	232	233	232	....
190	Bail-Equipem.	180	180	180	....
765	Bail Investiss.	752	764	755	+ 0 40
380	Bancaire	370	369	375 50	+ 1 49
585	Bazar H.-V.	615	605	605	- 1 63
795	Beghin-Say	777	779	770	- 0 90
1120	Berger (M)	1109	....	....	....
540	Bic	601	601	615	+ 2 33
740	B.I.P.	775	....	....	....
316	BIS	356 60	357	345	- 3 25
310	BNP (CI)	281	276	276	- 1 78
910	Bollore Tech.	805	805	839	+ 4 22
2830	Bongrain	2780	2763	2750	- 1 08
645	Bon-Marché	679	678	675	- 0 59
425	Bouygues	434 50	434	420	- 3 34
113	BP France	115 10	115	116	- 0 09
736	BSN	774	770	769	- 0 65
890	Canal Plus	912	902	908	- 0 66
385	Cap Gem.S.	367	368	369 50	+ 0 68
3220	Carrefour	3310	3298	3300	- 0 30
123	Casino	127 20	125	127 20	....
98	Casino ADP	100 50	100 10	100 10	- 0 40
940	Castorama D.I.	920	929	929	+ 0 98
160	C.C.F.	159	159	157	- 1 26
65	CCMC Ly.	58	....	....	....
335	C.D.M.E.	356	365	355	....
425	C.E.G.I.D.	459 10	463	455	- 0 89
230	Centrest (Ny)	235	235	235	....
475	C.E.P. Comm.	535	539	511	- 4 49
181	Cerus	177 90	177 80	173	- 2 75
340	Cetelem	370	355	368	- 0 54
380	CFAO	399	398 90	404 50	+ 1 38
360	CF Int.	346	360	346	....
490	CGE	521	515	520	- 0 19
280	CGI Info.	285	280	284	- 0 35
925	CGIP	879	880	875	- 0 46
500	CGP	510	....	....	....
780	Chargeurs S A	749	764	758	+ 1 20
585	CICA (M)	550	520	520	- 5 45
1140	Ciments franc.	1084	1080	1080	- 2 21
405	Club Méditer.	408	408	399 90	- 1 99
120	CMB Packa.	116	114	113 20	- 2 41
104	Codetel	96	98 80	100	+ 4 17
475	Coles	463 30	463	455 10	- 1 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	255	....	....	....
995	Compt Mod.	1100	1125	1108	+ 0 73
147	Concept S.A.	149	151	148 50	- 0 34
370	CPR (Paris Réo.)	355	351 50	348	- 1 97
980	Créd. Foncier	910	900	905	- 0 55
630	Cr Lyon.(CI)	550	580	557	+ 1 27
1060	Credit Nat.	1075	1047	1050	- 2 33
215	CSEE	210	219	216 50	+ 3 10
2260	Damart	2310	2300	2300	- 0 43
485	Dassault Aviation	455	455	455 10	+ 0 02
270	Dassault Electr.	281	280	280	- 0 36
1400	De Dietrich	1365	1379	1360	- 0 37
200	Dév.P.d.C.(Li)	200	200	201	+ 0 50
255	Dév.R.Sud-Est	269	269	269	....
380	DMC	375	370	358	- 4 53
3110	Docks France	3430	3450	3450	+ 0 58
600	Dumez	630	629	627	- 0 48
2070	Eaux (Gle)	2127	2110	2120	- 0 33
320	Ecco	329 50	330	327 30	- 0 67
695	Elf Aquitaine	649	643	646	- 0 46
490	- (Certific.)	494	493	480 50	- 2 73
895	Epeda B.-F.	965	960	960	- 0 52
385	Essilor	283	285	282	- 0 35
190	Essil.Int.(DP)	180	183 40	176 90	- 1 72
730	Esso	670	650	656	- 2 09
1400	Eurafrance	1476	1480	1450	- 1 76
1510	Eurocom	1549	1580	1558	+ 0 58
81	Eurodisneyland	81	81	81 50	+ 0 62
3020	Euromarché	3000	2961	2950	- 1 67
930	Europe 1	970	961	1000	+ 3 09
40	Eurotunnel	40 95	41 50	43	+ 5 01
1360	Exor	1409	1340	1390	- 1 35
1220	Facom	1225	1220	1220	- 0 41
135	Finextel	141	136	136	- 3 55
225	Fives Lille	237	237 50	237 50	+ 0 21
1820	Fromager. Bel	1790	1790	1830	+ 2 23
1750	Gal.Lafayette	1655	1655	1630	- 1 51
1780	G.A.N.	1785	1801	1791	+ 0 34
320	Gascogne (B)	355	355	354	- 0 28
1220	Gaz et Eaux	1150	1140	1150	....
1410	Geophysique	1138	1138	1120	- 1 58
400	Gerland Ly.	389	389	395	+ 1 54
695	Groupe Cité	640	650	641	+ 0 16
1340	GTM-Entrep.	344	348	347 50	+ 1 02
920	Guyenne-Gas.	906	905	918	+ 1 32
188	Hachette	189 50	190	188 90	- 0 32
485	Havas	483	480	480	- 0 62
490	Hénin (La)	516	510	514	- 0 39
710	Hutchinson	885	872	865	- 2 26
230	Imétal	235	238	236	+ 0 43
90	Immob. Phénix	97 90	97 50	98 40	+ 0 51
94	Ingénico	79	78 10	80	+ 1 27
2910	Inst. Mérieux	3160	3160	3100	- 1 90
370	Interbail	389	389	385 10	- 1 00
1000	Intertechnique	986	1050	1058	+ 7 30
655	J. Lefebvre	650	650	664	+ 2 15
765	Labinal	789	780	760	- 3 68
2280	Lab. Bellon	2485	2500	2530	+ 1 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	345	342	343	- 0 58
1041	Lebon	335	335	334	- 0 30
3300	Legrand	3471	3470	3450	- 0 61
1810	Legrand (DP)	1800	1820	1905	+ 5 83
525	Legris Industries	520	518	518	- 0 38
700	Locabail Imm.	714	700	707	- 0 98
405	Locafrance	408	415	415	+ 1 72
620	Locindus	625	621	622	- 0 48
380	Luchaire	325	348	342	+ 5 23
3320	LVMH	3375	3370	3380	+ 0 15
470	Lyonn. Eaux	478	477 90	474 40	- 0 75
220	Majorette Ly.	210	227	226	+ 7 62
310	Mar. Wendel	298 70	298	291	- 2 58
230	Matra	229	229	229	....
480	Merlin-Gerin	499	500	494 50	- 0 90
92	Metaleurop	97 40	97	96 50	- 0 92
120	Métrologie In.	120	124	121 90	+ 1 58
65	Michelin	58 75	59	59 70	+ 1 62
850	Midi (Cie)	867	857	863	- 0 46
95	Midl. Bk Sa *	95	95	93	- 2 11
340	Min. Salang (Ny)	348	350	348	....
102	MMB	99 90	100	99	- 0 90
80	Moulinex	83 90	83 70	83 50	- 0 48
1390	Navig. Mixte	1379	1370	1360	- 1 38
132	Nord-Est	139	138	137	- 1 44
450	Nordon (Ny)	450	431 20	469	+ 4 22
590	Nouv Galeries	590	608	608	+ 3 05
545	Occid. (Gle)	606	597	599	- 1 16
1330	Omn. f. Paris	1449	1385	1380	- 4 76
310	Olipar	308	307 90	307	- 0 32
480	Oréal	489	486	482	- 1 43
485	Paribas	451 50	448	446	- 1 22
1390	Pechelbronn	1337	1300	1300	- 2 77
107	Pechiney Int.	113	112	112	- 0 88
250	Pechiney (CIP)	271	271	270 10	- 0 33
450	Penhoët	479	....	....	....
1020	Pernod Ricard	982	983	995	+ 1 32
530	Peugeot	537	529	509	- 5 21
430	Pinault	334 90	339 30	343 50	+ 2 57
270	Plastic-Omn.	276	278	279 50	+ 1 64
390	Poliet	437	440 50	441	+ 0 92
855	Prétabail-Sic.	949	945	945	- 0 42
600	Primagaz	617	605	602	- 2 43
420	Printemps	496	496	509	+ 2 62
1850	Promodès	1960	1960	1960	....
410	Radiotechn.	387	400	395	+ 2 07
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2710	2736	2700	- 0 37
245	Rémy et Associés	242	241	239 20	- 1 16
215	R. Poulenc CIP	209	208 60	206	- 1 44
325	Rober Financ.	341	346	342	+ 0 29
47	Rochette(La)	49 80	49	49	- 1 61
1870	Roussel Uclaf	1780	1780	1775	- 0 28
2850	R. Impé.Ly *	3100	3100	3100	....
183	Sade (Ny)	179 50	178 50	178	- 0 28
1450	Sagem	1445	1495	1495	+ 3 46
365	Saint Gobain	367 50	361 20	362 20	- 1 44
1130	Saint Louis	1210	1215	1202	- 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1150	1140	1135	- 1 30
410	Salvepar (Ny)	410	409	405	- 1 22
715	Sanofi	731	715	721	- 1 37
1720	SAT	1710	1700	1700	- 0 58
245	Saul. Chât.	245	246 10	248	+ 1 22
1080	Saupiquet (Ny)	1238	1239	1220	- 1 53
765	Schneider	665	648	651	- 2 11
15	SCOA	16 55	17	16 80	+ 1 51
1000	S.E.B.	1045	1045	1021	- 2 30
430	Sefimeg	430	426	427 50	- 0 58
525	Sextant A.	584	580	585	+ 0 17
1100	SFIM	1149	1100	1170	+ 1 83
172	S.G.E.	174	175 50	174 50	+ 0 29
550	Simco	521	554	545	+ 4 61
920	Sk. Rossignol	919	920	904	- 1 63
900	Sligos	870	860	855	- 1 72
435	Société Géné.	391	385	385	- 1 53
115	Sodexco(E)	118	120	119 50	+ 1 27
150	Sodero (Ny)	150	148	149 90	- 0 07
395	Sodexho	430	438	449	+ 4 42
86	Sogenal (Ny)	82	85	84	+ 2 44
410	Sogerap	420	420	425	+ 1 19
1120	Som-Allib.	1165	1185	1180	+ 1 29
1190	Source Perrier	1120	1115	1110	- 0 89
470	Sovac	509	508	501	- 1 57
430	SPEP	465	455	450	- 3 23
465	Spie-Batignol.	485	489	485 90	+ 0 19
980	Strafor	975	975	966	- 0 92
300	Suez	287	279	270 90	- 5 64
490	Synthélabo	528	530	549	+ 3 98
90	Thomson	101	98 60	102 50	+ 1 49
690	Total	684	670	668	- 2 34
120	- (certif.)	115	113 20	112 10	- 2 52
270	Truffaut Fin.	239 80	240	240	+ 0 08
490	U.A.P.	479	479	477 50	- 0 31
210	UFB Locab.	210	203	205	- 2 38
900	UIC	910	904	917	+ 0 77
575	UIF	580	604	595	+ 2 59
745	UIS	750	....	....	....
730	Unibail	747	765	750	+ 0 40
156	U.C.B.	152 50	153	150	- 1 64
305	Valéo	319	310	303	- 5 02
285	Vallourec	267	265	265	- 0 75
385	Via Banque	386	387	382	- 0 78
945	Zodiac	912	934	950	+ 4 17
1890	Elf Gabon	1650	1625	1651	+ 0 06
136	Amax	122 80	121	121	- 1 47
119	Amer. Express	119	114 10	113 70	- 4 45
160	A.T.T.	170 30	166 50	166 50	- 2 23
124	Anglo Amer.C.	127 50	126 50	126 50	- 0 78
415	Amgold	412	415	416	+ 0 73
200	Banco Santander	213	213	213	....
710	B.A.S.F.	710	701	701	- 1 27
725	Bayer	722	723	717	- 0 69
77	Buffelsfont.	78 50	78 50	78 50	....
74	Chase Manh.	84	82 30	82 30	- 2 86
93	De Beers	93 80	93 80	93 80	....
2080	Deutsche Bank	2068	2090	2090	+ 1 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1200	1190	1188	- 1 00
61	Driefontein	61 50	60 90	61	- 0 81
183	Du Pont-Nem.	184 50	179	179	- 2 98
220	Eastman Kodak	202	197	197 50	- 2 23
21	East Rand	21 60	22 10	22 40	+ 4 19
66	Echo Bay	66 50	67 10	67	+ 0 75
150	Electrolux	155	155	155	....
880	Ericsson	970	958	958	- 1 24
270	Exxon Corp.	259	255 90	255 90	- 1 20
181	Ford Motor	165	167 50	167 50	+ 1 52
48	Freegold	48 90	48 80	48 80	- 0 20
11	Gencor	11 65	11 30	11 30	- 3 00
295	Gén. Elect.	299	291	291	- 2 68
194	Gén. Motors	191 40	190 50	190 50	- 0 47
365	Gén. Belgique	338	308	308	- 8 33
54	Gd. Métropol.	54	54 90	55	+ 1 85
68	Guinness	69 20	70 95	70 95	+ 2 53
18	Hanson PLC	18 95	19	19	+ 0 26
42	Harmony Gold	43 85	43 05	43 05	- 1 82
174	Hewlett Packard	164 50	163 50	163 50	- 0 61
45	Hitachi	49 70	48 80	48 10	- 3 22
710	Hoechst	692	692	689	- 0 43
105	Homestake	104 50	104 50	105	+ 0 48
82	Imp. Chemical	83 50	83 80	83 80	+ 0 36
570	IBM	572	563	563	- 1 57
265	ITT	244	241 80	241 80	- 0 90
118	Ito Yokado	127 50	128	127 50	....
61	Matsushita	72 20	71 90	71 90	- 0 42
16 50	Maxwell	14 95	14 80	14 80	- 1 00
136	Mc Donald's	142	142 50	142 50	+ 0 35
405	Merck	419	411 50	411 50	- 1 79
415	Minnesota M.	420	....	....	....
350	Mobil corp.	329	322	322	- 2 13
173	Morgan J.P.	179	174 70	174 70	- 2 40
29200	Nestlé	29450	29450	29470	+ 0 07
890	Nixdorf	850	877	877	+ 3 18
210	Norsk Hydro	190	190	190	...
113	OFSI	118	115	115	- 2 54
1690	Pétrofina	1670	1665	1665	- 0 30
240	Philip Morris	251 50	250 50	250 50	- 0 40
69	Philips	68 20	67 30	67 25	+ 1 59
89	Placer Dome	88	88 10	88 50	+ 0 57
260	Quilmès	269 90	271	271	+ 0 41
24	Randfontein	26 05	26	26	- 0 19
430	Royal Dutch	405	410	409 90	+ 1 21
40	RTZ	40 50	41 20	41 80	+ 3 21
3 80	Saat.& Saatchi	3 75	3 78	3 78	+ 0 80
49	St Helena	48 55	48 95	48 95	+ 0 82
356	Schlumberger	313	316 40	315 90	+ 0 93
48	Shell transp.	45	45 95	45 95	+ 2 11
1850	Siemens	1860	1861	1861	+ 0 05
250	Sony	245	252	251 50	+ 2 65
65	Sumitomo Bank	63	64	63 70	+ 1 11
190	T.D.K.	198 50	203	203	+ 2 27
44	Telefonica	43 50	42 70	42 70	- 1 84
32	Toshiba	31 50	31 70	31 70	+ 0 63
415	Unilever	419 50	426	425 90	+ 1 53
250	Unit.Techo.	232	227	227	- 2 16
375	Vaal Reefs	371 50	374 90	372	+ 0 13
280	Volvo	265 50	265 50	264 50	- 0 38
175	West. Deep.	186 50	186 60	186 60	+ 0 05
205	Xerox Corp.	189 50	187 50	187 50	- 1 06
97	Yamanouchi	100	102	102	+ 2 00
1 77	Zambia Cop.	1 89	1 85	1 85	- 2 12

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 80	3 20
Emp.Etat 9,8%78	99 30	2 22
10,80% 79/94	100 70	0 85
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	101 41	8 96
Emp.Etat 13,4%83	107 82	10 50
Emp.Etat 12,2% 84	103 38	12 03
Emp.Etat 11% 85	103 23	6 75
10,26% mars 86	99 15	5 76
OAT 10% 5/2000	97 22	3 53
OAT 9,9% 12/1997	98 70	7 97
OAT 9,8% 1/1996	97 80	6 60
PTT 11,2% 85	101 45	8 61
CFF 10,30% 86	96	6 50
CNB Bques 5000F	100 26	2 49
CNB Paribas 5000F	100 20	2 49
CNB Suez 5000F	100 20	2 49
CNE 11,5% 85	101 80	3 45
CNI 1/82 5000F	100 20	2 49
CNT 9 % 86	89 36	3 97
CRH 10,90% déc.85	100 35	7 44
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	1065 60	....
Cous	1930	....
CGE 6 janv. 89/99	523	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	875	890
Applications Hydr.	1350	....
Arbel	824	820
Amorg	283	....
Bains C.Monaco	947	941
B.Hypoth.Europ.	351 80	....
B.N.P. Intercont.	255	....
Beghin-Say (C I)	625	....
Bénédictine	3900	....
Blanzy Ouest	2730	2620 o
BTP	79	80
Cambodge	626	642
Carbone Lorraine	665	665
Case Poclain	15	15 15
C.E.G.F (Frigor.)	379	379
Centenaire Blanzy	481	489
Cerabati	100 10	106
Champex Ny	135	135
CIC (CIP)	153	155
C.I.M.	699	692
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	391 30	....
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1151	....
Cogifi	387 90	387 90
Comiphos	505	518
Cie Industrielle	4370	4240
Cpt Lyon Alemand	448 20	449 90
Concorde	733	746
Constr.Mét.Prov.	26 80	....
Crédit Gén.Ind.	414	388
Cr Universel (Cie)	627	629
Créditel	112	....
Darblay	660	660
Degremont	1243	1291
Delalande	2018	1970
Delmas Vieljeux	3450	3450
Didot Bottin	1001	1016
Eaux Bassin Vichy	1918	1975
Eaux Vittel	820	815
Ecia	199 60	195 20
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	315	327
E.L.M. Leblanc	670	671
Enelli Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4000	....
Erex (ex. Esmil)	1620	1630
Europ Soufres Ind.	54	33 90o
Finalens	250	....
F.I.P.P.	169	168 50
F.N.A.C.	2005	....
Foncière (Cie)	660	670
Fonc.Lyonnaise	649	673
Foncina	474	492
Fougerolle	680	729
France I.A.R.D.	840	816
France SA (La)	1305	1340
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	911	926
Genelim	254	254
Gévelot	478	478
G.F.C.	385	386
G.F.I.I.	290	290
Gds Moulins Paris	1450	....
Groupe Victoire	1402	1402
G.T.I (Transport)	500	500
Immobail	362	359
Immobanque	675	....
Im.Marseillaise	5810	5810
Imm. Plaine-Monceau	418	....
Immofice	446	440
Invest.(Ste Cle.)	3120	3120
Jaeger	65	67 60d
Lambert Frères	257	....
Lille Bonnières	1495	1539
Loca-Expansion	275 10	....
Locafinancière	498	487 50
Locatel	306	....
Louis Vuitton	533	539
Louvre	4070	4001
Lucia	1770	1770
Machines Bull	44 90	41 80o
Mag.Uniprix	155	160
Magnant	719	700

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	505	490
Mors	144	141 10
Navigation (Nle)	240	232 80
Optorg	331	....
Oréal (CI)	225	216 o
Origny-Desvroise	1310	1301
Palais Nouveauté	950	950
Paluel Marmont	640	650
Parfinance	192	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	183 10	....
Paris Orléans	250	242 50
Parthena Invest	307	306
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2122	....
PLM	268 30	....
Porcher	802	620
Promodès (CI)	930	950
Publicis	689	695
Rochefortaise	150	139 70o
Rosario	295	283 20o
Rougier	405	421 20
S.A.C.E.R.	387	373
S.A.F.A.A.	465	....
S.A.F.I.C. Alcan	350	350
SAFT	1296	1280
Saga	197	204
Salins du Midi	621	639
Satam	98	98
Savoisienne M.	159 90	....
S.C.A.C.	780	770
Seelle Maubeuge	439 90	439
S.Expl.Part. (M)	153	150
Silic	630	650
Sinvim	285	290
S.I.P.H.	305	....
Sofal	685	680
Sofio	478 40	497 50
Soficai	1100	1090
Soficomi	586	546
SOFIP (M)	380	380
Sofragi	1435	1410
Sophia-Bail	412	400
Sopagi	174 90	174 80
Soudure Autogène	826	826
Sovabail	391	400
Stemi	726	....
Suez (CIP)	247 50	246
Taittinger	3519	3530
Télémécanique Elect.	4200	4210
Testut-Aequitas	824	824
Tour Eiffel	250	260
Ufiner	983	1000
U.T.A.	2150	2236 d
Vicat	380	390
Viniprix	1705	1750
Virax	160	....
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	....
Akzo Nv Sico	250	265
Alcan Aluminium	102	....
American Brands	349	349
Arbed	608	547 o
Asturienne Mines	176	....
Banco Popular Espa.	410	405
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27000	27000
Can.Pacifique	80 10	83 80
Chrysler Corp.	54 60	....
CIR	14 35	14 90
Commerzbank	768	800
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	223	218 50
GBL (Brux Lamb.)	522	521
Gevaert	1125	....
Glaxo Holdings Ltd	72 10	73
Goodyear Tire	89	89 50
Grace and Co (WR)	115 10	113
GTE Corp.	135	140
Honeywell Inc.	422 10	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	25 10	26 50
Latonia	310	310
Midland Bank	20 25	19
Noranda Mines	71 55	74 80
Olivetti priv.	13 80	13 20
pakhoed hold.	550	550
Pfizer Inc.	380	378
Procter Gamble	402 10	395
Ricoh	30	....
Robeco	254	254 40
Rodamco NV	171 30	169 80
Rolinco	239 90	240 20
Saipem	7 50	5 40
Sema Group	52	52
SKF Aktiebolaget	89	97
Tenneco Inc.	270	250
Thorn Electrical	58	59 90
Toray Ind.	22 20	22 30
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1401	....
West Rand Cons.	11 70	12 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Buitoni	815	....
Calciphos	150	....
C G H Cogenbor	84	77 30o
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	350	....
Coparex	749	700
Drouot Assurances	178	175
Elf Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	68	68
Gachot S.A.	70	73
Guy Degrenne	410	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	310 10	316
Marie Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Paramelle RD	850	....
Particip. Percier	352	....
Rorento N.V.	174 50	....
St-Gobain-Emballage	1995	1995
Sema Metra	265	....
S.E.P.R.	1700	....
S.P.R. act. B	323	....
Ufimex	380	....
Wasserman	1500	....
Whitman Corp.	96 50	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 222	5 198	5 040	5 490
Ecu	6 917	6 927	....	....
Allemagne (100 dm)	335 090	335 250	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 263	16 278	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 090	297 330	288 500	308 500
Italie (1000 lires)	4 476	4 474	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 690	87 730	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 826	9 840	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 370	3 371	4 050	4 050
Suisse (100 f)	402 480	403	391	416
Suède (100 krs)	90 950	90 850	87	95
Norvège (100 k)	86 400	86 350	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 629	47 651	46 060	49 150
Espagne (100 pes)	5 351	5 343	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 781	3 776	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 521	4 510	4 380	4 780
Japon (100 yens)	3 811	3 800	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/10
Or fin (kilo en barre)	65350	65200
Or fin (en lingot)	65400	65800
Napoléon (20f)	409	400
Pièce Fr (10 f)	395	.....
Pièce Suisse (20 f)	458	464
Pièce Latine (20 f)	383	380
Souverain	498	493
Pièce 20 dollars	2320	2160
Pièce 10 dollars	1330	1240
Pièce 5 dollars	875	.....
Pièce 50 pesos	2495	2520
Pièce 10 florins	408	395

SICAV (sélection) 2/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	962 66	939 18
Actilion	194 77	189 56•
Agepargne	708 42	677 91
Agéplacement	8951 10	8951 10
Agepremière	105 83	105 51
AGF Actions ex CIP	1021 25	996 34
A.G.F. 5000	587 74	573 40
AGF ECU	1009 72	999 72
AGF Foncier	109 10	106 44
AGF Invest Sicav	101 60	99 12
AGF Interfonds	406 96	397 03
AGF Oblig.	1073 44	1068 10
AGF Sécurité Sicav	10930 38	10930 38
A.G.F.I.M.O.	602 02	587 34
AMERI-GAN	5588 61	5373 66
Amplitude	567 78	551 24•
Arbitrages Court.T.	6174 58	6162 24
Associc.	1120 96	1120 96
Atout Futur	331 96	323 88
Auracic	1214 82	1179 44•
Avenir Alizes	1536 11	1505 98
Avenir CIC	101 24	98 29
Axa Capital	140 21	134 17
Axa Europe	115 83	110 84
Axa Investiments	108 96	104 27
Axa NPI	97 75	93 54
Axa Valeurs PER	113 82	108 92
Capimonétaire	5460 05	5454 60
Capioblig	5573 68	5491 31
Capiacic	1108 91	1093 51
Capital-Monde	344 34	335 94
Cardan Fierra	29 01	28 30
Cosmis	1128 09	1100 58
Comptavalor	6036 82	6027 78
Convertimmo	364,68	350 65
Credinter	439 11	426 32
Crédit Mutuel Capital	1101 71	1080 11
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diesa	1113 05	1085 90
Drouot France	751 51	719 15
Drouot Investiss.	898 91	860 20
Drouot Sécurité	229 06	219 20
Drouot Sélection	135 26	129 44
Ecuric	1062 42	1036 87•
Ecupar	118 96	113 84
Ecureuil Capitalisation	2186 66	2145 21
Ecureuil Invest	360 09	339 89•
Ecureuil Monopremière	57393 10	57393 10
Ecureuil Monétaire	33824 43	33824 43
Ecureuil Trésorerie	2098 60	2098 60
Ecureuil Trimestr.	1952 71	1933 38
Elicash	388184 04	388184 04
Energie	271 46	259 15
Eparcic	3086 18	3086 18
Eparcourt-Sicav	4302 15	4291 42
Epargne Associat.	24961 09	24923 70
Epargne Capital	8929 50	8841 09
Epargne Court Terme	582 75	582 75
Epargne Croissance	1474 43	1434 97
Epargne Industrie	86 10	83 80
Epargne J.	60074 70	60074 70
Epargne Long Terme	183 67	178 75
Epargne Monde	1150 61	1119 72
Epargne Oblig.	184 31	179 38
Epargne Première	12470 78	12377 95
Epargne Quatre	1075 86	1047 07
Epargne-Unie	1214 63	1185
Epargne Valeurs	409 57	398 61
Epsilon	1151 12	1139 72
Eufinvest	583 09	546 69•
Eurocic Leaders	933 26	906 08
Eurodyn	1060 97	1035 09
Euro Gan	6535 84	6284 46
Euromaf	26 48	26 09
Fonsicav	12302 86	12302 86
FRANCE-GAN	8633 57	8301 51
France Garantie	260 58	260 06
France Investiss.	438 89	428 97•
France Oblig.	451 75	447 28
Francic	400 47	398 81
Francic Pierre	104 09	101 06
Francic-Régions	1156	1122 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 67	30 67
Fructi-Capi	35 12	34 60
Fructi Court	122071 47	122071 47
Fructidor	229 86	228 45
Fructi-Eco	550	541 87•
Fructi-Epargne	28 58	27 88
Fructifrance	781 14	762 09
Fructimmo	27 64	26 97
Fructi-Première	10247 15	10095 71
Fructivar	4683 39	4671 71
Futuroblig	1201 66	1172 35
Gestilion	12527 92	12496 68•
Gest.Associations	148 98	145 70
Gest. F. Sécur	10192 86	10142 15
Horizon	1093 75	1061 89
Interépar	100253 43	97383 43
Interoblig.	11793 67	11340 07
Intersélection Fce	493 46	479 09
Japacic	142 27	138 13
Jeunepargne	247 23	243 58
Laffitte Amérique	186 08	177 64
Laffitte Europe	242 96	231 94
Laffitte Expan.	240 57	229 66
Laffitte France	301 72	288 04
Laffitte Immob.	229 96	219 53
Laffitte Japon	383 95	366 54
Laffitte Oblig.	135 32	129 18
Laffitte Rendement	178 88	169 65
Laffitte Tokyo	331 41	316 38
Latitude	5834 93	5826 19
Leumi C.T.	10878 84	10878 84
Leumi L.T.	5932 80	5760
Lion Association	11357 09	11357 09•
Lion Institution	24726 29	24664 63•
Lionplus	827 31	811 09•
Lion Trésor	2092 63	2071 91•
Lion 20 000	22760 34	22760 34
Livret Bourse Inv.	477 46	463 55•
Livret Portefeuil.	617 66	599 67•
Méditerranée	166 95	159 76
Mensuel CIC	10045 03	9944 58
Mondial Investissem.	381 50	364 20
Monacic	5415 62	5415 62
Mondan	58057 48	58057 48
Mone.J	62675 22	62675 22
Monévalor	70493 58	70493 58
Mutualité dépôts	11620 42	11597 23
Mutuelle Unie Sél.	139 82	133 83
Natio Court Terme	243618 00	243618
Natio-Epargne	15018 05	14889 36
Natio-Ep. Ret.	112 47	109 46
Natio Eparg.Trésor	6649 55	6636 28
Natio-Imm.	1127 49	1097 31
Natio-Inter	1157 29	1126 32
Natio-Monétaire	21951 57*	21951 57
Natio Obligations	500 35	486 96
Natio-Patrimoine	1360 06	1323 66
Natio-Placements	65592 95	65592 95
Natio-Revenus	990 06	980 26
Natio Sécurité	12194 38	12194 38
Natio-Valeurs	760 02	739 68
Nippon-Gan	5490	5278 85
Nord Sud Dévelop.	1279 30	1278 75
Obli-Associations	124 41	123 18
Oblicic-Mondial	2301 63	2267 62
Oblicic-Régions	1004 22	989 38
Oblig. [illegible] coté	152 60	150 34
Oblilion	1120 34	1109 25•
Oblisécurité	11058 49	11058 49
Optimar	31623 70	30702 62
Oraction	1031 69	1008 53
Orvalor	5969 27	5657 13
Paribas Epargne	17843 09	17807 48
Paribas Opportunités	111 28	106 74
Paribas Patrimoine	508 32	487 60
Paribas Revenus	89 15	86 27
Patrimoine Retraite	189 63	185 91
Parvalor	614 52	596 62
Phenix Placement	285 67	277 25
Pierre Investissements	702 27	685 14
Placement A.	1191 23	1167 87
Placements C.T.	7685 29	7679 99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6210 60	6198 20
Placement Premier	5639 55	5628 28
Plénitude	116 42	113 30
Poste Gestion	56280 89	56280 89
Première Oblig.	10797 44	10786 65
Prév. Ecureuil	106 73	105 67
Prévoassociation	25316 23	25316 23
Proficic	1050 74	1025 11
Quartz	116 97	114 12
Réalvalor	837 09	812 71
Rentacic	157 88	155 55
Revenus Trimestr.	5243 61	5191 69
Revenu-Vert	1132 24	1115 51
St Honoré Bio-Alim.	840 60	802 67
St Honoré Global	234 58	223 94
St Honoré Mat Plac.	193 65	184 87
St Honoré Pacifique	542 48	517 88
St Honoré PME	479 35	457 61
St Honoré Real	12907 60	12856 18
St Honoré Services	451 67	434 30
St Honoré Techno	691 05	659 71
Sécuricic	1512 80	1512 80
Sécuri-Gan	13137 18	12879 57
Sécuri-Trez	1202 96	1202 96
Sicasdec	687 67	677 51
Sicav Associations	1599 44	1597 04
S.F.I. fr. et étr.	606 73	589 06
Sicav 5.000	369 15	359 27•
S.I. Est	1300 99	1244 97
Silvafrance	597 49	581 50•
Silvam	379 63	369 47•
Silvarente	202 15	198 19•
Sivinter	389 19	378 77•
S.N.I.	1079 64	1048 19
Sogépargne	340 56	328 25
Sogérac	53178 16	51628 28
Sogevar	979 65	936 23
Sogister	1176 53	1123 18
Soleil Investissements	495 88	476 81
Solstice	2071 93	2066 76
Stratégie Actions	815 60	784 23
Stratégie Rendements	1205 02	1167 09
Technocic	969 47	941 23
Techno-Gan	5466 38	5256 13
Thesora	557 31	551 79
Tranaplus	130 80	125 17
Trésor Avenir	104 39	103 36
Trésor Plus	1094 55	1083 71
Trésor Real	12356 99	12356 99
Trésoricic	110915 68	110915 68
Trilion	5005 55	4955 99•
U.A.P.Investiss.	419 19	404 04
U.A.P. Act. F.	531 72	512 50
U.A.P. Act. Sél.	578 96	568 03
U.A.P. Aedif.	591 34	589 97
U.A.P. Altaïr	198 70	191 52
U.A.P. Alto	162 75	156 87
UAP Moyen Terme	118 10	113 83
Uni-Associations	117 74	117 74
Uni-Foncier	1282 03	1250 76
Unifrance	527 82	514 95
Uni-Garantie	1311 36	1288 17
Uni Régions	1393 11	1359 13
Unirente	2416 18	2367 25
Univer	206 40	206 40
Univers Actions	1158 42	1130 17
Univers-Obligations	1619 96	1590 45
Valorem	489 66	477 72
Valorg	1791 91	1790 12
Valrea	45933 79	45910 83
Vauban	24922 29	24897 37

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

En Cisjordanie

Trois Palestiniens tués au cours de heurts avec l'armée israélienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Trois Palestiniens ont été tués, mardi 2 octobre, dans les territoires occupés. Les affrontements ont eu lieu à Jenin, dans le nord de la Cisjordanie, après que l'armée eut ouvert le feu et tué un jeune homme en fuite, recherché depuis huit mois. Dès l'annonce de sa mort, des bagarres ont opposé des résidents de Jenin aux soldats, qui ont ouvert le feu : deux autres Palestiniens ont été tués par balle. Un quatrième, âgé de quinze ans, est décédé d'une blessure par balle reçue la semaine passée.

Après les affrontements du week-end, ces incidents marquent une nette aggravation de la situation dans les territoires où, depuis six mois, les heurts avaient singulièrement diminué. La journée a aussi été marquée par la réouverture, après trois ans de fermeture, de l'une des six universités palestiniennes, celle de Bethléem, qui accueillera un peu moins de 20 % de l'ensemble des étudiants des territoires. Les autorités veulent en faire un test avant de décider du sort des autres établissements universitaires, toujours fermés.

D'autre part, la presse annonce qu'un accord a été conclu avec les Etats-Unis sur l'octroi de la garantie du gouvernement américain pour un prêt bancaire de 400 millions de dollars sollicité par Israël afin de loger les juifs soviétiques. En contrepartie, le gouvernement a consenti des assurances sans précédent : pas d'installation des nouveaux immigrants dans les territoires occupés, cependant qu'Israël s'engage à fournir régulièrement des rapports écrits à Washington sur les sommes dépensées au titre des colonies de peuplement en Cisjordanie et à Gaza.

ALAIN FRACHON

ÉTATS-UNIS

Le Sénat a confirmé la nomination du juge Souter à la Cour suprême

WASHINGTON

correspondance

Par quatre-vingt-dix voix contre neuf, le Sénat a confirmé, mardi 2 octobre, la nomination du juge David Souter, choisi par le président Bush pour remplacer à la Cour suprême le juge Brennan qui avait démissionné en juillet 1989 pour raisons de santé. L'approbation du Sénat ne faisait aucun doute après le vote quasi unanime (treize contre un) de sa commission judiciaire en faveur du juge Souter. Néanmoins, huit sénateurs de l'aile gauche démocrate rejoignirent leur chef de file, Ted Kennedy qui, seul, avait voté en commission contre cette nomination.

Pour éviter une répétition de l'intense bataille politique de 1987 livrée sur la nomination du juge d'appel Bork choisi par Ronald Reagan, alors président (la lutte avait pris fin par la défaite de M. Bork rejeté par le Sénat et, indirectement, sur un échec de M. Reagan), George Bush avait choisi M. Souter, un homme relativement peu connu en dehors de son Etat du New-Hampshire. Ce conservateur modéré a aussi l'avantage de n'avoir laissé ni dans ses écrits ni dans ses déclarations une indication précise sur les grands problèmes du moment et plus particulièrement sur celui de l'avortement.

Au cours de sa comparution devant la commission judiciaire, les sénateurs avaient été impressionnés par sa modestie mais aussi par son habileté dans ses réponses à laisser entendre qu'il était proche des idées de son prédécesseur, M. Brennan, porte-parole éloquent des juges « libéraux », bref de la gauche de la Cour, en ce qui concerne notamment la discrimination raciale, la protection des minorités, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc.

En revanche le juge Souter resta muet sur la question-clé de l'avortement en précisant seulement qu'il n'avait pas encore fait son opinion. Ce silence lui a valu l'hostilité des féministes et des organisations qui militent pour le maintien de l'arrêt « historique » de 1973 légalisant l'avortement, et qui voient dans cette nomination une nouvelle consolidation de cette majorité conservatrice de la Cour suprême, installée en grande partie par Ronald Reagan.

HENRI PIERRE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Retourner sa vareuse

ÇA vous fait pas tout drôle d'endosser l'uniforme de l'ennemi d'hier ? Ben, heu... Oui... Non... Si, quand même un peu... C'était le leitmotiv d'un reportage tordant au 20 heures, mardi soir, sur A 2, dans une caserne de Berlin-Est, théâtre des opérations, pendant l'entracte, avant le grand final. Changement de costume en trois minutes chrono. S'agit de passer de la tenue gris souris de la Nationale Volksarmee au treillis vert olive de la Bundeswehr.

Le calot encore mal calé sur leur bonne bouille interloquée, les troufions regardent la caméra comme une poule qui aurait trouvé un bouton de vareuse. Visiblement, ça les dépasse, et c'est dépassé, ces alliances, ces pactes, Varsovie, l'OTAN, et le reste. Et puis quoi, ils étaient peut-être pas si méchants que ça, les copains d'en face. On leur aurait bourré le crâne après le leur avoir rasé que ça les étonnerait pas.

Non, ce qui les chiffonne, c'est l'insécurité de l'emploi. C'est pas sur des chars, c'est dans des charrettes qu'ils vont monter, pour la plupart, si on veut limiter les effectifs de l'Allemagne unie à 370 000 mecs. D'autant qu'ils sont déjà beaucoup plus que ça à l'Ouest et que le Commando Est, c'est son nom, ne gardera que 50 000 ex-cocos. Après une période probatoire de deux ans.

C'est surtout les officiers qui se sentent gênés aux entournures de la nouvelle tenue réglementaire. Pas évident, ces cours de recyclage accélérés. *Libé* décrit très drôlement, ce matin, le silence perplexe des élèves à qui le prof balance au tableau noir des énormités du genre : Ne jamais oublier le devoir de réserve dans l'expression de ses opinions et ne donner que des ordres conformes au droit. A faute égale, un supérieur sera puni plus sévèrement qu'un simple soldat.

Stupeur sur les bancs ! Un lieutenant lève le doigt : Je comprends pas, c'est contraire à la Constitution article 3 : Tous les hommes naissent égaux. Dur, dur de passer l'examen d'entrée à l'école de la démocratie quand on sort d'une prépa dictature avec cours intensifs sur les devoirs du deuxième classe et les droits de l'adjudant. Pour une fois, ceux qui ont le plus de chances de réussir, c'est les tire-au-flanc. Grâce à Dieu, il y en avait des tas dans les rangs de la NVA.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 octobre 1990 a été tiré à 536 412 exemplaires.

BRÉSIL : le scrutin du 3 octobre

Victoire probable des candidats favorables au gouvernement

Quatre-vingt-trois millions d'électeurs brésiliens devaient désigner, mercredi 3 octobre, leurs députés et un tiers de leurs sénateurs ainsi que les gouverneurs des vingt-sept Etats du pays. Un peu plus de six mois après l'arrivée au pouvoir de M. Fernando Collor, élu en décembre dernier, ces élections devaient constituer un premier test politique pour les Brésiliens.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Morne campagne. Après la mobilisation spectaculaire qu'avait provoquée le deuxième tour de l'élection présidentielle en décembre dernier, les passions semblent éteintes. Certes, les candidats ont multiplié déclarations, tracts et spectacles improvisés dans les rues. Mais l'électorat ne suit guère, et les sondages prévoient un taux d'abstention record qui pourrait atteindre 60 %. L' « heure électorale », accordée sur toutes les chaînes de télévision aux partis en fonction de leur représentativité, a été un fiasco. Les magasins de vidéo ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 30 % et, selon les sondages, plus de la moitié des téléviseurs ont été dédaignés à l'heure de la campagne officielle.

Vingt-sept gouverneurs, 503 députés fédéraux, 1 049 députés d'Etats et 31 sénateurs devaient être choisis. Les deux chambres auront, à partir de 1993, les pouvoirs d'une assemblée constituante et devront déterminer le type de régime – parlementaire ou présidentiel – qui régira le pays par la suite.

Désintérêt des électeurs

Malgré cet enjeu, la composition du Parlement ne devrait pas beaucoup changer. Le désintérêt des électeurs tient en partie à la victoire probable des candidats qui, d'une manière ou d'une autre, soutiennent le gouvernement. Le chef de l'Etat, déjà assuré de détenir une majorité dans les deux assemblées, ne s'est pas vraiment engagé dans ce combat, soutenant simplement tel ou tel de ses amis.

Il en va de même pour les gouverneurs. De grandes personnalités, comme M. Leonel Brizola à Rio-de-Janeiro ou M. Paulo Maluf à Sao-Paulo, sont certains de l'emporter. Le Parti des travailleurs, dont le candidat, M. Luis Inacio da Silva, dit « Lula », était passé très près de la victoire lors de l'élection présidentielle, ne peut espérer qu'un seul gouverneur, dans l'Etat pauvre et lointain de l'Acre, à l'extrême ouest du pays. Le remaniement ministériel envisagé par M. Collor à la suite de ce scrutin, pourrait, de ce fait, n'être qu'un simple réaménagement technique.

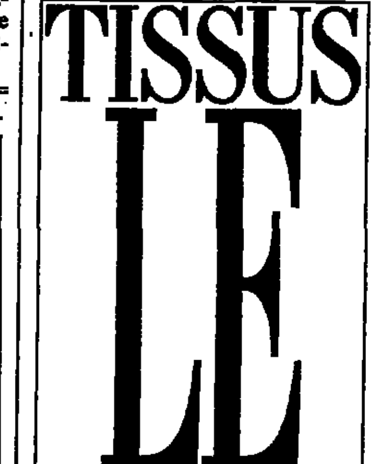
DENIS HAUTIN-GUIRAUT

COLOMBIE

L'explosion d'un laboratoire de cocaïne fait neuf morts à Medellin

L'explosion d'un laboratoire de cocaïne, mardi 2 octobre, a soufflé un bâtiment qui jouxtait une école de Medellin, tuant neuf personnes, dont quatre enfants, et endommageant plusieurs immeubles. Vingt élèves figurent parmi les cinquante-sept blessés. Selon la mairie, la déflagration a été provoquée par une charge de dynamite placée au rez-de-chaussée d'une maison qui abritait un laboratoire clandestin de traitement de la cocaïne.

Cet attentat s'inscrit sans doute dans la guerre que se livrent depuis près de deux ans les cartels de la drogue pour le contrôle du marché new-yorkais. Il y a une semaine, le cartel de Medellin, dirigé par Pablo Escobar, avait massacré dix-neuf personnes liées au cartel de Cali, à Candelaria, dans le sud-ouest du pays. – *(AP, AFP.)*



Au conseil des ministres

M. Pierre Arpaillange est nommé premier président de la Cour des comptes

Au lendemain du remaniement ministériel, le président de la République a salué les nouveaux membres du gouvernement lors du conseil des ministres du mercredi 3 octobre, et exprimé sa reconnaissance à M. Pierre Arpaillange, ministre sortant de la justice, nommé premier président de la Cour des comptes.

Selon le porte-parole du gouvernement, M. Louis Le Pensec, M. François Mitterrand a informé les ministres qu'il venait d'adresser deux télégrammes formant des *« vœux pour l'Allemagne d'aujourd'hui »*, l'un au chancelier Helmut Kohl, l'autre au président Richard von Weizsaecker.

L'essentiel des travaux du conseil a toutefois été consacré à la contribution sociale généralisée (CSG), dont le taux proposé est de 1,1 %. Deux projets de loi seront soumis au Parlement : le premier, qui institue la CSG, fera l'objet d'une lettre rectificative au projet de loi de finances de 1991 ; le second modifie les dispositions relatives à la cotisation d'assurance, vieillesse. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité, M. Claude Evin, a estimé que l'institution de cette contribution constituait *« une très grande réforme de justice sociale »*, comparable, selon lui, au rétablissement de l'impôt sur la fortune ou à la création du revenu minimum d'insertion. *(Lire page 33.)*

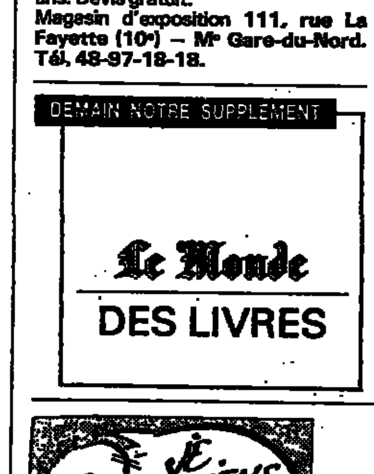
Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé, d'autre part, le mouvement préfectoral suivant :

- M. Michel Desmet, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a été nommé préfet de Maine-et-Loire.

- M. Jacques Andrieu, préfet des Vosges, a été nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques.

- M. Léon Saint-Prix, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris, a été nommé préfet de Seine-Saint-Denis.

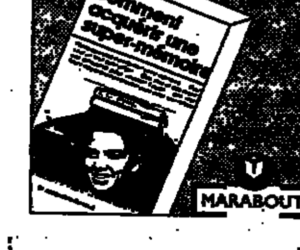


EN BREF

□ **Deux évadés d'une prison toulousaine retrouvés dans un conduit de cheminée.** – Deux détenus, qui s'étaient évadés, samedi 29 septembre, de la prison Saint-Michel de Toulouse (*le Monde* du 2 octobre), ont été retrouvés par des policiers, lundi 1er octobre, chez un habitant d'une cité HLM de la ville, cachés dans un conduit de cheminée. Emmanuel Alvarez, trente-sept ans, condamné en juin à deux ans de prison pour vol, et Bruno Segarra, vingt-six ans, qui purgeait une peine d'un an également pour vol, avaient réussi à s'évader en passant par la porte principale de la maison d'arrêt au moment où des gardiens l'ouvraient pour laisser entrer deux véhicules.

□ **Décès accidentel de l'époux de la princesse Caroline de Monaco.** – M. Stefano Casiraghi a trouvé la mort, mercredi 3 octobre, en fin de matinée, dans un accident d'offshore survenu pendant la deuxième manche du championnat du monde de cette discipline, au large de Monaco. Agé de trente ans, l'époux de la princesse Caroline pilotait un catamaran qui se serait retourné en abordant une vague à pleine vitesse. – *(AFP, UPI.)*





Après le remaniement ministériel

Génération écologie : le PS est un « courant de la majorité présidentielle parmi d'autres »

Génération écologie, qu'anime M. Brice Lalonde, ministre délégué à l'environnement, a réagi, mardi 2 octobre, aux positions prises par le Parti socialiste lors de la réunion de son comité directeur, les 29 et 30 septembre, sur la question des alliances électorales. Pour Génération écologie, si le PS *« représente le principal courant de la majorité présidentielle »*, il n'est qu' *« un courant parmi d'autres »* et *« il ne décide pas pour les autres »*. Les amis de M. Lalonde observent, en outre, au sujet du PCF, qu'il *« ne se considère pas comme un fleuron de la majorité présidentielle »*.

« Quelles que soient les élections, ajoute ce mouvement, *Génération écologie soutiendra ou présentera, comme il l'avait fait notamment à Cahors, Vierzon, Romans-sur-Isère ou Villeneuve-lès-Avignon, les candidats qui lui paraissent les meilleurs défenseurs de l'environnement, de la démocratie et de la solidarité. »*

Deux nouveaux députés

MM. René Bourget et Jacques Houssin remplaceront dans le délai constitutionnel d'un mois, respectivement, MM. Louis Mermaz et Bruno Durieux à l'Assemblée nationale. M. Bourget était le suppléant de M. Mermaz, député de la huitième circonscription de l'Isère, et M. Houssin, celui de M. Durieux, député de la quatrième circonscription du Nord.

[Né le 6 février 1932 à Saint-Romain-de-Surieu (Isère), M. René Bourget, chirurgien-dentiste, était le suppléant de M. Christian Nucci, député (PS) de l'Isère, de 1978 à 1982. Ce dernier, devenu haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, lui avait cédé son siège à l'Assemblée nationale. Aux élections législatives de mars 1986, M. Bourget, qui figurait en cinquième position sur la liste du PS dans l'Isère, menée par M. Mermaz, avait perdu son mandat de député. Elu deuxième adjoint au maire de Péage-de-Roussillon en mars 1983, M. Bourget, suppléant de M. Mermaz depuis juin 1988, est conseiller général du canton de Roussillon depuis mars 1985.]

[Né le 27 juillet 1928 à La Bassée (Nord), M. Jacques Houssin, négociant en grains, est maire de Verlinghem, petite commune de la banlieue lilloise, depuis 1971, après être entré au conseil municipal en 1959 et y avoir été élu adjoint en 1962. Conseiller général depuis 1970, M. Houssin a été candidat, sans succès, aux élections législatives de mars 1986 sur la liste RPR. Il était le suppléant de M. Durieux depuis juin 1988.]